

Place Saint Nizier, Lyon (1^{er} et 2^e)
**“Rives de Saône : terrasses
de la Presqu’île”**

RAPPORT DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Texte, planches, inventaires et annexes



Direction des Affaires culturelles
Service archéologique



Ministère de la Culture
Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie

GRANDLYON
la métropole

Direction Maîtrise d'Ouvrage Urbaine

sous la direction de
Étienne HOFMANN

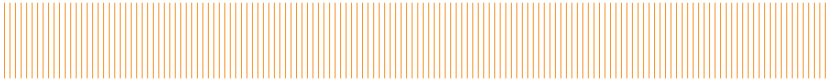
Quentin FAVREL
Emma BOUVARD-MOR
Aurélien CREUZIEUX
Stéphane GAILLOT
Marjorie LEPELIER
Éric LEROY
Pierre MARTINEZ
Clémence MEGE
Michele MONIN
Charlotte YBARD

Code d'opération Patriarche 69382-2213079
69382-2213323

Arrêté d'autorisation de sondage et de surveillance (2018) : 2018/713

Arrêté d'autorisation de sondage (2019) : 2019/316

Février 2021

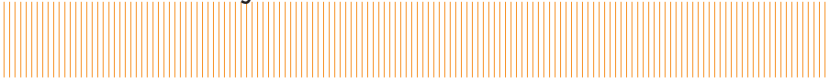


Ville de Lyon
Direction des Affaires Culturelles
Service Archéologique
10 rue Neyret
69001 Lyon

Région Auvergne-Rhône-Alpes

« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île »

Place Saint-Nizier
69001 - 69002 Lyon



Rapport de surveillance archéologique Texte, planches, inventaires et annexes

Arrêté de prescription : non concerné (surveillance)
Arrêté d'autorisation de sondage et surveillance (2018) : 2018/713
Arrêté d'autorisation de sondage (2019) : 2019/316
Code Insee : 69382
Code Opération Patriarche (2018) : 2213079
Code Opération Patriarche (2019) : 2213323

N° SAVL : 2018.040-02

Sous la direction d'Étienne HOFMANN

En collaboration avec :
Quentin FAVREL
Charlotte YBARD
Marjorie LEPELIER
Emma BOUVARD-MOR
Aurélien CREUZIEUX
Clémence MÈGE

Février 2021



SOMMAIRE

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
Fiche signalétique	6
Thésaurus	7
Générique.....	8
Notice scientifique.....	9
Documents cartographiques de localisation.....	11
Arrêté n° 1 de désignation du responsable scientifique	12
Arrêté n° 2 de désignation du responsable scientifique	14
2. CADRE D'INTERVENTION	17
2.1. Méthodologie	17
2.1.1. Localisation et circonstances de l'intervention	17
2.1.2. Stratégie et méthodes mises en œuvre.....	17
2.2. Contextes de l'opération.....	18
2.2.1. Contexte géographique et géomorphologique	18
2.2.2. Contexte archéologique.....	19
3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	27
3.1. Description et résultats des sondages.....	27
3.1.1. Le sondage n° 1	27
3.1.3. Le sondage n° 3	29
3.1.4. Le sondage n° 4	29
3.1.5. Le sondage n° 5	30
3.1.6. Le sondage n° 6	30
3.1.7. Le sondage n° 7	31
3.1.8. Le sondage n° 8	31
3.1.9. Le sondage n° 9	31
3.1.10. Le sondage n° 10	32
3.1.11. Le sondage n° 11	33
3.1.12. Le sondage n° 12	34
3.1.13. Le sondage n° 13	34
3.1.14. Le sondage n° 14	35
3.1.15. Le sondage n° 15	36
3.1.16. Le sondage n° 16	37
3.1.17. Le sondage n° 17	38
3.1.18. Le sondage n° 18	39
3.1.19. Le sondage n° 19	41
3.1.20. Le sondage n° 20	42
3.1.21. Le sondage n° 21	43
3.1.22. Le sondage n° 22	43
3.1.23. Le sondage n° 23	44
3.1.24. Le sondage n° 24	45
3.1.25. Le sondage n° 25	45
3.1.26. Le sondage n° 26	46



3.2. Études du mobilier.....	47
3.2.1. Le mobilier céramique (.....)	47
3.2.2. Observations archéothanatologiques	49
4. SYNTHÈSE.....	64
5. BIBLIOGRAPHIE.....	72
6. ILLUSTRATIONS	76
7. INVENTAIRES	185
7.1. Unités stratigraphiques	188
7.2. Faits archéologiques.....	208
7.3. Documentation photographique	217
7.4. Documentation graphique	244
7.5. Prélèvements	246
7.6. Faune	248
7.7. Mobilier anthropologique	250
7.8. Mobilier céramique.....	254
7.9. Mobilier en verre.....	262
8. ANNEXES.....	263



1. DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES



Fiche signalétique

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Commune : Lyon, 2^e arrondissement

Département : Rhône

Adresse : Place Saint-Nizier - Rue de Brest

Code Insee : 69382

Coordonnées Lambert RGF93 - CC46 (EPSG 3946)

X : 1842591.30 **Y :** 5175507.88

Altimétrie NGF : Z sup. max. = 168,65 m NGF ; Z sup. mini. = 165,68 m NGF

Références cadastrales : Domaine public

Statut du terrain / de l'immeuble : Domaine public, voirie et place

Arrêté de prescription : opération non concernée

Arrêté de désignation du responsable scientifique : n° 2018/713 et 2019/136

Code opération patriarche : 22133079 et 2213323

Nom et adresse du propriétaire du terrain : Métropole Grand Lyon, 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon.

Surface étudiée : 63,5 m² (2018) et 301 m² (2019-2020)

Nature du projet : déplacement de réseaux d'AEP et réaménagement de la place Saint-Nizier

Nom et adresse de l'opérateur archéologique : Service Archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret, 69001 Lyon (SAVL)

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement : Étienne HOFMANN (SAVL)

Dates d'intervention sur le terrain : 26/06/2018 au 01/08/2018 - 18/03/2019 au 31/01/2020

Thésaurus

Chronologie

☐ Paléolithique

- ☐ inférieur
- ☐ moyen
- ☐ supérieur

☐ Mésolithique et Épipaléolithique

☐ Néolithique

- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ récent

☐ Chalcolithique

☐ Protohistoire

- ☐ Âge du Bronze
- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ final
- ☐ Âge du Fer
- ☐ Hallstatt (premier âge du Fer)
- ☐ La Tène (second âge du Fer)

☒ Antiquité romaine (gallo-romain)

- ☐ République romaine
- ☐ Empire romain
- ☐ Haut Empire (jusqu'en 284)
- ☐ Bas Empire (de 285 à 476)

☒ Époque médiévale

- ☐ Haut Moyen Âge
- ☒ Moyen Âge
- ☒ Bas Moyen Âge

☐ Temps modernes

- ☐ XVI^e
- ☐ XVII^e
- ☐ XVIII^e
- ☐ Ère industrielle

☒ Époque contemporaine

Interprétation

Sujet et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☒ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☒ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☒ Urbanisme
- ☒ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☒ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abris
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile : four potier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanat
- ☐ Autre :

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Restes humains
- ☒ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ TCA
- ☐ Autre :

Études spécifiques

- ☐ Géologie, pédologie, géomorphologie
- ☒ Datation
- ☒ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Archéozoologie
- ☐ Palynologie
- ☐ Anthracologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ Céramique
- ☐ Métaux/*instrumentum*
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Épigraphie
- ☐ Mortiers
- ☐ Lapidaire
- ☐ TCA
- ☐ Enduits peints
- ☐ Verre
- ☐ Archives
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre :



Générique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

Direction Régionale des Affaires Culturelles / Service Régional de l'Archéologie :
Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL (Conservatrice régionale adjointe de l'Archéologie),
Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint-Vincent, 69283 Lyon cedex 01.

Délégation Générale à la Culture, Direction des Affaires Culturelles / Service archéologique
de la Ville de Lyon (SAVL) : Anne PARIENTE (Directrice du Service archéologique de la Ville
de Lyon), Vianney RASSART (Directeur-adjoint), 10 rue Neyret, 69001 Lyon.

INTERVENANTS FINANCIERS

Aménageur : Métropole Grand Lyon, Direction Maîtrise d'Ouvrage Urbaine, projet «Rives de
Saône : terrasses de la Presqu'île», 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) / Service Régional de l'Archéologie (SRA) :
Luc FRANÇOISE-dit-MIRET (Ingénieur d'études).

Délégation Générale à la Culture, Direction des Affaires Culturelles / Service archéologique de
la Ville de Lyon (SAVL) : Étienne HOFMANN

INTERVENANTS TECHNIQUES

Terrassements :
Perrier TP, 13 route de Lyon, 69802 Saint-Priest
Colas, 19 rue des Tâches - CS 10117 - 69805 Saint-Priest Cedex

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Phase préparatoire : Étienne HOFMANN
Phase terrain : Étienne HOFMANN, Quentin FAVREL, Charlotte YBARD, Marjorie LEPELIER,
Emma BOUVARD-MOR

Phase d'étude :
Synthèse : Étienne HOFMANN, Quentin FAVREL, Charlotte YBARD, Marjorie LEPELIER, Emma
BOUVARD-MOR, Pierre MARTINEZ
Céramologie : Clémence MÈGE
Anthropologie : Emma BOUVARD-MOR
Archéozoologie : Aurélien CREUZIEUX
Géomorphologie : Stéphane GAILLOT
DAO : Étienne HOFMANN, Charlotte YBARD
Cartographie/SIG : Étienne HOFMANN, Éric LEROY
Inventaires : Étienne HOFMANN, Marjorie LEPELIER
Lavage : Étienne HOFMANN, Quentin FAVREL, Marjorie LEPELIER
DAO : Michèle MONIN

Préparation : 0,5 jour/homme
Terrain : 176 jours/homme
Étude : 114,5 jours/homme



Notice scientifique

Auteur : Étienne HOFMANN (Service archéologique de la Ville de Lyon, SAVL)

Numéro d'OA : Opération non concernée

Responsable de l'opération : Étienne HOFMANN

Nature de l'opération : surveillance de travaux, juin/juillet 2018 - mars 2019/janvier 2020

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Rhône (69) > Lyon 2

Code INSEE de la commune : 69382

Mots-clés du thésaurus :

Chronologie : Médiévale, Moderne

Peuples et cités : Ségusiaves, *Lugdunum*

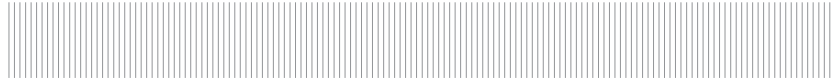
Titre : Lyon

Sous-titre : Place Saint-Nizier - Rue de Brest (Lyon 1^{er} et 2^e)

L'opération de surveillance réalisée sur la place Saint-Nizier, rue Paul Chenavard, rue de la Fromagerie et dans la rue Brest, présente un bilan mitigé qui tient principalement à la faiblesse des superficies ouvertes et des profondeurs atteintes. Un certain nombre de sondages se sont avérés totalement négatif bien que d'autres aient fait apparaître des maçonneries vestiges des bâtiments disparus lors des réformes urbaines successives qui ont touché le quartier (1563, 1834 ou 1846). On citera par exemple les restes des deux bâtiments de la paneterie ou de la maison ronde, tous présents sur le plan scénographique (XVI^e siècle) à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Nizier. A ces édifices disparus, il faut adjoindre les restes d'un soubassement subcirculaire destiné à supporter la rotonde en façade de l'église de Saint-Nizier. Bien que la rotonde n'ait, à priori, jamais été édifiée, sa base semble avoir été mise en place et maintenue un temps (selon l'iconographie). Cette base paraît même avoir servi de parvis à l'église.

En ce qui concerne les périodes plus anciennes, elles ont livré les vestiges parfois ténus, voire difficilement interprétables ou caractérisables faute d'accès aux sondages profonds. Ainsi, l'occupation antique n'a pas été caractérisée, bien que les vestiges de cette époque demeurent bien présents dans cette partie de la presqu'île (vers 166,50 m NGF). Le phénomène n'est pas nouveau et avait déjà été mis en évidence par les opérations antérieures situées plus à l'ouest Place d'Albon (Bertrand, 2010b) et sur les quais de Saône (Bernot, à paraître). En matière de vestiges du haut Moyen Âge, aucune structure ou fossile directeur n'a été mis en évidence malgré la présence d'un second état de construction (non daté) sur un mur antique. La principale découverte réalisée durant cette opération, reste le sous-sol sépulcral daté par radiocarbone effectué sur des fragments de squelette humain des XII-XIII^e s. Cet horizon sépulcral est présent au sud-est de la place Saint-Nizier, le long de la façade de l'Église (où il a été daté par des vestiges céramiques) et du mur nord de l'église (rue de la Fromagerie). Il s'agit de niveaux d'inhumations successifs très denses appartenant, pour tout ou partie, au cimetière de l'église paroissiale avant sa reconstruction au XV^e s. et l'aménagement de ce même espace en place, telle que nous la connaissons sur le plan scénographique du milieu du XVI^e s. Les creusements successifs liés à l'exploitation de ce cimetière et à l'urbanisation ultérieure évoquée précédemment ont lourdement et profondément perturbé le sous-sol. Ils ont pu participer à l'effacement des vestiges antérieurs, d'autant plus si ces derniers étaient fragiles ; pour autant, l'absence de mobilier résiduel daté du haut Moyen Âge, fait déjà observé sur le site voisin de la place d'Albon, et plus généralement à Lyon demeure problématique.

À l'issue de cette surveillance, il paraît évident que si l'occupation antique n'a pas été caractérisée,

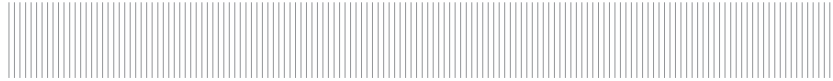


faute d'accès aux sondages profonds, les vestiges de cette époque demeurent bien présents dans cette partie de la presqu'île. Situés aux alentours de 166,50 m NGF. Le phénomène n'est pas nouveau et avait déjà été mis en évidence par les opérations antérieures situées plus à l'ouest Place d'Albon (Bertrand, 2010b) et sur les quais de Saône (Bernot, à paraître). Aucune structure ou fossile directeur du haut Moyen Âge n'a été mis en évidence malgré la présence d'un second état de construction (non daté) sur un mur antique. Principale découverte réalisée durant cette opération, l'occupation qui suit est un sous-sol sépulcral daté par radiocarbone effectué sur des fragments de squelette humain des XII-XIII^e s. Cet horizon sépulcral est présent au sud-est de la place Saint-Nizier, le long de la façade de l'Église (où il a été daté par des vestiges céramiques) et du mur nord de l'église (rue de la Fromagerie). Il s'agit de niveaux d'inhumations successifs très denses appartenant tout ou partie au cimetière de l'église paroissiale avant sa reconstruction au XV^e s. et l'aménagement de ce même espace en place, telle que nous la connaissons sur le plan scénographique du milieu du XVI^e s. Les creusements successifs liés à l'exploitation de ce cimetière et à l'urbanisation ultérieure ont lourdement et profondément perturbé le sous-sol. Ils ont pu participer à l'effacement des vestiges antérieurs, d'autant plus si ces derniers étaient fragiles ; pour autant, l'absence de mobilier résiduel daté du haut Moyen Âge, fait déjà observé sur le site voisin de la place d'Albon, et plus généralement à Lyon demeure problématique.

Bibliographie :

BERNOT E., à paraître, Fouille du parking Saint-Antoine (quai Saint-Antoine et place d'Albon), 69002 Lyon, Rapport d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon.

BERTRAND É., 2010b, Quai Saint-Antoine, place d'Albon, Lyon 2e, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 328 p., vol. 2, ill., 124 p.



Documents cartographiques de localisation

Carte au 1/250000° (Pl. 1, *infra*)

Carte au 1/25 000° (Pl. 1, *infra*)

Extrait du cadastre (Pl. 2, *infra*)

Arrêté n° 1 de désignation du responsable scientifique 1/2



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Arrêté n° 2018/713

Du 15 juin 2018

portant autorisation de sondage avec surveillance de travaux.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-511 du 14 décembre 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Bastien Colas, directeur régional adjoint, responsable du pôle « création, médias et industries culturelles », Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle « architecture et patrimoine » et Madame Jacqueline Broll, responsable du pôle « action culturelle et territoriale » selon leurs domaines de compétences respectifs ;

Vu l'arrêté n° 2018-5 du 17 mai 2018 portant subdélégation à Monsieur Stéphane Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, et en cas d'absence ou d'empêchement à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Madame Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à Monsieur François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842018000107, de demande d'opération archéologique arrivé le 14 juin 2018 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Etienne HOFMANN est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage avec surveillance de travaux à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 15 juillet 2018, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

• DÉPARTEMENT : RHÔNE (LE)

COMMUNE : LYON-2E--ARRONDISSEMENT

Intitulé de l'opération : rue de Brest, Voirie.

Programme de recherche : .

Code de l'opération : 2213079

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Arrêté n° 1 de désignation du responsable scientifique 2/2

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

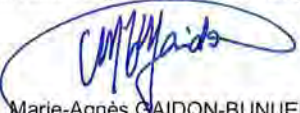
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Etienne HOFMANN.

Fait à Lyon, le 15 juin 2018

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe


Marie-Agnès CAIDON-BUNUEL

COPIES A :

Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

☐ Mairie(s)

Gendarmerie

☐ Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Arrêté n° 2 de désignation du responsable scientifique 1/2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2019/316 du 18 MARS 2019
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-369 du 5 novembre 2018, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté n° 2018-13 du 13 novembre 2018 portant délégation en matière d'attributions générales à Monsieur Eric Bultel, directeur régional adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoines et Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement, subdélégation est donnée à M. Karim Gernigon, conservateur régional de l'archéologie, à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à M. François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842019000042, de demande d'opération archéologique arrivé le 14 mars 2019 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Etienne HOFMANN est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 30 juin 2019, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- DÉPARTEMENT : RHONE
- COMMUNE : LYON-2E-ARRONDISSEMENT
- Lieudit ou adresse : Place Saint-Nizier

Intitulé de l'opération : Place Saint-Nizier, rue de Brest, rue des Bouquetiers, rue de la Fromagerie, rue Mercière.

Programme de recherche : .

Code de l'opération : **2213323**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Arrêté n° 2 de désignation du responsable scientifique 2/2

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

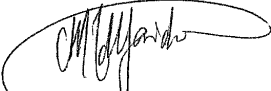
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Etienne HOFMANN.

Fait à Lyon, le **18 MARS 2019**

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

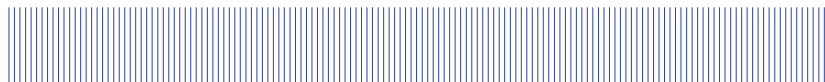
COPIES A :

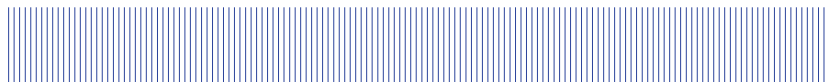
[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)]

[] Mairie(s) []

Gendarmerie

[] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)





2. CADRE D'INTERVENTION

2.1. Méthodologie

2.1.1. Localisation et circonstances de l'intervention

En janvier 2018, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le SRA et réalisée par le SAVL préalablement à l'installation de conteneurs enterrés et d'un nouveau collecteur d'égouts (Carrara, 2018a). Les résultats positifs de cette opération et l'impossibilité technique de réaliser un des sondages prévus (au sein de la voirie) ont engendré de la part du SRA, une volonté de suivi des travaux entrepris dans ce secteur. La première partie de la surveillance a eu lieu durant le printemps et l'été 2018 dans le cadre d'un projet de réaménagement de la voirie engendrant le déplacement des conduites d'eau potable (réseau AEP) dans la rue de Brest et en façade de l'église de Saint-Nizier. Les niveaux antiques et médiévaux mis en évidence lors cette première étape ont incité le SRA à poursuivre la surveillance de travaux dans le cadre du projet des « Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » qui inclut un réaménagement de la place Saint-Nizier et des rues adjacentes (Lyon 1^{er} et 2^e arrondissement). La seconde partie de la surveillance a donc eu lieu à compter du printemps 2019 et s'est achevée lors d'une dernière intervention le 31 janvier 2020.

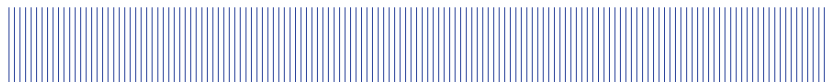
2.1.2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

Moyens techniques

Campagne 2018 : Une pelle mécanique (6 tonnes) et une mini-pelle (800 kg) ont été utilisées pour la conduite de 10 sondages et la reconnaissance des réseaux d'acheminement d'eau potable (AEP) par l'entreprise SEAA-TP (4 Chemin de la Vie Guerse, 69500 Bron). Les archéologues ont exercé une surveillance discontinue mais régulière de l'avancement des excavations. A ces travaux s'est adjoint la surveillance d'une tranchée et d'un sondage destinés à déplacer une borne à incendie (sondages n° 11 et 12) à proximité immédiate de l'emprise du diagnostic effectué auparavant par S. Carrara (Carrara, 2018a).

Campagne 2019/2020 : C'est principalement une pelle mécanique à pneus (6 tonnes à 8 tonnes) qui a été pour la conduite de 13 sondages, la reconnaissance et la modification des réseaux d'acheminement d'eau potable (AEP) et d'assainissement par l'entreprise Colas (19 rue des Tâches - CS 10117 - 69805 Saint-Priest Cedex).

Les engins sont restés strictement dévolus aux travaux d'aménagement et ce durant les deux périodes de surveillance au printemps/été des années 2018 et 2019. Ponctuellement, lors d'interventions délicates à proximité de réseau en fonction, l'entreprise Colas a fait appel à un prestataire de service et l'excavation a été conduite à l'aide d'aspiratrices.



Organisation et déroulement de l'opération

Tranche 1 (2018) : L'opération s'est déroulée sur une « étendue » globale affichant une longueur de 175 m et une largeur moyenne de 25 m, commençant (au sud) au croisement de la rue de Brest et de la Poulallerie et s'achevant Place Saint-Nizier (au nord) devant la façade de l'Église (pl. 14 à 16). L'ensemble des excavations a été réalisé sur l'emprise de la voirie à l'exception des sondages n°11 et 12 (situés au nord de l'église Saint-Nizier, ils ont été menés pour déplacer une borne incendie) excavés dans le trottoir. Pour faciliter la coactivité avec les entreprises, nous avons repris leur numérotation de sondage. Au total, 11 sondages ont été réalisés sur les 12 initialement prévus. Le sondage n° 7 prévu au croisement de la rue de Brest et de la rue Dubois n'a pas été réalisé pour ne pas entraver la circulation sur la voirie. Si les relevés et les observations ont été limités par le cadre de l'opération (il s'agit là d'une surveillance et non d'un diagnostic ou d'une fouille), les principes de l'enregistrement stratigraphique ont été respectés et un diagramme de Harris de l'ensemble des sondages a pu être réalisé (pl. 17 à 20).

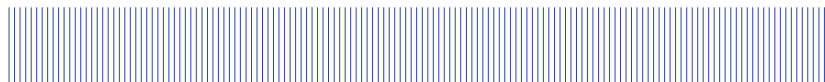
Tranche 2 (2019-2020) : L'intervention portait sur la place Saint-Nizier, la rue de la Fromagerie située immédiatement au nord de l'église, et le départ de la rue Paul Chenavard au nord de la place Saint-Nizier soit sur une « étendue » globale affichant une longueur de 75 m et une largeur moyenne de 70 m. La numérotation des sondages s'inscrit dans la continuité de la tranche 1 et commence avec le n° 13. Les sondages n° 13 à 18 et 23 à 25 sont situés sur la place Saint-Nizier, les sondages n° 19 et 20-26 sur la rue de la Fromagerie, les n° 21 et 22 sur la rue Paul Chenavard. Dans la majorité des cas nous avons attribué un numéro de sondage uniquement aux excavations les plus profondes bien que la totalité de la place Saint-Nizier ait subi des travaux de terrassements superficiels. Dans la majorité des cas ces travaux n'entamaient que les bordures de trottoir et le macadam et n'étaient pas de nature à atteindre les couches archéologiques. Ces atteintes superficielles au terrain n'avaient pas de limites nettes et ont fluctué dans le temps et l'espace, nous ne les avons pas cartographiées. Nous avons néanmoins fait exception à cette règle lors des interventions, même légères, immédiatement à proximité de l'église lorsque la présence de vestige était avérée (pl. 14 à 16).

2.2. Contextes de l'opération

2.2.1. Contexte géographique et géomorphologique (SG)¹

Actuellement, Rhône et Saône encadrent une bande de terre oblongue appelée communément Presqu'île (4,25 x 0,70 km). L'altitude de cette plaine alluviale est comprise entre 171 m et 167 m NGF en aval. Elle est dominée au nord par le plateau de la Croix Rousse à 252 m NGF, lui-même formant le prolongement méridional du plateau de Dombes. À l'ouest, c'est la « colline » de Fourvière qui surplombe la Saône à 300 m d'altitude. Au sud, la pointe de la Presqu'île matérialise la confluence entre le Rhône et la Saône, fixée définitivement au XVIII^e siècle de façon anthropique, suite aux aménagements de Perrache en 1776. La faible pente et la largeur régulière du lit de la Saône, tout comme son tracé stable, en ont fait un cours d'eau aisément franchissable et navigable, contrairement au Rhône que son débit montagnard et la largeur de son lit rendent moins domptable. Ce dernier n'est d'ailleurs franchi qu'au XII^e siècle par

1. Ce contexte (rédigé par S. Gaillot) est extrait du rapport de diagnostic de l'opération récemment réalisée (janvier 2018) sur la Place Saint-Nizier sous la direction de S. Carrara (Carrara, 2018a).



le pont de la Guillotière.

En revanche, le lit majeur de la rivière étant très large, elle est sujette à des inondations de plusieurs semaines provoquant, par dépôt de limons, un exhaussement progressif de la plaine, fossilisant les vestiges archéologiques.

Le régime de la Saône à Lyon est de type pluvial océanique, caractérisé par une période de hautes eaux en hiver, avec des crues très importantes tant au point de vue des volumes que des surfaces inondées, et un minimum très marqué en août (module à Couzon au Mont d'Or : 442 m³/s). Le régime et les hauteurs d'eau sont en partie contrôlés par les barrages de Couzon au Mont d'Or (sur la Saône) et de Pierre-Bénite (sur le Rhône). Les données hydrologiques disponibles les plus proches concernent la station hydrologique du pont de La Feuillée (gestion : DIREN).

L'altitude moyenne de la Presqu'île varie entre 167 et 168 m NGF. L'emprise du projet est située en rive gauche de la Saône, soit en limite ouest de la Presqu'île. Les altitudes y varient entre presque 169 m NGF (extrémité nord) et un peu moins de 167 m NGF (extrémité sud). Les eaux de la Saône se situent vers 162 m NGF. Au pont de La Feuillée, soit 350 m en amont du pont du Maréchal Juin, le niveau de la Saône, à son module (environ 475 m³/s), se situe à 162,40 m NGF quand le Rhône est lui-même à son module (d'environ 600 m³/s à Lyon). À l'étiage (environ 150 m³/s), les eaux atteignent 162,3 m NGF (avec module pour le Rhône). Les niveaux de crues sont présentés par la suite. Le fond de la rivière se situait vers 151 m NGF en 1989.

Le site d'étude se situe en rive concave d'un méandre (ici rive gauche, pl. 1 et 2). À cette rive correspond la berge d'érosion, les processus érosifs sont donc par définition actifs au niveau de notre site. Il convient d'ajouter à cela l'existence d'un seuil rocheux juste en amont (« *rapide de la Mort qui Trompe* »). On peut alors caractériser l'existence d'une mouille fluviale au droit du site et en rive gauche. J.-P. Bravard et F. Petit définissent la mouille comme une zone du cours d'eau où la pente est faible et la colonne d'eau la plus élevée, elle s'oppose au seuil qui est un haut fond à pente forte (Bravard, Petit, 1997). Dans la configuration du site, l'accélération du courant dans la mouille va normalement engendrer un surcreusement de celle-ci.

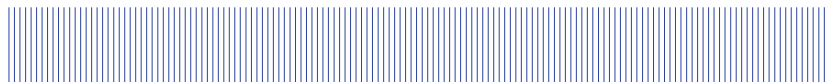
2.2.2. Contexte archéologique

Antiquité ² (pl. 4) :

Nous ne possédons presque aucune donnée en ce qui concerne l'occupation antique sur le secteur actuel de la place Saint-Nizier et ses abords immédiats. Seule la découverte en 1835 de mobiliers associés à l'Antiquité lors d'un décaissement de « deux pieds de profondeur » dans la crypte de Saint-Nizier peut être rapportée (Artaud, 1846). Ce n'est qu'à une soixantaine de mètres plus à l'ouest, sous l'actuelle place d'Albon (cf. pl. 4 : site n° 1) et en limite de la rue Mercière, que des vestiges antiques ont récemment été découverts.

Dans ce secteur, depuis l'été 2015, les études archéologiques lors d'un diagnostic (pl. 4 : site n° 1, cf. (Bertrand, 2010b), puis d'une fouille (Bernot, à paraître) en cours (pl. 4 : site n° 2) ont mis au jour les

2. Ce contexte (rédigé par S. Carrara) est composé d'extraits (contexte rédigé et notice) du rapport de diagnostic de l'opération précédant la surveillance, réalisée en janvier 2018 sur la Place Saint-Nizier sous la direction de S. Carrara (Carrara, 2018a). Pour une vision exhaustive on pourra consulter les rapports devant la fouille préventive du quai Saint-Antoine (Bouvard, 2009 ; Bertrand, 2010a)



vestiges d'une occupation antique (toit des vestiges : 166,40 m NGF) qui se développe en direction de la Saône, au moins jusque sous les voies sur berge actuelles, où un mur nord-sud d'environ 1 m d'épaisseur a été aperçu à 5 m de profondeur (aménagement de berge ?). Plus à l'est, une portion de voie (164,60 m NGF), large de 6,5 m et orientée nord-sud, est mise en place à la fin du I^{er} ou début du siècle suivant reposant directement sur le sommet des niveaux alluvionnaires (164,45 m NGF). Elle est bordée à l'est par un mur de soutènement conservé sur 1,5 m d'élévation (166,00 m NGF) qui a pu être restitué sur une longueur d'au moins 26 m.

À la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle, l'axe viaire est abandonné. Le terrain situé à l'arrière du mur accueille alors un bâti léger (165,02 m NGF) reconnu sur une bande de 10 m le long du mur de soutènement. Il est toutefois difficile d'en proposer une interprétation en l'absence de niveaux de sol associés.

Dans le courant du III^e siècle, l'occupation du terrain situé à l'arrière du mur de soutènement change de nature. Un espace ouvert succède aux aménagements de terre ou de bois de l'état antérieur. Un petit bassin, bordé à l'est par des poteaux ou piliers associés à des fondations rectilignes, y est aménagé (165,29 m NGF).

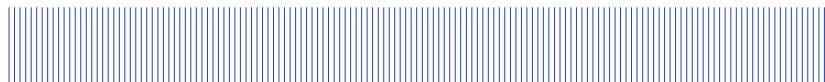
À l'est de la place d'Albon, en limite de la rue Mercière, un tronçon de canalisation d'adduction d'eau a été découvert (164,00 m NGF). Orienté nord-sud, cette canalisation alimentait une fontaine mise en place dès le II^e siècle. Suite à l'exhaussement généralisé du site à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle, la fontaine est alors remontée sur un nouveau radier maçonné (166,08 m NGF), toujours approvisionner par la canalisation. L'une des dalles de soubassement ainsi que trois blocs de sa margelle ont été découverts en remploi dans des murs médiévaux à proximité immédiate. L'occupation de ce secteur, probablement dévolue à un espace viaire, fait donc écho aux mentions attribuant l'actuel rue Mercière au passage d'une rue antique.

Enfin, la découverte d'un couvercle de sarcophage en grès molassique, une pierre locale (sous-sol des collines de la Croix Rousse et de Fourvière), dans un remblai daté de la fin du III^e siècle esquisse une possible occupation funéraire à proximité.

Époque médiévale et moderne (pl. 5) :

À la fin du XIV^e siècle, les archives mentionnent trois îlots d'habitation qui occupaient la place : au nord, « la maison Ronde de Saint-Nizier », et au sud, deux rangs de bâtiment parallèles et séparées entre eux par une petite rue. Ces bâtiments seront détruits dès 1563. Quant à l'îlot septentrional, il n'est démoli qu'en 1849.

L'église Saint-Nizier qui borde actuellement la place à l'est date au plus tard du XV^e siècle. Elle succède probablement à une église primitive, connue seulement par des mentions issues des chroniqueurs anciens (Grégoire de Tours au VI^e siècle, l'évêque Leidrade au IX^e siècle), qui n'a jamais été observée. Deux sondages réalisés en 1996 au-devant du portail n'ont pas permis d'affirmer ou d'infirmer de l'existence d'une rotonde visible sur certains documents iconographiques et mentionnés dans des actes capitulaires. Seuls quelques éléments de compréhension concernant la reconstruction du portail de l'église Saint-Nizier au cours du XVI^e siècle ont été mis en évidence. Plus à l'est, deux cimetières bordaient autrefois l'église Saint-Nizier. Le principal était situé contre son chevet, tandis que le « petit



cimetière » se trouvait au sud de l'église, en partie à l'emplacement de l'actuelle rue Saint-Nizier. Ils ont été supprimés à la fin du XVIII^e siècle.

Enfin, plus à l'ouest, entre la fin du X^e siècle et le XII^e siècle, la fouille de la place d'Albon a révélé une vaste place pavée (166,80 m NGF) constituée de dalles jointives en calcaire dur (type choin de Fay) au débouché de l'ancien pont du Change. Ce pont dont une culée (167,50 m NGF) a été partiellement découverte est construit au-dessus de la Saône au cours de la seconde moitié du XI^e siècle. A la fin du XIII^e s. ou au début du siècle suivant, un îlot d'habitation est édifié sur l'ancienne place (Alti. des sols XVII^e siècle : 167,15 m NGF). Elle marque la naissance de la rue des Bouquetiers qui joignait le pont de pierre à l'église Saint-Nizier (alti. des niveaux de circulations les plus récents de l'époque moderne : 167,10 m NGF). Les limites parcellaires ne bougeront plus jusqu'au XIX^e siècle.

Les résultats du diagnostic antérieur (pl. 6 à 8):

L'opération de diagnostic réalisée sur la place Saint-Nizier (Carrara, 2018a) et dans la rue de la Fromagerie, présente un bilan mitigé qui tient principalement à la faiblesse des superficies ouvertes et des profondeurs atteintes.

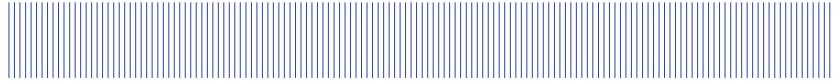
Si, en l'état, le sondage n° 1 (au centre du « rond-point » de la place Saint-Nizier) s'est avéré totalement négatif, le sondage n° 2 (contre l'extrémité est du mur gouttereau nord de l'église de Saint-Nizier) a, quant à lui, permis la mise au jour de vestiges se rapportant aux périodes médiévale et moderne. Ainsi, plusieurs maçonneries appartiennent à des boutiques accolées à l'église Saint-Nizier. L'étude archivistique (Carrara, 2018a, § 3.1) met en lumière que celles-ci, construites dès le début du XVI^e siècle, sont reconstruites au moins deux fois, vers 1646-1648 et en 1834, avant d'être définitivement détruites dans les années 1970. Les trois états de maçonnerie mis en évidence par le diagnostic semblent donc se rapporter aux différentes phases de reconstruction qui ont pu être identifiées par l'étude des archives et des plans anciens.

De même, une tranchée (TR 10) parallèle au mur nord de l'église Saint-Nizier paraît liée à la construction du clocher nord de l'église, à partir de 1452. En effet, la présence de gros bloc de choin observés dans le soubassement du mur de l'église rejoint les données issues des archives qui nous apprennent que, lors de la construction du clocher nord de l'église Saint-Nizier, les chanoines sont autorisés, par le chapitre cathédral de Saint-Jean, à extraire, à Fourvière, les blocs de choin nécessaires à sa fondation. La présence, au fond de la tranchée TR 10, d'un denier tournois de Charles VII daté vers 1436-1456 concorde avec cette chronologie. Enfin, la tranchée TR 10 recoupe une couche datée du XIV^e siècle contenant de nombreux ossements humains qui pourrait attester la présence d'un espace funéraire se développant au nord de l'église avant la reconstruction du XV^e siècle.

Éléments clefs de l'évolution du quartier de Saint-Nizier

Concernant l'environnement immédiat le lecteur trouvera ci-dessous les points clefs des données archéologiques et historiques concernant l'environnement immédiat. Pour une interprétation plus avancée nous préférons renvoyer le lecteur vers 3 éléments distincts et complémentaires :

- le contexte du diagnostic réalisé Place d'Albon (Bertrand, 2010a, § 3.2.)



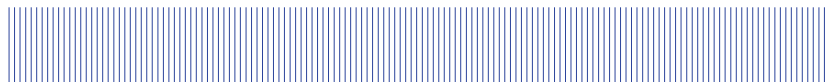
- l'étude préliminaire à ce diagnostic (Bouvard, 2009)
- le bilan liminaire sur le quartier saint-Nizier (*infra*) réalisé par E. Bouvard-Mor

L'église de Saint-Nizier :

- Mentionnée par Grégoire de Tours dès le VI^e siècle, son édification daterait du milieu du V^e siècle et est attribuée à Eucher, évêque de Lyon.
- VI^e siècle : c'est l'église funéraire des évêques de Lyon (Église des martyrs ? Église des Apôtres ?). Grégoire de Tours l'évoque comme la basilique des Saints-Apôtres (Saint-Nizier). Durant le haut Moyen-Âge, Saint-Nizier serait une abbaye de chanoines, consacrée aux Saints Apôtres, avant de porter le nom de l'évêque.
- 798-816 : Leidrade fait rebâtir Saint-Nizier. Il cite l'église Sainte-Marie (Notre-Dame-de-la-Platière ?). La Fête des Merveilles, procession fluviale passant par l'Arche des Merveilles du Pont de Saône et Saint-Nizier tous les 2 juin pour commémorer les martyrs de 177, semble être instaurée.
- 1305 : L'église canoniale de Saint-Nizier est faite paroissiale par l'archevêque Louis de Villars.
- 1454 : Reconstruction du clocher de Saint-Nizier dans le cadre de la restauration de l'église.
- 1658 : Délibération municipale stipulant que les diverses cérémonies qui se faisaient pour les élections municipales, tant à la chapelle Saint-Jacquême qu'à l'église Saint-Nizier, auront lieu désormais à l'Hôtel de Ville.
- 1320 : Le roi contraint l'archevêque de reconnaître à la ville une organisation municipale. Lyon devient une cité autonome. La chapelle Saint-Jaquême devient le lieu de réunion du consulat, reconnu par l'archevêque Pierre de Savoie.
- 1454 : Reconstruction du clocher de Saint-Nizier dans le cadre de la restauration de l'église.
- 1502 : Début du voûtement de l'église
- XVI^e siècle : Construction du portail central
- XIX^e siècle : Construction de la tour sud
- 1843 : Restauration de l'église Saint-Nizier, après l'achèvement d'une tranche de travaux sur le Quai Saint-Antoine. Le Conseil municipal participe financièrement.

La rotonde de l'église de Saint-Nizier :

L'agrandissement de l'église Saint-Nizier est un projet au long cours, puisqu'il commence dès le XIV^e siècle, mais la densité du tissu urbain nécessite de détruire les bâtiments attenants au préalable, notamment le cloître, les maisons canoniales au sud de l'église et les bâtiments à l'ouest de l'église. Le clocher nord est édifié dès 1458 en remplacement de l'ancien clocher qui était situé dans l'axe de la nef. La construction de la



rotonde est entamée au XVI^e siècle, elle est mentionnée en 1538 et en 1549 dans les actes capitulaires. Le Plan scénographique de la ville de Lyon représente la construction du péristyle devant l'église entre 1545 et 1553 (pl. 9). La rotonde est accolée à celui-ci, même s'il n'est pas encore relié au reste de l'église. La gravure de La perspective du Change, entrée de Henri II à Lyon en 1548 montre une rotonde parfaitement achevée, derrière laquelle on devine le clocher nord de l'église (pl. 10). Il s'agit cependant d'une vision idéalisée de la culée du pont du Change jusqu'à la place Saint-Nizier sur laquelle on ne peut pas véritablement s'appuyer (Mathian, 1998). Pour que l'édifice soit prolongé jusqu'à atteindre le clocher nord, l'objectif est revu à la baisse : entre 1579 et 1590, on achève la voûte de la nef et le collatéral sud pour les amener jusqu'au clocher nord. Les matériaux utilisés proviennent de la rotonde et d'une maison canoniale qui vont être détruites à cette période (Mathian, 1999). La gravure d'Israël Sylvestre en 1650 montre que ce parvis pourrait correspondre à la base de la rotonde, ou au réaménagement de ce qu'il en reste (pl. 11). L'église est transformée en magasin et en entrepôt lors de la révolution, le perron est retiré pour prolonger le pavé jusqu'aux portes et pouvoir faire entrer les voitures. Impossible de savoir avec certitude si la construction de la rotonde été menée à son terme. Même achevée, celle-ci ne serait alors restée en place qu'entre 1550 (date fournie par *plan scénographique de la ville de Lyon -1545-1553*) et 1578 (date de l'agrandissement de l'église avec les matériaux de la rotonde).

Les maisons de la place Saint-Nizier :

Au Moyen Age, la place Saint-Nizier est bordée à l'est par la grande église éponyme, au sud par la chapelle Saint-Jacques ou Saint-Jacquême et par des habitations tout autour. Le plan scénographique de Lyon montre que trois maisons occupaient la plus grande partie de la place Saint-Nizier (pl. 9).

La plus imposante repose sur la partie nord de cet emplacement : elle est appelée « la maison ronde de Saint-Nizier ». La première mention de la maison Ronde devant Saint-Nizier apparaît dans le livre du Vaillant des habitants de Lyon de 1388³. Cette imposante bâtisse va perdurer jusqu'à sa vente à la municipalité en 1845 puis sa démolition⁴ par la municipalité qui souhaite ouvrir une perspective sur la façade de l'Église de Saint-Nizier.

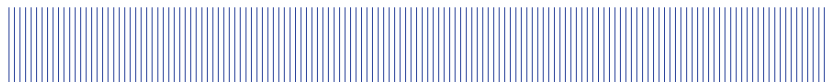
Deux autres maisons, de dimensions plus restreintes, occupent la partie sud de la place (appelée la place du Pain ou Paneterie) : il s'agit de deux constructions rectangulaires parallèles et séparées entre elles par une petite rue. Le registre de taille urbaine (Nommée) de 1388 témoigne de la présence de ces maisons et boutiques sur ce qui est la place de la Paneterie⁵. Les deux bâtisses de la paneterie seront détruites en 1563, suite au sac de Lyon perpétré par le baron des Adrets en avril 1562. A cette date, de nombreux changements interviennent dans le paysage urbain dont des dégagements importants sont exécutés autour de Saint-Nizier et au débouché du Pont de Saône, lieux particulièrement encombrés au temps des foires. C'est dans ce contexte que les deux rangs de maisons de la Paneterie sont démolis pour la commodité et l'embellissement de la ville⁶. Le Plan géométral de la Ville de Lyon et de la grande rue de la Guillotière, réalisé en 1607 par Philippe Lebeau (pl. 12), montre que les deux maisons assises sur la place de la Paneterie ont disparu. L'angle de vue choisi par Simon Maupin dans son Plan de Lyon de 1625 permet de confirmer ces démolitions.

3. Arch. mun. Lyon, CC 1, fol. 54.

4. Arch. mun. Lyon, 321 WP 186.

5. Arch. mun. Lyon, CC 1, fol. 106v, 112, 120, 123, 160, 220v, 224v, 259v, 24v, 89v.

6. Arch. mun. Lyon, BB 83, fol. 9v.



*La chapelle Saint-Jacquême ou Saint-Jacques au sud de la place Saint-Nizier*⁷ (pl. 13) :

En 1222 un certain Gaspard de Chaponay fait don de l'une de ses propriétés sise en face de l'église Saint-Nizier et donnant sur la place du Pain (partie sud de la place Saint-Nizier) afin d'y ériger une chapelle dédié à saint Jacques-le-Majeur, qui devient le siège d'une confrérie destinée à accueillir les pèlerins de Compostelle. En 1320 qu'elle devient le lieu des séances ordinaires de l'administration consulaire (date de la charte communale consentie par l'archevêque). De 1455 à 1462, le consulat siège dans la chapelle avant de s'installer dans le nouvel hôtel de ville de la rue Longue. En 1513 est mentionnée pour la première fois la confrérie de Saint-Jacques qui va occuper les lieux jusqu'à la Révolution. Le 6 octobre 1791 la chapelle est vendue comme bien national et son procès-verbal de démolition est dressé le 30 juillet 1792.

Bilan liminaire sur l'occupation du quartier Saint-Nizier durant le premier Moyen Âge (E. Bouvard-Mor)

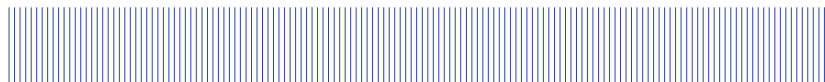
L'hypothèse actuelle qui prévaut concernant l'occupation du nord de la Presqu'île de Lyon durant la fin de l'Antiquité est celle d'un réduit (*castrum*) implanté selon une ligne ouest-est traversant les pentes de la Croix-Rousse et englobant l'ancien amphithéâtre romain au nord, pour un retour vers le sud longeant plus ou moins les berges du Rhône. Cette enceinte bifurquerait ensuite vers l'ouest en direction de la Saône, au nord de l'actuelle église Saint-Nizier (Desbat, Lascoux, 1999). Quelques mentions textuelles du Moyen Âge central et la documentation iconographique et planimétrique moderne évoquent la présence de tronçons de murailles et de portes dans le secteur septentrional de la presqu'île, sans qu'on puisse juger de leur datation et de leur véritable fonction. À partir de ces maigres et lointains indices, pour lesquels nous ne disposons d'aucun outil permettant leur critique d'authenticité (caractérisation, datation ?), l'historiographie lyonnaise propose une solution de continuité d'un système défensif, ou tout du moins un pôle d'habitat enclos, de l'Antiquité tardive au premier Moyen Âge. J.-F. Reynaud, sur la foi de textes écrits aux X^e et IX^e s., établit que la presqu'île, au moins pour la période carolingienne, fait partie intégrante de la ville de *Lugdunum* (Reynaud et al., 2018, p. 314-319). Cet espace est désigné sous le terme d'*urbe* au X^e s. et de *burgus* en 863. Selon B. Gauthiez (Gauthiez, 1994) bien qu'il fasse état du *burgus* carolingien, le développement de la trame urbaine de la presqu'île ne débiterait seulement qu'au XII^e siècle grâce à la construction du Pont de Saône reliant l'actuelle place d'Albon au Change. Cette proposition, logique et pragmatique, ne prend pas en compte un éventuel ouvrage ou aménagement de franchissement antérieur. En effet, le pont médiéval est établi sur un socle rocheux qui aurait pu servir de gué pendant les périodes antérieures⁸ ; les fouilles préventives menées par le SAVL sous la direction d'Emmanuel Bernot entre 2015 et 2020 sur le quai Saint-Antoine et la place d'Albon apporteront sûrement leur lot d'informations à ce propos. En outre, l'apparent dynamisme urbanistique relevé pour le XII^e siècle par B. Gauthiez pourrait s'expliquer par une masse documentaire beaucoup plus conséquente qu'aux siècles précédents. Par ailleurs, les diagnostics et surveillance qui se sont succédé autour de l'église actuelle sont de faible envergure et assez indigentes pour les périodes anciennes (Monin, 1993 ; Vicard, 1996a ; Bernot, 2012 ; Carrara, 2018b) (On comprend donc que le quartier de Saint-Nizier aux périodes hautes est quasi *terra incognita* pour les archéologues à ce jour.

En l'état des connaissances (Arlaud et al., 2000) la Presqu'île du haut Moyen Âge apparaît comme une terre rurale ou péri-urbaine occupée selon une trame très lâche, rythmée par les fondations religieuses les plus précoces parmi lesquelles la basilique Saint-Nizier. Son édification est attribuée à Eucher, évêque de Lyon au milieu du V^e siècle. On la dit traditionnellement dédiée aux martyrs de 177 dont elle aurait abrité les reliques⁹.

7. Dossier de la chapelle Saint-Jacquême ou Saint-Jacques de l'Inventaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dossier IA69005994 : <https://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/chapelle-saint-jacqueme-ou-saint-jacques>.

8. Cette hypothèse de travail a d'ailleurs fait l'objet d'une publication récente (Reynaud et al., 2017).

9. Cette hypothèse est aujourd'hui contrebalancée par une nouvelle proposition d'identification (Reynaud, 2012).



Sous le vocable premier des Saints-Apôtres, elle emprunte son nom à l'évêque Nizier dont la dépouille rejoint le sanctuaire à sa mort, en 573 (Reynaud, 1998).

Cet établissement semble avoir été choisi comme lieu d'ensevelissement des évêques de Lyon entre la toute fin du V^e s. et le milieu du VII^e s. d'après une série d'épigraphes transcrites au cours d'un procès-verbal établi en 1308 (Le Mer, Chomer, 2007, p. 342-344).

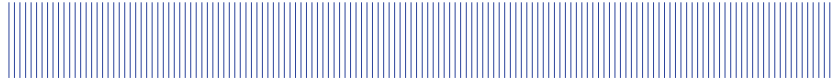
Grégoire de Tours, neveu de Nizier, mentionne une église accueillant la dépouille de son oncle (*Vita Patrum*, livre VIII). Ce dernier avait exprimé le souhait d'y élire sépulture, fait sous-entendant l'existence préalable de l'édifice. Grégoire de Tours n'indique pas son vocable, la titulature Saint-Nizier apparaissant seulement sous la plume de Leidrade qui fait alors restaurer l'édifice au tout début du IX^e siècle¹⁰. Il devient paroissial entre les XII^e et XIII^e s., et un collège de 16 chanoines y est fondé entre 1306 et 1308 (Reveyron, 2005, p. 163).

L'édifice du haut Moyen Âge aurait été détruit consécutivement à la reconstruction des XIV-XV^e s. (travaux qui se sont poursuivis aux siècles suivants, jusqu'au XIX^e s. inclus), mais on peut gager que le bâtiment avait connu préalablement plusieurs autres remaniements d'importance entre l'état primitif et l'église gothique actuelle. Le culte du saint évêque lyonnais, suscité par des miracles advenus autour de son tombeau, a sans nul doute contribué au changement de vocable, ainsi qu'à la création de divers aménagements liturgiques voués à la commémoration et à l'accueil de pèlerins. Un petit monument tétraconque, observé puis détruit au XIX^e s. à l'occasion de l'aménagement de la crypte telle qu'on la connaît actuellement pourrait avoir été construit autour du tombeau du saint ou consécutivement à la restauration carolingienne de l'établissement (Reynaud, 1998, p. 196-197 ; Reveyron, 2005, p. 207 ; Le Mer, Chomer, 2007, p. 341).

À ce paysage religieux s'ajoute la chapelle Saint-Jacquême dont Vital de Valous et André Steyert a écrit la monographie en 1881 appuyée des dessins de terrain d'André Steyert. Ses principaux éléments sont repris par l'inventaire du patrimoine Rhône-Alpes (<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/chapelle-saint-jacqueme-ou-saint-jacques/6bc42696-4ae7-4ff2-91cf-6def122bfd73>) et sur le site du musée du diocèse de Lyon (<http://museedudiocesedelyon.com/MUSEEduDIOCESEdeLYONsaintjacqueme.htm>). On y apprend qu'en 1222 un certain Gaspard de Chaponay fait don de l'une de ses propriétés sise en face de l'église Saint-Nizier et donnant sur la place du Pain (portion sud de la place Saimorpériger une chapelle dédié à saint Jacques-le-Majeur. Elle devient le siège d'une confrérie qui a pour vocation d'accueillir les pèlerins de Compostelle. De 1320 au milieu du XV^e s., elle est le siège des réunions consulaires et le lieu où sont déposées les archives municipales. À la suite de dommages causés lors du sac de Lyon de 1562, le chapitre de Saint-Nizier la prend à sa charge ; s'en suit des conflits entre les religieux et la confrérie laïque durant toute l'époque moderne. Cette dernière survie à la Révolution, mais le bâtiment, vendu comme bien national, est détruit en 1792. Un dessin effectué à l'occasion d'un embellissement de la chapelle durant le XVII^e s. permet d'en envisager la morphologie (pl. 13). Le plan scénographique (*circa* 1550 – pl. 9) donne à voir un bâtiment englobé dans un îlot d'habitation, son mur gouttereau nord semble s'inscrire dans la continuité de la ligne de façade. En revanche, en 1625 Simon Maupin représente un bâtiment de style gothique libre sur ses quatre côtés et dont la ligne faîtière dépasse largement celle des immeubles adjacents. Cette vision ne peut être prise pour argent comptant, cette vue maniériste exagérant chaque monument remarquable de la cité de Lyon. Un plan

10. Leidrade « Lettre à Charlemagne » dans Guizot 1825 – En ligne <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/leidrade/charlemagne.htm>

« De restauratione etiam ecclesiarum, in quantum valui, non cessavi; ita ut ejusdem civitatis maximam ecclesiam, quae est in honorem sancti Joannis Baptistae, a novo operuerim, et macerias ex parte erexerim. Similiter ecclesiae sancti Stephani tegumentum de novo instauravi. Ecclesiam quoque sancti Nicetii de novo etiam aedificavi. Similiter ecclesiam sanctae Mariae ».



de la rente de Saint-Nizier dressé en 1776 (pl. 13) la montre englobé dans l'îlot d'habitation, sa façade nord étant chemisé à l'est par une boutique. Une évocation de cette configuration est proposée par Lyon en 1700 - <http://lyon-en-1700.blogspot.com/2014/>.

3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

3.1. Description et résultats des sondages (EH)

L'opération de surveillance archéologique réalisée sur la place Saint-Nizier et rue de Brest a permis l'observation de 11 sondages sur les 12 initialement prévus. Seuls les sondages 2, 3, 4, 10 et 11 se sont avérés positifs. Les sondages avoisinant l'église de Saint-Nizier qui se sont avérés les plus porteurs en termes d'archéologie. Aucun élément nouveau, permettant de préciser ou de documenter l'évolution géomorphologique du site n'a été observé. Pour les illustrations (relevés et photographies) illustrant les vestiges observés dans chaque sondage, le lecteur pourra se référer aux planches citées avant le tableau récapitulatif du sondage.

3.1.1. Le sondage n° 1

Sondage n° 1 (pl. 14-15, 17 et 20)

<i>Localisation :</i> Dans la voirie, face au nord du n° 5 place Saint-Nizier			
<i>Dimensions :</i> 2,15 m x 1,40 m			
<i>Surface à l'ouverture :</i> 2,90 m²		<i>Surface en fond de sondage :</i>	2,90 m²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>		168,05 m	
<i>Profondeur du sondage :</i>	1,55 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	166,5 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>		Négative	
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> Absents			

Description :

Le sondage n° 1 est localisé dans la voirie, face au nord du n°5 place Saint-Nizier. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n°1 s'est avérée négative, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

Sondage n° 2 (pl. 14-15, pl. 18 et pl. 21 à 28)

<i>Localisation :</i> Dans la voirie, face au nord du n° 5 place Saint-Nizier			
<i>Dimensions :</i> 2,50 m x 2,30 m			
<i>Surface à l'ouverture :</i> 5,83 m²		<i>Surface en fond de sondage :</i> 5,83 m²	
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>		168.24 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 2,53 m		<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 165,7 m	
<i>Présence de structures archéologiques :</i> Positive			
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> Maçonneries antiques, médiévales ou modernes, niveaux sépulcraux médiévaux, égout XIX ^e s.			



Description :

Réalisé avant notre arrivée, le sondage n° 2 offre une stratigraphie complexe que nous n'avons pu étudier qu'au travers des coupes sur les bermes. Au vu de la complexité stratigraphique évoquée, nous réaliserons, pour des raisons de cohérence, la description des vestiges selon l'ordre chronologique issu du diagramme stratigraphique (pl. 18).

Les vestiges les plans anciens observés prennent la forme de deux murs antiques. Le premier (MR207) a été observé en limite orientale de l'emprise du sondage. Vraisemblablement axé nord-sud, le mur MR207 est composé de gneiss (80 %) et de calcaire blanc (20 %) et de mortier jaune, alterné avec du mortier rosé. A l'opposé, dans la berme ouest, on observe un second mur antique (MR202). Axé est-ouest ce dernier est composé de blocs de gneiss liés avec un mortier jaune. Il nous faut souligner que l'extrémité orientale de ce mur a été détruite par la pelle lors de l'excavation. Il paraît probable que cette extrémité ait été préalablement conservée et puisse encore l'être à des côtes altimétriques inférieures au fond de fouille. Bien que ces murs soient tous deux antiques, ils font apparaître des matériaux et des mortiers dissemblables et aucun chaînage, appui ou liaison entre eux deux n'a pu être identifié. Sur le mur MR202 la présence d'un mortier gris très sableux (US 215), vestige d'un mur médiéval ou moderne suggère que le mur a été repris ou servi de fondation à une période ultérieure. Le mur MR207 a quant à lui été arasé proprement et utilisé comme support pour un mur (MR208), vraisemblablement de même orientation à une période ultérieure (médiévale ? moderne ?).

Au-dessus de ces murs repose une couche composée de sédiment limoneux brun, homogène laissant apparaître quantité de restes humains (observée uniquement au sud du mur MR202). Interprétée comme un horizon sépulcral avec plusieurs niveaux d'inhumation (à l'instar de l'US 1000 dans le sondage n° 10). Quatre altitudes différentes ont été identifiées pour les sépultures (correspondant à des niveaux d'inhumation distincts ?) dans les bermes sud et ouest du sondage. Au plus bas se trouve deux sépultures :

- La première est une sépulture à inhumation (SP220 –app. 166,50 m NGF) et a été observée en coupe dans la berme sud du sondage. Elle laisse apercevoir un probable agencement de blocs de pierre (coffrage ?) autour d'une inhumation. Elle est surmontée d'une seconde sépulture à inhumation (SP210–app. 166,70 m NGF).
- La seconde est une sépulture à inhumation (SP229–app. 166,40 m NGF) identifiée par la partie supérieure du corps (rachis et côtes) observée dans la banquette au sud-ouest du sondage n° 2.

D'autres restes humains, présents dans les bermes ouest et sud, permettent de restituer 3 autres sépultures à inhumation aux altitudes respectives de 166,49 m NGF (SP228), 166,88 m NGF (SP227), 167,05 m NGF (SP226).

Le niveau sépulcral est recouvert d'un remblai brun, homogène et compact avec des éclats de pierre et des fragments de TCA (US 212) qui rappelle celui observé sous les pavés dans les sondages n° 1, 3, 4, 5, 6. Ce remblai accueille deux fosses (observées en coupe dans la berme sud du sondage). La première fosse FS205 laisse apparaître un comblement inférieur (US 205) de couleur brun foncé, homogène et



compact, avec quelques graviers et autres éclats de pierre. Un second comblement (US 223), plus clair, présent en partie haute, suggère l'existence d'une seconde fosse ou d'un recreusement. On distingue également dans la berme ouest un creusement droit à l'aplomb du mur MR202 qui pourrait être une tranchée de récupération de ce dernier.

Ces niveaux sont par la suite entaillés par la tranchée (US 204 – app. 167,60 m NGF dans la berme ouest) de mise en place de l'égout CN219. La tranchée est surmontée d'un niveau de mortier détritique (US 218), d'un limon sombre (US 224) puis d'une couche de tout-venant composée de sable et de graviers (US 213) qui sert de lit de pose aux pavés qui formaient l'ancienne voirie (US 214) qui supporte le macadam actuel. Des aménagements récents, dont un réseau d'acheminement d'eau potable (AEP), sont visibles directement sous le revêtement actuel.

3.1.3. Le sondage n° 3

Sondage n° 3 (pl. 15, 17 et 29)

<i>Localisation :</i> Dans la voirie, face à la jonction des n° 4 et 6 de la rue de Brest			
<i>Dimensions :</i> 1,70 m x 1 m			
<i>Surface à l'ouverture :</i> 1,78 m²		<i>Surface en fond de sondage :</i> 1,78 m²	
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>		167,67 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 1,55 m		<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 166,12 m	
<i>Présence de structures archéologiques :</i>		Positive	
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> Maçonneries modernes ?			

Description :

Le sondage n° 3 est localisé dans la voirie, face à la jonction des n° 4 et 6 de la rue de Brest. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 3 s'est avérée positive, puisqu'un tronçon de mur orienté nord-sud (MR302 - arase à 167,04 m NGF) a été observé sous les remblais supportant la voirie actuelle. Toutefois, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

3.1.4. Le sondage n° 4

Sondage n° 4 (pl. 15, 17 et 29)

<i>Localisation :</i> Dans la voirie, face au n° 6 de la rue de Brest			
<i>Dimensions :</i> 2,30 m x 1,13 m			
<i>Surface à l'ouverture :</i> 2,78 m²		<i>Surface en fond de sondage :</i> 2,78 m²	
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>		167,66 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 1,76 m		<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 165,90 m	
<i>Présence de structures archéologiques :</i>		Positive	
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> Maçonneries modernes ?			



Description :

Le sondage n° 4 est localisé dans la voirie, face au n° 6 de la rue de Brest. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 4 s'est avérée positive, puisqu'un tronçon de mur orienté nord-sud (MR402- arase à 166,39 m NGF) a été observé sous les remblais supportant la voirie actuelle. Toutefois, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

3.1.5. Le sondage n° 5

Sondage n° 5 (pl. 15, 17 et 30)

<i>Localisation :</i>	Dans la voirie, face au n° 12 de la rue de Brest		
<i>Dimensions :</i>	2 m x 1,76 m max.		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	2,81 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	2,81 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	167,20 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	1,46 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	165,74 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Négative		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	Absents		

Description :

Le sondage n°5 est localisé dans la voirie, face au n° 12 de la rue de Brest. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n°5 s'est avérée négative, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

3.1.6. Le sondage n° 6

Sondage n° 6 (pl. 16-17 et 30)

<i>Localisation :</i>	Dans la voirie, face au croisement de la rue de Brest et de la rue Dubois		
<i>Dimensions :</i>	1,90 m x 1,65 m		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	3,15 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	3,15 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	167,03 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	1,32 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	165,71 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Négative		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	Absents		



Description :

Le sondage n° 6 est localisé dans la voirie, face au croisement de la rue de Brest et de la rue Dubois. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 6 s'est avérée négative, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

3.1.7. Le sondage n° 7

Le sondage n° 7 a été annulé par l'entreprise intervenante pour des raisons techniques.

3.1.8. Le sondage n° 8

Sondage n° 8 (pl. 16-17 et 31)

Localisation :	Dans la voirie, face à la jonction des n° 20 et 22 de la rue de Brest		
Dimensions :	3,13 m x 1,20 m		
Surface à l'ouverture :	3,73 m ²	Surface en fond de sondage :	3,73 m ²
Altimétrie NGF à l'ouverture :	166,95 m		
Profondeur du sondage :	1,10 m	Altimétrie NGF en fond de sondage :	165,85 m
Présence de structures archéologiques :	Négative		
Type(s) de vestige(s) :	Absents		

Description :

Le sondage n° 8 est localisé dans la voirie, face à la jonction des n° 20 et 22 de la rue de Brest. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 8 s'est avérée négative, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

3.1.9. Le sondage n° 9

Sondage n° 9 (pl. 16-17 et 31)

Localisation :	Dans la voirie, face au n° 17 de la rue de Brest, avant la jonction avec la rue Grenette		
Dimensions :	2,70 m x 1,16 m		
Surface à l'ouverture :	3,73 m ²	Surface en fond de sondage :	3,73 m ²
Altimétrie NGF à l'ouverture :	166,88 m		
Profondeur du sondage :	1,20 m	Altimétrie NGF en fond de sondage :	165,68 m
Présence de structures archéologiques :	Négative		
Type(s) de vestige(s) :	Absents		



Description :

Le sondage n° 9 est localisé dans la voirie, face au n° 17 de la rue de Brest, avant la jonction avec la rue Grenette. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 9 s'est avérée négative, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

3.1.10. Le sondage n° 10

Sondage n° 10 (pl. 14-15, pl. 18 et pl. 32-38)

<i>Localisation :</i>	Dans la voirie, place Saint-Nizier, en face de l'église		
<i>Dimensions :</i>	28,4 m x 1 m		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	30,20 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	30,20 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>		168,45 m	
<i>Profondeur du sondage :</i>	2,16 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	166,29 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i> Positive			
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> Mur antique, inhumations médiévales, bâtiment médiéval ? moderne ?			

Description :

Le sondage n° 10 est localisé dans la voirie, place Saint-Nizier, en face de l'église. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 10 s'est avérée positive. Ce sondage offre une stratigraphie riche que nous avons étudiée au travers des coupes sur les bermes, aussi réaliserons-nous, pour des raisons de cohérence, la description des vestiges selon l'ordre chronologique issu du diagramme stratigraphique (pl. 18). Les vestiges les plans anciens observés prennent la forme d'un ensemble de deux blocs de choin taillés et alignés (en limite nord du sondage n° 10) selon un axe est-ouest. Il pourrait s'agir d'un mur bien que nos observations aient été limitées par le fond de fouille : la longueur observée n'est que de 1,05 m et l'épaisseur de 0,31 m (épaisseur totale du/des blocs non déterminée). La qualité de la taille et le matériau choisi (choin) permettent d'envisager un aménagement antique. Cette hypothèse est confortée par la position stratigraphique des blocs qui sont placés sous un horizon sépulcral (US 1000 – de 167,83 à 167,38 m NGF), composé de sédiment limoneux brun, homogène laissant apparaître quantité de restes humains. Cette couche sépulcrale pourrait contenir plusieurs niveaux d'inhumation à l'instar de l'US 203 dans le sondage n° 2, elle livre essentiellement de la céramique antique que l'on peut cependant considérer comme résiduelle.

Le niveau sépulcral (US 1000) est scellé par un remblai (US 1003) composé de limon brun lui-même entaillé lors de la construction d'un bâtiment moderne (app. 167,30 m NGF) dont les murs nord (MR1004) et sud (MR1007) sont orientés ouest-nord-ouest/est-sud-est et composés de blocs de calcaire (pierre dorée), de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Les parements internes sont dotés d'un enduit fruste et peu épais. L'ensemble du bâtiment est comblé par deux remblais (US 1005 et 1006) composés d'argile sableuse, la partie inférieure (US 1006) incluant de nombreux galets. Le mur septentrional (MR1004) laisse apparaître un corbeau taillé (app. 167,13 m NGF) dans la berme est (pl. 34). Enfin on observe, à l'est du sondage (sous le trottoir encore en place) une chicane de 21 cm qui réduit d'autant l'espace intérieur du bâtiment. Au sein du mur méridional s'ouvre une extension



couverte d'une voûte plein cintre (VT1010) qui prend appui sur les murs MR1007 (au nord), MR1009 (à l'ouest) et MR1008 (au sud), le mur situé à l'est ayant été arraché lors du creusement de la tranchée. Des restes d'enduit sont visibles sur l'intrados de la voûte et les murs définissant l'extension (MR1008 et MR1009). Contre le mur MR1009 était conservé un fragment de bois (pris dans le mortier et conservé sous l'enduit) provenant sans doute du cintre ayant servi lors la construction de la voûte.

La partie haute de la stratigraphie fait apparaître un remblai composé de limon et de matériaux de construction récents, puis le niveau de pavé et le macadam actuel.

3.1.11. Le sondage n° 11

Sondage n° 11 (pl. 14, 18 et 39)

<i>Localisation :</i>	Dans le trottoir, à l'extrémité ouest de la rue de la fromagerie, contre le mur gouttereau nord de l'église Saint-Nizier		
<i>Dimensions :</i>	8,3 m x 0,6 à 0,9 m		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	1,53 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	1,53 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	168,55 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	1,35 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	167,20 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	Mur moderne, restes humains remaniés ?		

Description :

Le sondage n° 11 est localisé dans le trottoir, à l'extrémité ouest de la rue de la fromagerie, contre le mur gouttereau nord de l'église Saint-Nizier. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n°11 s'est avérée positive, bien que les travaux aient été menés par une entreprise différente, plus rapidement ce qui a réduit nos observations, les rendant parfois succinctes. Ce sondage offre une riche stratigraphie que nous avons observée au travers des coupes sur les bermes (est et ouest), aussi réaliserons-nous, pour des raisons de cohérence, la description des vestiges selon l'ordre chronologique issu du diagramme stratigraphique (pl. 18). La strate la plus ancienne observée prend la forme d'un remblai que nous n'avons pu caractériser faute de temps, elle est surmontée d'un remblai mêlant limon brun et graviers roulés, argile, charbon de bois et TCA (US 1104) contenant de nombreux restes humains et des ossements variés (faune). A l'examen des bermes, il ne semble pas qu'il s'agisse d'un niveau sépulcral en place mais d'ossements remobilisés. Ce remblai (US 1104) a été entaillé par une fosse en cuvette (FS1108). Son comblement, caillouteux en partie inférieure (US non caractérisée) laisse apparaître une succession de couches argileuses (grises, homogène et plastiques) et cendreuse (US 1007 et 1103). L'ensemble est scellé par une couche d'éclat de calcaire (choin), vraisemblablement des déchets de taille. A l'extrémité sud du sondage, une tranchée étroite (TR1106) est visible et a sans doute permis la mise en place de l'actuel ressaut de fondation (en choin). À l'extrémité nord du sondage, un ensemble de deux dalles jointive, dotées d'une feuillure (continue d'une dalle à l'autre). Les dalles, en calcaire de Villebois, ont été travaillées à la boucharde et la plus orientale fait apparaître une agrafe en fer (fortement corrodée) à sa surface. Un niveau de limon argileux noirâtre (US 1001) s'appuie contre ces dalles et est lui-même recouvert par un remblai limoneux ou de la grave (sans doute lié à la pose de réseaux modernes).



3.1.12. Le sondage n° 12

Sondage n° 12 (pl. 14 ,19 et 40)

<i>Localisation :</i>	Dans le trottoir, à l'extrémité nord de la façade de l'église Saint-Nizier		
<i>Dimensions :</i>	1 m x 1 m		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	1 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	1 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	168,53 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	0,83 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	167,70 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	Mur moderne (observé sous le trottoir, hors emprise)		

Description :

Le sondage n° 12 est localisé dans le trottoir, à l'extrémité ouest de la rue de la fromagerie, contre le mur gouttereau nord de l'église Saint-Nizier. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 12 s'est avérée positive, bien que les travaux aient été menés par une entreprise différente, plus rapidement ne permettant que des observations succinctes. Bien que le sondage ne contienne qu'un remblais de grave sableuse (lié à la présence d'un réseau d'eau alimentant une borne incendie), la faible tenue de ce sédiment a permis (grâce aux éboulements des bermes) d'observer sous le trottoir, hors de l'emprise du sondage, la poursuite du solin observé dans le sondage n°10 (MR1002) et d'affiner notre perception de son tracé (pl. 19).

3.1.13. Le sondage n° 13

Sondage n° 13 (pl. 14, 19 et 41-46)

<i>Localisation :</i>	Dans le trottoir, à l'extrémité nord de la façade de l'église Saint-Nizier		
<i>Dimensions :</i>	3,5 m x 2,5 m		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	8 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	8 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	168,53 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	3,83 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	164,70 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	Mur moderne (observé sous le trottoir, hors emprise)		

Description :

Le sondage n° 13 est localisé sur la voirie, du côté nord de la Place Saint-Nizier, entre la rue Paul Chenavard et le terre-plein central. La surveillance archéologique réalisée sur le sondage n° 13 s'est avérée positive. Les travaux d'assainissement menés place Saint-Nizier nous ont permis de réaliser des observations en plan (sur la partie haute de l'excavation) avant la mise en place du blindage. Le passage de réseau divers nous a cependant privé de la possibilité d'effectuer des observations sur



les bermes du sondage. En partie basse, l'interdiction d'accès au sondage avant la pose du blindage (palplanches) à nettement limité les possibilités d'observation sur les niveaux archéologiques et la lecture stratigraphique. La présentation des données sera effectuée par ordre chronologique en suivant les résultats du diagramme stratigraphique.

Le mur MR1306 (app. 166.05 m NGF), orienté ouest-est, a été observé en partie basse du sondage. Composé de blocs de gneiss, de pierre dorée et de rares fragments de tuile liés à la chaux, il présente un parement au Nord (US 1306), majoritairement recouvert d'un enduit de mortier de chaux. Sa largeur et son rôle dans la structure (fondation ou élévation) n'ont pu être déterminés. Bien qu'en contact avec le mur MR1307 (d'orientation nord-sud), la nature de la liaison demeure indéterminée car elle est masquée par un bourrelet de chaux. Le mur MR1307 (app. 166.41 m NGF) a été fortement détérioré par l'action des engins mécaniques. Sa largeur n'est pas connue, mais une partie du parement côté ouest est visible. Soulignons que si les deux murs semblent fonctionner de concert, ils ne sont pas tout à fait perpendiculaires (l'angle observé au nord-ouest est inférieur à 90°). Comme pour son prédécesseur, il n'est pas possible de déterminer si l'US 1307 correspond à l'élévation ou à la fondation du mur MR1307.

Le mur MR1301 est orienté ouest-est, a été observé en partie haute du sondage (app. 168.10 m NGF), au-dessus de MR1306. Son orientation n'est pas strictement parallèle à MR1306, mais légèrement désaxée vers le nord, il n'est pas certain qu'il puisse s'agir d'un même mur, encore moins d'un même état de construction. Aucune observation ne permet d'associer MR1301 à MR1306. Le mur MR1301 est composé de blocs de gneiss et de pierre dorée liés à la chaux. Seul le parement sud du mur a été observé et il n'a pas été possible de déterminer sa largeur, sa fonction ou s'il s'agissait de la fondation ou de l'élévation du mur. Le mur MR1302 (app. 168.07 m NGF) est orienté nord-sud, il est composé de blocs de gneiss et de pierre dorée avec quelques fragments de tuile. Perpendiculaire au mur MR1301, le mur MR1302 est directement appuyé au sud de celui-ci. Si la largeur du mur est inconnue un parement est visible à l'ouest, ainsi qu'un départ de voûte (app. 168.06 m NGF). Soulignons que le mur MR1302 vient s'appuyer sur son homologue MR1301, sans chaînage apparent. Il n'est pas possible de déterminer si l'US1302 correspond à la fondation ou l'élévation du mur.

Le mur MR1304 est parallèle au mur MR1301, il est situé environ un mètre au nord de celui-ci, un peu plus haut dans le Sondage n°13 (app. 167.93 m NGF). Il est composé de blocs de gneiss et de pierre dorée liés à la chaux. Le parement ainsi que la largeur du mur n'ont pas pu être observés, et il n'a pas été possible de déterminer si l'US 1304 correspondait à la fondation ou l'élévation du mur. Le mur MR1305 (app. 167.84 m NGF), perpendiculaire à MR1304, est axé nord-sud (parallèle au mur MR1301), et composé de blocs de gneiss et de pierre dorée liés à la chaux. Ce mur possède un parement conservé coté est et vient s'appuyer sur le mur MR1304. Enfin le parement de MR1304 peut probablement être restitué à la zone de contact entre MR1304 et MR1305.

3.1.14. Le sondage n° 14

Sondage n° 14 (pl. 14, 19 et 47-51)

Localisation :	Sur le perron de l'église Saint-Nizier		
Dimensions :	17,20 m x 2 m (max.)		
Surface à l'ouverture :	11 m ²	Surface en fond de sondage :	11 m ²
Altimétrie NGF à l'ouverture :	168, 30 m		
Profondeur du sondage :	0,5 m (max.)	Altimétrie NGF en fond de sondage :	167.80 m
Présence de structures archéologiques :	Positive		
Type(s) de vestige(s) :	Escalier (observé sous le trottoir, à l'entrée de l'église)		



Description :

Le sondage n° 14 est localisé devant les porches d'entrées de l'église Saint-Nizier, il s'étend le long de toute la façade (porches nord, centre et sud). Les travaux d'aménagements sont restés superficiels, puisqu'il s'agissait de retirer le macadam devant l'entrée de l'église et d'aménager un cheminement piétonnier. Les résultats sont malgré tout positifs, puisqu'ils ont permis de mettre en évidence un niveau de marche devant le porche nord et le porche central de l'église. Ces dalles de calcaire ont initialement été observées *via* différentes ouvertures (regroupées au sein d'un même sondage), qui ont permis de définir autant d'US :

- l'US 1401 correspond aux marches découvertes devant le porche principal de l'église Saint-Nizier (app. 168,13 m NGF) ;
- l'US 1402 correspond aux marches découvertes devant le porche nord de la façade de l'église Saint-Nizier (app. 168,12 m NGF) ;
- l'US 1403 correspond aux marches découvertes au sud-est du porche principal de l'église Saint-Nizier (app. 168,13 m NGF), ces marches contournent le dé supportant la colonne qui encadre le porche pour se raccrocher à la façade.

Le dégagement ultérieur des déblais entre les marches a confirmé que l'ensemble des unités stratigraphiques observées appartenait à un escalier unique (ESC1401). Dans chacune des fenêtres, un seul emmarchement est observé et le sondage situé au niveau de l'US 1401 a permis de démontrer qu'il n'y avait pas d'autres marches conservées plus profondément en face de l'entrée principale (alt. inf. 167,91 m NGF). Ce niveau de marche est continu sur toute la façade du porche et semble fonctionner d'un seul tenant. Il dessert les trois porches d'entrée de l'église en formant un décrochement de part et d'autre du porche central, les dalles contournant les colonnes à angle droit avant de desservir les entrées latérales. (pl. 51).

3.1.15. Le sondage n° 15

Sondage n° 15 (pl. 14, 19 et 52-54)

<i>Localisation :</i>	Traverse la voirie, face au porche nord de l'église Saint-Nizier		
<i>Dimensions :</i>	9 m (max) x 3,5 m (max)		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	16,5 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	16,5 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	168,43 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	1,31 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	167,12 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	Niveaux sépulcraux médiévaux		

Description :

Le sondage n° 15 est localisé entre l'église Saint-Nizier et le sondage n° 13, il est destiné à raccorder l'église à un réseau AEP existant. Il traverse la rue Paul Chenavard d'ouest en est en face du porche



nord de l'église Saint-Nizier et s'interrompt sur la voirie au nord du terre-plein central. La densité des réseaux existants a nécessité la réalisation d'une deuxième tranchée au sud de la première pour faire passer les nouveaux réseaux (AEP). Cette seconde tranchée a ensuite fait l'objet d'une extension vers le nord. Ces difficultés d'intervention sur un secteur très dense en réseaux ont eu des répercussions sur les possibilités de lecture mais les résultats demeurent positifs. La surveillance a permis de mettre en évidence des niveaux sépulcraux fortement bouleversés par l'implantation de réseaux bien que l'étroitesse du sondage et les nombreux réseaux ont réduit la prise d'information au strict minimum : observation des coupes et photographies des bermes.

L'US 1502 correspond à une couche de sédiments noirs assez hétérogènes composés principalement de limon argileux mais aussi de quelques graviers, elle apparaît assez haut dans la tranchée sud du Sondage n°15 (167,65 m NGF), au même niveau que ce qui était observé pour la couche sépulcrale du Sondage n°10 (entre 167,62 et 167,56 m NGF). L'US 1502 apparaît par contre plus haut que les sépultures du Sondage n°2 (SP220 : app. 166,50 m NGF). Cette couche stratigraphique a été fortement bouleversée par le passage de plusieurs réseaux selon un axe nord-sud ainsi que sud-ouest/nord-est, si bien que deux tronçons seulement paraissent intégralement préservés. Un niveau de sable jaune à granulométrie très fine apparaît cependant à la base d'un de ces tronçons, au fond du Sondage n°15, il correspond au sable utilisé lors des travaux actuels et marque la limite inférieure de l'US 1502 (alt. inf. 166,83 m NGF). Il atteste par la même occasion la présence d'un réseau enfoui plus profondément. Ce liseré indique que les niveaux sédimentaires directement sus-jacents ne sont pas en place. Une partie de ces niveaux ont vraisemblablement été bouleversés lors de l'implantation des réseaux.

De nombreux ossements humains sans connexions anatomiques ont néanmoins été récupérés au sein de l'US 1502, ce mobilier en position remaniée a été réuni au sein de l'US 1501, il contient aussi de la faune et quelques tessons de céramique antique et médiévale (cf. *infra* : Le mobilier céramique des sondages n° 15, 18, 19 et 25). Une couche de sédiments limono-argileux noir contenant des restes humains et indéniablement remaniée est aussi observée dans l'extension nord du Sondage n°15 (US 1503), elle est équivalente à l'US 1502.

3.1.16. Le sondage n° 16

Sondage n° 16 (pl. 14, 19 et 55-55)

Localisation	Sur la largeur de la voirie, face au porche principal de l'église Saint-Nizier		
Dimensions :	20,20 (max) m x 11 m (max)		
Surface à l'ouverture :	146 m ²	Surface en fond de sondage :	146 m ²
Altimétrie NGF à l'ouverture :			168,46 m
Profondeur du sondage :	0.81 m	Altimétrie NGF en fond de sondage :	167,67 m
Présence de structures archéologiques :	Positive		
Type(s) de vestige(s) :	Massif de fondation		



Description :

L'emprise du sondage SD16 occupe toute la largeur de la voirie faisant face à l'église Saint-Nizier, il s'étend aussi en direction de la rue des Bouquetiers à l'emplacement du terre-plein central. Les résultats se sont avérés positifs. La présence de vestiges est observée en plusieurs points du sondage, mais aucun mobilier n'a été mis au jour. La description des vestiges suit la logique chronologique établie par le diagramme stratigraphique.

L'US 1605 correspond à un niveau de cailloutis et de petits galets dans une matrice noire au centre du sondage SD16. Ce niveau est situé sous l'US 1601 (app. 167,66 m NGF), mais sa nature est difficile à déterminer car il est observé sur une surface très réduite, à l'endroit où le massif de fondation sus-jacent (MF1601) a disparu. Au centre du Sondage n°16, l'US 1604 apparaît (app. 167,56 m NGF), sous un niveau de circulation composé de galets type têtes de chats (US 1603). Comme l'US 1605, elle est observée sur une surface réduite, correspondant à l'arrachement du massif (US 1601), il pourrait s'agir d'un remblai ou d'un niveau de réglage pour l'installation de la voie V01603. Au-dessus de l'US 1604 on observe un niveau de « têtes de chats » (US 1603) apparaissant assez haut dans le Sondage (au centre-est, app. 167,85 m NGF). Recoupé par le passage des réseaux sous la voirie vers l'est, ce niveau de galets, retrouvé dans l'axe de la rue des Bouquetiers, correspond aux restes d'une voie ou d'une place (V01603).

Un massif de fondation réalisé en gros béton (US 1601 et 1602), mêlant du gneiss de la pierre dorée et quelques fragments de tuile est présent au centre du sondage n°16 (US 1601-app. 167,72 m NGF), mais détruit à l'ouest et à l'est par le passage de deux réseaux parallèles d'orientation nord-sud. La suite de ce massif est visible en limite est du Sondage n°16 (US 1602-app. 167,75 m NGF). Ce massif de fondation (MF1601) inclut aussi l'US 1701, observée à l'est des deux précédentes (sondage n°17). Les différents éléments permettent de restituer une forme grossièrement semi-circulaire en plan, la partie tronquée faisant face à l'église.

3.1.17. Le sondage n° 17

Sondage n° 17 (pl. 14 et 19 et 59-61)

<i>Localisation :</i> Sur le trottoir, devant le perron de l'église	
<i>Dimensions :</i> 23,7 m x 0,81 m (max.)	
<i>Surface à l'ouverture :</i> 14,2 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i> 14,2 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i> 168.45 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 1,15 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 167,30 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i> Positive	
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> massif de fondation	

Description :

Le sondage n° 17 est une tranchée étroite réalisée près de la bordure du trottoir en façade de l'église Saint-Nizier et parallèle à la voirie. Ce sondage s'est avéré positif, il a permis de suivre l'extension du



massif maçonné MF1601 vers l'église. Ce massif en gros béton comprend trois US sur deux sondages différents au total : les US 1601 et US 1602 dans le Sondage n°16 et l'US 1701 (app. 167,82 m au nord et 167,79 m au sud NGF) dans le Sondage n°17. Le massif MF1601 est situé tout près de l'escalier ESC101, mais la relation entre ces deux structures bâties n'a pas pu être observée lors de nos surveillances. Soulignons que l'altitude basse de la marche de l'escalier ESC1401 (niv. inf. 167,91 m NGF), située en façade du porche central ne connaît que quelques centimètres de différence avec le niveau d'apparition du massif de fondation MF1601 situé 1 mètre à l'est (app. 167,82 m NGF).

Les limites du massif maçonné dans le sondage SD17 sont difficilement perceptibles. Les travaux de constructions ne sont pas descendus suffisamment profond au sud pour pouvoir expliquer l'interruption du massif face au contrefort sud, il peut s'agir du bord du massif ou d'une destruction de sa partie sud lors des aménagements récents. Au nord, le massif maçonné est peu lisible sur la face du contrefort nord, mais bien présent. Sa partie supérieure a peut être été entaillée lors d'un épisode de construction, ou bien aménagée volontairement pour créer une marche ou un ressaut en limite du massif. Il est possible qu'il s'agisse de l'amorce du bord de la maçonnerie, ou simplement d'une zone altérée par des travaux.

3.1.18. Le sondage n° 18

Sondage n° 18 (pl. 14-15, 19 et 62-67)

<i>Localisation :</i>	Au sud de la place, au départ de la rue de Brest		
<i>Dimensions :</i>	9, 40 m x 1,90 m (max.)		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	26,7 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	26,7 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	168,45 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	1,27 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	166,18 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	murs, inhumations		

Description :

Le sondage n° 18 est situé au sud de la place Saint-Nizier, au départ de la rue de Brest. Il s'est développé sur la voirie en plusieurs étapes puisque l'objectif de l'opération visait à retrouver la colonne d'eau existante pour y greffer une nouvelle canalisation. L'ouverture s'est faite le long du trottoir ouest à l'angle de la rue de Brest et de la place Saint-Nizier, puis des extensions ont eu lieu vers le nord. Dans son état final, la partie nord du sondage n° 18 rejoint puis recoupe la partie méridionale du sondage n° 10. Ce sondage s'est avéré positif, son ouverture en plusieurs temps permet de traiter les découvertes en trois parties distinctes séparées par deux tranchées d'implantations de réseaux AEP orientées ouest-est. Les découvertes réalisées dans chaque partie seront présentées en suivant la logique chronologique du diagramme stratigraphique.

Plusieurs murs sont présents au sud du Sondage n°18. Le premier, d'axe nord-est/sud-ouest (MR1804, app. 167.53 m NGF) est grossièrement appareillé et est composé de pierres dorées, gneiss, fragments de tuiles et de gros galets plats, un parement est visible coté ouest, mais la partie orientale du mur apparaît plus bouleversée avec l'infiltration de sable jaune (liée à des aménagements modernes). Il est perpendiculaire à deux autres murs qui viennent s'appuyer sur son extrémité nord. Le premier est



situé à l'ouest (MR1806 - app. 167.46 m NGF), il est composé de pierres dorées et de rares fragments de tuile. Le second est placé à l'est (MR1801 - app. 167.46 m NGF), il n'est pas exactement aligné avec le précédent, puisque son orientation est plutôt ouest-nord-ouest/est-sud-est. Son épaisseur est d'environ 0.75 m, les parements sont visibles coté nord et sud même s'ils sont largement recouverts d'un enduit de béton. Un dernier mur (MR1805 - app. 167.27 m NGF) situé à l'extrémité sud du sondage n°18 est perpendiculaire au mur orienté nord-est/sud-ouest (MR1804), bien qu'ils soient en contact leur relation est inconnue, ce mur est constitué de pierre dorée et de blocs de gneiss, son épaisseur n'a pas pu être déterminée car il est recoupé par une tranchée d'AEP au sud. Une couche de sédiments noirs hétérogène et très indurée avec inclusions de galets et de graviers, contenait des restes osseux en position remaniée au nord des murs (US 1802 - app. 166.69 m NGF). Quelques restes osseux proviennent aussi d'un niveau de sédiments limono-argileux noir découvert au sud-est des murs MR1801 et MR1804 (US 1803).

Le passage de la colonne d'eau au nord de l'US1802 nous prive des relations stratigraphiques avec la partie centrale du Sondage n°18. Dans cette zone, on observe un mur orienté ouest-est en pierre dorée (MR1810) dont l'épaisseur est d'environ 0,35 m (app. 166.51m NGF), sa fonction n'a pu être déterminée, mais il est situé sous l'un des murs repéré dans le sondage n°10 qui est orienté nord-ouest/sud-est (MR1008). Un deuxième mur est construit par-dessus le premier (MR1812), il est situé à l'est de ce dernier selon un axe nord-est/sud-ouest (app. 166.50 m NGF), il est composé de pierres dorées. Le passage de réseaux dans un axe nord-sud, à cependant bouleversé celui-ci, ce qui ne permet pas de déterminer sa fonction ou son épaisseur. Une épaisse couche de sédiments (US 1816, app. 166.76m NGF) vient aussi s'appuyer contre le mur orienté ouest-est (MR1810), mais sa relation est inconnue avec le deuxième mur (MR1812). Ce niveau comprend un limon-argileux noir et hétérogène mêlé de petits graviers et parfois de quelques galets, il peut être identifié comme une couche sépulcrale qui est équivalente à celle du sondage n°10 (US 1000), au sein de celle-ci plusieurs inhumations étaient encore en place :

- Un ensemble d'ossements humains (US 1807) a été isolé et prélevé juste au nord de la colonne d'eau.
- Une sépulture individuelle en position primaire a fait l'objet d'une fouille manuelle d'un levé topographique et d'un prélèvement (SP1809, alt. inf. 166.41 m NGF), les restes osseux sont localisés au nord-ouest du sondage n° 18, par la présence de membres inférieurs posés au dessus du mur (MR1810) et de la couche sépulcrale (US 1816), le reste du corps à disparu, coupé par la tranchée d'un réseau AEP.
- un ensemble d'ossements humains (US 1813, alt. inf. 166.35 m NGF) a fait l'objet d'un prélèvement juste au sud du mur (MR1810). Les restes osseux suggèrent la présence d'au moins un individu inhumé parallèlement au mur (MR1810), tête à l'ouest.
- Une sépulture individuelle d'immature en position primaire est découverte au sud de la sépulture SP1809 (SP1817, alt. inf. crâne 166.44 m NGF et alt. inf. membres 166.40 m NGF). Elle a fait l'objet d'une fouille manuelle, d'un levé topographique et d'un prélèvement. L'individu immature est enterré tête à l'ouest, il semble s'être décomposé dans un milieu ouvert ou semi-ouvert. Les ossements d'un second individu, sous-jacent ont été collectés sans avoir le temps de faire de plus amples observations.



- La sépulture d'un individu adulte (SP1818) a été découverte immédiatement sous celle de l'individu immature, elle a fait l'objet d'un prélèvement avant reprise des travaux. Elle a peut être été bouleversée par le creusement d'une sépulture sus-jacente (SP1817 ou autre). D'autres restes humains collectés témoignent de cette perturbation.
- La poursuite des travaux a permis de mettre en évidence la présence de restes osseux entre 0.5 m et 1 m sous le niveau des sépultures (US 1825). Compte-tenu de la poursuite des travaux et en l'absence de blindage des parois il n'a pas été possible d'intervenir directement, ils ont fait l'objet d'un prélèvement.

Une tranchée AEP orientée ouest-est juste au nord de MR1810 sépare la partie centrale de la partie nord du sondage n°18. Dans cette dernière zone, le fait le plus ancien est un mur orienté ouest-est situé juste en limite d'emprise (MR1815, app. 166.19 m NGF). Il est constitué de pierres dorées et seul le parement sud a pu être observé. Il s'interrompt environ à mi longueur du sondage où il va servir d'appui à la construction de deux murs perpendiculaires (MR1819 et MR1811). MR1811 est orienté nord-ouest/sud-est (alt. inf. 166.42 m NGF), il correspond à l'un des murs de la cave observée dans le sondage n°10 (MR1007). Seul le parement de ce mur est observé dans le sondage n° 18, mais son épaisseur est déjà connue par ailleurs. Enfin le mur MR1819 est accolé perpendiculairement au sud du mur MR1811, observé précédemment (MR1008). Une voûte en berceau (VT1814, app. 167.46 m NGF) vient s'appuyer sur le mur MR1819 et le parement coté sud de MR1811. Une voûte semblable avait été repérée dans le sondage n°10 (VT1010). Le mur sud de la cave (MR1008) n'a pas été retrouvé, mais il a potentiellement été détruit ou perturbé par la tranchée AEP implantée entre les murs MR1815 et MR1810.

3.1.19. Le sondage n° 19

Sondage n° 19 (pl. 14, 19, 68-73)

<i>Localisation :</i> Au nord de l'église, au milieu de la rue de la Fromagerie			
<i>Dimensions :</i> 3,75 m x 2 m			
<i>Surface à l'ouverture :</i> 6,3 m²		<i>Surface en fond de sondage :</i> 6 m²	
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>		168.45 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 3,75 m		<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 164,70 m	
<i>Présence de structures archéologiques :</i>		Positive	
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> mur, inhumations			

Description :

Le sondage n° 19 est situé sur la largeur de la voirie dans la rue de la Fromagerie, au nord de l'église Saint-Nizier. Un niveau de sédiments gris verdâtres et homogènes est présent au fond du sondage (US 1908, alti. Inf. 164.64 m et alti sup. 164.84 m NGF) et rappelle certains niveaux observés place d'Albon (Bertrand, 2010a). Il est surmonté par une couche de sédiments limono-argileux brun et hétérogène avec des inclusions de pierres, de galets et de TCA (US 1907, app. 166.14 m NGF) qui pourrait se rapporter à l'Antiquité, puisque plusieurs fragments de *tegulae* ont été observés. Un mur (MR1906) orienté ouest-



nord-ouest/est-sud-est est situé au dessus de ce niveau, majoritairement composé de de gneiss et de granit (app. 166.91 m NGF), il n'a pu être observé qu'en coupe après sa démolition mais affiche une hauteur conséquente (app. 166.91 m NGF disp. Vers 166.32 m NGF). La couche sépulcrale apparaît au dessus de ce mur (US 1905, app. 167.32 m NGF), elle se développe sur une épaisseur d'au moins 1.18 m, et un minimum de quatre niveaux d'inhumations ont pu être distingués en coupe (pl. 68). Au sommet de ce niveau stratigraphique un nettoyage, une fouille et un relevé photogrammétrique ont été réalisés sur la première sépulture qui est apparue (SP1903, app. 167.07 m NGF), il s'agit d'une tombe, probablement multiple, l'individu en partie supérieure est inhumé tête à l'ouest (pl. 69). Immédiatement sous celui-ci un deuxième individu a été repéré mais n'a pas pu faire l'objet d'une fouille même partielle (US 1904, app. 167.04 m NGF), bien que nous ayons pu collecter quelques restes osseux. Au sommet de cette sépulture trois crânes ont été mis en évidence et interprétés dans un premier temps comme un possible ossuaire (US 1901, app. 167.32 m NGF) ou une réduction. Il est cependant possible que le crâne en position occidentale appartienne l'individu en position sommitale au sein de la sépulture sous-jacente (SP1903). L'implantation de nombreux réseaux parallèles quelques centimètres au dessus des crânes a complètement bouleversé la fin de la séquence stratigraphique. Ces perturbations sont matérialisées par la présence d'un niveau de remblai mêlant sable, gravier et limon-argileux noir (US 1902, app. 168.20 m NGF) qui a été individualisé pour isoler les ossements humains récupérés en partie haute du sondage.

3.1.20. Le sondage n° 20

Sondage n° 20 (pl. 14, 19 et 74-76)

<i>Localisation :</i> Contre le mur nord de l'église Saint-Nizier	
<i>Dimensions :</i> 4 m x 4 m	
<i>Surface à l'ouverture :</i> 16 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i> 16 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i> 168,5 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 0,7 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 167,8 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> murs	

Description :

Le sondage n° 20 correspond à une série de trois tranchées axées nord-sud perpendiculaires au mur nord de l'église Saint-Nizier percées pour l'implantation d'un benne à verres. Le projet n'a pas pu être mené à son terme à cause de la densité des réseaux à cet endroit. Les résultats sur le plan archéologique sont positifs, ils ont permis de mettre en évidence les fondations des boutiques qui ceinturaient encore le coté nord de l'église jusqu'à leur destruction dans les années 70. Le mur faisant façade a été retrouvé (MR2002, app. 168.49 m NGF), les blocs de calcaire comportent une feuillure centrale, avec des négatifs rectangulaires dans lesquels on observe les restes de crampons en fer qui doivent faire office de support pour des cloisons. L'ensemble se situe dans le prolongement de ce qui avait été observé au diagnostic (Carrara, 2018a). Le mur MR2002 est parfaitement semblable à celui qui avait été repéré précédemment, il n'appelle pas de commentaires supplémentaires. Quelques restes osseux ont été découverts le long du mur de l'église, accidentellement exhaussés par une tranchée de réseau, ils ont été individualisés (US



2001). Un second mur a pu être identifié sur une portion réduite au sud du mur de façade des boutiques (MR2003, app. 168.03 m NGF), plutôt irrégulier il mêle des fragments grossiers de tuile et de gravier ennoyés dans la chaux. Ce mur avait déjà été identifié au diagnostic (Carrara, 2018a), potentiellement comme le deuxième état de fondation des boutiques (1646-1648).

3.1.21. Le sondage n° 21

Sondage n° 21 (pl. 14, 20 et 77-78)

<i>Localisation :</i>	Dans la rue Paul Chenavard		
<i>Dimensions :</i>	3,5 m x 2,5 m		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	9,4 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	9,4 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	168,3 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	0,5 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	167,8 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	murs		

Description :

Réalisé dans la rue Paul Chenavard, au nord de la place Saint-Nizier, le Sondage n°21 s'est avéré positif. Un mur d'orientation nord/sud prend place en plein centre du sondage (MR2102, app. 167.09 m NGF). Il est composé de nombreuses tuiles et de pierres dorées liées au béton, la largeur du mur est de 0,6 m, les parements ouest et est ont pu être observés. Si la fonction initiale de ce mur est inconnue, il sert dans un second temps de fondation à un second mur suivant le même tracé (MR2101, app. 167,65 m NGF). Celui-ci est cependant moins large, il est stabilisé, au moins sur le côté ouest, par la présence de trois assises débordantes qui viennent épouser la limite du parement du mur sous-jacent. Un mur a pu être observé au nord-ouest du sondage n°21, dans la coupe nord (MR2103, app. 167.03 m NGF), il est orienté ouest/est. Seule une partie du parement composée de pierres dorées et de tuiles liées au béton est visible, le reste étant en grande partie masqué par les réseaux. La largeur et la fonction de ce mur sont inconnues mais son niveau d'apparition et sa composition permettent de supposer qu'il soit contemporain du mur MR2102, il lui est d'ailleurs strictement perpendiculaire.

3.1.22. Le sondage n° 22

Sondage n° 22 (pl. 14, 20 et 79)

<i>Localisation :</i>	Dans la rue Paul Chenavard		
<i>Dimensions :</i>	3,5 m x 2,1 m		
<i>Surface à l'ouverture :</i>	7 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i>	7 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i>	168,26 m		
<i>Profondeur du sondage :</i>	1 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i>	167,26 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Négative		
<i>Type(s) de vestige(s) :</i>	murs		



Description :

Le sondage n° 22 est localisé dans la voirie, face au n° 28 de la rue Paul Chenavard. La surveillance archéologique réalisée s'est avérée négative, la mise en place des réseaux modernes (réseau AEP notamment) a entraîné le dépôt de remblais composés de sable et de gravier qui masque la stratigraphie du terrain.

3.1.23. Le sondage n° 23

Sondage n° 23 (pl. 14, 20 et 80)

Localisation :	Sur la place Saint Nizier (partie nord)		
Dimensions :	3,7 m x 3,8 m		
Surface à l'ouverture :	12,5 m²	Surface en fond de sondage :	12,5 m²
Altimétrie NGF à l'ouverture : 168,20 m			
Profondeur du sondage :	1,38 m	Altimétrie NGF en fond de sondage :	166,82 m
Présence de structures archéologiques :	Positive		
Type(s) de vestige(s) : murs			

Description :

Le sondage n° 23 est situé dans la moitié nord de la place Saint-Nizier, au nord du terre-plein central. Il jouxte immédiatement le sud du sondage n° 13 et le sud-est du sondage n° 15.

Sous le remblai moderne (US 2301) deux murs perpendiculaires sont apparus. Le mur MR2302 est observé dans le nord-est du sondage, il est orienté nord-sud et s'interrompt avant la berme sud du sondage (alti sup. 167.5 m NGF). Il est composé de pierres dorées et de TCA liés à la chaux et son épaisseur minimale est d'environ quatre-vingt centimètres. Aucun parement n'a pu être observé. Le mur MR2303 est perpendiculaire à MR2302, et vient s'appuyer sur le côté ouest de celui-ci (alti. Sup. 167.4 m NGF), il est orienté ouest-est mais n'est conservé que sur une longueur de cinquante centimètres. Il est lui-aussi composé de pierres dorées et de fragments de TCA liés à la chaux. La fonction de ces deux murs n'a pas pu être déterminée au regard de leur mauvais état de conservation. Le mur MR2302 est situé dans le prolongement direct de MR1302. Ils partagent plusieurs points communs puisque leurs limites orientales n'ont pas pu être perçues et que des murs orientés ouest-est viennent s'appuyer sur leur côté ouest. Les murs MR1301, MR1302/2302 et MR2303 pourraient former un ensemble architectural cohérent. Un départ de voûte est observé à l'ouest du mur MR1302, dans l'espace ainsi délimité par ces trois murs. Il existe cependant une différence dans le niveau d'apparition des structures, plus bas d'environ 50 centimètres pour les vestiges du sondage SD23.



3.1.24. Le sondage n° 24

Sondage n° 24 (pl. 14, 20 et 81)

<i>Localisation :</i> Sur la place Saint Nizier (partie nord)	
<i>Dimensions :</i> 4 m x 3,7 m	
<i>Surface à l'ouverture :</i> 14,7 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i> 14,7 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i> 168,12 m	
<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 168,12 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 1,36 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 166,74 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> murs	

Description :

Le sondage n° 24 est réalisé pour l'implantation d'une fosse d'arbre. Il est situé dans le nord-ouest de la place Saint-Nizier, aligné à l'ouest du sondage SD13. Sous le remblai contemporain (US 2401), les restes d'un mur ont été mis en évidence. Le mur MR2402 est localisé dans la partie nord du sondage, il est orienté ouest-est, il est composé de pierres dorées et de TCA liés à la chaux. Il connaît une interruption au milieu du sondage, l'US2402 correspond ainsi à la partie orientale du mur (alti. app. 167.0 m NGF) tandis que l'US 2403 correspond à sa partie occidentale (alti. app. 167.2 m NGF).

3.1.25. Le sondage n° 25

Sondage n° 25 (pl. 14,15, 20 et 82-83)

<i>Localisation :</i> Sur la place Saint Nizier (partie nord)	
<i>Dimensions :</i> 3,7 m x 3,6 m	
<i>Surface à l'ouverture :</i> 13 m ²	<i>Surface en fond de sondage :</i> 13 m ²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i> 168,15 m	
<i>Profondeur du sondage :</i> 1,35 m	<i>Altimétrie NGF en fond de sondage :</i> 166,80 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>	Positive
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> murs, restes humains (résiduels)	

Description :

Le sondage n° 25 est situé dans la moitié sud de la place Saint-Nizier, et jouxte immédiatement le nord du sondage n° 2. Il est proche du sondage n° 18, qui est à cinq mètres à l'est.

Sous le remblai moderne (US 2501) le mur MR2502 est apparu dans l'angle nord-est du sondage, il est orienté nord-ouest/sud-est et se poursuit hors emprise de part et d'autre du sondage (alti sup.



167.60 m NGF). Ce mur est composé de moellons calcaires (pierres dorées) et de TCA liés à la chaux et sa largeur est d'environ 0,6 m. Seul le parement de la face nord a pu être observé : il n'est pas tout à fait vertical et semble avoir légèrement versé vers le sud. Bâti dans une tranchée de fondation (US 2503) comblée par un sédiment limono-sableux marron homogène, au sud-ouest un mélange hétérogène de blocs de pierres, de chaux et de limons (US 2504) borde le mur et évoque un niveau de démolition de la maçonnerie. Dans la partie sud du sondage, un sédiment limono-argileux noir (US 2505) très chargé en galets, en graviers et en fragment de TCA a été observé, très hétérogène il paraît résulter des perturbations relatives à l'implantation des réseaux comme dans le sondage n°15. Enfin dans l'angle nord-est du sondage SD25, un niveau limono-argileux noir (US 2506) évoque les sédiments qui ont livré des inhumations en place dans les sondages voisins (sondages n°18 et 2), toutefois il est conservé sur une très faible étendue et aucun reste humain n'a été observé.

3.1.26. Le sondage n° 26

Sondage n° 26 (pl. 14, 20 et 84-86)

<i>Localisation :</i> Sur la place Saint Nizier (partie nord)			
<i>Dimensions :</i> 3,7 m x 3,6 m			
<i>Surface à l'ouverture :</i> 13 m²		<i>Surface en fond de sondage :</i>	13 m²
<i>Altimétrie NGF à l'ouverture :</i> 168,15 m			
<i>Profondeur du sondage :</i> 2,30 m		<i>Altimétrie NGF en fond de sondage (avt abandon) :</i>	165,85 m
<i>Présence de structures archéologiques :</i>		Positive	
<i>Type(s) de vestige(s) :</i> murs, restes humains (résiduels)			

Description :

Le sondage n° 26 correspond à la reprise du projet d'implantation d'une benne à verres, rue de la fromagerie, contre le mur nord de l'église Saint-Nizier percées. Son implantation est donc quasiment la même que celle du sondage n° 20 à ceci près que l'excavation a été menée à son terme. Sous les fondations des boutiques déjà reconnues dans le sondage n° 20 (MR2002) et au diagnostic (Carrara, 2018a). Un second mur (MR2607 – app. 168,01 m NGF) orienté est-ouest et composé de moellons en pierre dorée liés au mortier gris est présent. Déjà observé lors du sondage n° 20 (MR2003), ce mur n'est présent qu'en partie ouest du sondage. Dans son prolongement, plus large et légèrement décalé vers le sud se trouve un mur en gros béton (MR2606). De part et d'autre de ces murs se trouve une couche (US 2615 équiv. 1905) au sein de laquelle prennent place des sépultures primaire à inhumation simple (SP2609, SP2610, SP2612, SP2614) voir multiple (SP2603). Ces inhumations sont disposées au sud comme au nord des maçonneries conservées (app. entre 166.99 et 167,76 m NGF). D'autres restes humains ont également été collectés (US 2604, 2605, 2611 et 2613) sans que l'on puisse s'assurer du caractère non remobilisé des découvertes.



3.2. Études du mobilier

3.2.1. Le mobilier céramique (C. Mège)

Le mobilier céramique mis au jour lors de la surveillance totalise 172 fragments pour un NMI¹¹ de 26 (Fig. 1). Dans cet ensemble, 128 fragments (NMI : 18) se trouvent en position stratigraphique ; en effet 44 restes (NMI : 8) proviennent de l'US 201 qui correspond à un ramassage dans les déblais après intervention de la pelle mécanique¹².

Le sondage n° 2 est celui qui livre le plus de céramique devant le sondage n° 10 puis le sondage n° 15. Les autres sondages rassemblent à chaque fois moins d'une dizaine de tessons. La part de d'éléments résiduels - antiques principalement - est importante sur tout le site ; celle-ci s'élève en effet à 35% du NR et 25% du NMI.

Sondage	US	NR	NMI
2 (NR : 96, NMI : 14)	201	44	8
	203	14	2
	204	21	4
	209	9	-
	210	2	-
	211	3	-
	216	2	-
	229	1	-
10 (NR : 40, NMI : 7)	1000-a	25	6
	1000-b	1	-
	1000-c	3	-
	1000-d	1	-
	1000-e	1	1
	1001	9	-
11 (NR : 8, NMI : 1)	1103	1	-
	1104	5	1
	1106	2	-
15 (NR : 16, NMI : 1)	1501	16	1
18 (NR : 3, NMI : 2)	1802	2	1
	1816	1	1
19 (NR : 4)	1901	1	-
	1903	1	-
	1905	2	-
25 (NR : 5, NMI : 1)	2505	5	1
TOTAL		172	26

Fig. 1 – Répartition du mobilier céramique par sondage et par US, en NR et en NMI

11. La totalité des fragments de céramique a été inventoriée et ce décompte apparaît sous la forme du NR, pour Nombre de Restes. Les bords, après assemblage, ont été dénombrés afin de fournir le Nombre Minimum d'Individus (NMI).

12. Ce mobilier, collecté pour information, ne rentre pas dans les quelques propositions statistiques formulées ci-après.



La **verrerie** se limite à cinq fragments de vaisselle – dont un bord – provenant tous du sondage n° 2 (cf. Inventaire en annexe). Les deux tessons mis au jour dans l'**US 203** datent possiblement de la période antique ; les trois autres pièces sont sans attribution spécifique.

Le mobilier céramique du sondage n° 2

Ce sondage rassemble 52 fragments de céramique pour un NMI de 6, le tout grimant à 96 et à 14 si nous tenons compte des trouvailles de l'**US 201**. Sur les 52 tessons en contexte, 44 se trouvent visiblement en position résiduelle. En effet, d'emblée, l'**US 203** livre un rebord de récipient en céramique grise (marmite ?) attribuable à la période médiévale qui laisse penser que la vaisselle antique récoltée se trouve hors contexte. Les **US 210, 211** et **229** fournissent six autres restes de céramique antique qui semblent également résiduels au regard de la stratigraphie. Dans l'**US 209**, un tesson de céramique jaune sur engobe (décoré ou non) constitue un témoignage de l'occupation moderne du secteur tandis que l'**US 204** renferme un fragment de faïence de facture contemporaine (deuxième moitié XVIII^e ou XIX^e s.). De l'**US 216** proviennent un fragment d'amphore indéterminée et le fond d'un pot en commune tournée orange. Ce dernier présente une pâte contenant de gros dégraissants blancs (quartz ?) qui illustre probablement les productions du groupe de La Ferté dites céramique bistre et dont l'apparition est située aux V^e s. et VI^e s. (Faure-Boucharlat, 2001 ; Mani, 2004). Ces artefacts n'apportent que de faibles informations sur la chronologie des vestiges, seulement quelques *termini post quem*. Cependant, les propositions formulées paraissent en adéquation avec les observations réalisées sur le terrain comme avec le contexte du site.

Le mobilier récolté dans l'**US 201** regroupe quant à lui un nombre important de restes attribuables à l'Antiquité tardive (NR : 38, NMI : 8) et témoigne visiblement d'une occupation du secteur à cette époque (IV^e/V^e s. ?). Nous signalerons notamment la présence de deux récipients en céramique luisante (du type Portout 37 et éventuellement Portout 40), du fond annulaire d'un vase en DSP grise et de plusieurs reliefs d'amphores africaines. Les autres tessons correspondent à des productions de la fin de la période médiévale : céramiques rouge glaçurée (pichets) et grise.

Le mobilier céramique du sondage n° 10

Le mobilier du sondage n° 10 (NR : 40, NMI : 7) se concentre pour l'essentiel dans l'**US 1000** (NR : 31 ; NMI 7). Conformément aux indications relevées par l'équipe de terrain, celle-ci est divisée en plusieurs « sous US » que nous avons renommées. L'**US 1000-a** correspond à la zone Ouest, 1000-b à la zone Nord, 1000-c à l'Est, 1000-d à la zone au droit du mur 1004 et 1000-e au niveau sépulcral au sud de MR1008. L'**US 1000-a** livre une majorité de restes de céramiques médiévales entourés de quelques tessons antiques résiduels. Nous notons, pour les formes identifiées, deux oules à lèvre en bandeau à axe divergent dit de « troisième génération », deux autres bords de récipients (marmite, cruche ?) et un fond bombé en commune grise ainsi le fond d'un vase – probablement un pichet – en commune rouge glaçurée. Ces divers éléments renvoient aux faciès observés à Lyon et dans les environs entre les XII^e et XIV^e s. En guise de comparaison nous renvoyons notamment au mobilier des phases 12 et 13 du Parc Saint-Georges (Horry, 2013). D'autres artefacts visiblement attribuables à la même période proviennent de l'**US 1000-c** ; il s'agit d'un bord indéterminé en céramique rouge glaçurée et de deux tessons de panse en céramique grise. Le reste des découvertes de l'**US 1000 (1000-b, 1000-d et 1000-e)** consistent en quelques tessons antiques visiblement résiduels (communes claires et amphores).

L'**US 1001** livre également un fragment de vase à fond bombé en commune grise remontant à la période médiévale.



Le mobilier céramique du sondage n° 11

Huit tessons (NMI : 1) ont été récoltés dans le sondage n° 11. Les **US 1103** et **1104** livrent deux fragments de ce qui s'apparente à une pièce (de forme indéterminée) du service vert de Meillonnas, production dont l'apparition est généralement située au XVI^e s. Ces deux tessons sont brûlés. Enfin, l'**US 1106** renferme un tesson de céramique commune et une panse d'amphore de Lipari qui semblent se trouver en contexte résiduel.

Le mobilier céramique des sondages n° 15, 18, 19 et 25

Le mobilier du sondage n° 15 provient du remblai **US 1501** (NR : 16, NMI : 1). Il consiste en des restes de céramiques antiques (sigillée de Gaule méridionale, Luisante et amphore) et médiévales (céramiques rouge glaçurée ou non, céramique grise) résiduelles compte-tenu de la position de la couche.

Pour le sondage n° 18, nous remarquons dans l'**US 1816** la présence d'un rebord de jatte ou de bassine en commune grise dont la facture renvoie aux productions de la fin du Moyen Âge et du début de la période moderne. Au regard de cet élément, le fragment de pichet en céramique rouge glaçurée découvert dans l'**US 1802** est donc probablement résiduel.

La céramique issue du sondage n°19 se limite à quatre tessons mis au jour dans le voisinage de la sépulture SP 1903 (**US 1901** et **1905**) ou dans son comblement (**US 1903**). Dans ce dernier, une panse de vase en céramique grise renforcée par un cordon de pâte évoque les productions en usage entre la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne déjà mentionnées supra. La panse d'amphore orientale et le fond d'amphorisque de l'**US 1905** remontent à la période antique et sont résiduels.

Enfin, à l'instar du mobilier de l'**US 1501**, les fragments de céramiques antiques découverts dans l'**US 2505** se trouvent aussi en position résiduelle.

3.2.2. Observations archéothanatologiques (Emma Bouvard-Mor)

Outils et Méthodes

Fouille

En raison des contraintes techniques inhérentes à la surveillance archéologique en milieu urbain, et en regard de la profondeur et de l'étroitesse des excavations rendant impossible la mise en sécurité des archéologues, il n'a pas été permis de procéder à la fouille et à l'enregistrement taphonomique des sépultures selon les méthodes dictées par la discipline (Duday, 2005). Les informations afférentes aux connexions anatomiques, aux faces d'apparition des ossements, à leur présence / conservation in situ et à leur cote altimétrique ont été récoltées in situ sous forme de notes rapides établies par l'archéoanthropologue en présence lors de l'intervention de 2018. Les découvertes de 2019 et de 2020 ont été analysées en post-fouille d'après les clichés photographiques et les restes osseux sommairement collectés.

Post-fouille

Les ossements issus des sépultures à inhumations, après lavage à l'eau claire à l'aide de brosses souples, puis séchage, ont été conditionnés dans des sachets « minigrip » accompagnés d'une étiquette imputrescible reprenant les informations de terrain, auxquelles on a ajouté le n° Patriarche de l'opération ainsi qu'un numéro de catalogue correspondant à l'inventaire de ces écofacts selon les



prescriptions émises par les arrêtés du 16 septembre 2004 (Normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des opérations archéologiques) et du 27 septembre 2004 (Normes de contenu et de présentations des rapports d'opérations archéologiques). Ainsi, chaque lot osseux a été incrémenté d'un identifiant unique sous la forme suivante :

P (pour prélèvement)/n°US/n°SP (si il y a lieu)/H (pour humain)/n° catalogue de 1 à n¹³. La conservation osseuse des sépultures primaires a été objectivée individuellement à l'aide d'une représentation graphique d'un squelette éclaté (« pantin » d'après T.S. Constandes-Westermann et C. Meikeljohn, modifiées par M. Guillon, P. Sellier et P. Courtaud (URA 376 CNRS)¹⁴.

Les squelettes ont tous fait l'objet d'une observation ostéologique globale (squelette crânien et postcrânien) visant à collecter les données biologiques individuelles.

La détermination du sexe des individus selon la méthode probabiliste DSP (Murail et al., 2005) ou selon l'examen morphoscopique (Bruzek, 2002 ; Bruzek et al., 2017) n'a pu être établie en raison de l'absence d'os coxaux collectés en état de conservation suffisant pour faire l'objet d'une diagnose sexuelle.

L'estimation de l'âge au décès des individus immatures a été réalisée à partir des mesures diaphysaires de quelques os longs, seules informations accessibles en l'état de conservation de la série ostéologique ; ces dernières ont été comparées à des tables de référence (Maresh, 2010) établies sur une population actuelle d'âge et de sexe connus ; les mesures diaphysaires réalisées sont présentées dans un tableau¹⁵. La différenciation des individus adultes des individus adolescents s'est effectuée en premier lieu selon l'observation de la maturation osseuse (deuxième molaire mature, crête iliaque non soudée, anneaux épiphysaires vertébraux non soudés, os longs en cours de fusion - (Owings-Webb, Suchey, 1985 ; Scheuer et al., 2010) ; ces divers arguments sont alors directement livrés dans le catalogue des sépultures ci-après.

En l'absence des os coxaux, ou en raison de leur conservation très lacunaire, il n'a pas été permis de recourir aux méthodes probabilistes d'Aurore Schmitt (Schmitt, 2005 ; 2008) permettant d'estimer l'âge au décès des sujets adultes. Les individus dont toutes les extrémités présentes étaient fusionnées ou les pièces osseuses dont le format s'accordait avec une taille adulte ont été comptés dans la population adulte (plus de 20 ans).

Concernant les quelques sépultures primaires mises en évidence, une note rend compte des données biologiques individuelles et des modalités des dépôts lorsque l'information collectée sur le terrain (clichés photographiques essentiellement) et en laboratoire le permettait (appariements, estimation de l'âge au décès si possible). À une sépulture (SP) correspond une fiche, au sein de laquelle tous les individus concernés par le fait sépulcral sont renseignés ; ils sont nommés indifféremment « individus » ou « squelettes » (Sq.) – voir *infra* « catalogue succinct des sépultures primaires ».

Quatre échantillons osseux ont fait l'objet d'une datation au radiocarbone. Ils ont tous concerné des individus dont la situation en dépôt primaire ne faisait aucun doute en raison de leurs connexions anatomiques préservées : US 210 et 226 (SD n°2, 2018) et US 1903 et 1905 (SD n°19, 2019). Les âges radiocarbone sont mentionnés dans le texte ci-après (2.2. les sépultures primaires : datations et pratiques funéraires) ainsi que dans les deux rapports d'analyses Re.S.Artes¹⁶.

13. L'inventaire correspondant figure en fin de volume du présent rapport.

14. Consulter les figures anthropologiques ou « pantins » en annexes.

15. Annexe n° 22.

16. Annexes n° 1 et 2.



Le plus gros de la collection ostéologique issue des surveillances autour de l'église Saint-Nizier entre juillet 2018 et janvier 2020 est constitué d'ossements prélevés en coupe, ou dans les déblais issus des terrassements mécaniques. Tous ces lots osseux ont été différenciés sur le terrain selon leur US d'appartenance et ont fait l'objet d'un inventaire et d'un NMI étagé et de fréquence en post-fouille¹⁷ après avoir été lavés et conditionnés selon les modalités expliquées précédemment.

Résultats

État de la collection ostéologique

La série anthropobiologique constituée au gré des surveillances de terrassement de la place Saint-Nizier et de la rue de la Fromagerie entre l'été 2018 et l'hiver 2020 rassemble 1 490 restes osseux erratiques, complétés de 21 portions de squelettes en connexion anatomique mis au jour en situation primaire au sein des sondages. L'ensemble représente un NMI de 111 individus, dont 14 adultes et 7 immatures ou grands adolescents attestés en situation primaire (Fig. 2), pour 57 adultes et 33 immatures dont la situation primaire ou secondaire n'a pu être vérifiée en raison des conditions de mise au jour (Fig. 3).

Il convient de souligner que par « os erratiques » nous désignons toutes les pièces osseuses ou fragments osseux ayant fait l'objet d'un prélèvement mécanique ou manuel unitaire, au gré des terrassements. En l'absence de fouille, et en regard des contraintes techniques, il n'a pas été possible de déterminer leur véritable contexte, soit s'ils étaient remobilisés au sein de remblais cémétériels ou s'ils avaient été arrachés à des sépultures primaires. Cependant, les quelques coupes stratigraphiques disponibles (relevées ou simplement observées *in situ* car il n'a pas toujours été possible de descendre dans les sondages pour des raisons de sécurité) dans les sondages n° 2, 10, 15, 18 et 19 ont permis d'observer des portions squelettiques en connexion, se superposant parfois sur près d'1,3 mètres de profondeur. Aussi, il paraît raisonnable d'attribuer tout ou partie de ces ossements à des sépultures en place occupant le sous-sol de la place Saint-Nizier et de la rue de la Fromagerie. Notons une concentration plus importante d'ossements prélevés dans le sondage n°15, dans l'angle nord-est de la place (US 1500), qui s'explique par une ouverture plus étendue de cette tranchée, et par l'absence de perturbations bâties moderne ou contemporaines en sous-sol (pl. 14-16).

À partir des données du sondage n° 2, on peut estimer la densité initiale du sous-sol sépulcral à près de 3 squelettes au m², ce qui porterait l'effectif de ce cimetière à 4710 individus que l'on peut facilement multiplier par 2 ou 3 étant donné que plusieurs niveaux de dépôts doivent être envisagés (soit une estimation de 9420 à 14 130 squelettes). Ce calcul considère que l'extension maximale de la zone d'ensevelissement comprend la rue de la Fromagerie et la place Saint-Nizier (cet espace vide fossilisant l'ancien cimetière, portant à 1570 m² sa surface totale. Bien sûr, cette estimation *a maxima* ne représente pas le nombre réel d'individus actuellement préservés en sous-sol en regard des nombreuses interventions l'ayant affecté depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à nos jours. En outre, l'arrêt d'exploitation de ce cimetière, qui interviendrait au début du XIV^e s. (voir *infra* 2.2. Datation du sous-sol sépulcral), a pu engendrer un curage partiel avec translation de restes osseux vers le cimetière oriental (au chevet de l'église), ou encore la création d'ossuaires *in situ*.

17. Décompte de chaque type de pièce anatomique présent dans l'assemblage : l'effectif le plus élevé par type (fémur, tibia, humérus etc.) est retenu comme NMI ; les pièces osseuses de taille adulte et immatures sont distinguées. Ces méthodes sont dues à T.E. White et S. Bökönyi (White, 1953 ; Bökönyi, 1970).



N°Sp	Nb d'ind.	Ad.	Im.	Datation
210	1	1	0	1150-1218
226	1	0	1	1280-1390
227	1	1	0	XII-XIV ^e s.
228	1	1	0	XII-XIV ^e s.
229	1	1	0	XII-XIV ^e s.
1809	1	1	0	XII-XIV ^e s.
1817	2	0	2	XII-XIV ^e s.
1818	1	1	0	XII-XIV ^e s.
1825	1	1	0	XII-XIV ^e s.
1903	4	2	2	1170-1270
1905	1	1	0	1150-1220
2603	2	0	2	XII-XIV ^e s.
2609	1	1	0	XII-XIV ^e s.
2610	1	1	0	XII-XIV ^e s.
2612	1	1	0	XII-XIV ^e s.
2614	1	1	0	XII-XIV ^e s.
Totaux	21	14	7	

Fig. 2 - Synthèse des individus en situation primaires (2018-2020)

n° US	ADULTES		IMMATURES		TOTAL	TOTAL
	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
201	273	3	12	2	285	5
203	90	3	10	2	100	5
204	19	1	0	0	19	1
209	16	2	5	2	21	4
210	0	1	0	0	0	1
211	7	1	1	1	8	2
226	0	0	0	1	0	1
227	0	1	0	0	0	1
228	0	1	0	0	0	1
229	0	1	0	0	0	1
1000	109	4	7	2	116	6
1001	177	6	20	2	197	8
1501	252	5	32	4	284	9
1802	34	2	9	2	43	4
1803	13	2	0	0	13	2
1807	2	2	2	2	4	4
1809	0	1	0	0	0	1
1817	20	4	12	2	32	6
1818	37	2	7	1	44	3
1825	91	4	9	1	100	5
1901	9	3	17	2	26	5
1903	0	1	0	0	0	1
1905	9	2	0	0	9	2
2001	1	1	0	0	1	1
2025	2	1	0	0	2	1
2205	13	1	0	0	13	1
2601	44	2	6	2	50	4
2602	9	3	7	4	16	7
2603	3	1	1	2	4	3
2604	7	1	3	1	10	2
2605	6	2	0	0	6	2
2608	1	2	0	0	1	2
2609	0	1	0	0	0	1
2610	0	1	0	0	0	1
2611	9	1	0	0	9	1
2612	11	2	0	0	11	2
2613	43	1	0	0	43	1
2614	0	1	0	0	0	1
SD18	20	2	3	1	23	3
Totaux	1327	75	163	36	1490	111

Fig. 3 - Synthèse des décomptes des os erratiques (2018 -2020)

Datation du sous-sol sépulcral

Les datations radiocarbone font état d'épisodes d'ensevelissements s'étalant du milieu du XII^e s. au tout début du dernier tiers du XIII^e s. pour la rue de la Fromagerie, et du milieu du XII^e s. à la fin du XIV^e s. pour la place Saint-Nizier. Ils ne concernent que 4 squelettes, respectivement mis au jour dans le sondage n° 2 et le sondage n° 19 (Fig. 4).

Pour chacune des deux séries de datations, à défaut de stratigraphie, ce qui est une caractéristique propre à ce type de cimetière urbain (Blaizot, 1996), le choix des échantillons a porté sur les niveaux sépulcraux les plus hauts, censés être les plus récents, et les plus bas atteints en fond de sondage,



théoriquement les plus anciens. Ce postulat très schématique ne prend pas en compte les dynamiques d'un espace funéraire sur le temps long ; pour autant, les âges radiocarbone, bien que très proches les uns des autres, respectent cette chronologie relative présumée.

Sépulture	Référencement de la datation	Âge C14 (ans BP)	Datation calibrée (AD, à 2 σ)
SP 226	S218181 UGAMS 38248	660 +/- 20	1280-1316 AD (47,2 %) 1355-1390 AD (48,2%)
SP 210	S218180 UGAMS 38247	880 +/- 20	1048-1084 AD (18,5%) 1124-1136 AD (3,3 %) 1150-1218 AD (73,6 %)
SP 1903, SQ 1	S219161 UGAMS 44747	810 +/- 30	1169-1270 AD (95,4 %)
SP 1905	S219162 UGAMS 44748	870 +/- 20	1052-1080 AD (7,8 %) 1151-1220 AD (87,6%)

Fig. 4 - Bilan des datations ^{14}C (Re.S.Artes)

Ainsi, dans le sondage n° 2, le squelette 210 apparaissait à une moyenne de 166,65 m NGF en berme sud, alors que le squelette 226 reposait à une altitude moyenne de 167 m NGF en berme ouest (pl. 26). Dans le sondage n° 19, le squelette 1903 apparaissait autour de 167 m NGF, alors que l'échantillon prélevé à la base de la séquence sépulcrale 1905 se situait à 166,15 m NGF (pl. 68).

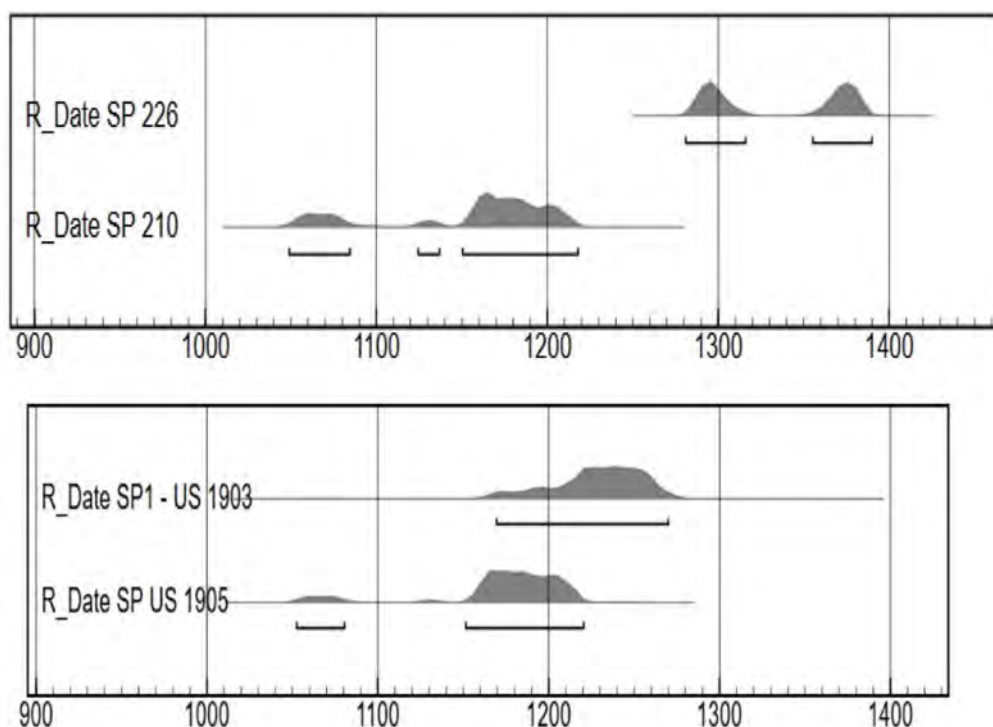


Fig. 5 : Intervalles de dates calibrées (AD, ap. J.C.) - Re.s.Artes



Le faciès céramique observé dans le sondage n° 10 (tranchée parallèle à la façade de l'église) renvoie aussi à la période comprise entre le XII^e et le XIV^e s. (voir étude de C. Mège dans ce volume). Plusieurs niveaux de squelettes en connexion anatomique y ont été observés en bermes est et ouest : l'US 1000 est caractérisée par des alignements de crânes dont on a pu constater leur position primaire en raison de la présence des rachis associés (pl. 33) entre 167,62 m NGF et la base de la tranchée à 197 m NGF. Il semble que le sous-sol funéraire se poursuive en-deçà. Un alignement est-ouest de deux blocs calcaires taillés (pl. 33) situés au nord de cette tranchée marque une césure dans les niveaux sépulcraux (présence de squelettes au-dessus et au-dessus de ces moellons) sans qu'il ait été possible d'en préciser la chronologie et la fonction (mur, dalles de sol ou architecture funéraire ?). Leur nature géologique, apparemment du choin de Fay, matériau très usité pour l'architecture monumentale antique à Lyon, évoque une situation de remploi (Savay-Guerraz 1990)

Les *terminus ante quem* de l'occupation funéraire de la rue de la Fromagerie et de la place Saint-Nizier donnés par les analyses ¹⁴C s'accordent avec les sources écrites lyonnaises qui attestent de l'existence de la rue comme de la place pour l'année 1350 (Vanario, 2002, p. 272). En effet, il paraît peu probable qu'un axe de circulation et un espace public ouvert et connecté au réseau viaire aient accueilli dans le même temps des sépultures.

Les sondages qui ont mis en évidence une occupation funéraire en place sont SD n° 2 et SD n° 18 au sud-est de la place Saint-Nizier (face au mur gouttereau sud de l'église), ainsi que SD n° 19 et SD n° 20 rue de la fromagerie (immédiatement au nord du mur gouttereau septentrional du sanctuaire). Il convient de rappeler que l'installation de ces sépultures tient à l'existence d'un sanctuaire médiéval Saint-Nizier, mais qui n'est pas celui actuellement en élévation, ce dernier ayant été construit à partir de la fin du XIV^e s. et durant le XV^e s. selon H. Chopin (Reveyron, 2005, p. 164).. Alors que l'espace cémétériel moderne se développait au chevet de l'église actuelle, ainsi qu'au sud, dans l'ancien espace claustral des chanoines (pl. 13), on ignore tout de / des édifices du culte antérieurs (localisation et emprise exactes, morphologie, datation...), et par conséquent du ou des cimetières attenants, présentement éventrés.

Catalogue succinct des sépultures primaires

L'inventaire qui suit n'est pas un catalogue analytique à proprement parler, faute d'une fouille et d'une collecte conventionnelle des données archéanthropologiques sur le terrain. Aussi, il ne saurait être question de livrer une juste lecture taphonomique des sépultures dont la grande majorité est commentée d'après des clichés photographiques. Par conséquent, les données concernant les espaces de décomposition, les attitudes générales des corps et tout ce qui se rapporte à l'appareil funéraire (aménagement, architecture, réceptacle, dépôt de mobilier etc.) sont très inégales d'un cas à l'autre, et surtout très partielles.

Ont été retenues comme appartenant à des sépultures primaires les squelettes ou portions de squelette présentant des connexions anatomiques strictes ou lâches et des indices d'intentionnalité positive dans leur mode de dépôt (position globale du corps, indices de contenant, orientation globale ouest-est, tête à l'ouest).

Le lecteur trouvera le pantin de conservation de chaque individu en annexe de ce rapport. Le squelette de la sépulture 220 n'ayant pas été prélevé, il n'y figure pas. Celui de la sépulture 1905 a été aperçu en fond de tranchée, seul un fragment osseux a été recueilli afin d'établir une datation ¹⁴C.



SP210 : Sondage n° 2 (au sud-est de la place Saint-Nizier). Observation en coupe, berme sud
Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,95 m NGF

Alti. Inf. : 166,51 m NGF

Conservation : mandibule, atlas, axis

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest)

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : sans objet

Classe d'âge : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : sous US 209, ans US 203, sur SP220

Datation : 1150-1218 AD (¹⁴C) – échantillon analysé : axis

Illustrations en lien : pl. 27

SP220 : Sondage n° 2 (au sud-est de la place Saint-Nizier). Observation en coupe, berme sud
Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,77 m NGF

Alti. Inf. : 166,36 m NGF

Conservation : rachis thoracique (non-prélevé)

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest)

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : sans objet

Classe d'âge : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : sous US 209, dans US 203, sous US 210

Datation : XII-XIII^e s. (d'après son positionnement relatif à SP210)

Illustrations en lien : pl. 27 et 87

SP226 : Sondage n° 2 (au sud-est de la place Saint-Nizier). Observation en coupe, berme ouest
Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 167,05 m NGF

Conservation : os coxal droit et main droite

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest)

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : sans objet

Classe d'âge : [10-14] – épiphyse distale de l'ulna non-soudée, mais processus styloïde formé) et crête iliaque non-soudée, mais surface de croissance observée).

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : sous US 212, dans US 203, sur SP227

Datation : 1280 AD-avant 1350 (TPQ d'après ¹⁴C sur un fragment de l'os coxal, TAQ d'après datation historique de la place Saint-Nizier)

Illustrations en lien : pl. 26 et 87



SP227 : Sondage n° 2 (au sud-est de la place Saint-Nizier). Observation en coupe, berme ouest
Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,88 m NGF

Conservation : vertèbres thoraciques, côtes, un fragment de radius droit

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest)

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : sans objet

Classe d'âge : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[(?)

Observations ostéologiques / paléopathologiques : les extrémités médiales des côtes témoignent d'un début d'ossification du cartilage costal.

Relations stratigraphiques : sous US 212, dans US 203, sous SP226

Datation : XII^e s. – avant 1350 d'après son positionnement relatif à SP210 et 226

Illustrations en lien : pl. 2 6 et 88

SP228 : Sondage n° 2 (au sud-est de la place Saint-Nizier). SD n°2, observation en plan

Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,48 m NGF

Alti. Inf. : 166,27 m NGF m NGF

Conservation : mandibule, tronc, membre supérieur droit. Les deux tiers inférieurs du squelette ont été emportés par la pelle mécanique.

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest, crâne engagé dans la berme ouest)

Position générale : allongé sur le dos, avant-bras droit fléchi à 90° à l'avant du thorax.

Observations taphonomiques : les grils costaux sont mis à plat, la clavicule droite est infléchie, effondrée dans l'hémi-cage thoracique homolatérale, et son extrémité latérale sort du volume initial du corps. La mandibule apparaît en vue supérieure, effondrée au contact du rachis cervical. L'articulation du coude droit est disloquée. On observe un effet de contrainte à droite maintenant l'humérus et la scapula en vue latérale/ latérale-antérieure. Les parois de la fosse comme la présence d'un contenant n'ayant pas été reconnus à la fouille, il n'est pas possible d'interpréter cette contrainte. En revanche, la mise à plat des côtes et les divers mouvements ci-dessus énumérés évoquent un espace vide de décomposition. Si tel est le cas, l'effet de paroi observé le long de l'épaule et de l'humérus pourrait être dû à un contenant rigide de type cercueil ; notons toutefois qu'aucun clou n'a été mis en évidence.

Classe d'âge : taille adulte ; décédé à plus de 30 ans ou plus [30[; extrémité sternale de la clavicule fusionnée.

Observations ostéologiques / paléopathologiques : un fragment de cartilage thyroïdien ossifié.

Relations stratigraphiques : sous US 212, dans US 203, sous SP227 et sur SP229

Datation : XII^e s. – XIII^e s. d'après son positionnement relatif à SP210 et 226

Illustrations en lien : pl. 26 et 88

SP229 : Sondage n° 2 (au sud-est de la place Saint-Nizier). Observation en plan

Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,38 m NGF

Alti. Inf. : 166,24 m NGF



Conservation : tronc (partiel). Les deux tiers inférieurs du squelette ont été emportés par la pelle mécanique.

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest, crâne engagé dans la berme ouest)

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : le volume thoracique gauche est préservé.

Relations stratigraphiques : sous US 212, dans US 203, sous SP228. Le squelette 229 est situé à l'aplomb du squelette 228 avec lequel il n'est pas au contact direct (il en est séparé par 5 à 10 cm de sédiment).

Classe d'âge : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[

Observations ostéologiques / paléopathologiques : deux incisures barrent le sternum sur sa face antérieure. Elles peuvent être d'origine taphonomique.

Datation : XII^e s. – XIII^e s. d'après son positionnement relatif à SP210 et 228

Illustrations en lien : pl. 27 et 89

SP1809 : Sondage n° 18 (angle sud-est de la place Saint-Nizier), à l'extrémité ouest de MR810

Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,48 m NGF

Alti. Inf. : 166,41 m NGF

Conservation : membres inférieurs (squelette perturbé par le passage de réseaux)

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest)

Position générale : allongé sur le dos, pieds rapprochés.

Observations taphonomiques : les deux segments jambiers apparaissent en vue médio-antérieure et en connexion lâche. Le pied droit est en vue dorsale.

Classe d'âge : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[

Observations ostéologiques / paléopathologiques : on remarque de fines appositions périostées en face médiale de la fibula et du tibia droits. Ce dernier présente une facette d'accroupissement. La phalange distale de l'hallux droit porte des ostéophytes sur ses marges proximales.

Relations stratigraphiques : les pieds de l'individu reposent sur MR1810

Datation : XII^e s. – XIII^e s., par comparaison avec les datations de SD n°2

Illustrations en lien : pl. 89

SP1817 : Sondage n° 18 (angle sud-est de la place Saint-Nizier)

Sépulture primaire plurielle double ?

Alti. Sup. : 166,51 m NGF

Alti. Inf. : 166,39 m NGF

Conservation :

individu 1 : présence des membres supérieurs, du rachis lombaire, de la ceinture pelvienne, des côtes

individu 2 : manquent le membre supérieur droit et les segments jambiers. Squelette très fragmenté

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest) pour l'individu n° 2 reconnu sur le terrain

Position générale :

individu 1 : non-renseigné

individu 2 : allongé sur le dos, membres supérieur gauche et membres inférieurs en extension pour l'un des deux individus



Observations taphonomiques : le squelette de l'individu n° 2 repose sur un plan isocline. Les connexions coxo-fémorales sont strictes, malgré une légère mise à plat des os coxaux. Les vertèbres se présentent en connexion lâche en vue antérieure pour l'étage thoracique, et en vue supéro-latérale droite pour les lombaires. La scapula gauche apparaît par sa face latérale, exprimant une constriction, alors que l'articulation de l'épaule est disloquée : l'humérus s'est effondré. Le membre supérieur gauche (humérus et ulna) est disposé à distance du tronc, et forme une délimitation rectiligne avec la crête iliaque homolatérale. La tête osseuse est compactée et lacunaire. On aperçoit une trace verdâtre sur l'extrémité d'une côte droite, évoquant la présence d'un petit objet en alliage cuivreux (épingle ?). Ces quelques éléments orientent vers une décomposition en espace vide associée à la présence d'un contenant rigide et peut-être d'une enveloppe souple.

Classe d'âge :

individu 1 : [5-9] – individu décédé entre 7 et 9 ans

individu 2 : [1-4] – individu décédé entre 4 et 4,5 ans

Observations ostéologiques / paléopathologiques : l'individu 2 présente une *cribra orbitalia* et une porosité importante localisée sur le maxillaire. En outre, l'émail dentaire de la deuxième molaire supérieure gauche, encore incluse, est coloré de rouge. Maladie carencielle ?

Relations stratigraphiques : un seul des deux individus a été vu sur le terrain (n° 2), mais bien deux squelettes ont été prélevés simultanément. L'étude ostéologique a permis de reconnaître le second individu par appariements des pièces osseuses surnuméraires à l'individu n° 2. En l'état des informations disponibles, il n'est pas possible de se prononcer pour un dépôt simultané (sépulture multiple), deux dépôts successifs au sein d'un même emplacement (sépulture collective), ou encore deux dépôts bien dissociés (deux sépultures primaires individuelles). L'individu n° 2 vu en fouille pourrait avoir été déposé au-dessus de l'individu n° 1. Notons que dans le même contexte ont été recueillis trois restes ostéologiques surnuméraires appartenant à un NMI immature de 1, et 9 restes adultes pour un NMI de 1, ce qui dénote d'une occupation sépulcrale dense et d'un fonctionnement cémétériel relativement intense à cet emplacement.

Datation : XII^e s. – XIII^e s., par comparaison avec les datations de SD n° 2

Illustrations en lien : pl. 90

SP1818 : Sondage n° 18 (angle sud-est de la place Saint-Nizier)

Sépulture primaire individuelle (sq. 1)

Alti. Sup. : 166,35 m NGF

Conservation : pour cet individu, un radius droit et un fémur gauche représentent le seul matériel ostéologique dont nous disposons et que nous pouvons associer sur la base des formats osseux, sans certitude absolue sur leur appartenance à un seul et même individu de taille adulte. La totalité du lot recueilli *in situ* représente un NR de 46 pour NMI de 3 individus (1 adulte gracile, 1 adulte robuste (sq. 1) et 1 immature).

Orientation : non-renseignée

Position générale : non-renseignée

Observations taphonomiques : *in situ*, les fouilleurs disent avoir reconnu des segments squelettiques en connexion anatomique.

Classe d'âge : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20]

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : sous SP1817.

Datation : XII^e s. – XIII^e s., par comparaison avec les datations de SD n° 2



SP1825 : SD n° 18 (angle sud-est de la place Saint-Nizier)

Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : non-renseignée (autour de 166 m NGF d'après les fouilleurs)

Alti. Inf. : non-renseignée

Conservation : les ossements recueillis appartiennent aux membres inférieurs droit et gauche d'un individu de taille adulte ; s'ajoutent à ces segments anatomiques un fragment d'un ischium droit. Des pièces osseuses de main droite peuvent lui être attribuées sur la base des formats, sans certitude.

Orientation : ouest-est (tête à l'ouest)

Position générale : non-renseignée

Observations taphonomiques : *in situ*, les fouilleurs disent avoir reconnu des segments squelettiques en connexion anatomique.

Classe d'âge : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : sous SP1818 (à 1 m en deçà de SP1817 et 1818).

Datation : XII^e s. – XIII^e s., par comparaison avec les datations de SD n°2

1903 : Sondage n° 19 (rue de la Fromagerie, au nord-ouest de l'église Saint-Nizier)

Sépulture primaire plurielle ? (4 individus : sq. 1, 2 = 3, 4 et 5)

Alti. Sup. : 167,26 m NGF

Alti. Inf. : 167,05 m NGF

Conservation : seul l'individu n° 1 a été reconnu et fouillé individuellement. Les autres sujets ont été prélevés comme ossements en position secondaire au sein de l'US 1901, ou en tant que lot 1903 et 1904. Les appariements en post-fouille mettent en lumière qu'il s'agit de portions de squelettes. À titre d'hypothèse de travail, nous les avons individualisés, numérotés et attribués à une seule et même sépulture SP1903.

individu 1 : demi-squelette proximal (de la tête osseuse au thorax inclus)

individu 2=3 : tête osseuse et portions de membres supérieurs

individu 4 : fragments de crâne, ceinture scapulaire droite, humérus gauche, fragments de côtes et de vertèbres

individu 5 : un crâne

Orientation : ouest-est, tête à l'ouest (individu n°1)

Position générale : individu n° 1 allongé sur le dos, avant-bras repliés à 90° à l'avant de l'abdomen à droite, et à 45° à gauche, barrant le thorax, main en pronation à l'avant du gril costal.

Observations taphonomiques : elles ne sont possibles que pour l'individu n° 1, les autres sujets n'ayant pas été reconnus en connexion sur le terrain. La mise au jour de cette sépulture à une altitude assez haute, proche du niveau de circulation actuel et immédiatement sous le tracé d'un réseau ancien a eu pour conséquence quelques dommages. Le dépôt sépulcral est donc incomplet et perturbé. Il a été repéré grâce à la présence de trois crânes dont le regroupement laissait présager un ossuaire ou une réduction. Tous ont été prélevés après avoir été renseignés (photographie, topographie). Mais le nettoyage de surface a révélé la présence d'un individu en situation primaire dont le crâne venait d'être déposé. Sa connexion avec le rachis cervical n'a donc pu être vérifiée. Le squelette se présente dans une posture confinée, membres supérieurs rapprochés du tronc, humérus apparaissant par leur face latérale, ce qui traduit un effet de contrainte. L'articulation de l'épaule droite est en connexion lâche, les clavicules sont infléchies vers l'axe médian et se sont effondrées dans le volume thoracique. L'hémi-gril costal gauche est maintenu en volume alors que le droit s'est ouvert et effondré (les côtes



apparaissent en face endo-supérieure). La main et le poignet droits sont demeurés en connexion stricte. Le rachis apparaît en face antérieure et en connexion stricte de L1 à C 5. L'hémi mandibule droite apparaît par sa face médiale, ce qui laisse présager une rotation secondaire de la tête osseuse qui apparaît effectivement par sa face latérale droite sur le cliché précédant le prélèvement des crânes. En revanche, la mandibule et le crâne demeurent en connexion stricte. Ces mouvements de faible amplitude plaident en faveur d'un colmatage différé de l'espace de décomposition. En l'absence de limites de fosses ou de mobilier trahissant la présence d'un contenant rigide de type cercueil, les contraintes latérales observées ne peuvent être interprétées. La présence d'une enveloppe souple ne peut être exclue en raison de l'attitude ramassée du squelette et de la mise en évidence d'un colmatage différé avec maintien des connexions labiles (mains) et maintien du volume thoracique gauche.

Classe d'âge :

individu n° 1 : taille adulte ; décédé à plus de 30 ans ou plus [30[; extrémité sternale de la clavicule fusionnée.

individu n° 2 = 3 : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[

individu n° 4 : [1-4] ; individu décédé autour d'1 an

individu n° 5 : taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[

Observations ostéologiques / paléopathologiques :

Sq. 1 : squelette assez gracile. Cartilage thyroïdien ossifié ; nombreux nodules de Schmorl sur les faces supérieures et inférieures des corps vertébraux (T7 à T 12 et L1 à L3 – L4 et L5 non-conservées).

Sq. 5 présente une *cribra orbitalia*, des caries sèches sur l'endocrâne (pl. 91).

Relations stratigraphiques : ces individus ont été mis au jour dans l'US 1901. Ils ont tous été observés ou recueillis dans cet horizon en contact des uns des autres. Les appariements qui ont été réalisés iraient dans le sens de dépôts primaires partageant le même emplacement funéraire, soit une sépulture multiple pour trois d'entre eux (sq.1, 2 = 3 et 4). Il semblerait que le dépôt le plus récent soit l'individu n° 2 = 3 dont le radius surmontait immédiatement l'avant-bras droit de l'individu n° 1 qui le précède. Il s'agit là seulement d'une hypothèse sur la foi de la documentation photographique et des appariements opérés en post-fouille. Il pourrait aussi s'agir d'anciennes sépultures primaires perturbées par le dépôt de l'individu n° 1 ou par le creusement de la tranchée du réseau les surmontant. Dans le premier cas, les crânes des individus 2=3, 4 et 5 pourraient alors avoir été déposés volontairement en tant que réduction à proximité de l'épaule droite du sujet n° 1, les autres segments anatomiques leurs revenant pouvant avoir été éparpillés aléatoirement dans le comblement de la sépulture.

Datation : 1169-1270 / 1151-1220 AD (¹⁴C) – analyse effectuée sur la 4^{ème} phalange proximale de la main gauche du squelette n° 1.

Illustrations en lien : pl. 68-69 et 90-91

US 1905 : Sondage n° 19 (rue de la Fromagerie, au nord-ouest de l'église Saint-Nizier)

Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,14 m NGF

Conservation : un fragment de diaphyse fémorale pour datation radiocarbone (non-conservée).

Orientation : ouest-est, tête à l'ouest

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : *in situ*, les fouilleurs disent avoir reconnu des segments squelettiques en connexion anatomique.

Classe d'âge : taille adulte

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques :

Datation : 1151-1220 AD (¹⁴C)



Illustrations en lien : pl. 68

SP2603 : SD n° 26 (rue de la Fromagerie, au nord-ouest de l'église Saint-Nizier)

Sépulture primaire plurielle (multiple, double : sq. 2603 et 2608)

Alti. Sup. : 167,63 m NGF

Alti. Inf. : 167,54 m NGF

Conservation :

2603 : tête osseuse, ceinture scapulaire, rachis cervical et thoracique. Ces segments sont partiels et fragmentés. Les deux tiers distaux du squelette sont engagés dans la berme orientale du sondage.

2608 : tête osseuse, un fragment de côte, rachis cervicale, T1 et T2.

Orientation : nord-ouest/sud-est, tête au nord-ouest

Position générale : les deux individus reposaient allongés sur le dos.

Observations taphonomiques :

2603 : une connexion stricte entre le crâne et le rachis cervical a pu être établie sur le terrain (connexions atlas-occipital-axis), attestant du dépôt primaire de cet individu dont le crâne apparaissait par sa face antérieure alors que la mandibule s'est effondrée en vue supérieure. L'humérus et la scapula gauches sont connectés.

2608 : son crâne est situé sous et en contact avec l'épaule gauche de l'individu n°2603.

Classe d'âge :

2603 : adolescent [15-19] ; dentition définitive complète (3^{èmes} molaires supérieures et inférieures comprises) mais tête humérale et extrémités sternales des clavicules non-soudées.

2608 : adolescent [15-19] ; la dentition est complète, troisièmes molaires supérieures et inférieures comprise, mais les apex des molaires supérieures sont encore ouverts ; la tête de la deuxième côte gauche porte encore une surface de croissance.

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : l'épaule gauche de l'individu n°2603 repose sur et en contact du crâne de l'individu n°2608. Cet argument plaide en faveur de la contemporanéité des dépôts au sein d'un même emplacement funéraire. Ces deux individus sont installés dans l'US 2602, identifiée comme la couche sépulcrale de ce secteur (remblai de cimetière).

Datation : XII-XIII^e s. par comparaison avec SD19.

Illustrations en lien : pl. 92

SP2609 : Sondage n° 26 (rue de la Fromagerie, au nord-ouest de l'église Saint-Nizier)

Sépulture primaire individuelle ou plurielle ? (si multiple : sq. 2609, 2610, 2612)

Alti. Sup. : 167,27 m NGF

Conservation : un crâne et un atlas, le squelette est engagé sous MR2607.

Orientation : ouest-est, tête à l'ouest

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : interprété sur le terrain comme un crâne en situation secondaire appartenant à une réduction. La présence de l'atlas correspondant orienterait vers un squelette en situation primaire.

Classe d'âge : taille adulte

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : installé dans US 2502 et coupé par MR2607. On peut envisager un dépôt simultané aux sq. 2610 et 2612, le crâne esseulé numéroté 2611 étant en situation secondaire (réduction ?).

Datation : XII-XIII^e s. par comparaison avec SD19.



Illustrations en lien : pl. 92

SP2610 : Sondage n° 26 (rue de la Fromagerie, au nord-ouest de l'église Saint-Nizier)

Sépulture primaire individuelle ou plurielle ? (si multiple : sq. 2609, 2610, 2612)

Alti. Sup. : 167,21 m NGF

Conservation : tête osseuse, rachis cervical, T1 et T2. Le squelette est engagé sous MR2607.

Orientation : ouest-est, tête à l'ouest

Position générale : allongé sur le dos

Observations taphonomiques : interprété sur le terrain comme un crâne en situation secondaire appartenant à une réduction. La présence de la mandibule, du rachis cervical et des deux premières vertèbres thoraciques (l'appariement de ces pièces osseuses a été vérifié) orienterait vers un squelette en situation primaire.

Classe d'âge : taille adulte

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : installé dans US 2502 et coupé par MR2607. On peut envisager un dépôt simultané aux sq. 2609 et 2612, le crâne esseulé numéroté 2611 étant en situation secondaire (réduction ?).

Datation : XII-XIII^e s. par comparaison avec SD19.

Illustrations en lien : pl. 92

SP2612 : Sondage n° 26 (rue de la Fromagerie, au nord-ouest de l'église Saint-Nizier)

Sépulture primaire individuelle ou plurielle ? (si multiple : sq. 2609, 2610, 2612)

Alti. Sup. : 167,20 m NGF

Conservation : tête osseuse et rachis cervical. Le squelette est engagé sous MR2607.

Orientation : ouest-est, tête à l'ouest

Position générale : allongé sur le dos.

Observations taphonomiques : interprété sur le terrain comme un crâne en situation secondaire appartenant à une réduction. La présence de la mandibule et du rachis cervical parfaitement appariés orienterait vers un squelette en situation primaire.

Classe d'âge : taille adulte

Observations ostéologiques / paléopathologiques :

Relations stratigraphiques : installé dans US 2502 et coupé par MR2607. On peut envisager un dépôt simultané aux sq. 2609 et 2610, le crâne esseulé numéroté 2611 étant en situation secondaire (réduction ?).

Datation : XII-XIII^e s. par comparaison avec SD19.

Illustrations en lien : pl. 92

SP2614 : Sondage n° 26 (rue de la Fromagerie, au nord-ouest de l'église Saint-Nizier)

Sépulture primaire individuelle

Alti. Sup. : 166,99 m NGF

Conservation : crâne, C1, C2, C4, C5, tête humérale gauche (pièces arrachées par la pelle mécanique)

Orientation : non renseignée

Position générale : non renseignée

Observations taphonomiques : *in situ*, les fouilleurs disent avoir reconnu des segments squelettiques en connexion anatomique.

Classe d'âge : taille adulte

Observations ostéologiques / paléopathologiques : sans objet

Relations stratigraphiques : sous SP2609, 2610, 2612, dans US 2602.

Datation : XII-XIII^e s. par comparaison avec SD19.



4. SYNTHÈSE

Disparité est sans doute le maître-mot pour qualifier l'opération de surveillance exécutée place Saint-Nizier. Citons pour mémoire les conditions d'exécution de cette surveillance :

- deux autorisations de sondages de la part du SRA
- des interventions au coup par coup, au gré des entreprises
- des ouvertures de sondages espacées dans le temps comme dans l'espace
- des modalités changeantes et liées aux aménagements (profondeur, réseau en place, technique d'excavation).

En, dépit de ces circonstances difficiles cette surveillance exercée place Saint-Nizier, la rue de la Fromagerie, rue Paul Chenavard et rue de Brest présente un positif, même si l'interprétation des observations demeure délicate eu égard à la faiblesse des superficies ouvertes et des conditions de réalisation¹⁸.

Des indices d'occupation antiques épars

A l'exception du sondage n° 2, l'observation des vestiges potentiellement antiques s'est effectuée de manière souvent précipitée leur profondeur d'apparition rendant impossible l'accès au sondage sans blindage. A plusieurs reprises l'observation s'est même déroulée de manière distante (sans accès au sondage). Malgré ces obstacles les sondages n°2, 10, 18, 19 et 26 ont livré des vestiges qui évoquent la période.

L'occupation de la place Saint-Nizier durant l'Antiquité (tardive ?) est bien marquée par la présence des maçonneries

- au sud de la place avec les murs en place observés dans le sondage n°2 (MR202 et MR208 – app. vers 166.50 m NGF)
- au centre de la place avec les maçonneries dans le sondage n°18 (MR1810 et MR1815 app. 166,45 m NGF)
- devant l'église (vers le porche nord), dans le sondage n°10, avec les blocs alignés en choin de Fay (MR1002-app. 167,38 m NGF).
- au nord-est de l'église (rue de la fromagerie) avec un mur (MR1906) conséquent (app. 166.91m NGF disp. vers 166.32 m NGF) observé en coupe après sa démolition et un remblai riche en TCA antique (US 1907 – app. 166,20 m NGF).
- au nord de l'église (rue de la fromagerie) avec trois blocs de calcaire tendre alignés dans une coupe, vraisemblablement en pierre de Seyssel¹⁹ (MR2616 – app. 166,80 m NGF) qui évoquent bien qu'observés à distance, évoquent une maçonnerie en place.

Au final tous ces vestiges sont ténus mais suffisamment nombreux pour envisager des niveaux antiques

18. Rappelons ici qu'un certain nombre de sondages n'ont été que partiellement accessibles, du fait de l'absence de blindage ou de maintien en fonction de réseaux dangereux.

19. L'observation à distance, nous oblige à préciser que la confusion avec du choin de Fay ou du calcaire de Lucenay reste possible.



conservés sous la place Saint-Nizier et la rue de la Fromagerie. Les sondages en partie sud (rue de Brest) et nord de cette intervention ont été trop limités en terme de profondeur pour apporter des données quant à l'occupation antique du quartier. Concernant les blocs de choin de Fay observés dans le sondage n° 10, si l'usage de ce matériau durant l'Antiquité est bien attestée à Lyon (Savay-Guerraz, 1990), l'altimétrie haute des blocs se démarque des autres vestiges, ce qui incite à voir dans leur présence une réutilisation dans un contexte médiéval (cf. *infra*). Sur cette base on peut avancer l'existence de niveaux antiques en place dont le sommet oscillerait entre 166,45 et 166,91 m NGF ; les vestiges les mieux conservés seraient situés à l'est de la place Saint-nizier, rue de la Fromagerie et le peu de mobilier recueilli (cf. § 3.2.1) oriente vers un horizon chronologique appartenant à l'Antiquité tardive (IV-V^e s.). Pour cette période, si l'occupation du lieu est avérée, les observations comme le matériel ne permettent pas de caractériser véritablement la nature ou la datation des vestiges présents dans le sous-sol.

Synthèse des découvertes funéraires (E. Bouvard-Mor)

Nous l'avons évoqué à l'occasion du contexte archéologique (voir *supra*), nous disposons de peu d'éléments permettant de faire la lumière sur l'occupation médiévale ou antérieure du secteur Saint-Nizier. Pourtant, le sous-sol cémétériel associé au sanctuaire chrétien ne peut être ignoré. Les opérations d'archéologie préventive antérieures, si toutes n'ont pas fait l'objet d'un rapport, attestent pour beaucoup d'entre elles d'inhumations en situation primaire au niveau du chevet ou encore à l'emplacement du parvis actuel. Rue Saint-Nizier, M. Monin a observé en 1993 deux tronçons de maçonnerie ainsi qu'une fosse à vocation funéraire rassemblant au moins 5 individus dont 1 enfant ; leur situation en position primaire est attestée par la reconnaissance de connexions anatomiques. Les squelettes étaient superposés et orientés est-ouest et ouest-est, ce qui évoque une sépulture multiple avec disposition des corps en « carte à jouer ». Par ailleurs, deux épingles en alliage cuivreux ont été remarquées, laissant présager la présence d'enveloppes souples (linceuls ou vêtements). L'auteur du rapport précise que les niveaux supérieurs de cette fosse étaient remaniés. Cette découverte s'inscrit dans l'espace cémétériel associé au sanctuaire dans sa configuration moderne, ce qui n'est pas sans intérêt étant donné que les cimetières lyonnais de cette période sont très bien documentés par les textes (Zeller, 2002) ; le croisement des deux types de sources (archives et archéologie) pourrait en pareil cas largement enrichir nos connaissances sur la gestion de la mortalité urbaine durant l'Ancien Régime, comme sur l'état sanitaire de la population lyonnaise, ou encore sur les pratiques funéraires. De plus, depuis les fouilles des cimetières de l'Hôtel-Dieu (Ardouin, à paraître ; Germanaud-Le Mer, 2017 ; 2018 ; Ardouin et al., 2018) nous possédons un référentiel anthropobiologique pour un contexte hospitalier qui attend de pouvoir être comparé à des séries importantes issues de contextes paroissiaux chronologiquement et géographiquement comparables...

Par ailleurs, les observations effectuées par Bernard Mandy en 1989 (notes du Service archéologique municipal) relatent la présence d'ossements humains mis au jour dans une tranchée au-devant de la façade ouest de l'église, à 4,5 m à l'ouest du contrefort nord-ouest, et à 0,80 m de profondeur environ (Monin, 1993). L'ancien directeur du SAM précise qu'il s'agit de squelettes enterrés en pleine terre, ce qui est tout à fait conforme aux découvertes de 2018 dans la tranchée n° 10 dont l'extrémité nord a dû reprendre en partie l'excavation de 1989. Les ossements humains retrouvés en relative abondance rue de la Fromagerie (Carrara, 2018b) traduisent aussi à leur manière cette occupation sépulcrale de longue date malmenée par les travaux de voirie.



C'est donc dans la droite ligne de ces surveillances et diagnostics, dont les résultats et les perspectives d'exploitation scientifique resteront à jamais insatisfaisants, que nous livrons ici notre maigre compréhension du site.

L'ensemble des ossements humains recueillis et des sépultures primaires mises en évidence à l'occasion de surveillances de travaux autour de l'église Saint-Nizier appartient à un horizon funéraire se développant sur au moins 1,60 m d'épaisseur (de 167,65 m NGF dans le sondage n° 26 à 166,24 dans le sondage n° 2, voire 166 m NGF en sondage n°18). Il s'agit d'un remblai de cimetière brun foncé à noirâtre, hétérogène, conséquence du fonctionnement intense de l'espace d'ensevelissement sur au moins deux siècles (probablement du milieu du XII^e s. à la fin du XIII^e s. d'après les datations radiocarbone). Il a été reconnu dans tous les sondages concernés par les vestiges anthropobiologiques et est désigné sous les US équivalentes 203, 1000 et 1001, 1901, 1905, 2615 ou 2602. La localisation de ces derniers atteste d'un cimetière médiéval se développant au moins sous l'actuelle place Saint-Nizier et sous la rue de la Fromagerie sans aucun doute avant que ces deux espaces ne soient laissés à l'usage public entre la fin du XIII^e s. et la première moitié du XIV^e s. Peut-être faut-il voir dans l'ouverture de ces deux éléments de voirie l'un des effets hygiénistes de la grande peste de 1347 ? Mais ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres. Il est tout aussi probable que l'érection de Saint-Nizier en église paroissiale ait eu à terme des retombées sur l'organisation de ses proches abords, qu'il fallait rendre accessibles aux fidèles et propres à la célébration du calendrier liturgique pouvant à l'occasion rassembler une foule nombreuse sur son parvis. Pour comprendre ces transformations, il faut aussi considérer l'action urbanistique qu'ont pu exercer les chanoines de Saint-Nizier et le Consulat, les deux pouvoirs hégémoniques (et antagoniques) de ce quartier de Lyon dès le XIII^e s. L'ouverture de la rue de la Fromagerie pourrait refléter de nouvelles dynamiques sociales sur la Presqu'île et l'instauration d'une nouvelle circulation d'est en ouest, du Rhône, vers la Saône, en direction de la place d'Albon et du Pont du Change. En outre, notons qu'aucune maçonnerie ayant pu appartenir à l'édifice de culte contemporain du cimetière n'a été reconnu parmi les 20 tranchées observées. L'édifice en élévation durant le second Moyen Âge demeure donc inconnu.

Quoiqu'il en soit, le cimetière mis en évidence entre 2018 et 2020 correspond à l'occupation ecclésiale du Moyen Âge central. Nous n'avons que très peu d'éléments pouvant alimenter la discussion sur son recrutement en regard de la faiblesse des données biologiques qui ont pu être collectées. Néanmoins, les sujets étudiés appartiennent à toutes les classes d'âges, exceptée la classe [0], très souvent sous-représentée en contexte archéologique (Perez, 2013). Immatures et adultes cohabitent, et bien qu'aucune diagnose sexuelle n'ait pu être mise en œuvre afin de tester le sexe-ratio de cet ensemble, on peut sans grand risque avancer qu'il s'agit là d'une population naturelle attendue pour un cimetière paroissial. L'état sanitaire ne peut être discuté en regard du faible nombre de sujets observés, d'autant plus qu'aucun des squelettes en situation primaire n'était complet. Les quelques atteintes osseuses rencontrées demeurent aspécifiques, d'origine infectieuse (appositions périostées), ou carentielle (*cribra orbitalia*). On signale toutefois une fracture linéaire cicatrisée (remodelage osseux) sur le pariétal gauche d'un calvarium (pl.93), à la jonction entre les sutures sagittale et coronale, prélevé dans l'US 1901 (sépulture 1903). Elle résulte d'un traumatisme infligé par un objet tranchant auquel le sujet a survécu. Ce vestige anthropobiologique pourrait témoigner de violences interpersonnelles, mais isolé et peu contextualisé, il n'a d'autre valeur que celle de l'anecdote.

Sur le faible corpus dont nous disposons, la pratique de l'inhumation individuelle a été reconnue 11 fois et celle de l'inhumation plurielle (*a priori* multiple) est suspectée pour 4 cas (SP1817, SP1903, SP2603, SP2609/2610/2612). On a pu constater la superposition successive de dépôts sur un même emplacement (SP228 et SP229 ; SP1817 et SP1818). La vision très parcellaire de ce cimetière ne permet



pas d'en approcher les normes et particularismes, et par conséquent de dissocier ce qui relève d'une gestion coutumière ou d'épisodes extraordinaires (sépultures de catastrophe, mort de masse ?). La position des corps est stéréotypée. Pour ceux qui ont pu être observés, ils sont allongés sur le dos, tête à l'ouest regardant vers l'est, avant-bras repliés à l'avant du thorax. La présence de contenants rigides de type cercueil est suspectée, bien qu'aucun clou n'ait été prélevé. Le port d'enveloppes souples est évoqué par des traces d'oxydation verdâtre sur quelques ossements, et par les observations taphonomiques qui vont dans le sens de constrictions des corps et d'un colmatage différé – voir catalogue *supra*). Ces deux pratiques n'excluent en aucun cas celle de l'inhumation en « pleine terre ». Cette pratique est soupçonnée pour l'horizon sépulcral observé en coupe dans le sondage n° 10 (tranchée parallèle à la façade de l'église) où la densité et la coalescence des squelettes laissent envisager une intense activité d'ensevelissement sans aménagement particulier : creusement de simples fosses immédiatement comblées, et se recoupant entre elles, telles qu'on peut l'attester dans de nombreux cimetières urbains non-stratifiés – (Blaizot, 1996) – pl. 33, 36 et 37. Cette absence de stratification doit être modulée par la présence ponctuelle de structures bâties permettant d'affiner la chronologie relative du sous-sol archéologique.

En sondage n° 10, deux parpaings de calcaire taillés disposés à plat et à joints vifs traversaient la tranchée d'est en ouest (MR1002) – pl. 33. Leur sommet apparaissait à m 167,38 m NGF. Ils s'insèrent entre deux niveaux d'ensevelissements. Leur fonction demeure indéterminée, mais il pourrait s'agir d'un niveau dallé résiduel : un dallage de choin de Fay, qui pourrait avoir été mis en place autour des XI-XII^e s., a été mis en évidence à proximité immédiate, place d'Albon (Bernot, à paraître). Néanmoins, les dalles observées par E. Bernot et son équipe semblent bien plus fines, comparativement aux blocs de la place Saint-Nizier dont l'épaisseur estimée est de 0,30 m. On pourrait y voir aussi les vestiges d'un stéréobate, ou encore d'une architecture funéraire. Les ossements humains de SD n°10 n'ont pas fait l'objet de radiodation, mais les éléments céramiques recueillis pêle-mêle font état d'une chronologie allant du XII^e au XIV^e s., conformément aux datations établies pour les découvertes funéraires des autres sondages. En regard de la profondeur estimée du cimetière (1,60 m au minimum), de sa durée estimée (2 siècles *a minima*), et de sa densité manifeste, son rehaussement semble possible : MR1002 pourrait être le vestige tangible d'un niveau de circulation médiéval fonctionnant avec l'aire funéraire avant son exhaussement final.

Dans le sondage n° 2, deux portions de murs antiques, MR202 et MR207 sont repris en fondation probablement pour asseoir un bâtiment médiéval ou moderne (MR215 et MR208), limitent au nord l'espace d'ensevelissement (pl.28). La nature du bâtiment trahi par ces reprises de maçonneries n'est pas connue. Le plan scénographique de 1550 (*circa*) est la première représentation iconographique de la place Saint-Nizier (anciennement Place du Pain dans sa frange méridionale) et ne fait pas apparaître de construction autre que celles de l'îlot bordant la place au sud-est (pl.9). Les deux bâtiments oblongs et parallèles situés plus à l'est, proches de la façade du sanctuaire, sont des boulangeries dont les maçonneries ont été reconnues par ailleurs dans les sondages n°10 et 18. Aussi, soit la reprise de MR208 signe l'extrémité nord-ouest de la boulangerie située la plus au sud, soit il s'agit d'un autre bâtiment. La seconde hypothèse nous mènerait alors vers la chapelle Saint-Jacquême réputée occuper cet emplacement. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'elle est localisée par le Service de l'inventaire



du patrimoine Rhône-Alpes²⁰ (pl. 11 à 13). Par conséquent, les sépultures mises au jour dans le SD n° 2 pourraient tout aussi bien appartenir au sous-sol sépulcral associé à cette chapelle aujourd'hui disparue, plutôt qu'au cimetière paroissial de Saint-Nizier. Le fait que SP226 ait un âge radiocarbone couvrant en partie le XIV^e s. (1280-1316 AD à 47,2 % et 1355-1390 AD à 48,2%) pourrait aller dans ce sens. En effet, nous avons vu que la place Saint-Nizier (en partie place du Pain au XVI^e s.) était sans nul doute antérieure à 1350 et qu'en tant qu'espace public passant elle ne pouvait plus recevoir de sépulture probablement dès le premier ou le second tiers du XIV^e s. ; en revanche, la chapelle Saint-Jacquême et la confrérie associée fonctionnent jusqu'à la Révolution.

Dans le sondage n° 18, les pieds du sujet de la sépulture SP1809 s'appuient sur les vestiges d'un mur antérieur MR1810. Cette maçonnerie, très arasée, est aussi surmontée par l'un des bâtiments modernes mis au jour (vraisemblablement l'une des deux boulangeries). Malheureusement, en l'absence de prélèvement de mortier à des fins de comparaison avec les autres murs mis au jour durant cette surveillance ou pour une datation à partir de matière organique piégée dans le liant de maçonnerie, il n'est pas loisible de préciser la chronologie de cette séquence stratigraphique. L'appartenance du mur MR1810 à l'Antiquité ne peut qu'être supposée, mais une datation médiévale (antérieure à l'implantation des sépultures des XII-XIII^e s.) demeure toute aussi plausible. Nonobstant, la cote altimétrique de son arase (166,45 m NGF) est relativement proche de celle des murs MR207 (166,52 m NGF) et MR202 (166,55 m NGF) dont la datation ancienne ne fait pas de doute.

Dans le sondage n° 20, une partie des sépultures observées est recoupée par les murs MR2606 (appartenant potentiellement au chapelet de boutiques modernes qui ceinturaient le flanc nord de l'église Saint-Nizier) et MR2607. Ce dernier (MR2607) est une maçonnerie de pierres dorées parallèle au mur gouttereau septentrional du sanctuaire et dont la fonction comme la chronologie sont indéterminées (liée aux boutiques ou antérieure ?). Il est par ailleurs coupé par un mur contemporain MR2606. Sous les sépultures repérées en coupe nord a été aperçu une maçonnerie composée de blocs calcaires parfaitement alignés (MR2616). Les archéologues présents *in situ* n'ont pu effectuer des observations rapprochées pour des raisons de sécurité. Cependant, la couleur et la texture du matériau leurs évoquent un calcaire tendre et crayeux comme le calcaire de Seyssel qu'on rencontre à Lyon assez souvent dans l'architecture funéraire antique (Savay-Guerraz, 1990). La confusion possible avec du choin de Fay ou du calcaire de Lucenay ne peut être écartée. Le rapprochement entre les murs MR2616 et MR1002 (blocs de choin de SD n°10) aurait été séduisant si ce n'était leur différence altimétrique de 0,57 m : l'arase du mur MR2616 culmine autour de 166,80 m NGF, alors que le sommet du mur MR1002 se situe à 167,38 m NGF.

Pour conclure, l'opération de surveillance de la place Saint-Nizier et de la rue de la Fromagerie a mis en lumière l'espace cémétériel probablement associé à l'ancienne église paroissiale Saint-Nizier pour les XII^e et XIII^e s. Il est possible que le sondage n°2 ait été ménagé en partie dans l'emprise nord-orientale de l'ancienne chapelle Saint-Jacquême (XIII^e s.-Révolution), mais cette proposition reste fragile en l'état des données archéologiques disponibles. En outre, un bruit de fond antique est à signaler dans le sondage n°10 (tranchée face à l'église), mais il est de faible intensité (quelques tessons en situation résiduelle). Le sondage n°2 est plus probant puisque deux massifs maçonnés y ont été découverts. Leurs matériaux et leur mise en œuvre ne font pas de doute quant à leur appartenance à la période gallo-romaine. Cette occupation précoce est confirmée par la présence de tessons de céramique attribuables à l'Antiquité tardive (IV-V^e s.), malheureusement prélevés hors-contexte, dans les tas de déblais issus du

20. On trouvera le dossier complet du service de l'inventaire du patrimoine à cette adresse : <https://patrimoine.auvergnorhonealpes.fr/dossier/chapelle-saint-jacqueme-ou-saint-jacques/6bc42696-4ae7-4ff2-91cf-6def122bfd73>.



sondage n° 2 (US 201). Les deux alignements de blocs de calcaire (MR1002 et MR2616) évoquent aussi des matériaux de construction antiques, en situation primaire ou en remploi. À cet égard, il convient de rappeler la découverte ancienne rue de la Fromagerie d'un bloc funéraire épigraphe en calcaire de Seyssel attribué à la période gallo-romaine (Le Mer, Chomer, 2007, p. 431).

Dans cette même rue, deux sarcophages de pierre attribués à l'époque carolingienne ont été trouvés en 1886 et 1888 ; on signale aussi la mise au jour de deux épitaphes chrétiennes, l'une rue des Boutiquiers, l'autre dans l'environnement immédiat de l'église Saint-Nizier, datées respectivement du VI^e et de la fin du V^e s (Le Mer, Chomer, 2007, p. 431 et 444). Pourtant, à l'exception d'un tessou de céramique issu de l'atelier de Sevrey collecté dans l'US 216, antérieure à la couche sépulcrale US 203, aucune trace du haut Moyen Âge n'a été reconnue. Il faudra sûrement attendre d'autres lointaines opportunités afin d'approcher (enfin !) la seconde nécropole des évêques de Lyon et son environnement entre les V^e et XI^e s.

Les bâtiments médiévaux et modernes

La « maison ronde » :

Une série de maçonneries en pierre dorée (MR1301, MR1302 ; MR1304, MR1305, MR2302, MR2303, MR2402) est présente dans les sondages n° 13,23 et 24. Apparaissant entre 167,18 et 168,10 m NGF), ces murs ne fournissent pas un plan directement lisible (pl. 14). Si l'on s'extrait de la complexité et des superpositions qui témoignent de réaménagement ou d'extension, on constate l'alignement des murs MR1301 et MR2402 qui parquerait au moins pendant un temps la limite septentrionale du bâtiment. C'est cependant l'ensemble des murs qui appartiendrait au bâtiment connu sous le nom de « maison ronde de Saint-Nizier »²¹, ou « maison des quatres tournelles » à partir de la Renaissance (cf. § 2.2.2). Visible sur le plan scénographique (pl. 9), la bâtisse est antérieure puisque les premières mentions proviennent du *Livre des Vaillants* en 1388²², date à partir de laquelle elle sera occupée continuellement jusqu'à sa destruction en 1846. Même si le tissu urbain était plus resserré avant le percement de la rue de Brest et les travaux de rectification et d'alignements des rues adjacentes, les bâtiments bordant la place devaient néanmoins être séparés de la maison ronde par l'étroite rue de la Limace au nord et à l'ouest. L'attribution de ces maçonneries à la maison ronde est donc difficilement contestable. A l'avenir l'ouverture de sondages plus importants permettrait de mieux saisir la nature et la facture des maçonneries voire de suivre les évolutions d'une maison urbaine dont l'existence est attestée sur près de 4 siècles.

Les « bâtisses de la paneterie » :

Un ensemble de maçonneries composites (calcaire, gneiss, TCA) (MR1004, MR1007, MR1008, MR1009, MR1801, MR1811, MR1805, MR1805, MR1811, MR1814) est présent dans les sondages n°10, 18 et 25 (pl.14). apparaissant entre 166,55 et 167,60 m NGF). Ces murs appartiennent clairement aux deux constructions de la place de la paneterie (cf. § 2.2.2). Comme la maison ronde, ces demeures sont visibles sur le plan scénographique (pl. 9), et mentionnées dès 1388. Le rachat puis la destruction de ces deux bâtiments seront effectués en 1563²³, afin de dégager la perspective sur la rotonde prévue en

21. Il n'y a pas nécessairement de lien avec la forme : au Moyen-Âge, le terme de maison « ronde » est utilisé pour les bâtiments dont on pouvait faire intégralement le tour.

22. Registre de taille urbaine ou « nommée ».

23. Les deux maisons sont détruites dans le cadre de vastes aménagements « pour la commodité et l'embellissement de



façade de l'église Saint-Nizier (cf. *infra*). Le rachat de la maison ronde n'aura finalement pas lieu, et la construction de la rotonde reste sujette à caution. L'attribution des maçonneries découvertes aux maisons de la paneterie est donc vraisemblable.

Un premier ensemble (MR1004, MR1007, MR1008, MR 1009, MR1811, MR1812 appartient vraisemblablement au bâtiment septentrional. L'implantation des murs postérieurement au l'usage cimetieriel du lieu est claire (pl. 36 -38) et la présence d'enduit sur les parements internes et d'un corbeau (167,20 m NGF) dans le mur MR1004 permettent de restituer l'existence d'un sous-sol, potentiellement surmonté d'un plancher reposant sur des solives. On note l'existence d'un petit espace voûté accolé au mur sud (MR1007/MR1811) sans que l'on sa fonction soit perceptible. Un second ensemble (MR1801, MR1804, MR185, MR1806) appartiendrait potentiellement au bâtiment méridional. Là encore l'implantation des murs postérieurement à l'usage cimetieriel du lieu est claire, cependant la mauvaise conservation des maçonneries et de difficiles conditions d'intervention ont rendu la lecture de cet ensemble plus difficile. Il est possible, à titre d'hypothèse, d'envisager un bâtiment long d'une quinzaine de mètres en associant les découvertes du sondage n° 25 : les murs MR1801 et MR2502 formeraient ainsi la délimitation nord de la construction. Que l'on retienne ou non cette hypothèse, l'ensemble des maçonneries observées dans le sondage n° 18, bien qu'imparfaitement perçu, apparaît vraisemblablement comme le bâtiment sud de la place de la paneterie.

La rotonde de l'Église de saint-Nizier :

La mise en plusieurs occurrences d'un massif de fondation et d'un escalier (MF1601 et ESC1401) faisant tous deux face au porche principal concernant directement l'église de Saint-Nizier. Observé dans les sondages n°16 et 17 sur plus de 12 m de longueur, le massif MF1601 apparaît comme hémisphérique. Son positionnement comme sa forme le désigne clairement comme la fondation mise en place pour accueillir la rotonde prévue en façade de Saint-Nizier (cf. § 2.2.2). Qu'elle ait été achevée ou pas, il semble que les travaux d'implantation de la rotonde ont bien été entrepris comme le figure le plan scénographique (pl. 9). Le massif de fondation (après renoncement ou démolition de la rotonde) aurait accueilli un parvis (surélevé ?) circulaire ou semi circulaire, si l'on en croit le représentations graphiques (pl. 11) . La présence d'un escalier conservé (ESC1401) sur au moins une marche correspond aux découvertes précédentes. Les observations de terrain de T. Vicard (Vicard, 1996b) montrent que les dalles de pavement et le porche forment un ensemble cohérent daté du XVI^e siècle, correspondant aux travaux d'agrandissement de Saint-Nizier par l'architecte Jean Vallet (Reveyron et al., 1994). Cette même étude confirme un raccourcissement des dalles de pavage du porche, qui sont alors alignées sur les dés des colonnes, vraisemblablement avant l'installation des marches devant l'église Saint-Nizier. La mise en place de l'escalier serait donc postérieure au XVI^e siècle, le dallage étant déjà en place. Le *terminus ante quem* pour la mise en place de cet emmarchement est fourni par la rénovation de l'église sous la direction de l'architecte Benoît dans le deuxième tiers du XIX^e siècle puisque la construction du contrefort en béton au sud du porche central vient casser le massif maçonné et une des marches.

Conclusion

A l'issue de cette surveillance, il parait évident que si l'occupation antique n'a pas été caractérisée, faute d'accès aux sondages profonds, les vestiges de cette époque demeurent bien présents dans cette partie de la presqu'île. Situés au alentours de 166,50 m NGF. Le phénomène n'est pas nouveau et avait

la ville ».



déjà été mis en évidence par les opérations antérieures situées plus à l'ouest Place d'Albon (Bertrand, 2010b) et sur les quais de Saône (Bernot, à paraître). Aucune structure ou fossile directeur du haut Moyen Âge n'a été mis en évidence malgré la présence d'un second état de construction (non daté) sur un mur antique. Principale découverte réalisée durant cette opération, l'occupation qui suit est un sous-sol sépulcral daté par radiocarbone effectué sur des fragments de squelette humain des XII-XIII^e s. Cet horizon sépulcral est présent au sud-est de la place Saint-Nizier, le long de la façade de l'Église (où il a été daté par des vestiges céramiques) et du mur nord de l'église (rue de la Fromagerie). Il s'agit de niveaux d'inhumations successifs très denses appartenant tout ou partie au cimetière de l'église paroissiale avant sa reconstruction au XV^e s. et l'aménagement de ce même espace en place, telle que nous la connaissons sur le plan scénographique du milieu du XVI^e s. Les creusements successifs liés à l'exploitation de ce cimetière et à l'urbanisation ultérieure ont lourdement et profondément perturbé le sous-sol. Ils ont pu participer à l'effacement des vestiges antérieurs, d'autant plus si ces derniers étaient fragiles ; pour autant, l'absence de mobilier résiduel daté du haut Moyen Âge, fait déjà observé sur le site voisin de la place d'Albon, et plus généralement à Lyon demeure problématique.



5. BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

Bull. : Bulletin.

BSPF : Bulletin de la Société préhistorique française

DAF : Documents d'archéologie française

DAH : Direction des Antiquités Historiques

DAM : Documents d'archéologie méridionale

DARA : Documents d'archéologie en Rhône-Alpes

DFS : Document final de synthèse

RAE : Revue archéologique de l'Est

RAECE : Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est

RAN : Revue archéologique de Narbonnaise

RAC : Revue archéologique du Centre

RAO : Revue archéologique de l'Ouest

SRA : Service régional de l'archéologie

ARDOUIN S. (dir.), à paraître, - *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu 69002 Lyon, Tranche 6, cour de la Pharmacie*, Rapport final d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon.

ARDOUIN S. (dir.) et al., 2018, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, Lyon 2e, Tranches 9a (Cour Saint-Martin), 9c (rue Bellecordière), 9j (cour Saint-Henri)*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 4 vol., 188 p., 287 p., 76 p., 204 p.

ARLAUD C. (dir.) et al., 2000, *Lyon, les dessous de la presqu'île, Bourse-République-Célestins-Terreaux, Sites Lyon Parc-Auto*, Lyon, Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, coll. « Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 20 - Série Lyonnaise, 8 », 280 p., 144 fig p.

ARTAUD F., 1846, *Lyon souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836*, Collection des Bibliophiles lyonnais ou Recueil d'ouvrages sur l'histoire politique et Littéraire de Lyon, Imprimés pour la première fois, ou Réimprimés d'après des éditions d'une extrême rareté, publ. Par J.-B. Monfalcon ; 1ère série, VII., Lyon, Nigon, in-16, 259 p.



BERNOT E., à paraître, *Fouille du parking Saint-Antoine (quai Saint-Antoine et place d'Albon), 69002 Lyon*, Rapport d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon.

BERNOT E., 2012, *Rue Saint-Nizier, Lyon 2e, tranchées de réseau de gaz*, Rapport de surveillance de terrassements, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 23 p., 22 pl.

BERTRAND É., 2010a, *Quai Saint-Antoine, place d'Albon, Lyon 2e*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 328 p., vol. 2, ill., 124 p.

BERTRAND É., 2010b, *Quai Saint-Antoine, place d'Albon, Lyon 2e*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 328 p., vol. 2, ill., 124 p.

BLAIZOT F., 1996, « Le cimetière non stratifié en contexte urbain : Les limites de l'objet d'étude comme fondement de la stratégie de recherche », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 141-155.

BÖKÖNYI S., 1970, « A new method for the determination of the Number of Individual in animal bone material », *American Journal of Archaeology*, 74, p. 291-292.

BOUVARD E. (dir.), 2009, *Berges de Saône, Parc Saint-Antoine, Lyon 2e*, Note préliminaire au diagnostic d'archéologie préventive, DRAC-SRA, Lyon, 2009, 89 p., 32 pl., SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 32 pl., 89 p.

BRAVARD J.-P. et PETIT F., 1997, *Les cours d'eau: dynamique du système fluvial*, Paris, Armand Colin, 221 p.

BRUZEK J., 2002, « A method for visual determination of sex, using the human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 2, 117, p. 157-168.

BRUZEK J. et al., 2017, « Validation and reliability of the sex estimation of the human os coxae using freely available DSP2 software for bioarchaeology and forensic anthropology. », *American Journal of Physical Anthropology*, p. 440-449.

CARRARA St. (dir.), 2018a, *Place Saint-Nizier (Lyon 1et et Lyon 2e), Rives de Saône : terrasses de la presqu'île*, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 22 pl., 23 p.

CARRARA St. (dir.), 2018b, *Place Saint-Nizier (Lyon 1et et Lyon 2e), Rives de Saône : terrasses de la presqu'île*, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 22 pl., 23 p.

DESBAT A. et LASCOUX J.-P., 1999, « Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine : bilan archéologique », dans Leveau P. (dir.), *Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Gallia, 56 », p. 45-69.

DUDAY H. (éd.), 2005, « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », dans DUDAY H. (éd.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. « Orientations et méthodes », n° 7, p. 153-216.

FAURE-BOUCHARLAT É. (dir.), 2001, *Vivre à la campagne au Moyen Âge*, Lyon, Alpara, coll. « Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes », n° 21, 432 p.

GAUTHIEZ B., 1994, « La topographie historique de Lyon au Moyen Âge », 12, p. 3-38.

GERMANAUD-LE MER A.-C. (dir.), 2017, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, Lyon 2e, tranche 9E, Caves nord, bâtiments O et Q*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 314 p., vol. 2, illustrations, 68 pl., 3, catalogue analytique des sépultures, 145 p.



GERMANAUD-LE MER A.-C. (dir.), 2018, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, Lyon 2e, tranche 9F, Cour du Cloître, phases 1 et 2, 2018*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, 327 p., vol. 2, 93 p., 3, 336 p.

GUIZOT M., 1825, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, J.-L.-J. Brière Libraire, tome II).

HORRY A., 2013, « Analyse des ensembles de datation : La vaisselle en terre cuite médiévale, Les terres cuites modernes et contemporaines », dans *Lyon, Saint-Georges : archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll.« Documents d'Archéologie Française », n° 1003, p. 158-230.

LE MER A.-C. et CHOMER C., 2007, *Carte Archéologique de la Gaule : Lyon, 69/2*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, coll. « Carte Archéologique de la Gaule », 883 p.

MANI C., 2004, « La « céramique bistre » dite de Sevrey (Saône-et-Loire) : caractérisation et étude de diffusion d'une production du haut Moyen Âge », 53, p. 189-219.

MARESH M.M., 2010, « Measurements from roentgenograms », dans *Juvenile Osteology : A Laboratory and Field Manual*, Academic Press., Elsevier Science, p. 191.

MATHIAN N., 1998, « L'origine du portail renaissance de Saint-Nizier », *Les Cahiers des amis de l'église Saint-Nizier de Lyon*, 9, p. 4-14.

MATHIAN N., 1999, « Aux alentours de Saint-Nizier : évolution urbanistique du quartier, du moyen-âge au XXe siècle », *Les Cahiers des amis de l'église Saint-Nizier de Lyon*, 11, p. 4-10.

MONIN M., 1993, *Rue Saint-Nizier, Lyon 1er*, Rapport de sauvetage urgent, SAM de Lyon, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 3 p., 7 ill p.

MURAIL P. et al., 2005, « Un outil de Diagnose Sexuelle Probabiliste à partir de données métriques de l'os coxal », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, p. 167-176.

OWINGS-WEBB P.-A. et SUCHÉY J.-M., 1985, « Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample of American Males and Females », 68, p. 457-466.

PÉREZ E., 2013, *L'enfant au miroir des sépultures médiévales (Gaule, VIe-XIIe siècle)*, thèse de doctorat d'histoire et d'archéologie, Université de Nice-Sophia-Antipolis, Nice, 1006 p.

REVEYRON N. et al., 1994, *Église Saint-Nizier. Enveloppe extérieure du bloc de façade. Étude d'élévation. , dir. N. Reveyron, avec C. Fremio, G. Macabeo, D. Tavernier, 1994, 2 vol., 71 p.-7 pl. ; 55 p.-28 pl*, Rapport d'archéologie du bâti, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 71 p.-7 pl., 55 p., 28 pl.

REVEYRON N. (dir.), 2005, *Chantiers lyonnais du Moyen Âge (Saint- Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul) : archéologie et histoire de l'art*, Lyon, Alpara, coll. « Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 28 - Série lyonnaise 9 », 380 p.

REYNAUD J.-F., 1998, *Lugdunum christianum*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'Archéologie Française, 69 », 228 p., 194 fig.

REYNAUD J.-F., 2012, « Lyon. Saint-Pierre de Vaise et la basilique des Martyrs », *Bulletin Monumental*, 2, 170, p. 159-160.

REYNAUD J.-F. et al., 2017, « Le premier pont sur la Saône à Lyon du Ier au VIe siècle », 66, p. 403-408.

REYNAUD J.-F. et al., 2018, « Une enceinte réduite à Lyon (fin III^e-IV^e s. apr. J.-C.) », dans *Bérard F., Poux, Lugdunum et ses campagnes, Actualité de la recherche, Actes du XVIIe Congrès de l'Association Guillaume Budé, 2013*, Drémil Lafage, Éditions Mergoïl, coll. « Archéologie et Histoire romaine », p. 309-344.



- SAVAY-GUERRAZ H., 1990, « Les matériaux calcaires dans l'art funéraire à Lyon », 47, p. 135-144.
- SCHEUER L. *et al.*, 2010, *Juvenile Osteology: A Laboratory and Field Manual*, Academic Press Inc., Elsevier Science, 384 p.
- SCHMITT A., 2005, « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, p. 89-101.
- SCHMITT A., 2008, « Une nouvelle méthode pour discriminer les individus décédés avant ou après 40 ans à partir de la symphyse pubienne », *Journal de Médecine Légale Droit Médical*, 51, 1, p. 15-24.
- VANARIO M., 2002, *Les rues de Lyon à travers les siècles (XIV^e au XXI^e siècles)*, Lyon, Éd. lyonnaises d'art et d'histoire, 333 p.
- VICARD T., 1996a, *Lyon, parvis Saint-Nizier, Lyon 1er*, Rapport de sondages, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 13 p., 16 fig p.
- VICARD T., 1996b, *Lyon, parvis Saint-Nizier, Lyon 1er*, rapport de sondages, AFAN, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon.
- WHITE T.E., 1953, « A Method of Calculating the Dietary Percentage of Various Food Animals Utilized by Aboriginal Peoples », *American Antiquity*, 18, 4, p. 396-398.
- ZELLER O., 2002, « La pollution par les cimetières urbains. Pratiques funéraires et discours médical à Lyon en 1777 », *Histoire urbaine*, 5, 1, p. 67-83.

Table des figures insérées dans le texte

Fig. 1– Répartition du mobilier céramique par sondage et par US, en NR et en NMI

Fig. 2 : Synthèse des individus en situation primaires (2018-2020)

Fig. 3 : Synthèse des décomptes des os erratiques (2018 -2020)

Fig. 4 : Bilan des datations ¹⁴C (Re.S.Artes)

Fig. 5 : Intervalles de dates calibrées (AD, ap. J.C.) – Re.s.Artes



6. ILLUSTRATIONS

Table des planches

Planche 01 : Localisation de la surveillance dans Lyon et son agglomération

Planche 02 : Localisation du diagnostic sur le plan cadastral au 1/1500^e

Planche 03 : Contexte archéologique

Planche 04 : Contexte archéologique antique

Planche 05 : Contexte archéologique médiéval et moderne

Planche 06 : Plan général et emprise du diagnostic réalisé par S. Carrara en janvier 2018 (Échelle 1/500)

Planche 07 : Plan général du diagnostic réalisé par S. Carrara en janvier 2018 (Échelle 1/100)

Planche 08 : Plan du sondage 2 du diagnostic réalisé par S. Carrara en janvier 2018 (Échelle 1/20)

Planche 09 : Vue de la Place Saint-Nizier vers 1550 reprise au XIX^e siècle

Planche 10 : Vue idéalisée de la Place Saint-Nizier depuis le pont du Change en 1548

Planche 11 : Détail de la place Saint-Nizier après la destruction de la rotonde

Planche 12 : La place Saint-Nizier en 1607 sur un extrait du Plan géométral de la Ville de Lyon et de la grande rue de la Guillotière réalisé par Philippe Lebeau

Planche 13 : Localisation de la Chapelle Saint-Jacques (1776) d'après les plans de la rente de Saint-Nizier

Planche 14 : Plan général des sondages et des vestiges (partie nord) - Échelle 1/200

Planche 15 : Plan général des sondages et des vestiges (partie centrale) - Échelle 1/200

Planche 16 : Plan général des sondages et des vestiges (partie sud) - Échelle 1/200

Planche 17 : Diagramme stratigraphique des sondages n° 1, 3 à 9 et 12 (surveillance en 2018)

Planche 18 : Diagramme stratigraphique des sondages n° 2, 10 et 11 (surveillance en 2018)

Planche 19 : Diagramme stratigraphique des sondages n° 13 à 18

Planche 20 : Diagramme stratigraphique des sondages n° 18 à 26

Planche 21 : Vues générales du sondage n° 1

Planche 22 : Vues générales du sondage n° 2 en cours de fouille

Planche 23 : Vues des bermes est et ouest du sondage n° 2



Planche 24 : Vues de la berme ouest du sondage n° 2 et des maçonneries

Planche 25 : Vues de la berme sud du sondage n° 2

Planche 26 : Stratigraphie observée dans la berme ouest du sondage n° 2

Planche 27 : Stratigraphie observée dans la berme sud du sondage n° 2

Planche 28 : Stratigraphie observée dans la berme est du sondage n° 2

Planche 29 : Vues générales des sondages n° 3 et 4

Planche 30 : Vues générales des sondages n° 5 et 6

Planche 31 : Vues générales des sondages n° 8 et 9

Planche 32 : Vues générales du sondage n° 10

Planche 33 : Vues des blocs de choin découverts dans le sondage n° 10

Planche 34 : Vues du mur MR1004 dans le sondage n° 10

Planche 35 : Vues de la voûte VT1010 et du mur MR1007 dans le sondage n° 10

Planche 36 : Stratigraphie et maçonnerie observées dans la berme ouest du sondage n° 10

Planche 37 : Stratigraphie et maçonnerie observées dans la berme est du sondage n° 10

Planche 38 : Stratigraphie et maçonneries observées dans la berme ouest du sondage n° 10

Planche 39 : Vues générales du sondage n° 11

Planche 40 : Vues générales du sondage n° 12

Planche 41 : Vues générales du sondage SD13 (avant blindage en haut et après blindage en bas)

Planche 42 : Vues générales des murs MR1301 et MR1302

Planche 43 : Vues générales des murs du premier état du sondage SD13

Planche 44 : Vues générales du mur MR1305

Planche 45 : Vues des murs MR1306 et MR1307, dernier état du sondage SD13

Planche 46 : Vues d'ensemble du sondage SD13

Planche 47 : Vues générale des marches devant le porche central de l'église Saint-Nizier

Planche 48 : Vues des angles des marches autour des colonnes du porche central (US1401 en haut et US1403 en bas)

Planche 49 : Détails des marches du porche central (US1401 en haut et US1403 en bas)

Planche 50 : Détails des relations entre les marches et les porches (US1402 en haut et US1403 en bas)

Planche 51 : Sondage SD14 - Échelle 1/100



- Planche 52 : Vues générales du sondage SD15 (1/2)
- Planche 53 : Vues générales du sondage SD15 (2/2)
- Planche 54 : Vues de détail du sondage SD15
- Planche 55 : Vues générale du l'US1601 du massif maçonné MF1601 dans le sondage SD16
- Planche 56 : Vues de l'us 1602 du massif maçonné MF1601 en limite du sondage SD16
- Planche 57 : Vues du massif maçonné MF1601(1/2)
- Planche 58 : Vues du massif maçonné MF1601(2/2)
- Planche 59 : Vues générales du sondage SD17
- Planche 60 : Vues de l'US 1701 du massif maçonné MF1601 (1/2)
- Planche 61 : Vues de l'US 1701 du massif maçonné MF1601 (2/2)
- Planche 62 : Vues de l'extension du sondage SD18 vers le nord suivi de la découverte du niveau sépulcral
- Planche 63 : Vues des murs au centre et au sud du sondage SD18 dans son état initial
- Planche 64 : Vues de la sépulture d'immature SP1817 au centre du sondage SD18
- Planche 65 : Vues générales du sondage SD18 dans son premier état (2/2)
- Planche 66 : Vues des murs au nord du sondage SD18 dans son état initial
- Planche 67 : Vues des murs au centre du sondage SD18 dans son état initial
- Planche 68 : Coupe sud du sondage SD19 - Échelle 1/20
- Planche 69 : Plan général du sondage SD19 - Échelle 1/20
- Planche 70 : Vues du sondage SD19 et de la sépulture SP1901 apparue sous les réseaux
- Planche 71 : Vues des murs découverts dans le sondage SD23
- Planche 72 : Vues de détails de la sépulture SP1903
- Planche 73 : Vues de la coupe sud du sondage SD19
- Planche 74 : Vues du sondage SD20 dans son état initial, avec l'apparition des dalles calcaire des anciennes boutiques
- Planche 75 : Vues de détail des US sondage SD20
- Planche 76 : Vues de l'US 2002 après extension vers l'ouest du sondage SD20
- Planche 77 : Vues des murs MR2101 et MR2102 dans la moitié ouest du sondage SD21
- Planche 78 : Vues complémentaires des murs du sondage SD21
- Planche 79 : Vues générales du sondage SD22 (sondage négatif)
- Planche 80 : Vues des murs découverts dans le sondage SD23



Planche 81 : Vues des murs découverts dans le sondage SD24

Planche 82 : Vues générales du sondage SD25

Planche 83 : Vues de détails du sondage SD25

Planche 84 : Vues générales du sondage n° 26

Planche 85 : Vues variées du sondage n° 26

Planche 86 : Vues variées du sondage n° 26

Planche 87 : Vues des sépultures SP220 et SP226 dans la moitié sud du sondage n° 2

Planche 88 : Vues des sépultures SP227 et SP228 dans la moitié sud du sondage n° 2

Planche 89 : Vues des sépultures SP229 et SP1809 dans les sondages n° 2 et 18

Planche 90 : Vues des sépultures SP1817 et SP1903 dans les sondages n° 18 et 19

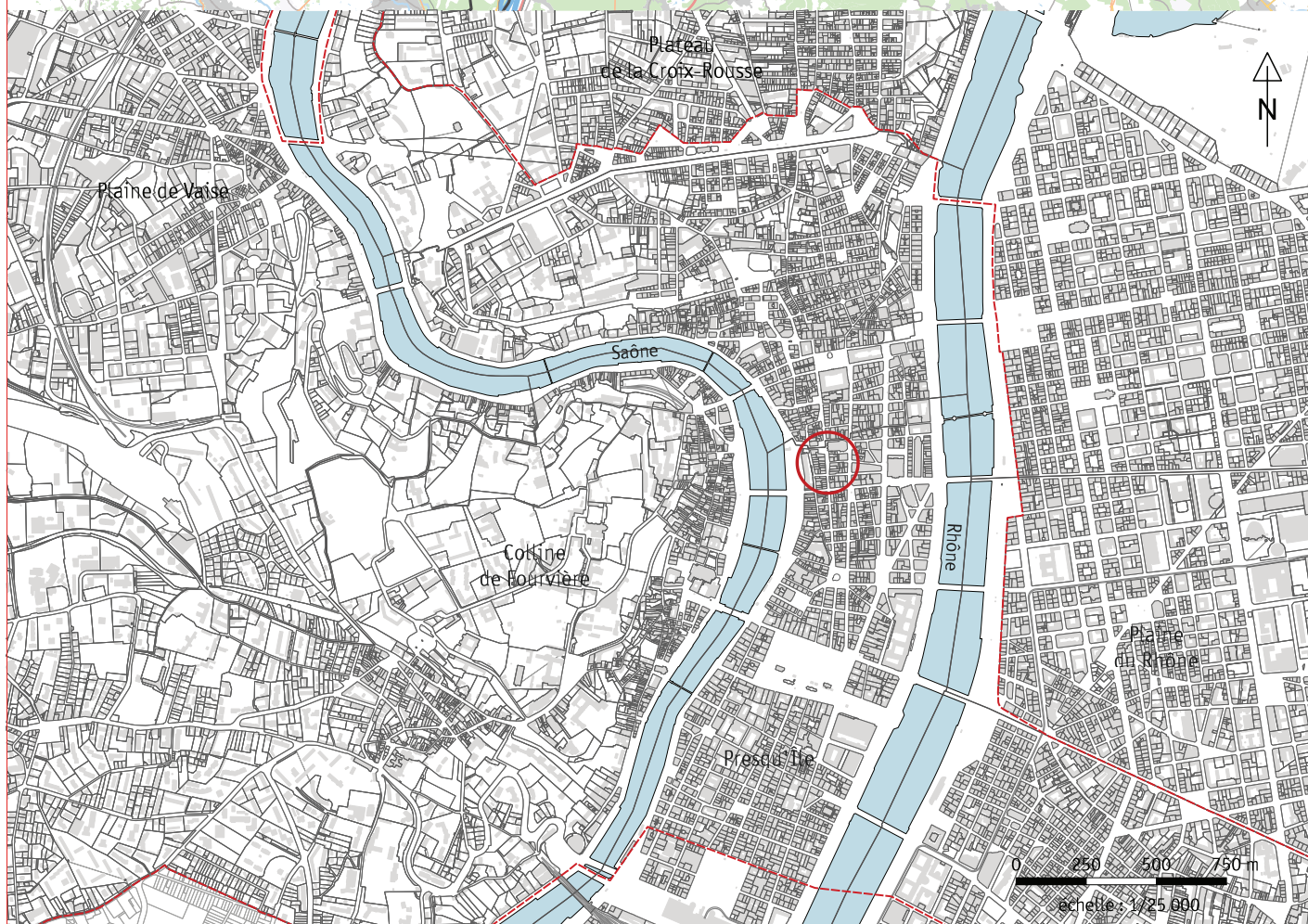
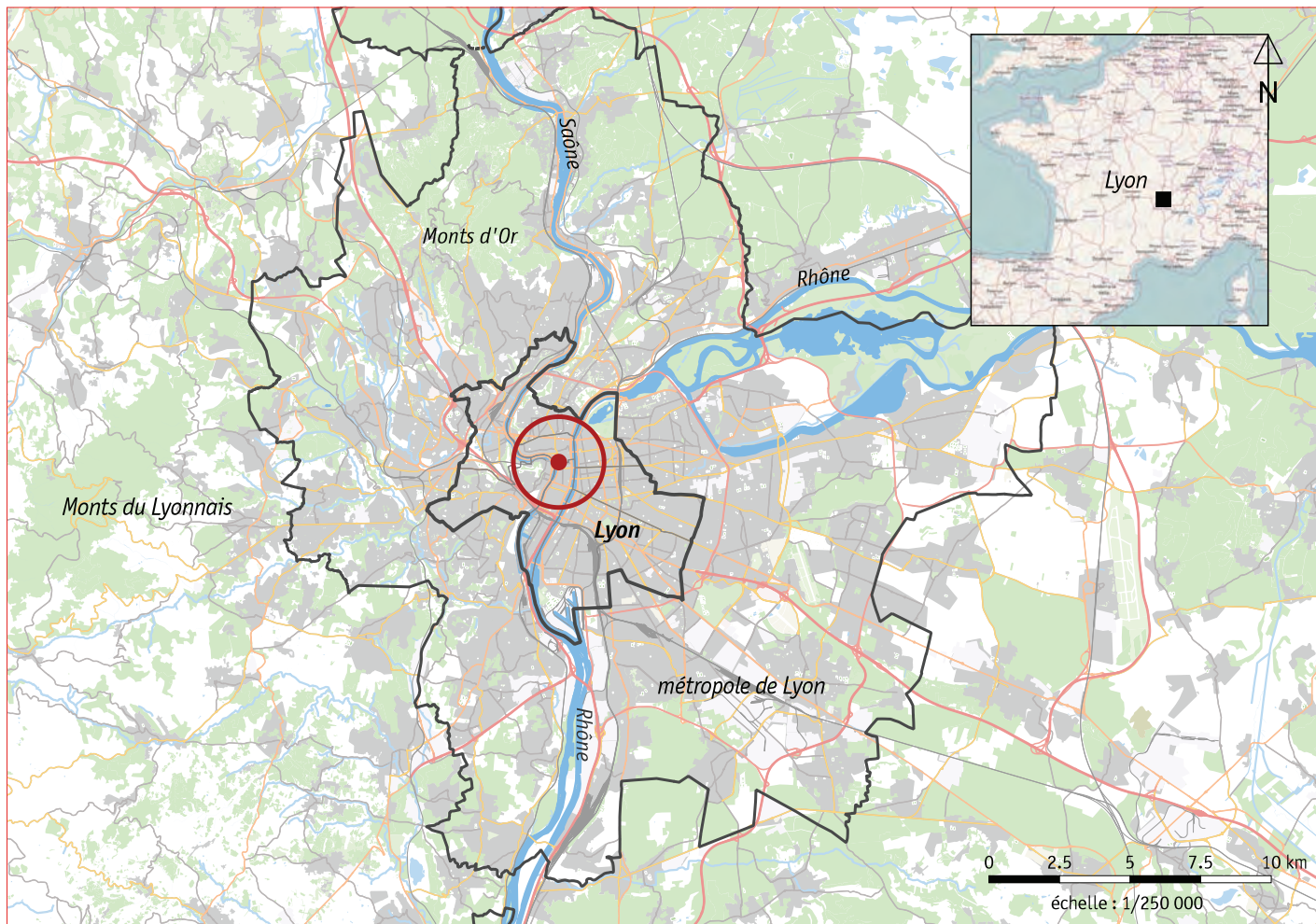
Planche 91 : Vues des pathologies de l'individu n°5 de la sépulture SP1903 dans le sondage n° 19

Planche 92 : Vues des sépultures SP2603, SP2609, SP2610, SP2612 dans le sondage n° 26

Planche 93 : Vues de la fracture cicatrisée sur l'individu issu de l'US S1901 dans le sondage n° 19

Planche 94 : Plan général avec restitutions plausibles du cimetière - Échelle 1/200



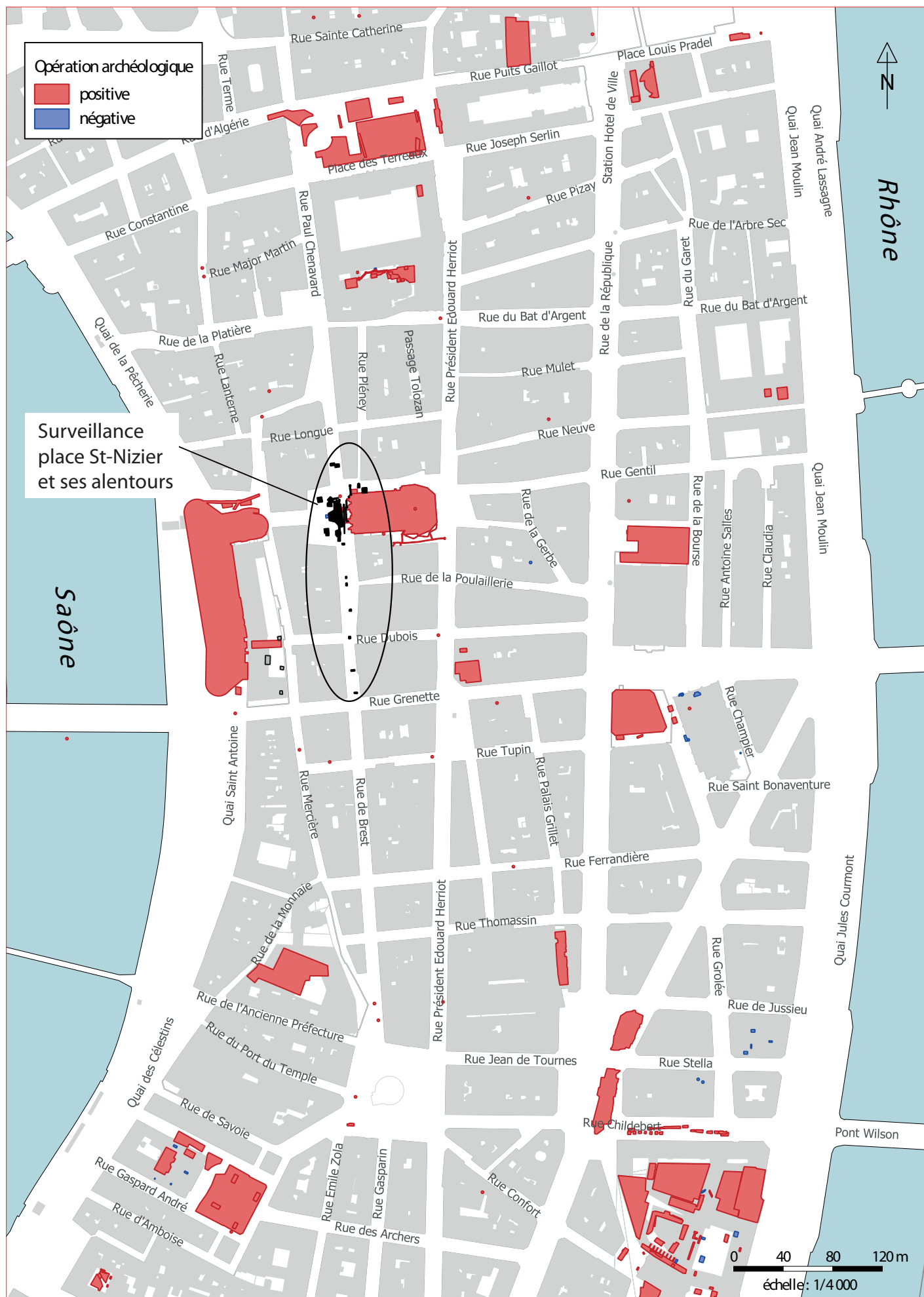


Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Localisation de la surveillance dans Lyon et son agglomération.

Sources : OpenStreetMap, Métropole du Grand Lyon, Cadastre
Cartographie : É. Leroy

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

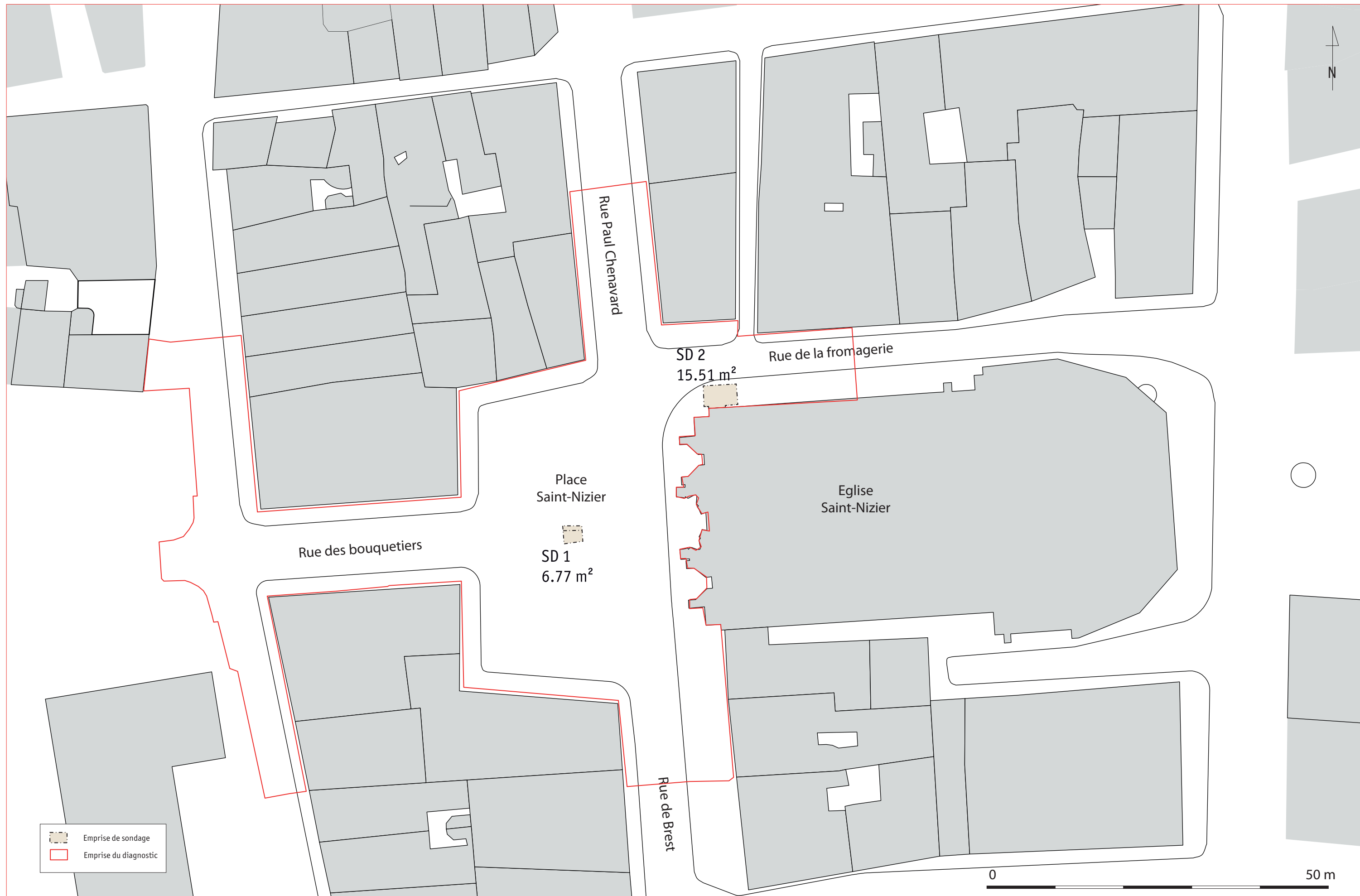
Contexte archéologique.

Sources : données archéologiques AlyAS SAVL ; fond de plan Métropole du Grand Lyon, Cadastre
Cartographie : É. Leroy

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



- [illegible]

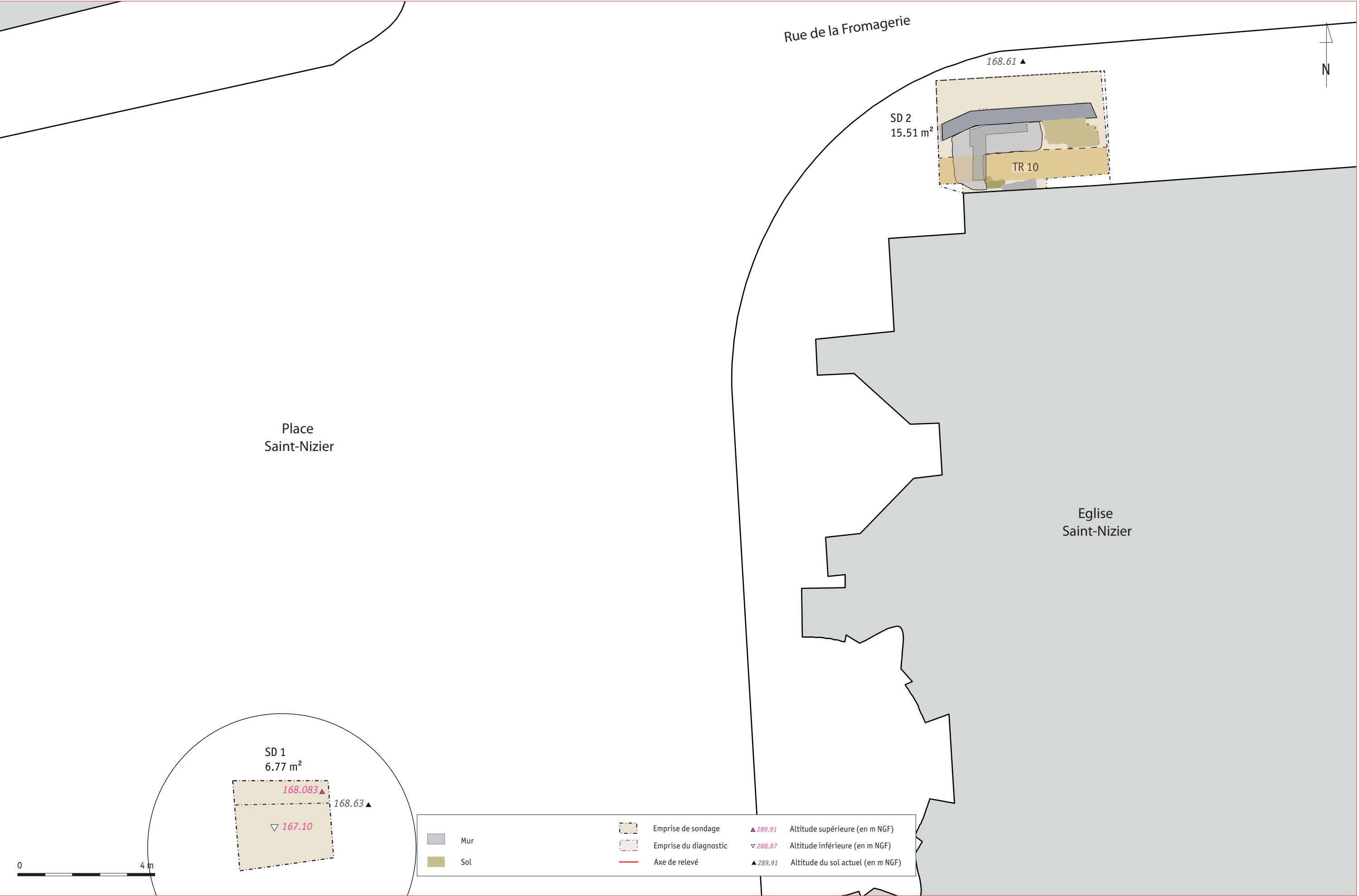


Surveillance des travaux de voirie rue de Brest et place Saint-Nizier (Juillet 2018)

Plan général et emprise du diagnostic réalisé par S. Carrara en janvier 2018 (Échelle 1/500^e)

DAO : N. Morelle (planche extraite du rapport de diagnostic de S. Carrara)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Surveillance des travaux de voirie rue de Brest et place Saint-Nizier (Juillet 2018)

Plan général du diagnostic réalisé par S. Carrara en janvier 2018 (Échelle 1/100°)

DAO : N. Morelle (planche extraite du rapport de diagnostic de S. Carrara)



SD 2
15.51 m²



Surveillance des travaux de voirie rue de Brest et place Saint-Nizier (Juillet 2018)

Plan du sondage 2 du diagnostic réalisé par S. Carrara en janvier 2018 (Échelle 1/20^e)

DAO : N. Morelle (planche extraite du rapport de diagnostic de S. Carrara)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Plan scénographique de la ville de Lyon (1545-1553) repris au XIX^e siècle (Cottin, 1993)

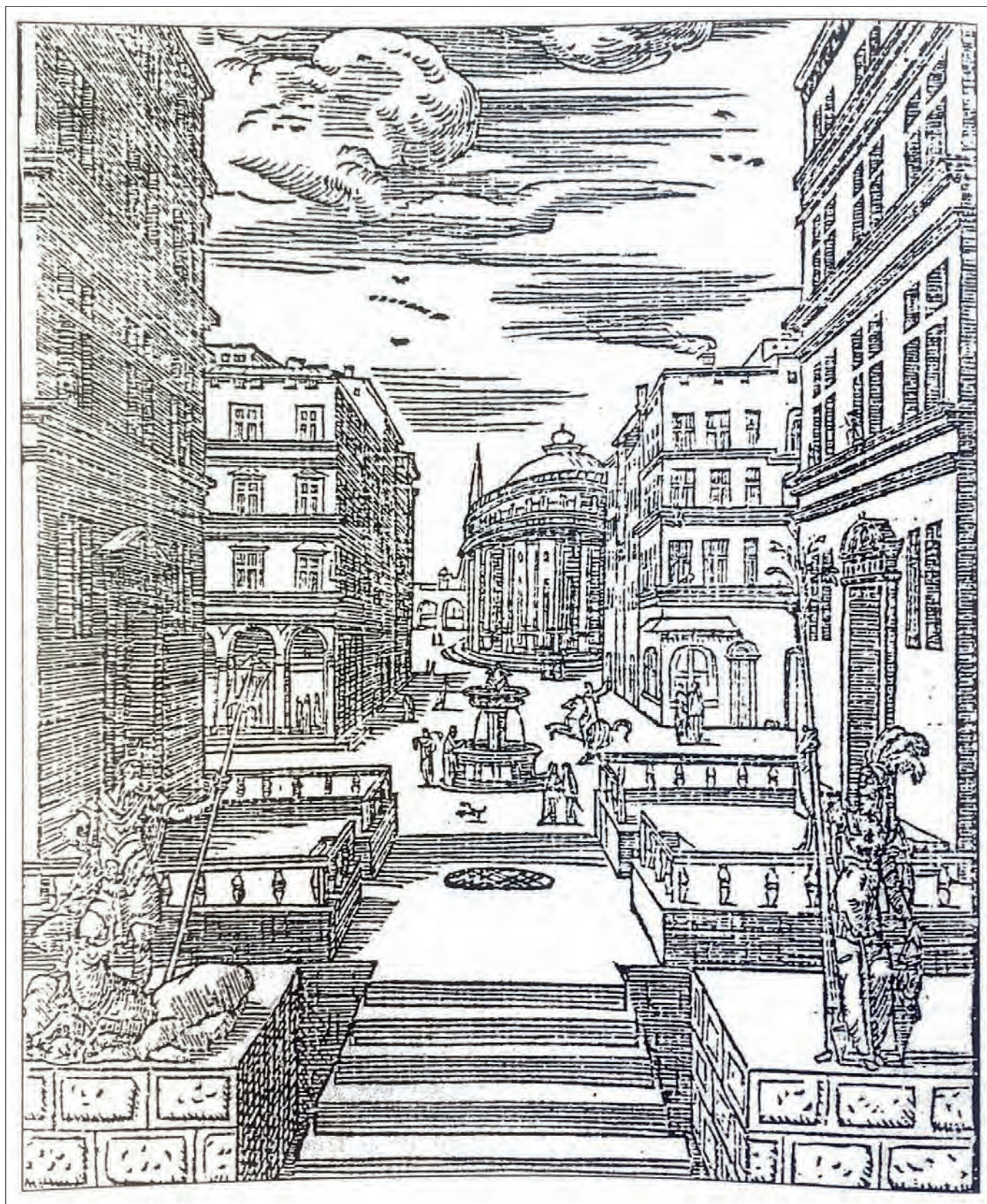


Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vue de la Place Saint-Nizier vers 1550 reprise au XIX^e siècle.

DAO : Q. Favrel

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Gravure de La perspective du Change lors de l'entrée de Henri II à Lyon en 1548 (Mathian, 1998, p.6)

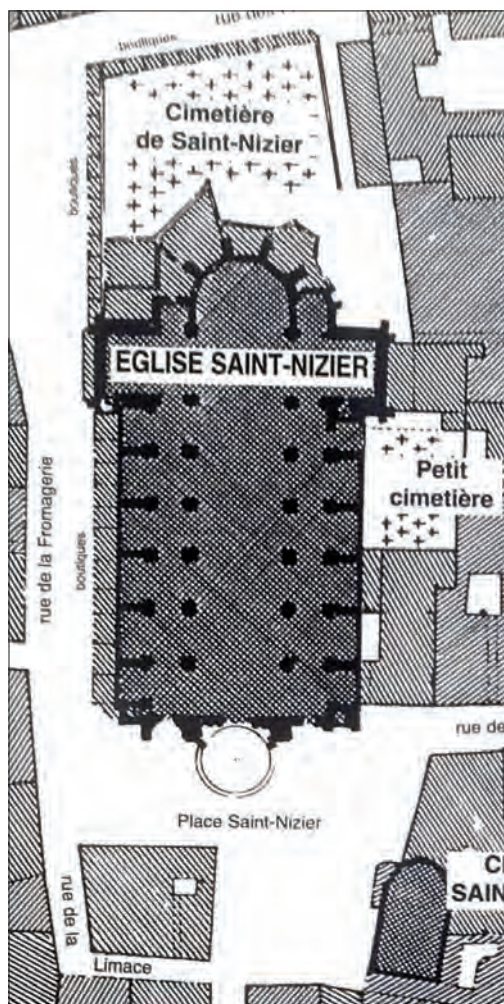


Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vue idéalisée de la Place Saint-Nizier depuis le pont du Change en 1548.

DAO : Q. Favrel

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Plan de l'église Saint-Nizier à la fin du XVII^e siècle (Mathian, 1999, p. 14)



Façade de l'église Saint-Nizier, reproduction chez Rigaud, fin du XVII^e siècle (Mathian, 1999, p. 9)



Saint Dizier de Lion, dessinée et gravée par Israël Silvestre, musée Gadagne N 757.4 et 9.46.430, ca 1650.





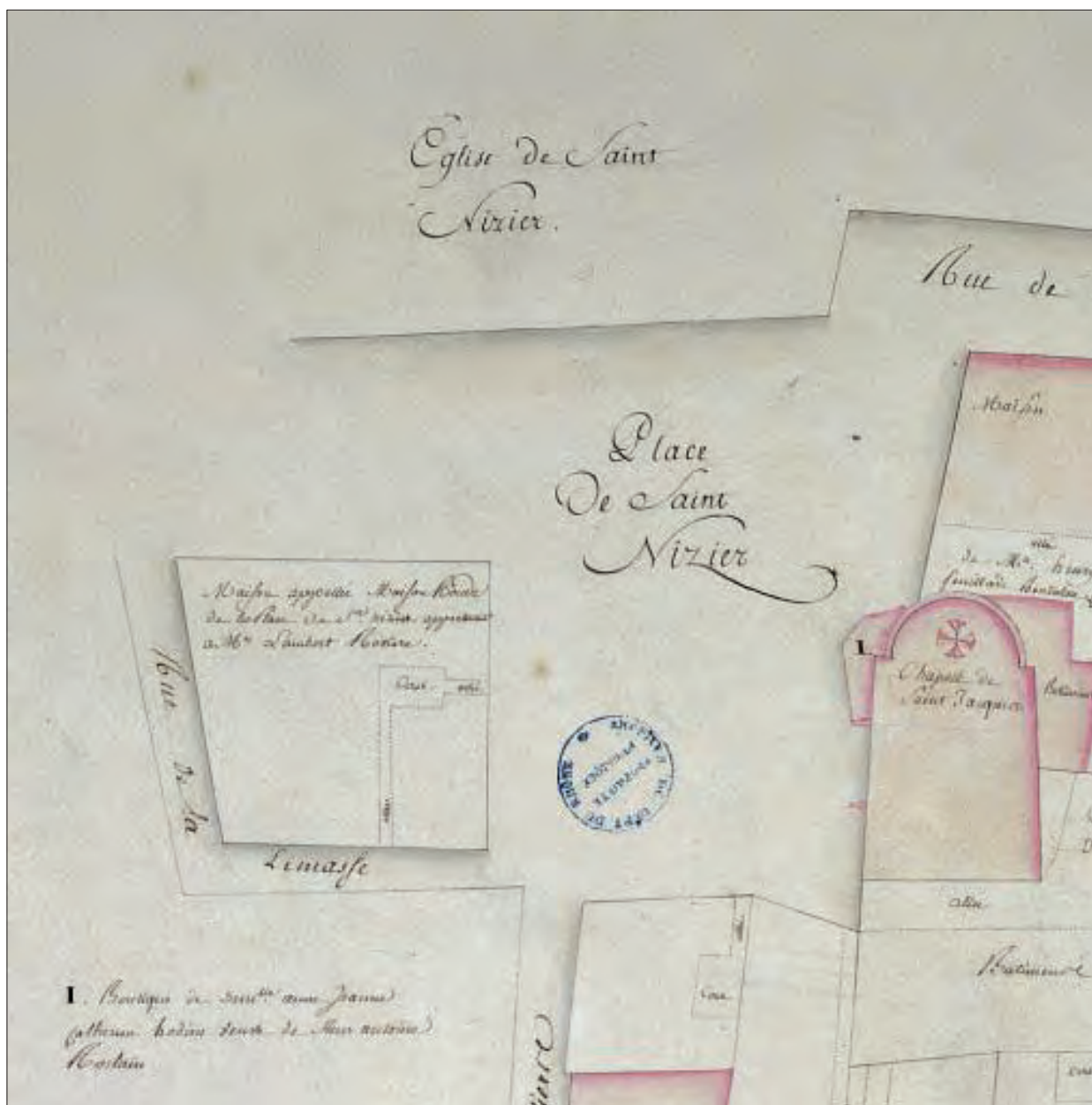
Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

**La place Saint-Nizier en 1607 sur un extrait du Plan géométral de la Ville de Lyon
et de la grande rue de la Guillotière réalisé par Philippe Lebeau.**

Sources : Arch. mun. Lyon, S1 S 150

DAO : Q. Favrel



Plan des ilots entre la place Saint-Nizier, les rues Trois-Carreaux, Chalamont, Mercière et Bouquetière extrait des « Plans de la rente de Saint- Nizier », feuille 7 (AD Rhône : 15 G 188).



Représentation de la façade datée de 1647 extraite du devis de la chapelle St-Jacques [élévation nord] AD Rhône : 44 J 801



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

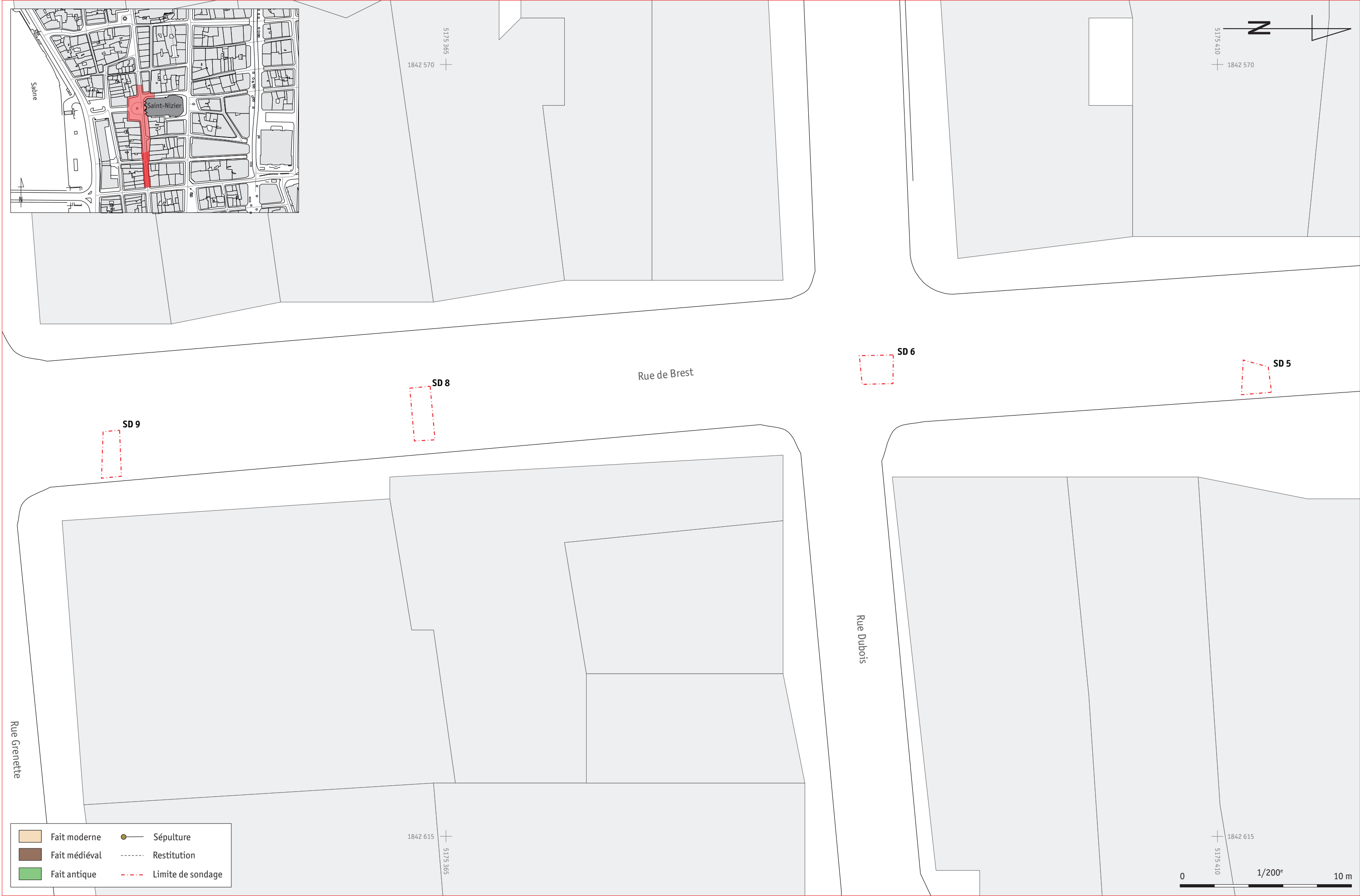
Localisation de la Chapelle Saint-Jacques (1776) d'après les plans de la rente de Saint-Nizier.

Sources : Arch.Dptales Rhône, 15 G 188; 44 J 801.

DAO : É. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON







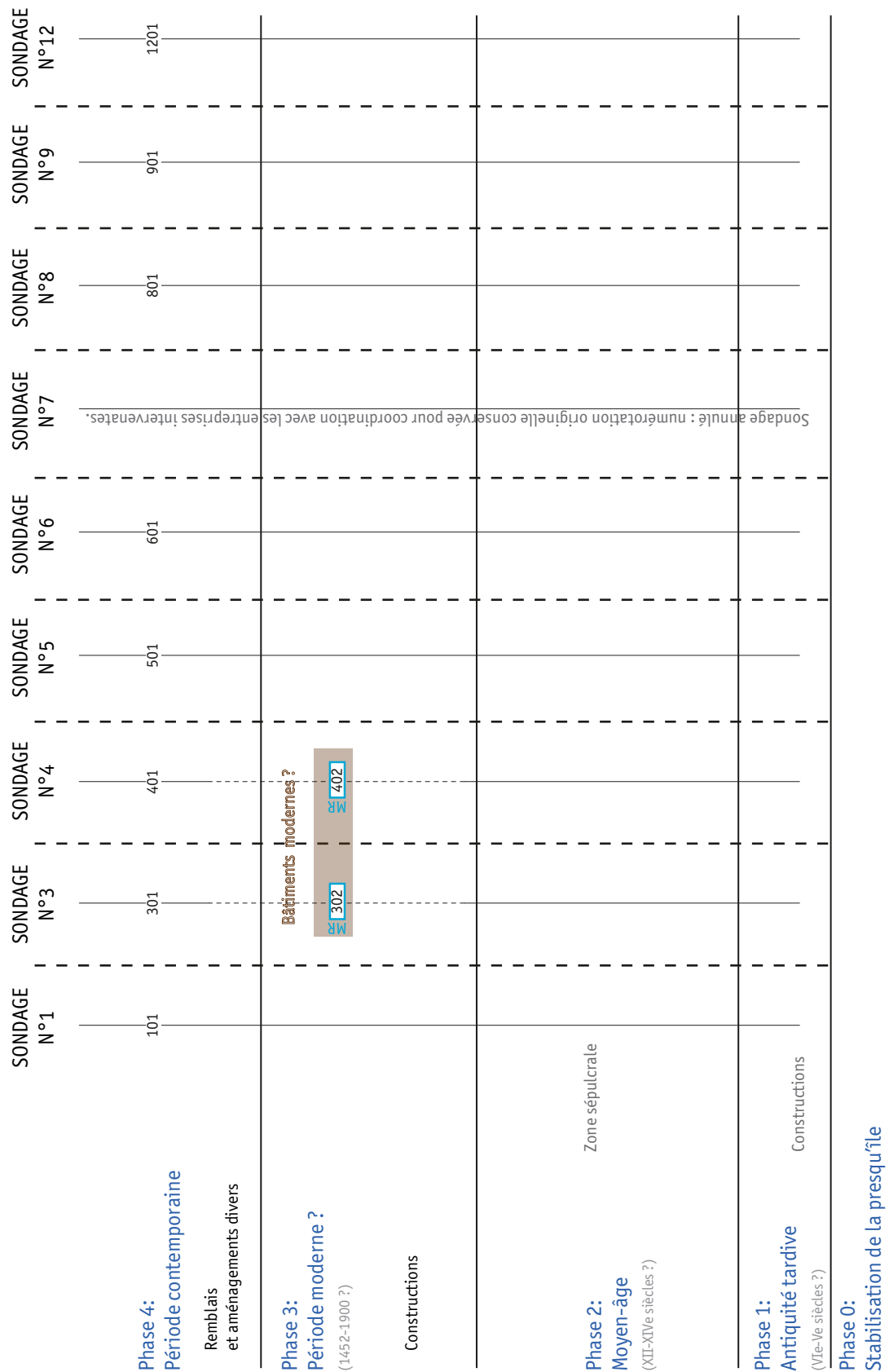
Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

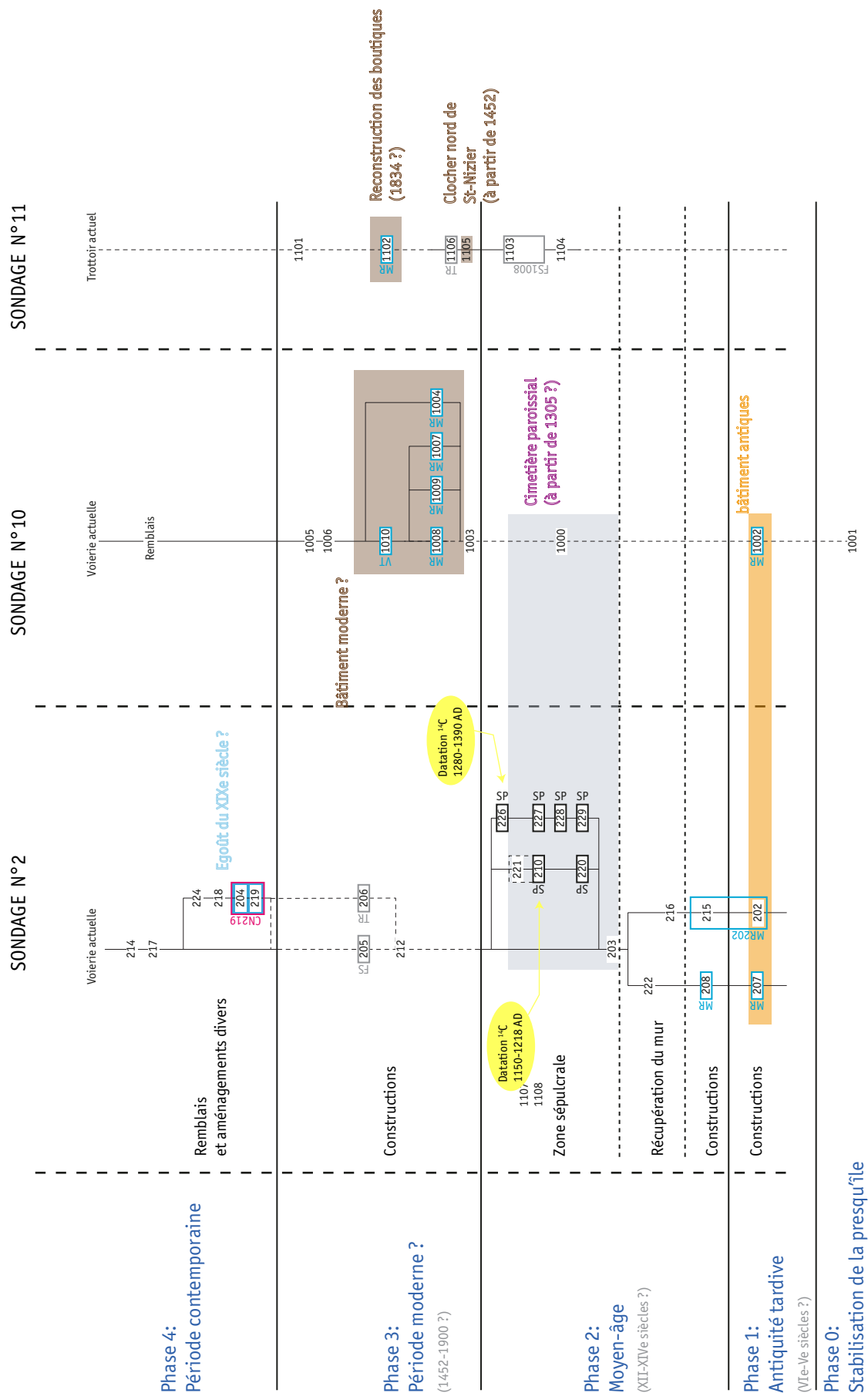
Diagramme stratigraphique des sondages n°1, 3 à 9 et 12 (surveillance en 2018)

Sources : Levé topographique réalisé par le SAVL.

Réalisation et DAO : E. Hofmann, M. Leperlier et E. Bouvard-Mors

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON





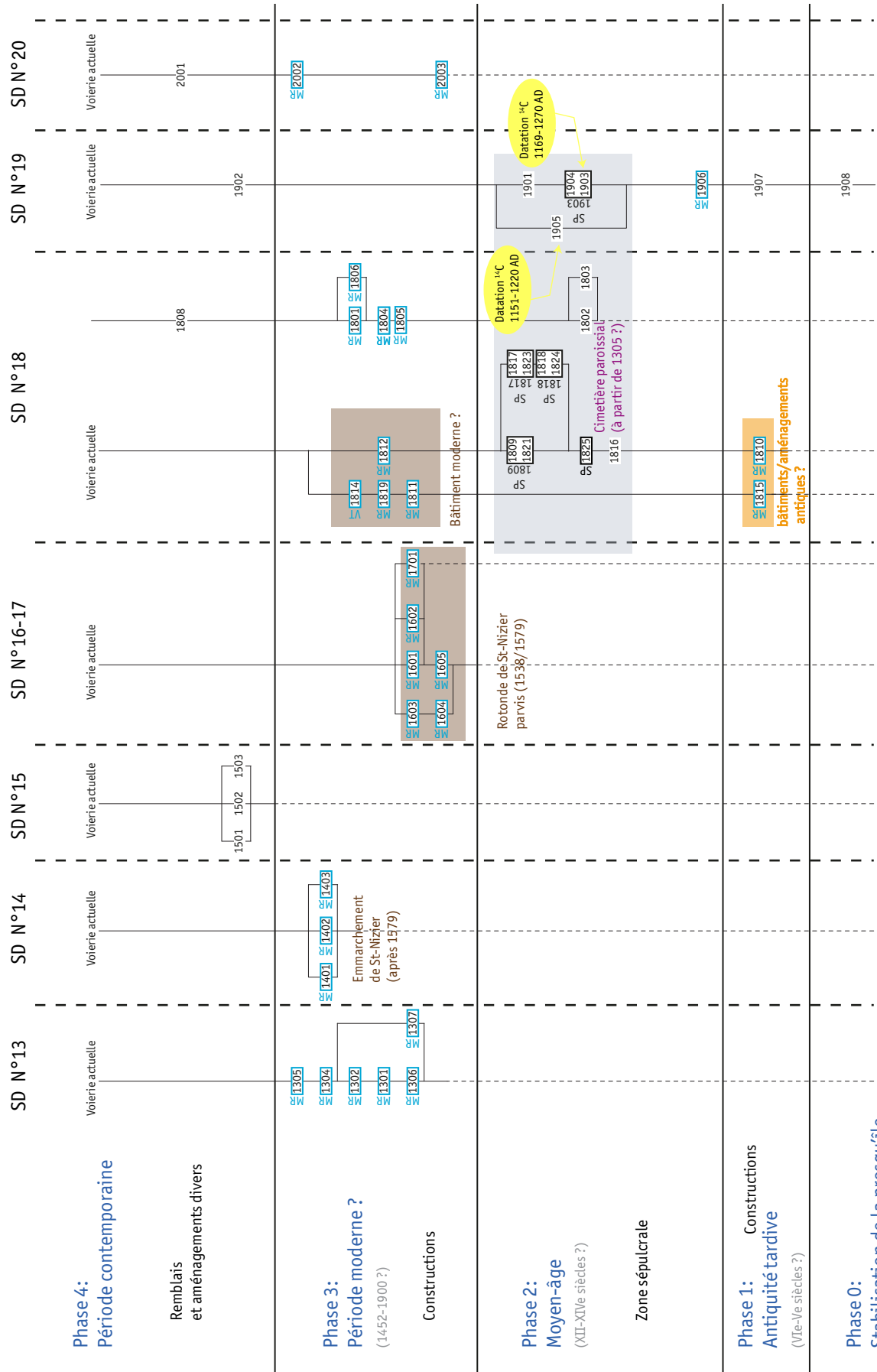
Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Diagramme stratigraphique des sondages n°2, 10 et 11 (surveillance en 2018)

Sources : Levé topographique réalisé par le SAVL.

Réalisation et DAO : É. Hofmann, M. Lepertier, E. Bouvard-Mors

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019
Diagramme stratigraphique des sondages n°13 à 18.

Sources : Levé topographique réalisé par le SAVL.
Réalisation et DAO : É. Hofmann, Q. Favrel

SD
N°26

SD
N°25

SD
N°24

SD
N°23

SD
N°22

SD
N°21

SD
N°20

SD
N°19

SD
N°18

Phase 4:
Période contemporaine

Remblais
et aménagements divers

Phase 3:
Période moderne ?
(1452-1900 ?)

Constructions

Phase 2:
Moyen-âge
(XII-XIVe siècles ?)

Zone sépulcrale

Phase 1:
Constructions
Antiquité tardive
(Ve-Ve siècles ?)

Phase 0:
Stabilisation de la presqu'île

Voierie actuelle

Voierie actuelle

Remblais

2501

2401

2301

2201

2001

1902

1808

1901

1802

1817

1807

1813

1809

1814

1819

1812

1811

1806

1804

1805

2601

2602

2606

2607

2618

2608

2603

2609

2610

2612

2604

2605

2611

2613

2615

2616

2617

2618

2619

2620

2621

2622

2623

2624

2625

2626

2627

2628

2629

2630

2631

2632

2633

2634

2635

2636

2637

2638

2639

2640

2641

2642

2643

2644

2645

2646

2647

2648

2649

2650

2651

2652

2653

2654

2655

2656

2657

2658

2659

2660

2661

2662

2663

2664

2665

2666

2667

2668

2669

2670

2671

2672

2673

2674

2675

2676

2677

2678

2679

2680

2681

2682

2683

2684

2685

2686

2687

2688

2689

2690

2691

2692

2693

2694

2695

2696

2697

2698

2699

2700

2701

2702

2703

2704

2705

2706

2707

2708

2709

2710

2711

2712

2713

2714

2715

2716

2717

2718

2719

2720

2721

2722

2723

2724

2725

2726

2727

2728

2729

2730

2731

2732

2733

2734

2735

2736

2737

2738

2739

2740

2741

2742

2743

2744

2745

2746

2747

2748

2749

2750

2751

2752

2753

2754

2755

2756

2757

2758

2759

2760

2761

2762

2763

2764

2765

2766

2767

2768

2769

2770

2771

2772

2773

2774

2775

2776

2777

2778

2779

2780

2781

2782

2783

2784

2785

2786

2787

2788

2789

2790

2791

2792

2793

2794

2795

2796

2797

2798

2799

2800

2801

2802

2803

2804

2805

2806

2807

2808

2809

2810

2811

2812

2813

2814

2815

2816

2817

2818

2819

2820

2821

2822

2823

2824

2825

2826

2827

2828

2829

2830

2831

2832

2833

2834

2835

2836

2837

2838

2839

2840

2841

2842

2843

2844

2845

2846



1. Vue générale du sondage n°1 à l'ouverture (vue depuis le sud-est).



2. Vue du sondage n°1 (vue depuis le sud).



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage n°1.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-094

1. Vue générale depuis le nord-ouest du sondage



69382-2213079-100

2. Vue générale depuis le sud-ouest du sondage



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage n°2 en cours de fouille.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-068

1. Vue de la berme ouest du sondage n°2 (partie haute)



69382-2213079-083

2. Vue de la berme est du sondage n°2 (partie basse) avec le mur MR207





69382-2213079-040

1. Vue générale de la berme ouest avec le mur MR202 à la découverte



69382-2213079-070

2. Vue en coupe du mur MR202 (dégagé) à sa "jonction avec l'égout CN219





69382-2213079-093

1. Vue de la berme sud en cours de redressement



69382-2213079-103

2. Vue générale de la berme sud (partie haute)

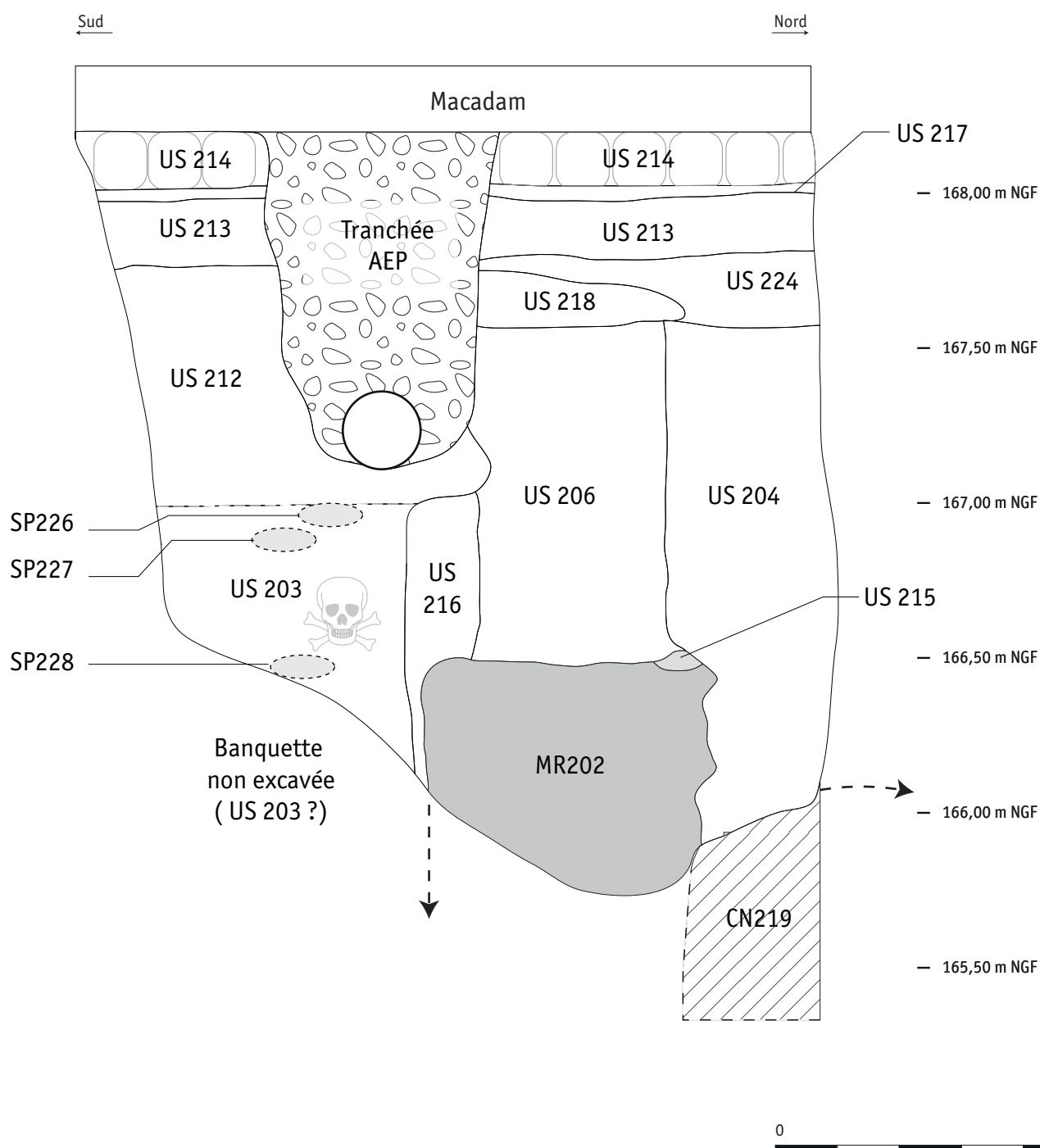
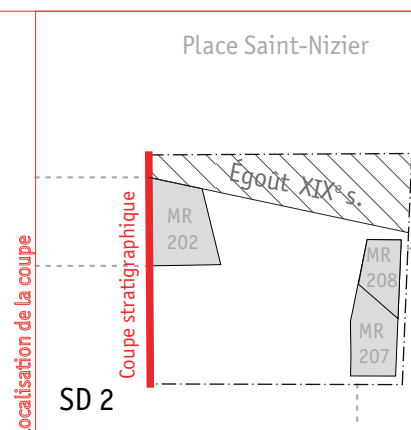


Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de la berme sud du sondage n°2.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

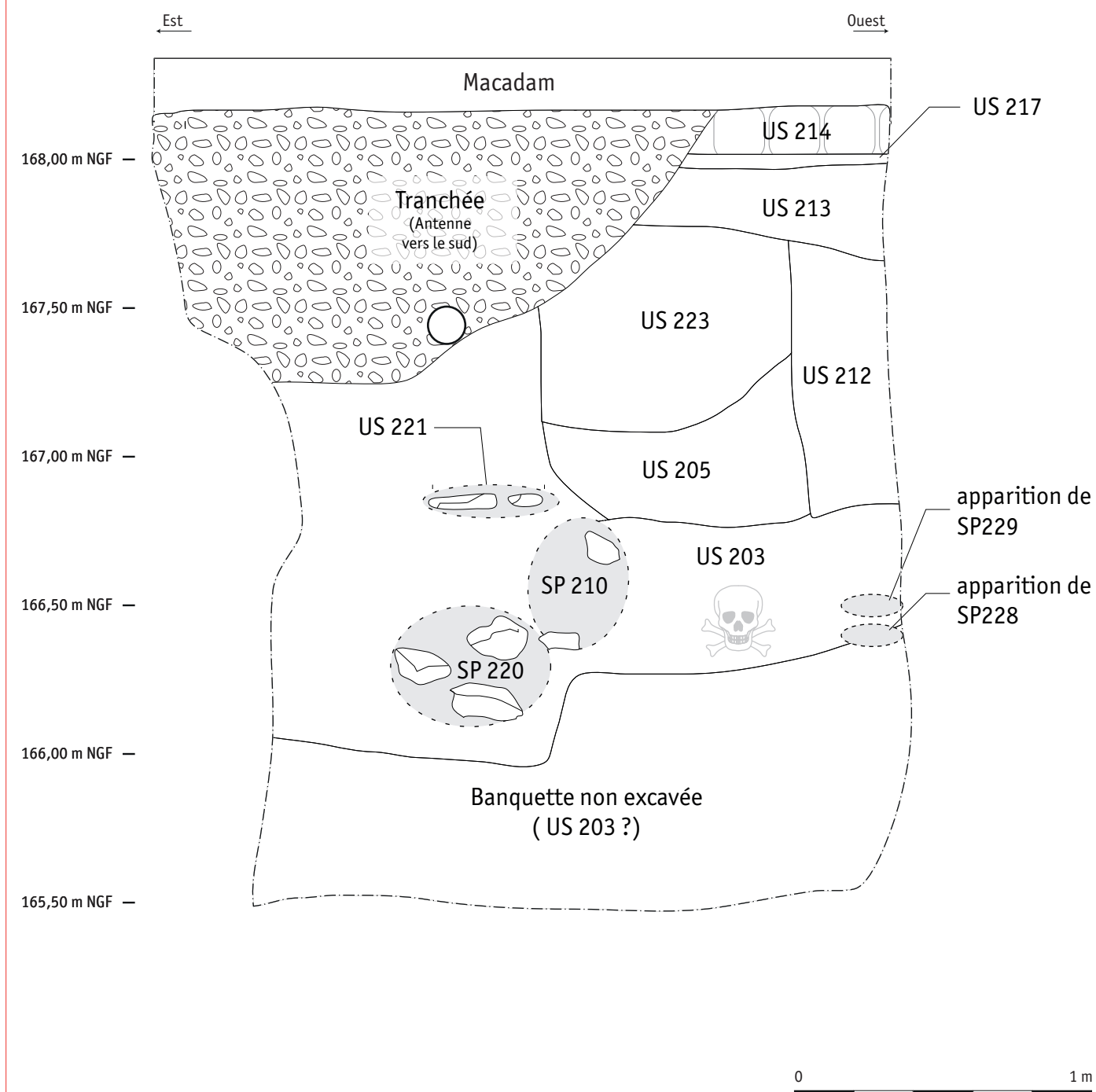
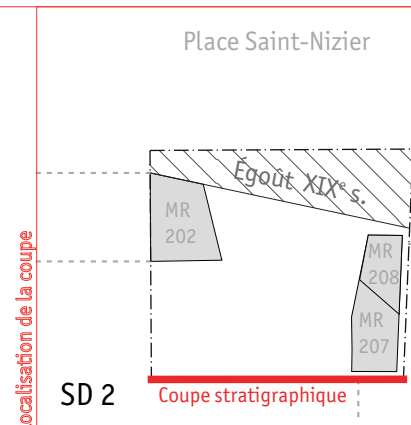


Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Stratigraphie observée dans la berme ouest du sondage n°2.

Sources : orthophotographie réalisée par le SAVL.
Relevé et DAO : É. Hofmann, M. Leperlier, E. Bouvard-Mors

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

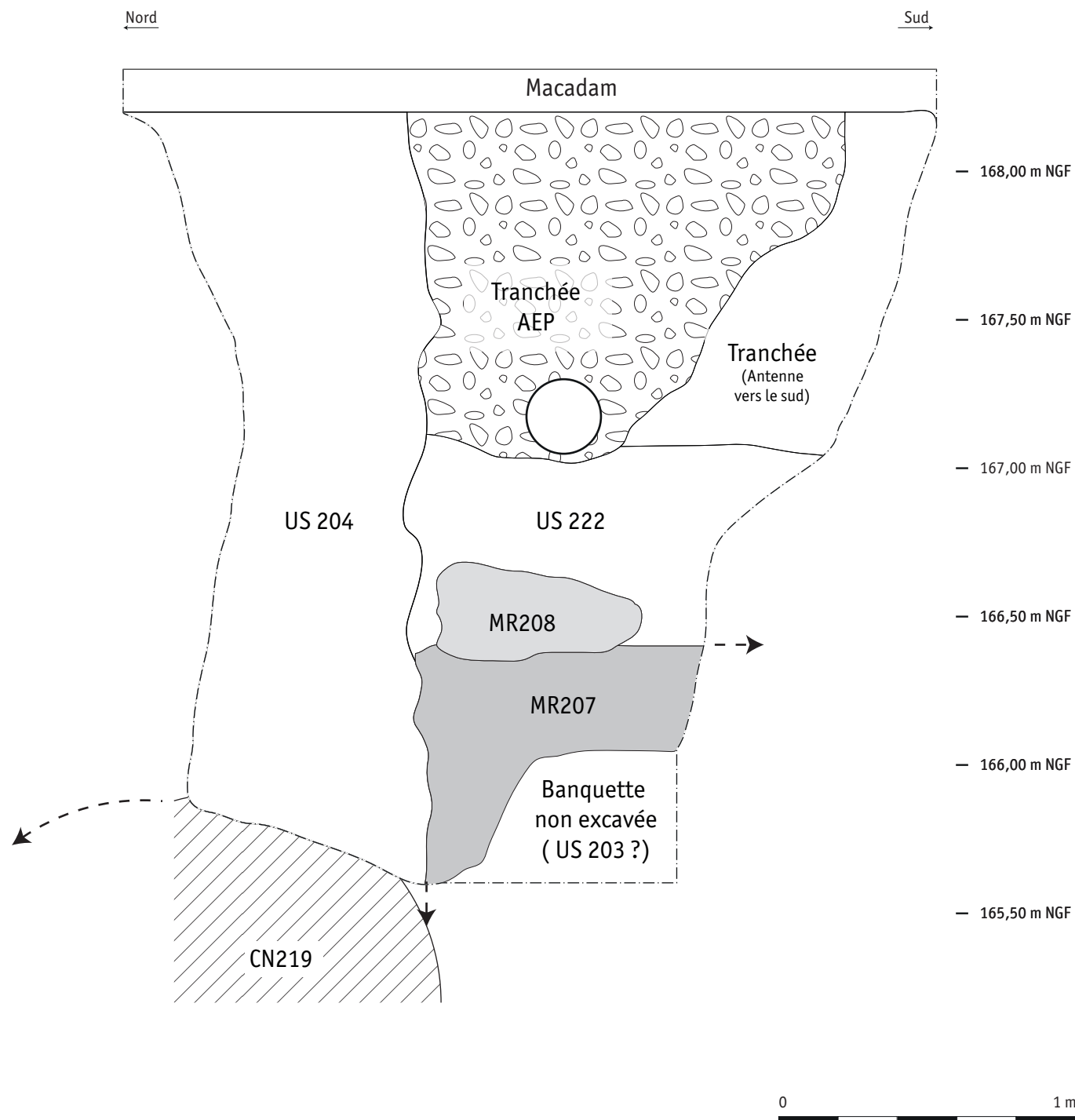
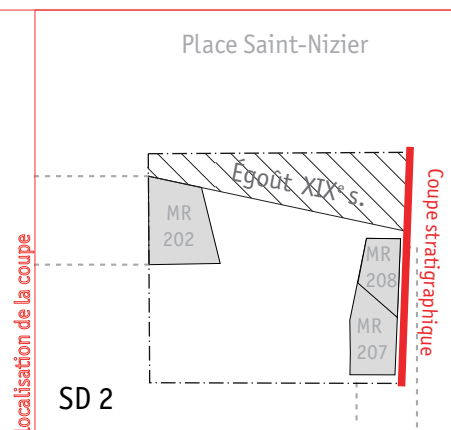


Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Stratigraphie observée dans la berme sud du sondage n°2.

Sources : orthophotographie réalisée par le SAVL.
Relevé et DAO : É. Hofmann, M. Leperlier, E. Bouvard-Mors

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Stratigraphie observée dans la berme est du sondage n° 2.

Sources : orthophotographie réalisée par le SAVL.
Relevé et DAO : É. Hofmann, M. Leperlier, E. Bouvard-Mors

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-006

1. Vue générale du sondage n°3 depuis le nord



69382-2213079-001

2. Vue générale du sondage n°4 depuis le sud



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales des sondages n°3 et 4.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-016

1. Vue générale du sondage n°5 depuis le sud-est



69382-2213079-038

2. Vue générale du sondage n°6 depuis le nord



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales des sondages n°5 et 6.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-026

1. Vue générale du sondage n°8 depuis l'est



69382-2213079-032

2. Vue générale du sondage n°9 depuis l'est



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales des sondages n°8 et 9.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



60382-2213079-535

1. Vue de l'extrémité du sondage n°10



60382-2213079-536

2. Vue générale du sondage n°10 (vue depuis le sud)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage n°10.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-111

Crânes humains sur l'US 1002



69382-2213079-106

1. Vue des blocs de choin (US 1002) au sein du sondage n°10 depuis le sud



69382-2213079-108

2. Vue en coupe des blocs de choin (US 1002) au sein du sondage n°10 depuis le sud



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des blocs de choin découverts dans le sondage n°10.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-068

1. Vue du mur MR1004 dans la berme ouest du sondage n°10



69382-2213079-083

2. Vue du parement sud du mur MR1004 avec son enduit et un corbeau visibles dans la berme ouest du sondage n°10





69382-2213079-068

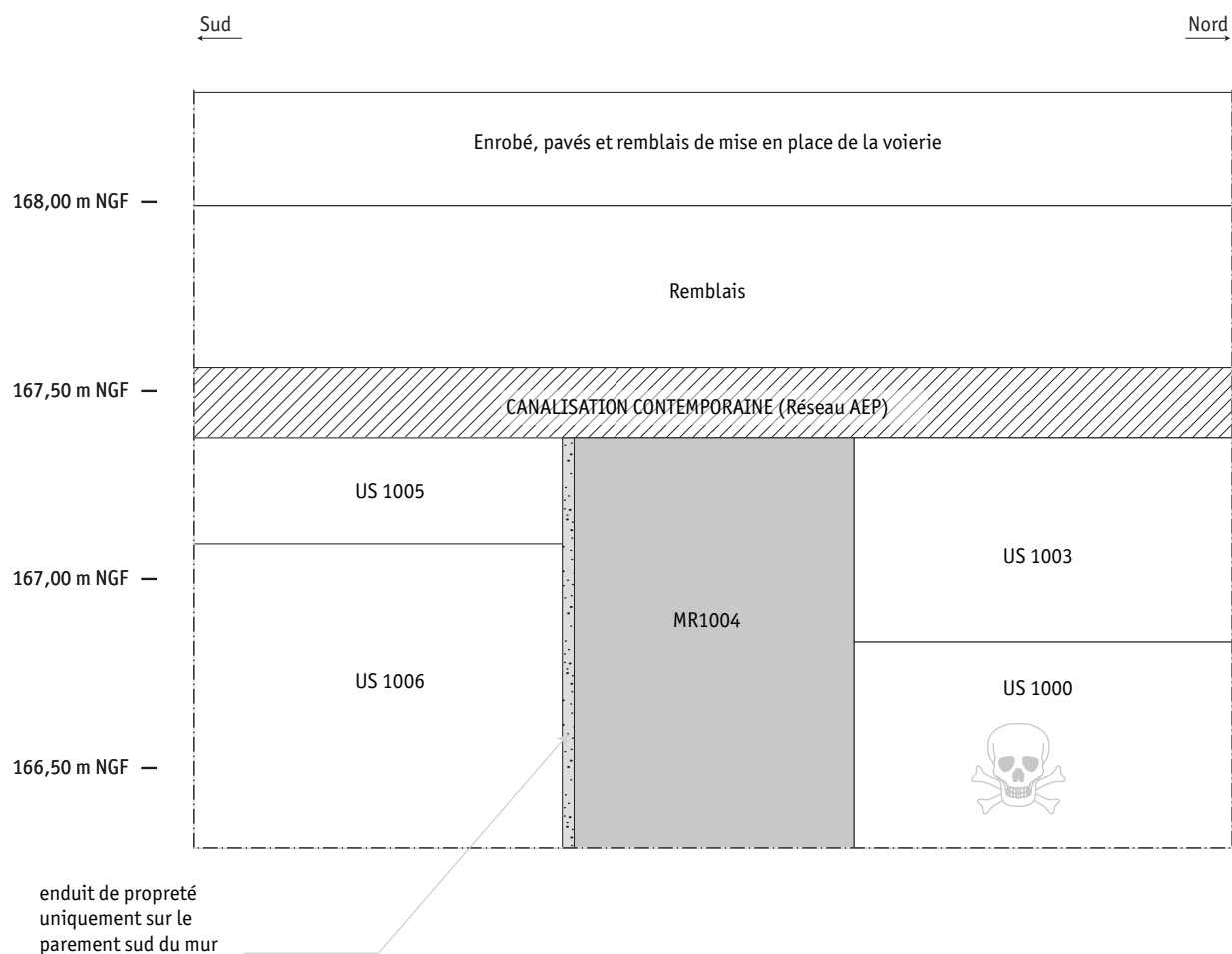
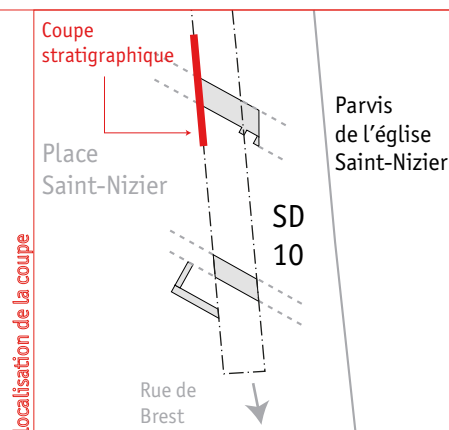
1. Vue de la voûte VT1010 dans la berme ouest du sondage n°10



69382-2213079-083

2. Vue de la voûte VT1010 et du mur MR1007 dans la berme ouest du sondage n°10





0 1 m



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

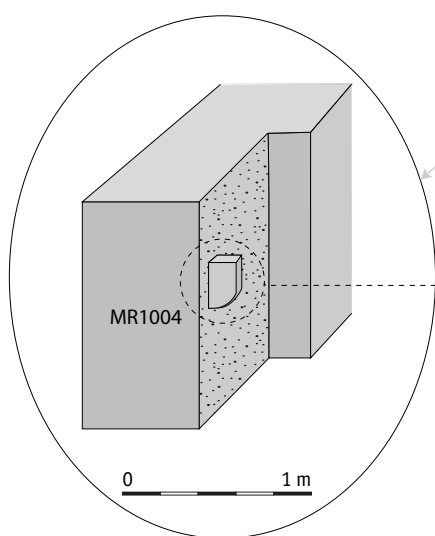
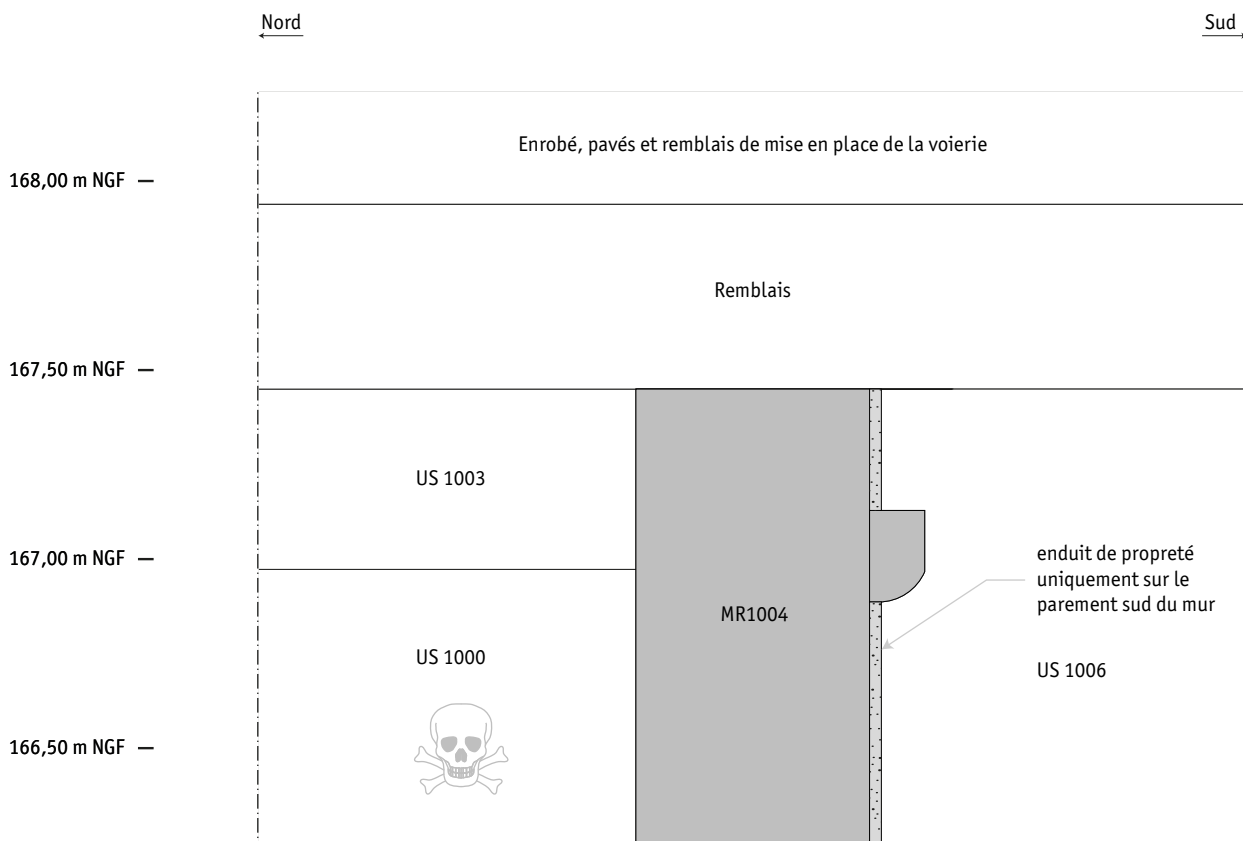
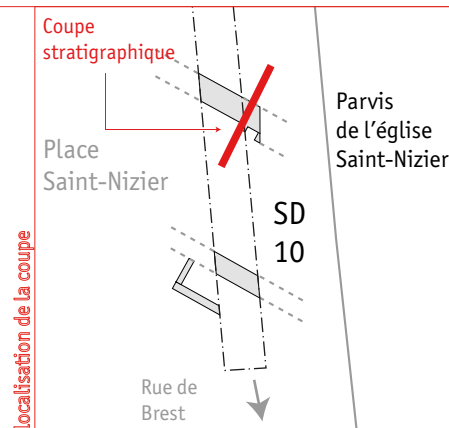
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Stratigraphie et maçonnerie observées dans la berme ouest du sondage n°10.

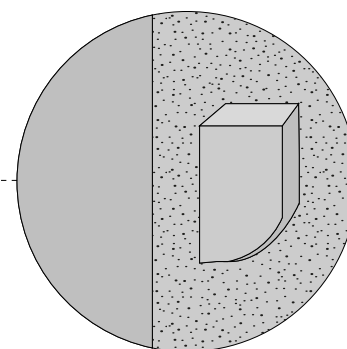
Sources : Levé topographique réalisé par le SAVL.
Relevé et DAO : M. Leperlier, É. Hofmann

Restitution de la coupe du mur MR1004

Les points ont été reprojetés pour réaliser une coupe perpendiculaire au mur.



Restitution schématique
du mur MR1004 tel qu'observé
sous la berme orientale du sondage n°10.



Détail du corbeau observé
sur le mur MR1004 sous la berme
orientale du sondage n°10.

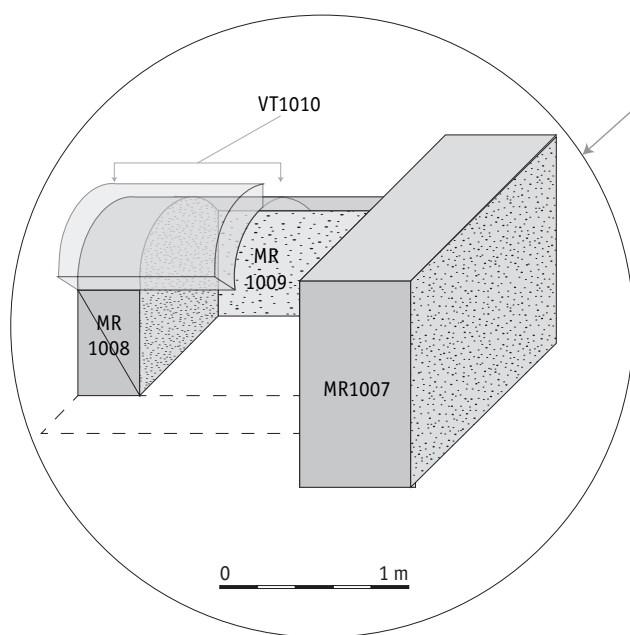
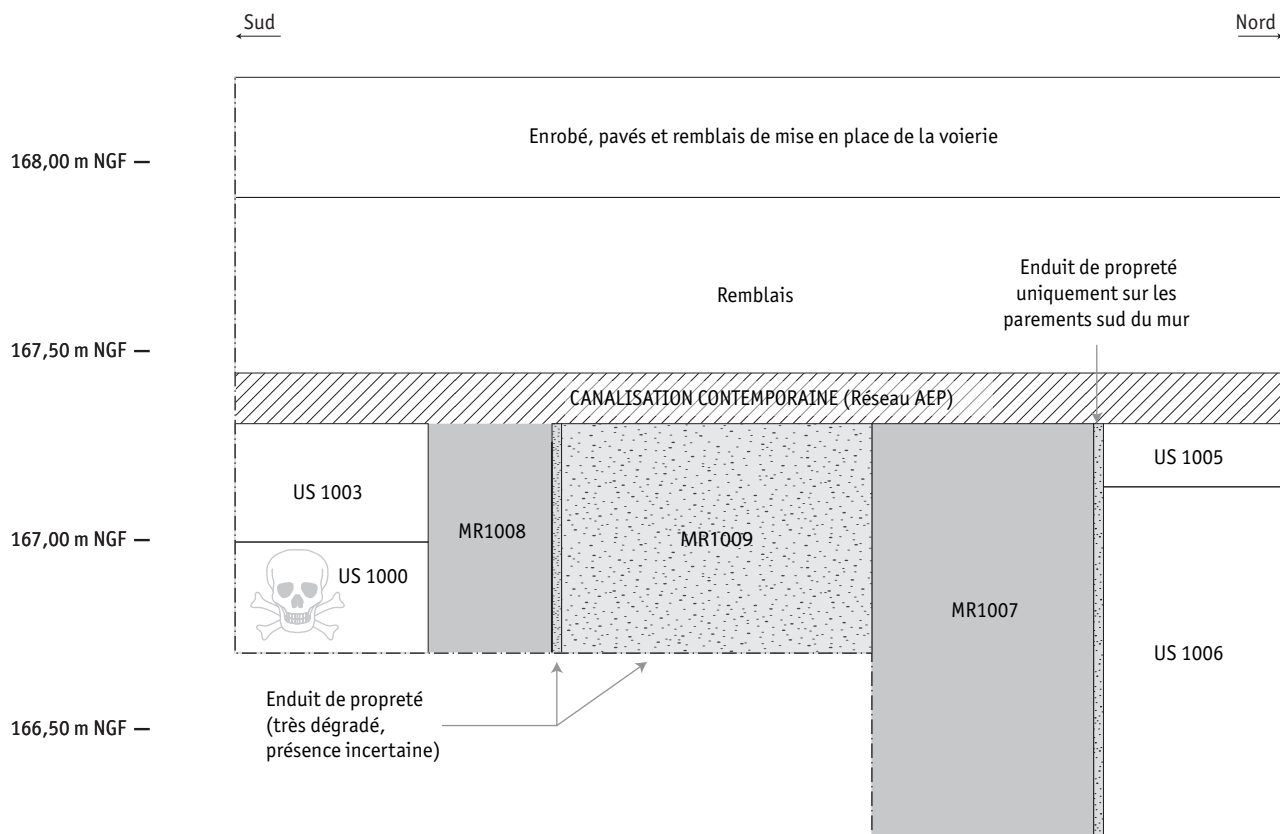
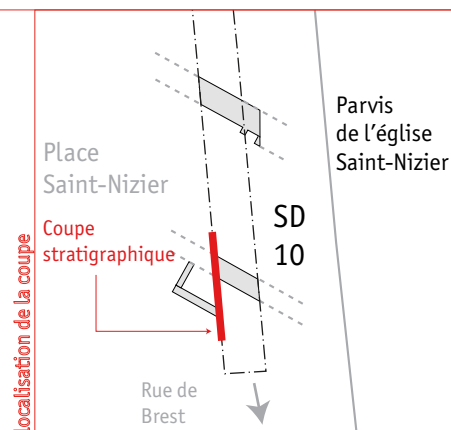


Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Stratigraphie et maçonnerie observées dans la berme est du sondage n°10.

Sources : Levé topographique réalisé par le SAVL
Relevé et DAO : M. Lepertier, É. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Restitution schématique de l'espace voûté
(définie par les murs MR1007, MR1008 et MR1009)
tel qu'il a été observé sous la berme ouest du sondage n°10.

0 1 m



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Stratigraphie et maçonneries observées dans la berme ouest du sondage n°10.

Sources : Levé topographique réalisé par le SAVL
Relevé et DAO : M. Lenoir, E. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-122

1. Vue générale du sondage n°11 (vue depuis le nord)



69382-2213079-123

2. Vue de la berme ouest du sondage n°11 (vue depuis le nord-est)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage n°11.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213079-252

1. Vue de la dalle, observée à l'ouest du sondage n°12 (sous l'enrobé)



69382-2213079-258

2. Vue générale du sondage n°12 (vue depuis l'ouest)





69382-2213323-307

1. Vue générale du sondage SD13 à l'ouverture (vue depuis le sud).



69382-2213323-326

2. Vue générale du sondage SD13 après la pose des blindages (vue depuis le nord-ouest).



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage SD13 (avant blindage en haut et après blindage en bas).

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-312

1. Vue du mur MR1301 (vue depuis le sud)



69382-2213323-314

2. Vue du mur MR1301 perpendiculaire au départ de la voute de MR1302 (vue depuis le sud-ouest)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales des murs MR1301 et MR1302.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-318

1. Vue générale du murs MR1304 (vue depuis le sud)



69382-2213323-319

2. Vue générale des murs MR1301 et MR1302 (vue depuis le nord)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales des murs du premier état du sondage SD13.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-323

1. Vue générale du mur MR1305 en orange, appuyé sur MR1304 (vue depuis l'ouest)



69382-2213323-321

2. Vue du mur MR1305 en orange (vue depuis le sud)





69382-2213323-330

1. Vue du mur MR1306 (vue depuis le nord-ouest)



69382-2213323-333

2. Vue du mur MR1307 (vue depuis le sud-est)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des murs MR1306 et MR1307, dernier état du sondage SD13.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-337

1. Vue générale des blindages du sondage SD13 (vue depuis le nord-est)



69382-2213323-339

2. Vue générale des murs MR1304 à MR1307 (vue depuis le sud-est)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues d'ensemble du sondage SD13.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-427

1. Vue générale des marches devant le porche central (vue depuis le nord)



69382-2213323-433

2. Vue générale des marches devant le porche central (vue depuis le nord)





69382-2213323-431

1. Vue de l'angle formé par les marches au nord du porche central (vue depuis l'est)



69382-2213323-384

2. Vue de l'angle formé par les marches au sud du porche central (vue depuis l'est)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des angles des marches autour des colonnes du porche central (US1401 en haut et US1403 en bas)

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-391

1. Vue de l'épaisseur de la marche (0.18m) face au porche central (vue depuis l'est)



69382-2213323-383

2. Vue de la marche brisée par l'implantation du contrefort au sud du porche central, elle était déjà observée lors des sondages de 1996 (vue depuis le sud)





69382-2213323-398

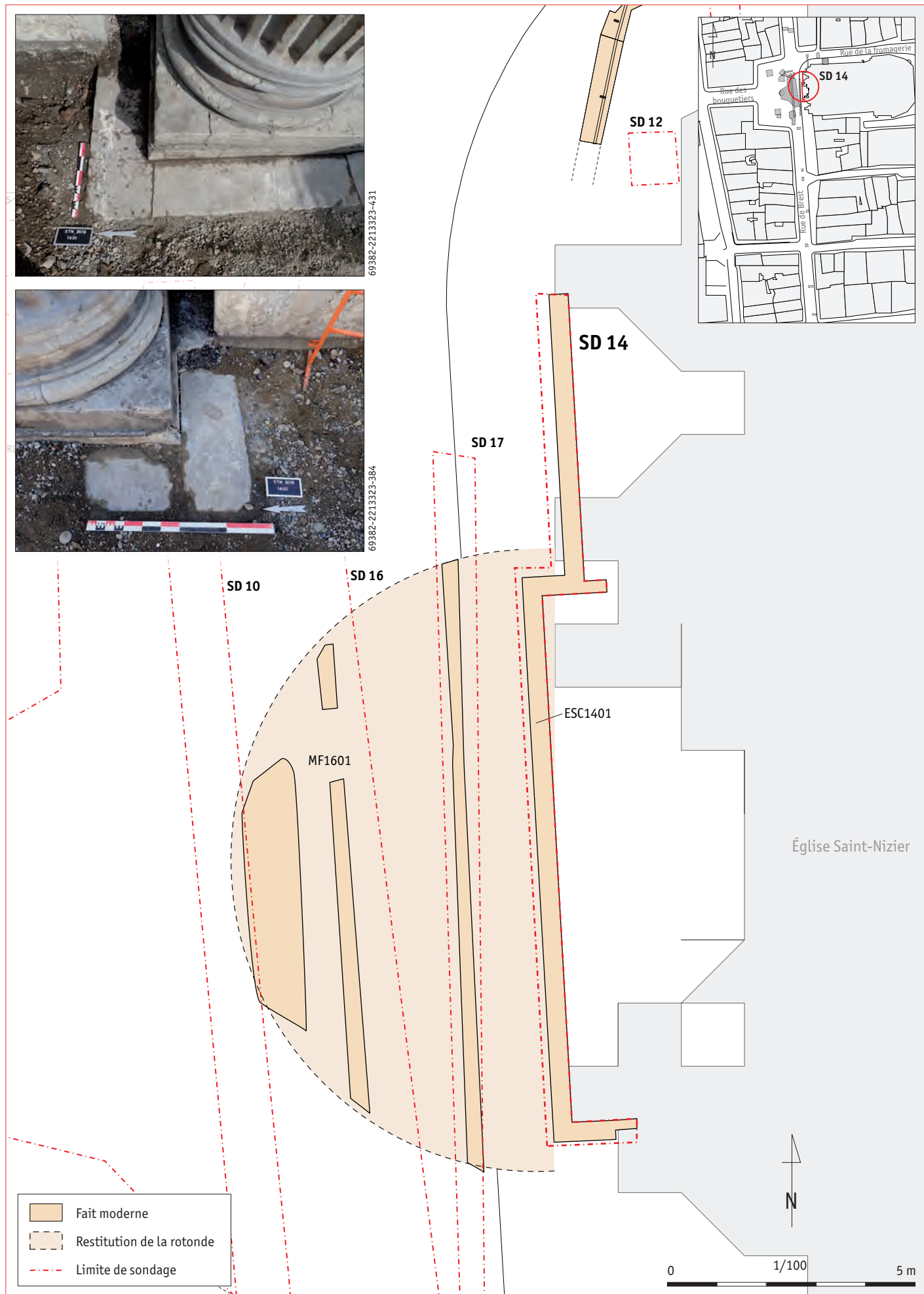
1. La dalle du porche nord n'est pas d'origine, elle n'est pas non plus retaillée pour l'installation des marches de l'US1402 (vue depuis l'Ouest)



69382-2213323-433

2. Vue des marches de l'US1403 installées après l'alignement des dalles du porche central sur les dèes des colonnes. La taille des dalles est peu soignée et contraste avec le porche nord (vue depuis le Nord-Ouest)





Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Sondage SD14 - Échelle 1/100^e

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-342

1. Vue générale du sondage SD15 (vue depuis l'est)



69382-2213323-343

2. Vue rapprochée de la tranchée nord du sondage SD15 (vue depuis l'est)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage SD15 (1/2).

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue générale du sondage SD15 (vue depuis le sud-est)



2. Vue rapprochée de la tranchée sud du sondage SD15 (vue depuis l'est)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage SD15 (2/2).

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-375

1. Vue des réseaux qui impactent la couche sépulcrale du sondage SD15 (vue depuis le nord-ouest)



69382-2213323-377

2. Vue de détail des ossements au contact des réseaux du sondage SD15 (vue depuis le sud)





1. Vue de l'us 1601 du massif maçonné MF1601 lors de sa découverte (vue depuis le nord)



2. Vue de l'us 1601 du massif maçonné MF1601 (vue depuis l'ouest)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générale du l'US1601 du massif maçonné MF1601 dans le sondage SD16.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-360

1. Apparition de l'us 1602 du massif maçonné MF1601 en limite du sondage SD16 (vue depuis l'ouest)



69382-2213323-362

2. Vue de la tranchée de réseau séparant les us 1601 (à gauche) et 1602 (à droite) du massif maçonné MF1601 (vue depuis le sud)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de l'us 1602 du massif maçonné MF1601 en limite du sondage SD16.

Clichés : SAVL



69382-2213323-372

1. Vue générale du massif maçonné MF1601 (vue depuis le nord)



69382-2213323-367

2. Vue de détail de l'us 1604, niveau de cailloutis au nord-ouest de MF1601 (vue depuis le nord)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues du massif maçonné MF1601 (1/2).

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-374

1. Vue générale du massif maçonné MF1601 (vue depuis le sud)



69382-2213323-369

2. Vue générale du massif maçonné MF1601 face au porche central de Saint-Nizier (vue depuis l'ouest)





69382-2213323-399

1. Vue générale du sondage SD17 (vue depuis le sud-ouest)



69382-2213323-400

2. Vue générale du sondage SD17 (vue depuis le sud)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage SD17.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-401

1. Vue générale de l'us 1701 du massif maçonné MF1601 (vue depuis le sud)



69382-2213323-404

2. Vue de détail de la limite observable de l'us 1701 du massif maçonné MF1601 (vue depuis le sud)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de l'US 1701 du massif maçonné MF1601 (1/2).

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-405

1. Vue générale de l'us 1701 du massif maçonné MF1601 (vue depuis le nord)



69382-2213323-407

2. Vue de détail de la limite observable de l'us 1701 du massif maçonné MF1601 (vue depuis le nord)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de l'US 1701 du massif maçonné MF1601 (2/2).

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-469

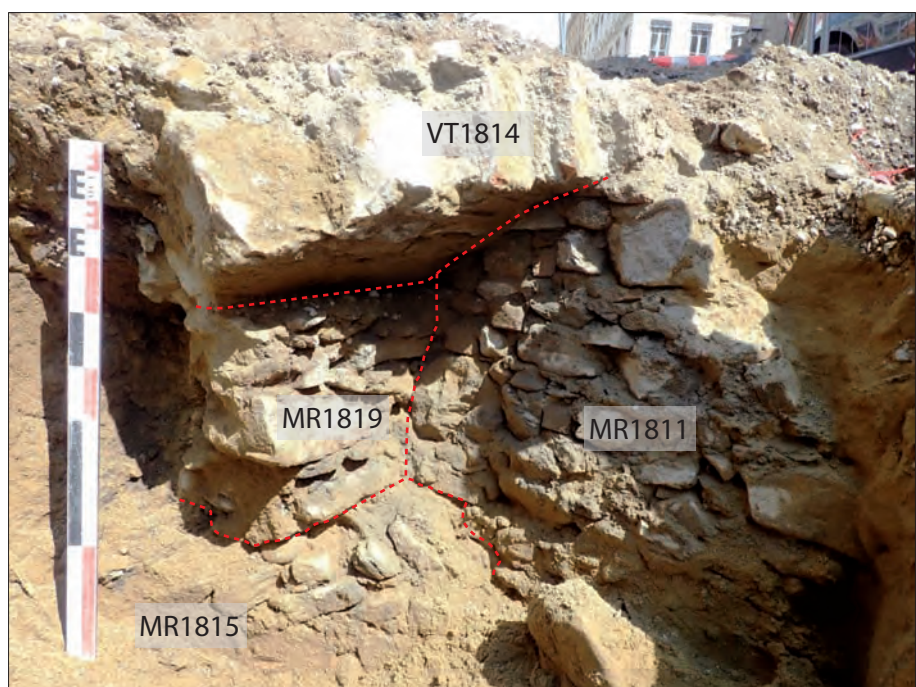
1. Vue de l'extension vers le nord du sondage SD18 (vue depuis le nord)



69382-2213323-470

2. Vue zénithale de la sépulture SP1809 appuyée sur le mur MR1810 (vue depuis le nord-est)





69382-2213323-482

1. Vue des murs au centre du sondage SD18 dans son état initial : MR1805 (à gauche) R1804 (au centre), MR 1801 (en bas à droite, vue depuis l'est)



69382-2213323-480

2. Vue zénithale du mur MR1805 au sud du sondage SD18 dans son état initial (vue depuis le sud)





69382-2213323-487

1. Sépulture d'immature SP1817 au centre du sondage SD18 (vue zénithale)



69382-2213323-494

2. Sépulture d'immature SP1817 au sud du mur MR1810 (vue zénithale)



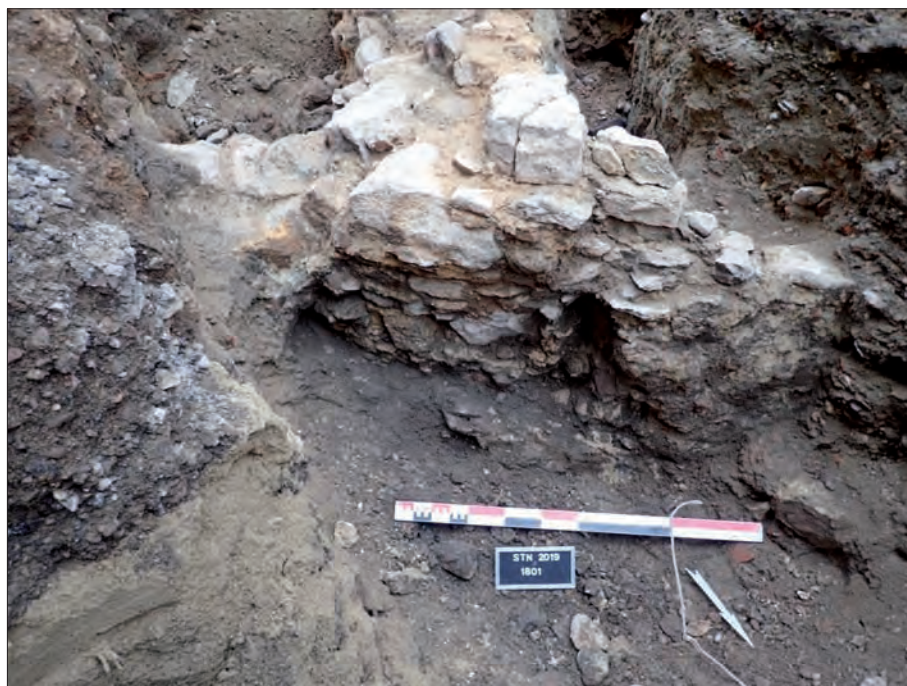


1. Vue générale du sondage SD18 dans son premier état (vue depuis l'est)



2. Vue générale du sondage SD18 dans son premier état (vue depuis l'ouest)





69382-2213323-440

1. Vue en coupe des murs MR1801 (à gauche), MR1804 (au centre) et MR1806 (à droite, vue depuis le nord)



69382-2213323-448

2. Vue de détail de la jonction entre MR1804 (à gauche) et MR1806 (à droite, vue depuis le nord-est)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des murs au nord du sondage SD18 dans son état initial.

Clichés : SAVL

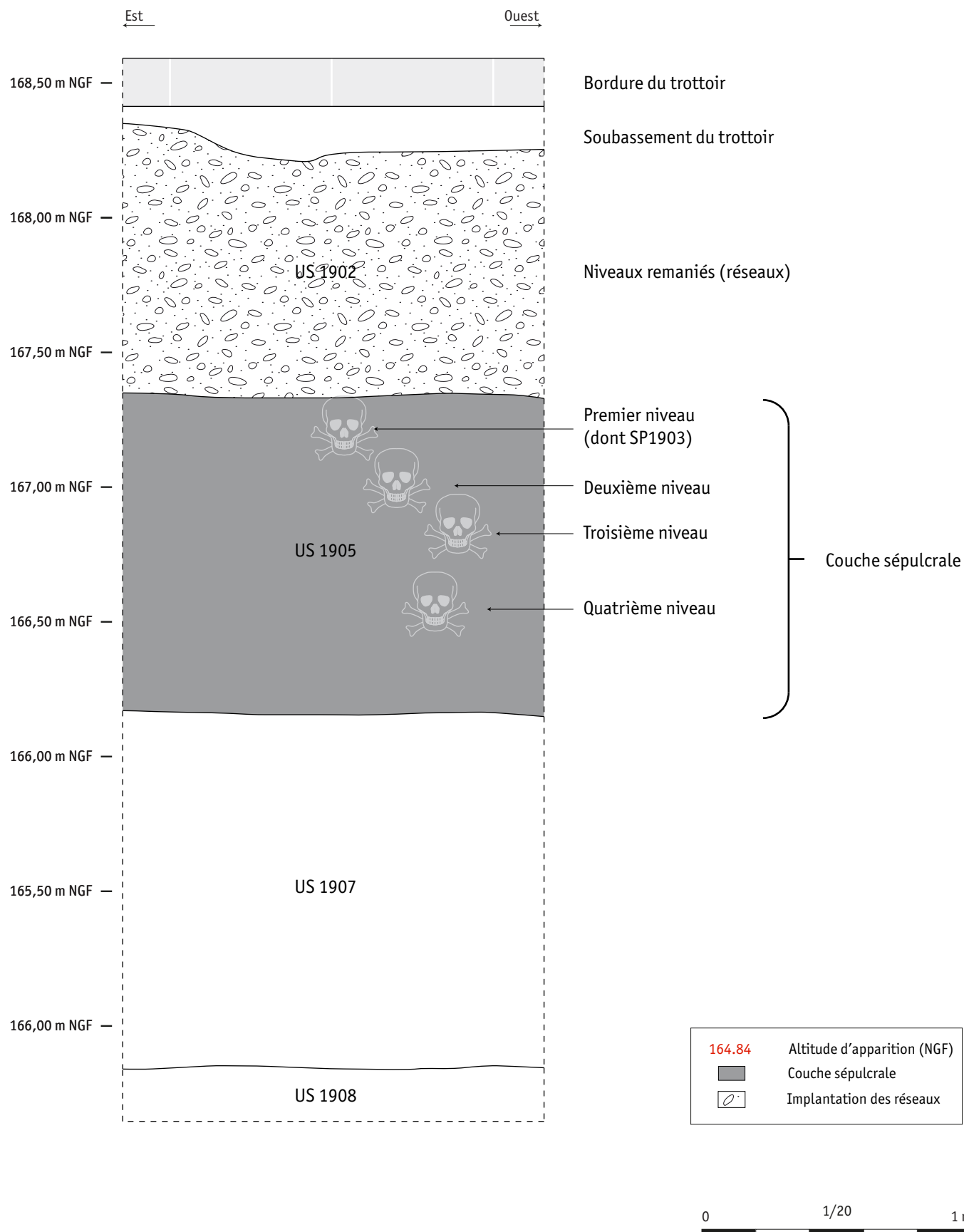


1. Vue en coupe du parement ouest du mur MR1804 (vue depuis l'ouest)



2. Vue globale des murs au centre du sondage SD18 dans son état initial : MR1806 (en bas à gauche), MR1801 (en haut à gauche), MR1804 (au centre) et MR1805 (à droite, vue depuis l'ouest)





Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Coupe sud du sondage SD19 - Échelle 1/20^e

Relevé de terrain : É. Hofmann et Q. Favrel

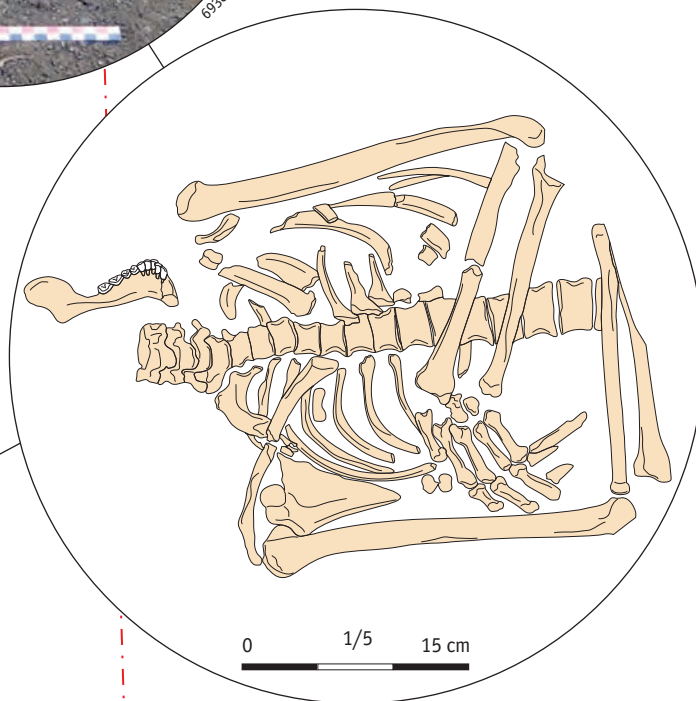
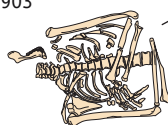
DAO : Q. Favrel

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

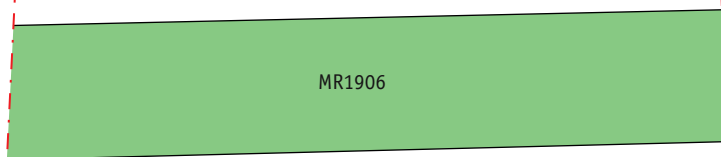
SD 19



SP1903



MR1906



- Maçonnerie antique
- Ossement humain
- Restitution
- Limite de sondage



0 1/20 1 m

Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Plan général du sondage SD19 - Échelle 1/20^e

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON





69382-2213323-499

1. Vue générale du sondage SD19 (vue depuis l'ouest)



69382-2213323-505

2. Vue de l'us 1901, couche sépulcrale apparue immédiatement sous les réseaux (vue zénithale)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues du sondage SD19 et de la sépulture SP1901 apparue sous les réseaux.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-506

1. Vue de détail des crânes de l'US1901 (vue zénithale)



69382-2213323-507

2. Sépulture SP1903 immédiatement sous les crânes de l'US 1901 (vue zénithale)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des inhumations apparues au sommet de la couche sépulcrale du sondage SD19.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-509

1. Vue oblique de la sépulture SP1903 (vue depuis le sud)



69382-2213323-510

2. Vue de détail de la sépulture SP1903 (vue zénithale)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de détails de la sépulture SP1903.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-530

1. Couche sépulcrale (us 1905) dans la partie haute du sondage SD19 (vue depuis le nord)



69382-2213323-532

2. Partie basse de la couche sépulcrale (us 1905) au fond du sondage SD19 (vue depuis le nord)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de la coupe sud du sondage SD19.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-512

1. Vue générale du sondage SD20 dans son état initial (vue depuis le nord)



69382-2213323-520

2. Vue des blocs de calcaire (us 2002) des anciennes boutiques installées le long de l'église Saint-Nizier (vue zénithale)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues du sondage SD20 dans son état initial, avec l'apparition des dalles calcaire des anciennes boutiques.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-514

1. Vue de détail des feuillures de la dalle calcaire (US 2002) dans le sondage SD20 (vue zénithale)



69382-2213323-516

2. Vue du mur MR2003 sousjacent aux blocs calcaire (US 2002) (vue zénithale)





60382-2213323-535

1. Vue générale de l'US 2002 à l'angle de l'église Saint-Nizier (vue depuis l'est)



60382-2213323-536

2. Vue générale du l'US 2002 à l'angle de l'église Saint-Nizier (vue depuis le sud-ouest)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de l'US 2002 après extension vers l'ouest du sondage SD20.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-520

1. Vue de la partie haute de la moitié ouest du sondage SD21 (vue depuis l'ouest)



69382-2213323-522

2. Vue de la partie basse de la moitié ouest du sondage SD21 (vue depuis l'ouest)





69382-2213323-521

1. Vue de détail du parement ouest du mur MR2101 au fond du sondage SD21 (vue depuis l'ouest)



69382-2213323-528

2. Vue du mur MR2103 apparu sous les réseaux, dans la moitié est du sondage SD21 (vue depuis le sud)





69382-2213323-538

1. Vue de détail du parement ouest du mur MR2101 au fond du sondage SD21 (vue depuis l'ouest)



69382-2213323-540

2. Vue du mur MR2103 apparu sous les réseaux, dans la moitié est du sondage SD21 (vue depuis le sud)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues générales du sondage SD22 (sondage négatif).

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-541

1. Vue générale du sondage SD23 (vue depuis le sud)



69382-2213323-544

2. Vue des murs MR2303 (à gauche) et MR2302 (à droite) du sondage SD21 (vue depuis le sud)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des murs découverts dans le sondage SD23.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-547

1. Vue générale du sondage SD23 et des us 2403 (à gauche) et 2402 à droite du mur MR2402 (vue depuis le sud)



69382-2213323-548

2. Vue des murs MR2303 (à gauche) et MR2302 (à droite) dans le sondage SD21 (vue depuis le sud)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des murs découverts dans le sondage SD24.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-553

1. Vue générale du sondage SD25 (vue depuis l'ouest)



69382-2213323-554

2. Vue des différentes US du sondage SD25 (vue depuis l'ouest)





1. Vue de détail de l'US 2506 correspondant à la couche sépulcrale (en haut), recoupée par la tranchée de fondation TR2503 (au centre) et du mur MR2502 (en bas, vue depuis le sud)



2. Vue en coupe de la couche sépulcrale (US2506, à gauche), de la tranchée de fondation qui la recoupe (TR2503, au centre) et du mur qui s'installe dans cette dernière (MR2502, à droite, vue depuis l'ouest)





69382-2213323-581

1. Vue générale du sondage n°26 (vue depuis le nord-est)



69382-2213323-580

2. Vue du sondage n°26 (vue depuis le nord)



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2020

Vues générales du sondage n°26.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-582

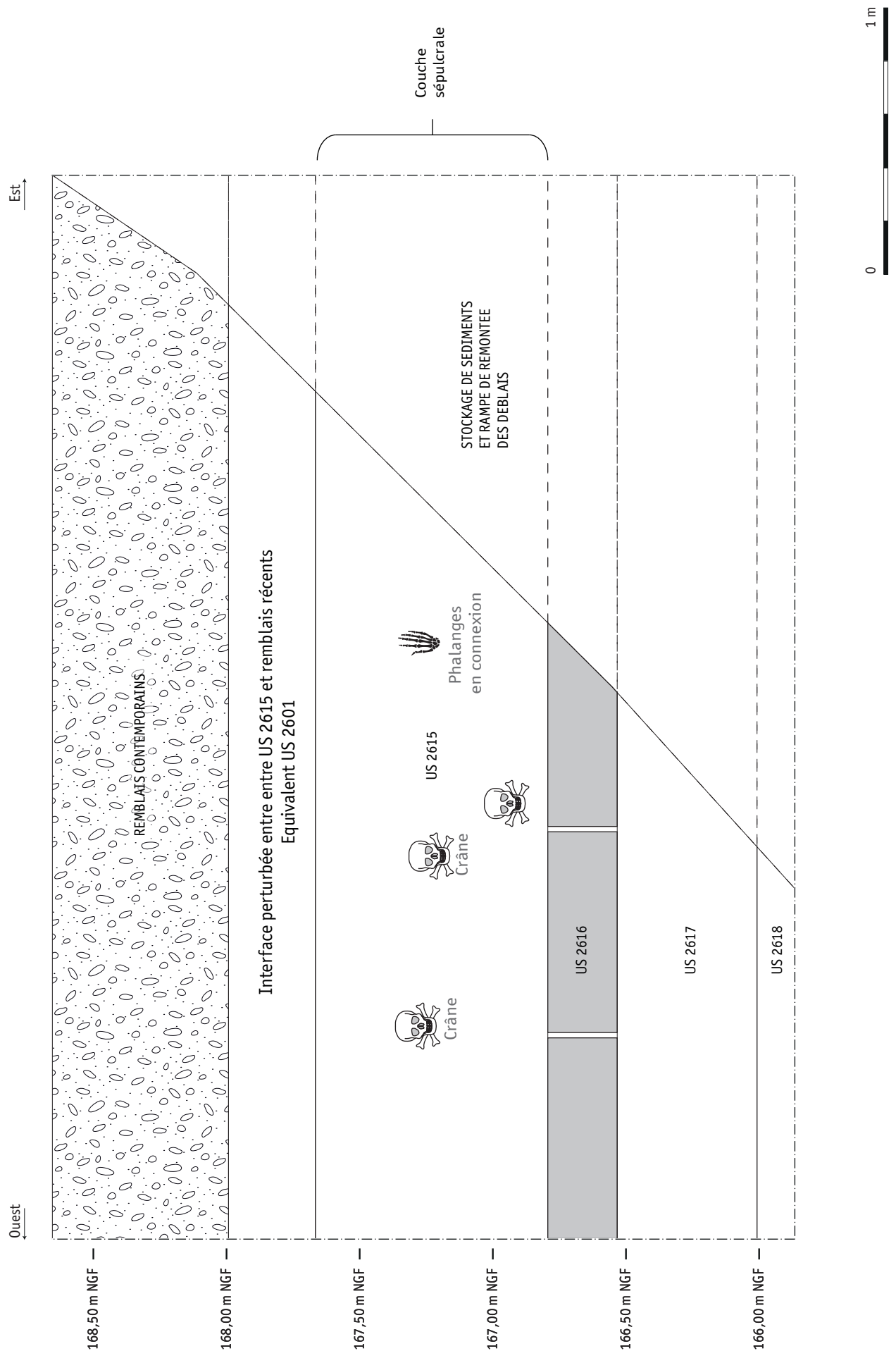
1. Vue de la berme nord du sondage n°26



69382-2213323-577

2. Vue générale des restes humains dans le coin sud-ouest du sondage n°26 (US 2609 à 2612).





Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Stratigraphie observée dans la berme nord du sondage n°26.

Sources : Levé topographique réalisé par le SAVL
Relevé et DAO : A. Creuzieux, É. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue du rachis conservé en connexion dans la sépulture SP220



2. Vue du rachis conservé dans la sépulture SP226





69382-2213079-055

1. Vue des restes osseux de la sépulture SP228



69382-2213079-229

2. Vue de la sépulture SP228 après dégagement



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des sépultures SP227 et SP228 dans la moitié sud du sondage n°2.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-22133079-232

1. Vue de la SP229 après dégagement



69382-2213323-470

2. Vue de la sépulture SP1809 après dégagement



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des sépultures SP229 et SP1809 dans les sondages n°2 et 18.

Clichés : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-487

1. Vue de la sépulture SP1817 (Individu n°1) après dégagement



69382-2213323-507

2. Vue de la sépulture SP1903 (Individu n°1) après dégagement





69382-2213323-596

1. Criba orbitalia de l'individu n°5 de la sépulture SP1903



69382-2213323-597

2. Carie sèche de l'endocrâne de l'individu n°5 de la sépulture SP1903



3. Zoom sur carie sèche



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues des pathologies de l'individu n°5 de la sépulture SP1903 dans le sondage n°19.

Clichés : E. Bouvard-Mor

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213323-560

1. Vue de la SP2603 après dégagement



69382-2213323-576

2. Vue des sépultures SP2609, SP2610, SP2612 et de l'US 2611, après dégagement





69382-2213323-600

1. Fracture linéaire cicatrisée avec remodelage osseux sur individu de l'US 1901



69382-2213323-601

1. Fracture linéaire cicatrisée avec remodelage osseux sur individu de l'US 1901



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Vues de la fracture cicatrisée sur l'individu issu de l'US S1901 dans le sondage n° 19.

Clichés : E. Bouvard-Mor

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Saint-Nizier (69002 Lyon) - Surveillance de travaux - 2019

Plan général avec restitutions plausibles du cimetiere - Échelle 1/200e

DAO : Ch. Ybard, É. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



7. INVENTAIRES

- 7.1. Unités stratigraphiques
- 7.2. Faits archéologiques
- 7.3. Documentation photographique
- 7.4. Documentation graphique
- 7.5. Prélèvements
- 7.6. Faune
- 7.7. Mobilier anthropologique
- 7.8. Céramique
- 7.9. Verre

Mode d'emploi

Le Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes a publié, au cours de l'été 2007, un cahier des charges précisant les modalités d'enregistrement et de conditionnement des archives de fouilles, définies par les arrêtés du 16 septembre 2004 (Normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) et du 27 septembre 2004 (Normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques). En application de ce cahier des charges, et après concertation avec le SRA et les différents spécialistes concernés, le Service Archéologique de la Ville de Lyon a développé un système d'inventaires normalisés du mobilier archéologique (artefacts), des écofacts et de la documentation de fouille.

Principe

Ce système, présenté sous forme de tableaux, prévoit un inventaire par type d'artefacts (Céramique, Numismatique, Lithique, Instrumentum, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois) et pour chaque type d'écofacts (Prélèvement de sédiments, de matière organique et autre, Faune, Humain). On retrouve, dans chaque inventaire, des rubriques communes à tous les types de matériaux / usages (N° identifiant, Datation, Contexte stratigraphique, N° de planche, N° de carton, État de conservation et Catégorie) auxquelles s'ajoutent des rubriques propres au matériau / usage inventorié.

En récupérant, dans chaque inventaire, les données communes à tous les types de matériaux / usages, il devient possible de créer un inventaire synthétique du mobilier d'un site et de déterminer, par exemple, l'ensemble du mobilier contenu dans une US ou d'établir, autre exemple, la liste de toutes les US contenant du mobilier produit lors d'une période donnée.

Le numéro identifiant

Le N° Identifiant résulte de la concaténation des éléments suivants :

Code INSEE	Code PATRIARCHE	Code Support	N° d'US	Précision US (carré, coupe, etc.)	Code Spécialité	N° de Catalogue	Champ chronologique
------------	-----------------	--------------	---------	-----------------------------------	-----------------	-----------------	---------------------

- Le code INSEE et le code PATRIARCHE, qui permettent d'identifier l'opération, sont portés en en-tête, avec le N° de la parcelle.
- Le code Support signale s'il s'agit d'un artefact (Mobilier) ou d'un écofact (Prélèvement).
- Le N° d'US et sa précision éventuelle déterminent la position stratigraphique du mobilier inventorié.
- Le code Spécialité (Céramique, Numismatique, P pour lithique [Pierre], *Instrumentum*, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois, Terre, Sédiments, Organique, Faune, Humain) permet l'inventaire simultané de plusieurs types d'artefacts et d'écofacts.
- Le N° de catalogue permet à chaque spécialiste d'identifier un objet ou un prélèvement au sein du lot qu'il doit analyser ; il est propre à chaque type de mobilier inventorié.

- Le Champ chronologique (**PAL**éolithique, **MES**olithique, **NEO**lithique, **PRO**tohistorique, **ANT**ique, **MED**ieval, **MOD**erne, **CON**temporain) permet de repérer rapidement l'époque de production de tel ou tel mobilier, à la seule vue de l'étiquette placée dans le contenant.

Les catégories

Chaque type de mobilier se répartit entre plusieurs catégories dont la liste, établie par les spécialistes concernés, peut-être modifiée ou prolongée au besoin :

Mobilier :

- **C**éramique : Fine, Commune, Amphore, Luminaire, Dolium, TCA.
- **N**umismatique : Coin, Jeton, Méreau, Monnaie, Poids, Tessère, *Varia*.
- *I*nstrumentum : Agriculture, Ameublement, Applique décorative, Armement, Artisanat des matières fossiles, Artisanat : peinture ou cosmétique, Attelage, Chasse, Clouterie, Commerce, Culinaire, Cultuel, Décor architectural, Écriture, Élevage, Équestre, Ferrure, Harnachement, Huisserie, Jeu, Luminaire, Médecine, Métallurgie des alliages cuivreux, Métallurgie du fer, Militaria, Outillage, Outillage agricole, Parure, Pêche, Pesée, Quincaillerie, Serrurerie, Tabletterie, Textile, Toilette, Tuyauterie, Vaisselle, Vestimentaire, Indéterminé, *Varia*.
- **L**apidaire : Dallage, Épigraphie, Maçonnerie, Sculpture, Statuaire, *Varia*.
- **V**erre : Architectural, Vaisselle, *Varia*.
- **E**nduits : Enduit, Mortier, Stuc, *Varia*.
- **B**ois : Charpente, Batellerie, Support (poteau, piquet, boulin), Tonnellerie, Couverture, Second-oeuvre (huisserie, parquet, cloison, lambris, etc.). Dans certains cas, le bois peut entrer dans l'inventaire des Prélèvements organiques.
- **L**ithique : Éclat de taille, Nucleus, Poli, Taillé, Thermofracté, *Varia*.

Prélèvements :

- **S**édiments, **O**rganique, **H**umain, **F**aune : Funéraire, Fluvatile, Agricole, Domestique, *Varia*.

Humain et **F**aune restent à définir.



7.1. Unités stratigraphiques

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
101		1			Remblais excavés par la pelle mécanique. US crée pour classer le mobilier récupéré sur le tas de déblais.	167,71	166,50	4	4	1790	1900
201		2			Mur antique axé est-ouest et composé de blocs de gneiss liés avec un mortier jaune. Observé dans la berme ouest du sondage, il faut noter que 50 cm de ce mur ont été démolis de la pelle mécanique à son extrémité orientale. Il semblerait que ce mur s'arrêtait très proprement mais cette interruption n'a pas pu être correctement documentée car elle était sous le fond de fouille. Il appartient au même état que le mur MR207 mais aucun chaînage/appui entre eux deux n'a pu être identifié. Ce mur a été repris à une période ultérieure pour une nouvelle maçonnerie (US 215).	168,24	165,70	1	4	300	2018
202	MR202	2	206, 215, 216		Couche composée de sédiment limoneux brun, homogène laissant apparaître quantité de restes humains (Observée uniquement au sud du mur MR202). Interprétée comme un horizon sépulcral avec plusieurs niveaux d'inhumation (à l'instar de l'US 1000 dans le sondage n°10). Quatre altitudes différentes ont été identifiées pour les sépultures (correspondant à des niveaux d'inhumation distincts ?) dans les bermes sud et ouest du sondage. Le sédiment livre essentiellement de la céramique antique.	166,55	165,79	1	1	300	499
203		2	205, 212, 220	216	Creusement et comblement de la tranchée accueillant l'égout CN219. Sédiment brun foncé presque noir, homogène et compact, livrant du mobilier antique, notamment une lèvre de mortier.	167,50	166,85	2	2	1100	1399
204	CN219	2	218, 224	219	Creusement et comblement d'une fosse (recoupée par la fosse FS223), de couleur brun foncé, homogène et compact, avec quelques graviers et autres éclats de pierre.	167,15	165,85	4	4	1790	2018
205	FS205	2	223	203, 212	Creusement et comblement de la tranchée TR206 (pour la récupération du mur antique MR202 ?). Le comblement est composé de limon brun, homogène et compact avec éclats de pierre et fragments de TCA. Il pourrait être identique au remblai observé sous les pavés (sondages 1 à 6).	167,30	166,79	3	3	1452	1900
206	TR206	2	218	202, 215	Mur antique axé nord-sud (?), composé de gneiss (80 %) et de calcaire blanc (20 %) et de mortier jaune, alterné avec du mortier rosé. Ce mur a été arasé proprement et servit de base pour l'édification d'un mur (MR208 -de même orientation ?) à une période ultérieure (médiéval ? moderne ?).	167,55	166,50	2	2	1100	1399
207	MR207	2	208		Mur médiéval ou moderne prenant appui sur le mur antique MR207. Il est constitué d'un mortier gris très sableux (donc très pulvérulent) et de moellons de calcaire.	167,72	166,01	1	1	300	499

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
208	MR208	2	222	207	Remblai brun localisé entre le mur MR207 et la sépulture SP220 et livrant des os erratiques.	167,15	166,53	2	2	1100	1399
209		2			Sépulture observée en coupe dans la berme sud du sondage. Elle laisse apercevoir une architecture composée de blocs de pierre agencés autour d'une inhumation.	166,40	166,10	2	2	1100	1399
210	SP210	2	221	220	Sépulture observée en coupe dans la berme sud du sondage. Elle laisse apercevoir une architecture composée de blocs de pierre agencés autour d'une inhumation. Datation C14 : 880 BP ± 20 soit calibrée à 2 sigma: 11048 – 1084 AD (18,5%) ou 1124 – 1136 AD (3,3 %) ou 1150 – 1218 AD (73,6 %).	166,70	166,64	2	2	1150	1218
211		2			Remblai brun, homogène et compact avec éclats de pierre et fragments de TCA. Ce remblai pourrait être le même que celui observé sous les pavés dans les sondages 1, 3, 4, 5, 6.	166,10	165,90	2	2	1100	1399
212		2	205, 213	203	Couche de tout-venant composée de sable et de graviers, localisée en haut de la stratigraphie.	167,69	166,74	3	3	1452	1900
213		2	217	212, 224	Niveau de pavés	168,01	167,78	4	4	1790	2018
214		2		217	Mortier gris très sableux situé sur le mur MR202. Possible vestige d'un mur médiéval ou moderne s'appuyant sur le mur antique.	168,23	168,02	4	4	1790	2018
215	MR202	2	206	202	Sédiment noir localisé le long du parement sud du mur MR208. Il est coupé par l'horizon sépulcral (US203). Il pourrait s'agir d'un remblai se situant contre le mur antique et dans lequel furent creusées/implantées les sépultures ?	166,60	166,55	2	2	1100	1399
216		2	203	202	Lit de pose des pavés composé d'une terre très noire.	167,07	166,12	2	2	1100	1399
217		2	214	213	Niveau de mortier détritique scellant les remblais (US 212 et 206) et la tranchée liée à la construction de l'égout CN219.	168,02	167,97	4	4	1790	2018
218		2	224	204, 206	Égout XVIII ^e ou XIX ^e siècle. Observé uniquement au niveau de son extradors.	167,73	167,55	4	4	1790	2018
219	CN219	2	204		Sépulture observée en coupe dans la berme sud du sondage et localisée sous la sépulture SP210. Elle laisse apercevoir un probable agencement de blocs de pierre (coffrage ?) autour d'une inhumation	166,11	166,06	4	4	1790	2018
220	SP220	2	210	203	Deux blocs de pierre surmontant les sépultures SP210 et SP220, observés en coupe dans la berme sud du sondage.	166,50	166,20	2	2	1100	1399
221	SP220	2		210	Démolition au-dessus du mur MR208.	167,50	166,75	2	2	1100	1399
222		2		208	Creusement et comblement de limon brun recoupant la fosse FS205.	167,05	166,45	2	2	1100	1399





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
223	FS223	2		205	Niveau de limon sombre sous sable et de gravier (US 213). Il surmonte un niveau de mortier détritique (US 218)	167,70	167,05	3	3	1452	1900
224		2	213	204, 218	Reprise en mortier rosâtre sur l'US 207 (MR207) et sous l'US 208 (MR208). Serait-ce le témoin d'un état intermédiaire entre les murs MR207 et MR208 ?	167,78	167,55	4	3	1790	1900
225		2			Sépulture à inhumation. Sépulture identifiée par rachis supérieur observé dans la berme ouest du sondage n°2, au-dessus de son homologue SP227.	167,74	167,72	1	2	300	1399
226	SP226	2		227	Sépulture à inhumation. Sépulture identifiée par rachis supérieur observé dans la berme ouest du sondage n°2, au-dessus de son homologue SP227. Datation C14 : 660 BP ± 20 soit calibrée à 2 sigma: 1280 – 1316 AD (47,2 %) ou 1355 – 1390 AD (48,2 %).	167,05	167,05	2	2	1280	1390
227	SP227	2	226		Sépulture à inhumation. Sépulture identifiée par partie supérieure du corps (mandibules, rachis, membre sup. droit et côtes) observée dans la banquette au sud-ouest du sondage n°2, au-dessous de son homologue SP229.	166,88	166,88	2	2	1100	1399
228	SP228	2			Sépulture à inhumation. Sépulture identifiée par partie supérieure du corps (rachis et côtes) observée dans la banquette au sud-ouest du sondage n°2, au-dessus de son homologue SP228.	166,49	166,27	2	2	1100	1399
229	SP229	2			Remblai mêlant limon brun et graviers (liés à la mise en place des réseaux contemporains -eau, télécom, électricité, etc...), excavé par la pelle mécanique.	166,40	166,24	2	2	1100	1399
301		3			Mur orienté nord-sud en pierres dorées. Observé (conservé) uniquement en partie du sondage.	167,27	166,13	4	4	1790	2018
302	MR302	3			Remblai mêlant limon brun et graviers (liés à la mise en place des réseaux contemporains (eau, télécom, électricité, etc...), excavé par la pelle mécanique.	167,04	166,13	3	4	1452	2018
401		4			Remblai mêlant limon brun et graviers (liés à la mise en place des réseaux contemporains -eau, télécom, électricité, etc...), excavé par la pelle mécanique.	167,29	165,89	4	4	1790	2018
402	MR402	4			Mur orienté nord-sud en pierres dorées. Observé (conservé) uniquement en partie sud du sondage.	166,39	165,89	3	4	1452	2018
501		5			Remblai mêlant limon brun et graviers (liés à la mise en place des réseaux contemporains -eau, télécom, électricité, etc...), excavé par la pelle mécanique.	166,94	165,74	4	4	1790	2018
601		6			Remblai mêlant limon brun et graviers (liés à la mise en place des réseaux contemporains -eau, télécom, électricité, etc...), excavé par la pelle mécanique.	166,55	165,71	4	4	1790	2018

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
801		8			Remblai mêlant limon brun et graviers (liés à la mise en place des réseaux contemporains -eau, télécom, électricité, etc...), excavé par la pelle mécanique.	166,56	165,84	4	4	1790	2018
901		9			Remblai mêlant limon brun et graviers (liés à la mise en place des réseaux contemporains -eau, télécom, électricité, etc...), excavé par la pelle mécanique.	166,50	165,70	4	4	1790	2018
1000		10	1003	1001	Couche composé de sédiment limoneux brun, homogène laissant apparaître quantité de restes humains. Interprétée comme un horizon sépulcral avec plusieurs niveaux d'inhumation (à l'instar de l'US 203 dans le sondage n° 2). plusieurs altitudes ont été identifiées pour les restes humains (correspondant à des niveaux d'inhumation distincts ?) dans les bermes est et ouest du sondage. Le sédiment livre essentiellement de la céramique antique.	167,83	167,38	2	2	1100	1399
1001		10	1000		Niveau de limon argileux noirâtre (avec quelques marbrures vertes). Observé uniquement à l'extrémité nord du sondage n°10. épaisseur moyenne : environ 50 cm.	167,38	166,29	0	0	-100	300
1002	MR1002	10			Ensemble de deux blocs de choin taillés et alignés (en limite nord du sondage n°10) selon un axe est-ouest. Vraisemblablement en place sous l'horizon sépulcral (US 1000), ils pourraient former les vestiges d'un mur antique (MR1002), orienté est-ouest, vestiges d'une construction antérieure à l'utilisation de cet espace comme lieu d'inhumation. (Épaisseur maximale obs. 31 cm, épaisseur totale du/des blocs non déterminée)	167,38	167,08	1	1	300	499
1003		10	1004, 1007, 1008, 1009	1000	remblais composé de limon brun scellant le niveau sépulcral (US 1000).	167,83	167,27	2	3	1100	1900
1004	MR1004	10	1006	1003	Mur médiéval ou moderne orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et composé de blocs de calcaire (pierre dorée) , de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement sud est enduit fruste et peu épais. Il formerait la limite septentrionale d'un bâtiment dont l'emprise serait délimitée au sud par le mur MR1007.	167,27	166,29	3	3	1452	1900
1005		10		1006	remblais composé d'argile sableuse. Couche circonscrite entre les murs MR1004 et MR1007 (à l'instar de l'US 1006).	167,38	167,09	3	3	1452	1900
1006		10	1005	1004, 1007, 1008	Remblais composé d'argile sableuse incluant de nombreux galets. Couche circonscrite entre les murs MR1004 et MR1007 (à l'instar de l'US 1005).	167,09	166,29	3	3	1452	1900
1007	MR1007	10	1006	1003	Mur médiéval ou moderne orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et composé de blocs de calcaire (pierre dorée), de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement nord est enduit fruste et peu épais. Il formerait la limite méridionale d'un bâtiment dont l'emprise serait délimitée au nord par le mur MR1004.	167,31	166,29	3	3	1452	1900





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1008	MR1008	10	1006	1003	Mur médiéval ou moderne orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et composé de blocs de calcaire (pierre dorée), de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement nord est enduit fruste et peu épais. Ce mur est parallèle au mur MR1007 et relié à lui par le mur MR1009 (à l'ouest). Ces trois élévations supportent la voûte plein cintre VT1010, et définissent une extension du corps principal du bâtiment circonscrit par les murs MR1004 et MR1007.	167,26	166,29	3	3	1452	1900
1009	MR1009	10	1009	1003, 1009	Mur médiéval ou moderne orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest et composé de blocs de calcaire (pierre dorée), de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement sud est enduit fruste et peu épais. Ce mur est perpendiculaire aux murs MR1007 et MR1008 entre lesquels il assure la jonction. Ces trois élévations supportent la voûte plein cintre VT1010, et définissent une extension du corps principal du bâtiment circonscrit par les murs MR1004 et MR1007.	167,26	166,50	3	3	1452	1900
1010	VT1010	10			Voûte plein cintre VT1010 qui prend appui sur les murs MR1007 (au nord), MR1009 à l'(ouest) et MR1008 (au sud), le mur situé à l'est ayant été arraché lors du creusement de la tranchée. Des restes d'enduit (similaire à ceux des murs MR1008 et MR1009) sont visibles sur l'intrados. Cette voûte couvre une extension du corps principal du bâtiment circonscrit par les murs MR1004 et MR1007. Contre le mur MR1009 était conservé un fragment de bois (pris dans le mortier et conservé sous l'enduit) provenant sans doute du cintre ayant servi lors la construction de la voûte.		167,26	3	3	1452	1900
1011		10			US ANNULÉE	167,25	167,26	3	3	1452	1900
1100		11			Remblai mêlant limon brun et graviers roulés, argile, charbon de bois, éclats de calcaire et TCA, excavé par la pelle mécanique. Un liséré noir de sédiment organique est visible au sommet de la couche.						
1101		11	1102	1105, 1106	Ensemble de deux dalles jointive, dotées d'une feuillure (jointive d'une dalle à l'autre). Les dalles, en calcaire de Villebois, ont été travaillées à la boucharde et la plus orientale fait apparaître une agrafe en fer (fortement corrodée) à sa surface.			3	3	1452	1900
1102	MR1102	11		1101	Comblement de la fosse FS1108 (dans sa partie observée) composé d'une succession de couches argileuses (grise, homogène et plastiques) et cendreuses.	168,31	168,10	3	3	1452	1900
1103	FS1108	11	1104	1107	Remblai mêlant limon brun et graviers roulés, argile, charbon de bois et TCA. De nombreux restes humains et des ossements variés (faune) sont présents au sein de ce remblais. A l'examen des bermes, il ne semble pas qu'il s'agisse d'un niveau sépulcral en place mais d'ossements remobilisés.	167,65	167,44	3	3	1452	1900

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1104		11	1105, 1108	1103	Niveau d'éclats de calcaire (calcaire de Lucenay), sans doute en lien avec la mise en place du mur gouttereau nord de l'église Saint-Nizier dont la fondation débordante (US 1106) a été observée.	168,10	167,65	3	3	1452	1900
1105		11	1101	1104	Fondation débordante du mur gouttereau nord de l'église Saint-Nizier. Composée de calcaire de Lucenay, cette fondation est sans doute en lien avec les éclats de taille (US 2005) visible à proximité.	168,07	167,70	3	3	1452	1900
1106		11	1101		Comblement inférieur de la fosse FS1108 (dans sa partie observée) composé d'une couche charbonneuse.	168,07		3	3	1452	1900
1107	FS1108	11	1103	1108	Creusement de la fosse FS1108 qui forme une cuvette plongeant vers le sud (et le mur gouttereau nord de l'église Saint-Nizier).			3	3	1452	1900
1108	FS1108	11	1107	1104	Comblement sableux de la niche, livrant des éclats de pierre, des graviers et des fragments de TCA	167,88		3	3	1452	1900
1201		12			Remblais fait essentiellement de grave sableuse et lié à la pose du réseau alimentant la borne d'incendie.	168,53	167,70	4	4	1790	2018





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1301	MR1301	13	1302	1306, 1307	L'US1301 appartient au mur MR1301, orienté O/E, elle est découverte dans la partie haute du sondage 13. Le mur MR1301 est perpendiculaire au mur MR1302, qui vient s'appuyer contre celui-ci. L'US1301 possède un parement visible sur le coté sud. La largeur de l'US1301 est inconnue à cet endroit, il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait de la fondation ou de l'élévation du mur MR1301.	168,10	168,103	3	3	1452	1900
1302	MR1302	13		1301	L'US1302 appartient au mur MR1302, orienté nord-sud, elle est découverte dans la partie haute du sondage 13. Le mur MR1302 est perpendiculaire au mur MR1301. Il vient s'appuyer contre ce dernier, sans chaînage visible. L'US1302 possède un parement et un départ de voûte coté ouest. La largeur de l'US1302 est inconnue car l'implantation de réseaux a détruit sa partie orientale. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la fondation ou de l'élévation du mur.	168,07	168,055	3	3	1452	1900
1304	MR1304	13	1305		L'US1304 appartient au mur MR1304 avec une orientation ouest-est. Ce mur est parallèle à MR1301, il est situé au nord de ce dernier. Le mur MR1305 fonctionne avec le mur MR1304, il est perpendiculaire à ce dernier et vient s'appuyer contre lui. La largeur de l'US1304 n'a pu être déterminée, faute de parements conservés et de la destruction avancée de l'ouvrage. On peut néanmoins restituer la position du parement sud du mur, elle devait être au même niveau que la zone de contact entre MR1304 et MR1305 qui a été conservée. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de l'élévation ou de la fondation de MR1304.	167,93	167,932	3	3	1452	1900
1305	MR1305	13		1304	L'US1305 appartient au mur MR1305, orienté nord-sud. Celui-ci est parallèle au mur MR1302, il est situé à l'Est de ce dernier. Le mur MR1305 est perpendiculaire au mur MR1304 et vient s'appuyer contre lui. Un parement est conservé sur le coté est de l'US1305, mais la largeur totale du mur est inconnue. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la fondation ou de l'élévation de MR1305.	167,84	167,837	3	3	1452	1900

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1306	MR1306	13	1301		L'US1306 est découverte au fond du sondage 13, elle appartient au mur MR1306, orienté ouest-est et découvert plus haut dans le sondage. Le parement est encore visible coté nord. Elle fonctionne avec l'US1307 du mur MR1307. L'angle formé par la réunion des murs n'est pas perpendiculaire, mais inférieur à 90°. Il n'a pas été possible d'observer la relation entre l'US1306 et l'US1307, le mortier de chaux formant un important bourrelet qui masque la liaison entre les maçonneries. Le parement de l'US1306 est visible coté ouest, mais sa largeur n'est pas connue à cet endroit. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de l'élévation ou la fondation du mur MR1306.			3	3	1452	1900
1307	MR1307	13	1301		L'US1307 est découverte au fond du sondage 13, elle appartient au mur MR1307 orienté nord-sud découvert plus haut dans le sondage. Elle fonctionne avec l'US1306 du mur MR1306. Les deux murs ne semblent pas tout à fait perpendiculaire. Au fond du sondage la relation entre les US1306 et 1307 est inconnue, le mortier de chaux formant un bourrelet qui masque la liaison entre les maçonneries. Si un parement est néanmoins observé coté ouest, la largeur totale de l'US 1307 n'a pu être appréhendée. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la fondation ou de l'élévation du mur MR1307.			3	3	1452	1900
1401	ESC1401	14			L'US1401 correspond à une marche en pierre calcaire découverte au pied du porche d'entrée principal de l'église Saint-Nizier. L'emmarchement mesure 11 centimètres de hauteur, la marche en elle-même fait 18 centimètre de hauteur. Observée sur une fenêtre réduite en face de la porte d'entrée, elle se prolongeait à minima sur toute la largeur du porche principal. Aucune autre marche n'a été observée sous celle-ci. L'US1401 correspond à un emmarchement ancien de l'église Saint-Nizier, recouvert suite à l'exhaussement progressif du niveau de la place.	168,28	167,912	2	3	1100	1900
1402	ESC1401	14			L'US1402 correspond à une marche en pierre calcaire découverte au pied du porche d'entrée nord de l'église Saint-Nizier. L'emmarchement mesure 11 centimètres de hauteur. Observée sur une fenêtre réduite en face de la porte d'entrée, elle se prolongeait à minima sur toute la largeur du porche nord, la présence d'un joint permet de démontrer l'existence de deux marches côtes-à-côtes. L'intervention est restée superficielle, ce qui n'a pas permis de préciser s'il existait d'autres marches sous celles qui ont été observées. L'US1402 correspond à un emmarchement ancien de l'église Saint-Nizier, recouvert suite à l'exhaussement progressif du niveau de la place.	168,23	167,935	2	3	1100	1900





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1403	ESC1401	14			L'US1403 correspond à deux marches en pierre calcaire découverte à l'angle sud du porche d'entrée principal de l'église Saint-Nizier. Elles sont placées à angle droit autour de la base de la colonne placée au sud du porche d'entrée principal. La marche au sud s'appuie sur la façade de l'église et la marche à l'ouest est dans le prolongement des marches de la façade, dans l'alignement de l'US1401. Observé sur une fenêtre réduite, elle se prolonge à minima sur toute la largeur du porche principal. L'US1403 correspond à un emmarchement ancien de l'église Saint-Nizier, recouvert suite à l'exhaussement progressif du niveau de la place.	168,13	168,128				
1501		15			Couche arbitraire définie pour isoler le mobilier et les ossements humains découverts dans l'US1502 lors de l'intervention sur le sondage SD15.			2	3	1100	1900
1502		15			L'US1502 correspond à une couche de sédiments limono-argileux noire avec inclusion de graviers et de cailloutis. Elle est relativement meuble et sa composition est hétérogène, puisque de nombreux ossements humains, de la faune et du mobilier céramique sont découverts en différents points, sans qu'une organisation claire ait pu être perçue. Le mobilier a été isolé au sein d'une US arbitraire, dénommée US1501. L'US1502 est très fortement perturbée par l'implantation de multiples réseaux, puisque seulement deux sections de SD15 permettent l'observation des niveaux archéologiques sur toute la hauteur du sondage. Un niveau de sable jaune très fin et homogène est découvert sous la quasi-totalité de la section conservées dans la partie est de l'US1502. Il atteste la présence de réseaux sous-jacent, le mobilier découvert dans cette partie du sondage est alors probablement en position remaniée, suite au rebouchage de la tranchée d'implantation des réseaux avec les matériaux extraits. Le doute subsiste néanmoins sur l'homogénéité des niveaux archéologiques découvert dans la partie ouest du SD15, les mauvaises conditions de lecture couplées la faiblesse de la puissance stratigraphique atteinte posent question. De plus le niveau d'apparition des premiers ossements est observé bien plus haut dans le sondage SD15 que dans le sondage 2. Deux solutions sont possibles. Soit la partie haute des niveaux d'inhumations a été préservée dans une partie du sondage SD15, tandis que celle est tronquée par des aménagements plus récents dans le sondage SD10. Soit l'intégralité du niveau archéologique observable dans le sondage SD15 est complètement remanié et artificiellement rehaussé par la présence de réseaux sous-jacents. Nous privilégions cette seconde hypothèse.	167,65	167,653	2	4	1100	2018

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1503		15			Couche de sédiment noire correspondant à l'extension vers le nord du sondage SD15. Elle apparaît très haut dans SD15, elle est par ailleurs égale à l'US1502. Cela suggère que ces niveaux ne soient pas en place, ils correspondent au remaniement des couches sépulcrales lors de l'installation des réseaux. Le rebouchage des tranchées après la pose des réseaux s'effectuant avec le matériau extrait les couches sépulcrales ont été rehaussées et totalement bouleversées.			2	4	1100	2018
1601	MF1601	16		1605	L'US1601 correspond à un massif bétonné pouvant être interprété comme une dalle de fondation découvert au centre du sondage SD16. Elle est égale à l'US1602 et probablement équivalente l'US1701. L'implantation de réseaux sous la voirie actuelle à fractionné cette dalle en deux dans le sondage SD16. L'US 1602 correspond ainsi à la partie est de la dalle en béton. L'US1701 correspond à la partie est de la dalle en béton découverte dans le sondage SD17, situé entre l'église et SD16. Aucun décapage n'a été effectué entre SD16 et SD17 pour démontrer que l'US1602 et l'US1701 sont bien égales, néanmoins l'espace entre les deux sondages est très réduit, et le niveau d'apparition identique. Cela suggère que ces trois US puissent toutes appartenir à un seul massif bétonné dont le plan observable affecte une forme hémicirculaire avec une base placée face à l'entrée principale de l'église.			2	4	1538	1578
1602	MF1601				L'US1602 correspond à un massif bétonné pouvant être interprété comme une dalle de fondation découvert en limite est du sondage SD16. Elle est égale à l'US1601 et probablement équivalente l'US1701. L'implantation de réseaux sous la voirie actuelle à fractionné cette dalle en deux dans le sondage SD16. L'US 1601 correspond ainsi à la partie ouest de la dalle en béton. L'US1701 correspond à la partie est de la dalle en béton découverte dans le sondage SD17, situé entre l'église et SD16. Aucun décapage n'a été effectué entre SD16 et SD17 pour démontrer que l'US1602 et l'US1701 sont bien égales, néanmoins l'espace entre les deux sondages est très réduit, et le niveau d'apparition identique. Cela suggère que ces trois US puissent toutes appartenir à un seul massif bétonné dont le plan observable affecte une forme grossièrement hémicirculaire avec une base placée face à l'entrée principale de l'église.			2	4	1538	1578





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1603	VO1603	16		1604	L'US 1603 correspond à un niveau de circulation composé de galets de module relativement calibré, entre 5 et 10 centimètres de longueur, dit «têtes de chats». Il apparaît assez haut dans le sondage SD16. Il a été observé avant l'extension vers l'ouest du sondage SD16. Il est observé sur une faible étendue au centre du sondage SD16, dans l'axe de la rue des Bouquetiers et à l'ouest de la dalle en béton (US1601). Il correspond probablement à un ancien état de la voirie qui a pu être conservé par l'implantation du terre-plein central sur la place Saint-Nizier, car il n'a pas été observé sous le niveau de voirie actuelle.			2	4	1100	2018
1604		16	1603		Niveau de cailloutis composé de petits galets et de graviers avec du sédiment sableux noir, découvert sous le niveau de galets type «tête de chat» de l'US1603.			2	4	1100	2018
1605		16	1601		Niveau de cailloutis composé de petits galets et de graviers avec du sédiment sableux noir, découvert sous le massif bétonné US1601.						
1606		16			Bloc de calcaire mesurant environ 78 x 48 x 24 cm. Découvert en limite ouest du sondage SD16. Il possède une face plane (le carreau), les autres sont juste équerries. Il est en position de réemploi.						
1701	MF1601				L'US1701 est un massif en «gros béton» découvert devant l'entrée principale de l'église Saint-Nizier, il correspond probablement à une dalle de fondation. Elle est observée sur toute la largeur de l'entrée principale de l'église, s'interrompant au niveau des pilastres qui encadrent les colonnes en saillie du porche principal. L'étroitesse du sondage SD17, implanté parallèlement à la façade de l'église, ne permet pas de savoir où elle commence, ni même si elle est en contact avec l'église. Mais la distance entre les marches de l'escalier ESC1401 et cette dalle est inférieure à un mètre. Elle est équivalente aux US1601 et US1602 découvertes dans le sondage SD16. L'ensemble forme un massif bétonné situé devant le perron de l'église, il affecte un plan grossièrement hémisphérique dont la base se situe du côté de l'église. Il pourrait s'agir des fondations de la rotonde, mentionnée					1538	1578
1801	MR1801	18		1804	Mur médiéval ou moderne orienté ONO/ESE de longueur et de fonction architecturale inconnue, situé coté est du sondage. Le parement est visible coté sud, l'épaisseur peut être déterminée. Il est composé de pierre dorée et de quelques tuiles et blocs de gneiss liés au béton. Le mur 1806 est situé dans le prolongement de MR1801, mais il est légèrement désaxé, son orientation est NO/SE, ils ont été individualisés. De plus le mur MR1801 et MR1806 sont perpendiculaires à MR1804 et ces deux murs s'appuient sur lui.	167,46	167,464	2	4	1100	2018

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1802		18			Couche de sédiments limono-argileux noire mêlée de graviers de galets et de fragments de tuile contenant des ossements humains qui ne sont pas en place ainsi que quelques micro fragment d'objets en bronze (une ou deux pointes ont pu être récupérée). Elle est observée jute au nord des murs MR1801 et MR1806.			2	4	1100	2018
1803		18	1808		Niveau de sédiment limono-argileux noir situé au sud-est des murs MR1801 et MR1804 qui est recoupé par la tranchée de fondation du mur MR1804. Quelques ossements en position remaniée ont été découverts.			2	4	1100	2018
1804	MR1804	18	1801, 1806	1808	Mur médiéval ou moderne orienté sud-ouest/nord-est perpendiculaire à MR1806 et presque perpendiculaire à MR1801. Son épaisseur n'a pu être déterminée car le parement n'a été observé que sur le coté ouest. L'agencement des blocs est très hétérogène, il comprend de la pierre dorée, du gneiss et des gros galets, en partie haute l'ensemble est lié avec un mortier est jaune. Il pourrait s'agir des fondations du mur, ce qui expliquerait l'épaisseur anormalement large observée et le manque de structuration de l'ensemble des pierres. L'existence d'un niveau de sable jaune sous les pierres correspond vraisemblablement à une infiltration le long du mur. Les murs MR1801 et MR1806 s'appuient sur MR1804.	167,53	167,534	2	4	1100	2018
1805	MR1805	18			Mur médiéval ou moderne composé de pierre dorée. Il est perpendiculaire à MR1804, il est orienté nord-ouest/sud-est, et il est parallèle à MR1806. Son épaisseur est indéterminée car l'implantation d'un réseau AEP à détruit le sud du mur. Sa fonction est inconnue, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la fondation ou l'élévation du mur.	167,28	166,333	2	4	1100	2018
1806	MR1806	18		1804	Mur médiéval ou moderne orienté nord-ouest/sud-est situé à l'ouest du sondage, dans le prolongement de MR1801, mais légèrement désaxé. Il est composé de pierre dorée et de rares fragments de tuiles. L'épaisseur et la fonction du mur sont inconnues. Tout comme MR1801 il est postérieur à MR1804 et vient s'appuyer contre lui perpendiculairement.			2	4	1100	2018
1807		18		1816	Quelques restes osseux appartenant à plusieurs individus (cf. étude anthropologique) découvert juste au nord de la colonne d'eau ont pu être prélevés dans la partie nord du sondage 18.			2	4	1100	2018
1808	MR1804	18	1804	1803	Sédiment sableux jaune situé sous le niveau de pierre US1804. Cette couche de sable homogène et meuble marque une perturbation liée a une infiltration.			2	4	1100	2018





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1809	SP1809	18		1816, 1821	Sépulture individuelle primaire observée en plan à l'extrémité ouest du mur MR1810. Les restes observés en place sont limités aux membres inférieurs (squelette perturbé par le passage de réseaux) et les deux segments jambiers apparaissent en vue médio-antérieure et en connexion lâche. Le pied droit est en vue dorsale. Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[.	166,48	166,411	2	4	1100	2018
1810	MR1810	18	1812, 1816, 1821		Mur orienté ouest-est situé dans la moitié nord du sondage 18. Il est composé de gneiss et fragments de tuiles liées à la chaux. L'épaisseur du mur est d'environ 35 centimètres. Le mur est antérieur à MR1812. Les restes de l'individu 1809 viennent sur l'extrémité ouest de MR1810. MR1810 est probablement un mur antique, puisqu'il est antérieur à l'US1816. Mr1815 est parallèle à MR1810 et il apparaît à la même altitude, il pourrait aussi être daté de l'antiquité.	166,51	166,513	1	4	300	2018
1811	MR1811	18	1814	1815	Mur orienté nord-ouest/sud-est en limite nord du sondage 18 composé de pierres dorées. Seul le parement coté sud est observable, la largeur du mur est inconnue. On observe cependant qu'il s'appuie sur le mur MR1815 qui est orienté ouest/est. Il s'agit donc de l'élévation du mur MR1811.	167,48	167,478	2	4	1100	2018
1812	MR1812	18		1810	Mur orienté nord-est/sud-ouest en pierre dorée, la largeur et la fonction du mur sont indéterminées car il est recoupé par des réseaux à l'est. MR1812 est postérieur à MR1810 et passe au dessus de ce mur. La relation entre MR1812 et la couche sépulcrale est inconnue. L'orientation de MR1812 est compatible avec les murs MR1008, MR1811/1007 et MR1819/1009, ce mur serait plus particulièrement parallèle à MR1819/1009.	166,55	166,554	1	4	300	2018
1813		18		1816, 1822	Ossements en limite de zone accessible. Il y aurait au moins un individu inhumé en position ouest-est, tête à l'ouest, probablement allongé sur le dos, parallèle à MR1810.						
1814	VT1814	18		1811, 1819	Voûte médiévale ou moderne plein cintre en pierre dorée et gneiss accolée au sud du mur MR1811, elle est orientée nord-ouest/sud-est et prend appui sur le mur MR1819 qui est orienté sud-ouest/nord-est, le mur MR1811 au nord-est et le mur MR1008 au sud-est qui a été détruit par le passage des réseaux.	167,23	166,455	2	4	1100	2018
1815	MR1815	18	1811, 1819		Mur d'orientation ouest-est en pierre dorée dont seul le parement sud est visible. La largeur et la fonction du mur sont inconnues. Il est cependant interrompu par la construction de MR1811, orienté nord-ouest/sud-est, et lui sert partiellement de fondation. Il en va de même pour la voûte VT1814 accolée au sud de MR1811 et qui s'appuie aussi sur MR1815.			2	4	1100	2018

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1816		18	1807, 1809, 1813, 1818, 1821, 1822, 1824	1810	Niveau de sédiment limono-argileux noir meuble et hétérogène avec inclusion de graviers et petits galets qui correspond à une couche sépulcrale dans laquelle on a découvert les sépultures SP1807, SP1809, SP1813, SP1817 et SP1818. Cette couche stratigraphique vient contre les murs MR1810 et MR1812, elle leur est postérieure.			2	4	1100	2018
1817	SP1817	18		1818, 1823	Sépulture individuelle primaire (immature) située au sud de SP1809, à l'ouest de SP1813 et au dessus de SP1818. (individu n° 2) et ossements provenant d'une sépulture d'immature accolée (individu n° 1) ? Ind. n° 1 : présence des membres supérieurs, du rachis lombaire, de la ceinture pelvienne, des côtes Ind. n° 2 : Squelette très fragmenté, absence du membre supérieur droit et des segments jambiers Le défunt (ind. n° 2) est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos. Les restes de 2 individus suggèrent une sépulture multiple ou collective. La décomposition de l'ind. n° 2 est envisagée en espace vide avec un contenant souple. Ind. n° 1 : [5-9] – individu décédé entre 7 et 9 ans Ind. n° 2 : [1-4] – individu décédé entre 4 et 4,5 ans	166,51	166,39	2	4	1100	2018
1818	SP1818	18	1817, 1823	1816, 1824	Sépulture individuelle primaire aperçue en plan sous la sépulture SP1817 (manque de temps). Les restes observés en place sont limités à un radius droit et un fémur gauche associés (sans certitude absolue) à un seul et même individu de taille adulte. D'autres ossements ont été recueillis in situ : NR de 46 pour NMI de 3 individus : 1 adulte gracile, 1 adulte robuste (sq. 1) et 1 immature).	166,35		2	4	1100	2018
1819	MR1819	18	1814	1815	Mur médiéval ou moderne orienté sud-ouest/nord-est composé de pierre dorée et de gneiss liées à la chaux, il est perpendiculaire à MR1811 et s'appuie sur lui. Il est égal à MR1008 découvert dans le sondage 10. Il vient s'appuyer sur le mur sous-jacent (MR1815). Il sert de base à la voûte plein cintre (VT1814). Il correspond à une extension au sud du bâtiment circonscrit par les murs MR1004 et MR1007.			2	4	1100	2018
1820		18			US Annulée						
1821	SP1809	18	1809	1810, 1816	Creusement de la sépulture SP1809 dans l'US1816 et sur le mur MR1810.			2	4	1100	2018
1822		18	1813	1816	US ANNULÉE. Creusement de la sépulture SP1813 dans l'US1816, juste au sud de MR1810.			2	4	1100	2018
1823	SP1817	18	1817	1818	Creusement de la sépulture SP1817 dans l'US1818. Elle a peut être bouleversé SP1818 situé immédiatement en dessous.			2	4	1100	2018





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1824	SP1818	18	1818	1816	Creusement de la sépulture SP1818 dans l'US1816.			2	4	1100	2018
1825	SP1825	18			Sépulture individuelle primaire aperçu sous les sépultures SP1817 et SP1818 de la couche sépulcrale 1816. Les restes observés appartiennent aux membres inférieurs droit et gauche d'un individu de taille adulte s'y ajoute un fragment d'un ischium droit; en association avec des pièces osseuses de main droite (sans certitude). Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos (com. orale fouilleurs), il possède une taille adulte (20 ans ou plus) ; [20].						
1901		19	1902		Couche créée artificiellement pour la collecte du matériel et des restes humains. Elle correspond au 1er niveau d'ensevelissement des corps observé lors de la surveillance et est donc équivalente à l'US 1905. Nota : certains ossements issus de cette couche ont attribués à la sépulture SP1903.	167,23	167,173			1100	1789
1902		19		1901, 1905	Couche de remblais limoneux brun avec de nombreuses inclusions de sable, graviers et galets. Remblais moderne/contemporain fortement remanié par les divers aménagements de surface et les réseaux liés à l'urbanisation.			4	4	1790	2018
1903	SP1903	19	1905	1904	Sépulture primaire de l'individu n° 1 de la sépulture SP1903, contenant 4 individus dont seul l'Ind. n° 1 a été «fouillé» en plan. Les restes observés en place appartiennent à un demi-squelette proximal (de la tête osseuse au thorax inclus). Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adulte ; décédé à plus de 30 ans ou plus [30] ; extrémité sternale de la clavicule fusionnée.	167,22	167,05	2	3	1100	1900
1904	SP1903		1903		Squelette appartenant à la sépulture SP1903 (en association avec US 1903) en position primaire. La localisation lors de la «fouille» (entre deux réseaux et sous un 1er individu -US 1903) n'a permis de fouiller le squelette (Ind. N°2). Il est à noter que le rachis est directement au contact des vertèbres d'un premier individu (US 1903-fouillé partiellement).	167,26		2	3	1100	1900
1905		19	1902	1903, 1906, 1907	Couche dans laquelle s'implantent les sépultures (au nord de l'église); composée d'un sédiment limono-argileux brun foncé. Les creusements, les comblements et les éventuels aménagements funéraires n'ont pas pu être distingués. La couche est probablement équivalente à l'US 2615 observé dans le sondage n°26. Un fragment de diaphyse fémorale a été prélevé à la base (au + bas) de la couche dans une sépulture individuelle primaire pour datation radiocarbone. Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adulte.	167,18		2	2	1100	1399

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
1906	MR1906	19	1905	1907	Mur orienté est-ouest et composé de moellons de gneiss et de granite liés au mortier de chaux. Observé en coupe après sa démolition, il semble s'installer sur la couche de remblais potentiellement antique (US 1907) et être recouvert par les niveaux sépulcraux (US 1905).	166,91	166,325	1	2	300	1399
1907		19	1905, 1906	1908	Couche de remblais limoneux, hétérogène, contenant des galets et des moellons ainsi que de nombreux fragments de TCA antiques (dont fragments de tegulae bien identifiés).			1	1	300	499
1908		19	1907		Niveau de limon verdâtres, hydromorphes, observés brièvement en fond de sondage. Ce niveau n'est pas sans évoquer des sédiments similaires observés plus à l'ouest dans les sondages du diagnostic de la place d'Albon (Dir. E. Bertrand).			1	1	300	499
2001		20			Couche de remblais composée de limon remanié. Localisée au sud du sondage, à environ 50 cm au nord du mur de l'église Saint-Nizier, cette unité stratigraphique a été enregistrée afin d'isoler les restes humains recueillis.			4	4	1790	2018
2002	MR2002	20			Mur orienté O/E au milieu du sondage 20, composé de gros blocs de calcaire avec feuillure centrale et plusieurs négatifs rectangulaires, certains contiennent encore des crampons en fer pour soutenir des cloisons légères. Des morceaux de bois et des tessons de verre sont encore observés. Ce mur est équivalent au mur MR 09 découvert au diagnostic.	168,41	168,412	4	4	1790	2018
2003	MR2003	20			Mur orienté ouest/est sous le mur MR2002. Il est composé de gros fragments de tuiles et de pierres dans un mortier de chaux et de gravier. Ce mur est équivalent au mur MR 09 découvert lors du diagnostic, il est donc antérieur aux reconstructions de 1646-1648, qui ne sont pas observées dans le sondage 20, et aux reconstructions du début du XIXe siècle qui correspondent au mur MR2002. Il n'a pu être observé que sur une fenêtre très réduite dans le sondage 20, mais sa largeur était relativement imposante dans la tranchée de diagnostic, au point de supposer l'existence d'un étage, qui peut encore être observé sur les documents iconographiques du début du XIXe siècle.	168,03	168,032	3	4	1452	2018
2101	MR2101	21			Mur d'orientation nord/sud découvert au centre du sondage, en partie haute. Il est composé de pierre dorée liées avec du béton, qui est aussi utilisé comme enduit, au moins sur le parement ouest. Ce mur possède une semelle de fondation qui prend la forme de trois assises de pierre légèrement débordantes à sa base, créant ainsi une sorte de ressaut épousant parfaitement la largeur du mur MR2102 qui lui sert d'assise.			2	4	1100	2018





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
2102	MR2102	21			Mur d'orientation nord/sud au centre du sondage 20, sous le mur MR2101. Il est composé de nombreuses tuiles et de pierre dorée. Ce mur est plus large que le mur MR2101 qui s'appuie sur lui, ses parements ouest et est sont encore visible.			2	4	1100	2018
2103	MR2103	21			Mur observé dans la coupe nord du sondage 21, il est orienté ouest/est, perpendiculairement au mur MR2102, il apparaît au même niveau que celui-ci. Il est composé de pierre dorée, son épaisseur n'est pas connue car seul le parement sud a pu être observé.	167,03	167,030	2	4	1100	2018
2201		22			Remblai de comblement de la tranchée d'implantation des réseaux, composé de sédiments limono-argileux, de la TCA et des blocs de calcaire. L'US2201 est située sous le remblai de mise en place de la voirie.	167,46	167,464				
2301		23		2302	Remblai contemporain gris mêlant sables et graviers.			4	4	1790	2018
2302	MR2302	23	2301	2303	Le mur MR2302 est constitué de pierre dorée et de fragments de TCA liés à la chaux. Il est axé Nord-Sud. Son épaisseur est d'au moins 80 centimètres. Aucun parement n'a pu être observé, la fonction de ce mur est indéterminée. Le mur MR2303 s'appuie sur le côté ouest de MR2302.	167,54	167,519	2	3	1100	1900
2303	MR2303	23	2302		Le mur MR2303 est constitué de gneiss et de fragments de tuiles, il est axé Ouest-Est. Il s'appuie perpendiculairement contre le côté ouest de MR2302. Sa largeur et sa fonction sont inconnues.	167,40	167,400	2	3	1100	1900
2401		24		2402, 2403	Remblai contemporain hétérogène en partie haute du sondage SD24.			4	4	1790	2018
2402	MR2402	24	2401		MR2402 est un mur composé de gneiss et de fragments de TCA, il est orienté Ouest-Est. Sa largeur et sa fonction n'ont pas pu être identifiées. L'interruption du mur en plein milieu du sondage SD24 ne peut être clairement expliqué à cause des conditions d'observations. En conséquence l'US 2402 correspond à la partie orientale du mur, et l'us 2403 à sa partie occidentale, celles-ci sont considérées comme égales.	167,05	167,046	2	3	1100	1900
2403	MR2402	24	2401		MR2402 est un mur composé de gneiss et de fragments de TCA, il est orienté Ouest-Est. Sa largeur et sa fonction n'ont pas pu être identifiées. L'interruption du mur en plein milieu du sondage SD24 ne peut être clairement expliqué à cause des conditions d'observations. En conséquence l'US 2402 correspond à la partie orientale du mur, et l'us 2403 à sa partie occidentale, celles-ci sont considérées comme égales.	167,18	167,183	2	3	1100	1900
2501		25		2502, 2503, 2505	Remblai contemporain hétérogène en partie supérieure du sondage SD25.			4	4	1790	2018

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
2502	MR2502	25	2501	2503, 2504	Le mur MR2502 est situé dans la moitié nord du sondage SD25, il est orienté Nord-Ouest/Sud-Est. L'US 2502 correspond à l'élévation en pierre, elle est composée de moellons pierre dorée et de fragments de tuiles liées à la chaux. Il n'est pas tout à fait vertical et semble avoir légèrement versé vers le sud. Sa fonction et son épaisseur sont inconnue, mais un parement est observé sur le côté nord-est.	167,60	167,596	2	4	1100	2018
2503	MR2502	25	2501, 2502	2506	L'US 2503 correspond à la tranchée de fondation du mur MR2502. Elle suit un axe Nord-ouest/Sud-Est immédiatement au Nord-est du mur, elle est comblée par un sédiment limono-sableux marron homogène.	167,12	167,121	2	4	1100	2018
2504		25	2502		L'US2504 correspond à un mélange hétérogène de blocs de pierres, de chaux et de limons bordant immédiatement le mur MR2502 au Sud-Ouest. Elle couvre une bande centrale du sondage SD25. Il pourrait s'agir d'un niveau de démolition du mur MR2502, puisque ce dernier semble verser légèrement côté sud.	166,96	166,957	2	4	1100	2018
2505		25	2501		L'US2505 est située dans la partie sud du sondage SD25. Elle correspond à un sédiment limono-argileux noir très chargé en galets, en graviers et en fragment de TCA. Des ossements humains, de la faune et quelques tessons de céramique, dont un bord antique en position résiduelle ont été mis au jour. Ce niveau très hétérogène n'est pas en place, des perturbations contemporaines liées à l'implantation de réseaux ont été observées en partie haute, mais elles ont impactés les niveaux archéologiques sur toute la profondeur du sondage. Les niveaux archéologiques détruits lors de l'implantation de réseaux ont été remobilisés pour reboucher ces dernières, comme dans le sondage 15.	167,57	167,572	2	4	1100	2018
2506		25	2503		L'US 2506 est un sédiment limono-argileux noir relativement homogène avec quelques inclusions de graviers. Elle est observée dans le coin Nord-Est du sondage SD25, bordée par la tranchée de fondation TR2503 au Sud-Ouest. Ce niveau est semblable en tout point à ceux qui ont livrés des inhumations en place dans les sondages voisin, notamment le sondage SD18 situé au Sud-Est et le sondage SD2 au sud. Conservé sur une très faible portion, aucun reste humain n'a été observé.	167,27	167,274	2	3	1100	1900
2601		26		2606, 2607	Couche artificielle au sud des murs MR2606 et MR2607 destinée à la collecte du mobilier mis au jour à la suite de l'excavation réalisée par l'entreprise. Composée de limon brun foncé, il est impossible de déterminer la limite entre sédiment remué et partie supérieure de l'horizon sépulcral.					1790	2015





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
2602		26		2606	Couche artificielle au sud des murs MR2606 et MR2607 destinée à la collecte du mobilier mis au jour à la suite de l'excavation réalisée par l'entreprise. Composée de limon brun foncé, il est impossible de déterminer la limite entre sédiment remué et partie supérieure de l'horizon sépulcral.					1790	2015
2603	SP2603	26		2608	Individu n°1 de la Sépulture primaire à inhumation multiple (double ?) SP2603 observée partiellement en plan le reste du corps disparaissant dans la berme au S-E. Représenté par le crâne et le rachis cervical ainsi que l'humérus et la scapula gauches (connectés), l'épaule gauche est directement en contact avec le crâne de l'individu n°2. Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adolescente [15-19].	167,64					
2604	SP2604	26			Ensemble identifié grâce à la présence de quelques os longs d'un fémur associé à un (coxa) en connexion). Quelques os d'un individu de taille adulte lui sont associés. Si la connexion plaide pour un immature en place, les os «adultes» épars et la proximité du mur MR2606 laisse à penser que l'ensemble est a minima très perturbé.	167,39					
2605	SP2605	26			Ensemble identifié grâce à la présence de 2 humérus (Adulte ?) l'extrémité orientale du corps disparaissant dans sous le mur MR2606.	167,45					
2606	MR2606	26	2601, 2602	2607	Mur orienté est-ouest, débordant largement de l'emprise du sondage à l'est. Composé de béton et incluant de nombreux galets il a été implanté en tranchée étroite. Son extrémité ouest recouvre le mur MR2607.	167,76	167,759			1790	2015
2607	MR2607	26	2601, 2606		Mur orienté est-ouest, débordant largement de l'emprise du sondage à l'ouest. Composé de moellons calcaire (pierre dorée) liés par un mortier gris très résistant (limite entre ciment et chaux). Son extrémité est recouverte par le mur MR2606.	168,01	167,252			1600	2015
2608	SP2603	26	2603		Individu n°2 de la Sépulture primaire à inhumation multiple (double ?) SP2603 observée partiellement en plan le reste du corps disparaissant dans la berme au S-E. Représenté le crâne, l'individu n°2 est directement au contact de l'épaule gauche de l'individu n°1. Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adolescente [15-19].	167,57					
2609	SP2609	26		2614	Vestiges issus d'une sépulture à inhumation. L'individu (Adulte) a été identifiée grâce à la présence d'un crâne, et de l'atlas et orienterait vers un squelette en situation primaire. On notera cependant que dans la partie sud-ouest du sondage qu'une zone particulièrement restreinte (50 X 50 cm env.) c'est un ensemble de 4 crânes (US 2609 à 2612) qui a été mis au jour.	167,27					

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
2610	SP2610	26		2614	Vestiges issus d'une sépulture à inhumation. L'individu (Adulte) a été identifiée grâce à la présence d'un crâne, du rachis cervical (T1 et T2) et orienterait vers un squelette en situation primaire. . On notera cependant que dans la partie sud-ouest du sondage qu'une zone particulièrement restreinte (50 X 50 cm env.) c'est un ensemble de 4 crânes (SP2609 à SP2612) qui a été mis au jour.	167,21	167,205				
2611		26		2614	Crâne (Adulte) sans connexion ou vertèbres correspondantes. La proximité de 4 crânes (SP2609, SP2610, US 2611 SP2612) est à souligner. Le caractère isolé du crâne 2611 suggère qu'il pourrait s'agir d'une réduction tandis que les ossements proches (US 2609, 2610 et 2612) montrent des connexions ou des appariements.	167,21					
2612	SP2612	26		2614	Vestiges issus d'une sépulture à inhumation. L'individu (Adulte) a été identifiée grâce à la présence d'un crâne, de la mandibule et du rachis cervical et orienterait vers un squelette en situation primaire. . On notera cependant que dans la partie sud-ouest du sondage qu'une zone particulièrement restreinte (50 X 50 cm env.) c'est un ensemble de 4 crânes (SP2609 à SP2612) qui a été mis au jour.	167,20					
2613		26			Crâne (Adulte) aperçu dans la berme nord. Probable sépulture en place. A ce stade de son excavation le sondage (non blindé) n'était plus accessible et le crâne a été récolté dans le godet lors de la poursuite de l'excavation.	167,45					
2614	SP2614	26	2609, 2610, 2611, 2612		Crâne (Adulte) accompagné des vertèbres C1, C2, C4, C5 et d'une tête humérale gauche, ossements observés en connexion mais les pièces ont été arrachées par la pelle mécanique.	166,99					
2615		26		2616	Couche dans laquelle s'implantent les sépultures (au nord de l'église); composée d'un sédiment limono-argileux brun foncé. Les creusements, les comblements et les éventuels aménagements funéraires n'ont pas pu être distingués. Probablement équivalente à l'US 1905 observé dans le sondage n° 19.						
2616		26	2615	2617	Blocs calcaires observés dans la coupe nord du sondage. AU nombre de trois ces blocs de calcaire blancs évoquent la pierre de Seyssel. A ce stade de son excavation le sondage (non blindé) n'était plus accessible et les blocs n'ont pu être prélevés, ni observés plus avant.					477	1453
2617		26	2616	2618	Niveau de limon noirâtre incluant des Terres cuites architecturales.						
2618		26	2617		Maçonnerie en pierre dorée liée avec un mortier fin et compact. A ce stade de son excavation le sondage (non blindé) n'était plus accessible et la maçonnerie n'a pas pu être observée plus avant.						





7.2. Faits archéologiques

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
MR202	202, 215	Mur	Mur antique axé est-ouest et composé de blocs de gneiss liés avec un mortier jaune. Observé dans la berme ouest du sondage, l'extrémité orientale a été démolie (env. 50 cm) par la pelle mécanique. Cette extrémité (fin du mur telle qu'il a été bâti) n'a pas pu être correctement documentée mais doit être conservée (au-delà du fond de fouille). Ce mur pourrait fonctionner avec son homologue MR207 mais aucun chaînage/appui entre eux deux n'a pu être identifié. La présence d'un mortier gris très sableux (US 215), vestige d'un mur médiéval ou moderne suggère que le mur a été repris ou servi de fondation à une période ultérieure.	166,6	165,79	1	2	300	1399
FS205	205	Fosse	Fosse observée en coupe dans la berme sud du sondage. Elle laisse apparaître un comblement inférieur (US 205) de couleur brun foncé, homogène et compact, avec quelques graviers et autres éclats de pierre. Un second comblement (US 223), plus clair, est présent en partie haute mais appartiendrait à une fosse distincte (FS223).	167,3	166,79	3	3	1452	1900
TR206	206	Tranchée de récupération	Creusement et comblement de la tranchée TR206 (pour la récupération du mur antique MR202 ?). Le comblement est composé de limon brun, homogène et compact avec éclats de pierre et fragments de TCA. Il pourrait être identique au remblai observé sous les pavés (sondages 1 à 6).	167,55	166,50	2	2	1100	1399
MR207	207	Mur	Mur antique axé nord-sud (?), composé de gneiss (80%) et de calcaire blanc (20 %) liés au mortier de chaux jaune, alterné avec du mortier rosé. Ce mur a été arasé proprement et utilisé comme support pour un mur (MR208), vraisemblablement de même orientation à une période ultérieure (médiéval ? moderne ?).	166,45	166,01	1	1	300	499
MR208	208	Mur	Mur médiéval ou moderne prenant appui sur le mur antique MR207. Il est constitué d'un mortier gris très sableux (donc très pulvérulent) et de moellons de calcaire. Son arase est surmontée d'un niveau de démolition (US 222) composé de blocs et de mortier délité.	167,151	166,53	2	2	1100	1399
SP210	210, 221	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture individuelle primaire observée en coupe dans la berme sud du sondage. Elle laisse apercevoir une architecture composée de blocs de pierre (US 221) suggérant la présence d'une couverture. Datation C14 : 880 BP ± 20 soit calibrée à 2 sigma: 11048 – 1084 AD (18,5%) ou 1124 – 1136 AD (3,3%) ou 1150 – 1218 AD (73,6%). Alti. Sup. : 166,95 m NGF. Les restes observés en place sont peu nombreux : mandibule, atlas, axis. Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adulte (20 ans ou plus) ; [20]	167,5	166,64	2	2	1150	1218
CN219	204, 219	Égout	Égout XVIII ^e ou XIX ^e siècle. Observé uniquement au niveau de son extrados Il a été installé dans une tranchée de fondation comblée d'un sédiment brun foncé presque noir, homogène et compact, livrant du mobilier antique, notamment une lèvre de mortier (US 204).	167,6	165,85	4	4	1790	2018
SP220	220	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture individuelle primaire observée en coupe dans la berme sud du sondage sous la sépulture SP210. Les restes observés en place sont peu nombreux : rachis thoracique (non-prélevé). Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adulte (20 ans ou plus) ; [20]	166,77	166,36	2	2	1100	1399
FS223	223		Creusement et comblement de limon brun recoupant la fosse FS205.	167,7	167,05	3	3	1452	1900

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
SP226	226	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture individuelle primaire observée en coupe dans la berme ouest du sondage au-dessus de la sépulture SP227. Datation C14 : 660 BP ± 20 soit calibrée à 2 sigma: 1280 – 1316 AD (47,2%) ou 1355 – 1390 AD (48,2%). Les restes observés en place sont peu nombreux : os coxal droit et main droite. Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adolescente [10-14] – épiphyse distale de l'ulna non-soudée, mais processus styloïde formé) et crête iliaque non-soudée, mais surface de croissance observée).	167,051	167,05	2	2	1280	1390
SP227	227	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture individuelle primaire observée en coupe dans la berme sud du sondage sous les sépultures SP210 et SP226. Les restes observés en place sont peu nombreux : vertèbres thoraciques, côtes, un fragment de radius droit. Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos, il possède une taille adulte (20 ans ou plus) ; [20]	166,88	166,88	2	2	1100	1399
SP228	228	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture à inhumation. Sépulture identifiée par partie supérieure du corps (mandibules, rachis, membre sup. droit et côtes) observée dans la banquetta au sud-ouest du sondage n°2, au-dessus de son homologue SP229.	166,487	166,27	2	2	1100	1399
SP229	229	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture à inhumation. Sépulture identifiée par partie supérieure du corps (rachis et côtes) observée dans la banquetta au sud-ouest du sondage n°2, au-dessous de son homologue SP228.	166,396	166,24	2	2	1100	1399
MR302	302	Mur	Mur orienté nord-sud en pierres dorées. Observé (conservé) uniquement en partie sud du sondage.	167,039	166,13	3	4	1452	2018
MR402	402	Mur	Mur orienté nord-sud en pierres dorées. Observé (conservé) uniquement en partie sud du sondage.	166,389	165,89	3	4	1452	2018
MR1002	1002	Mur	Mur antique orienté est-ouest et composé de deux gros blocs de choin taillés. Situé sous l'horizon sépulcral (US 1000), ce mur (antique) pourrait appartenir à d'une construction antérieure à l'utilisation de cet espace comme lieu d'inhumation..	167,384	167,08	1	1	300	499
MR1004	1004	Mur	Mur médiéval ou moderne orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et composé de blocs de calcaire (pierre dorée) , de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement sud est enduit fruste et peu épais. Il formerait la limite septentrionale d'un bâtiment dont l'emprise serait délimitée au sud par le mur MR1007. On note la présence d'un corbeau dans le parement sud.	167,273	166,29	3	3	1452	1900
MR1007	1007	Mur	Mur médiéval ou moderne orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et composé de blocs de calcaire (pierre dorée), de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement nord est enduit fruste et peu épais. Il formerait la limite méridionale d'un bâtiment dont l'emprise serait délimitée au nord par le mur MR1004.	167,308	166,29	3	3	1452	1900
MR1008	1008	Mur	Mur médiéval ou moderne orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et composé de blocs de calcaire (pierre dorée), de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement nord est enduit fruste et peu épais. Ce mur est parallèle au mur MR1007 et relié à lui par le mur MR1009 (à l'ouest). Ces trois élévations supportent la voûte plein cintre VT1010, et définissent une extension du corps principal du bâtiment circonscrit par les murs MR1004 et MR1007.	167,26	166,29	3	3	1452	1900





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DES FAITS ARCHÉOLOGIQUES

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
MR1009	1009	Mur	Mur médiéval ou moderne orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest et composé de blocs de calcaire (pierre dorée), de gneiss, de granite et de TCA, liés au mortier de chaux. Le parement sud est enduit fruste et peu épais. Ce mur est perpendiculaire aux murs MR1007 et MR1008 entre lesquels il assure la jonction. Ces trois élévations supportent la voûte plein cintre VT1010, et définissent une extension du corps principal du bâtiment circonscrit par les murs MR1004 et MR1007.	167,26	166,50	3	3	1452	1900
VT1010	1010	Mur	Voûte plein cintre VT1010 qui prend appui sur les murs MR1007 (au nord), MR1009 (à l'ouest) et MR1008 (au sud), le mur situé à l'est ayant été arraché lors du creusement de la tranchée. Des restes d'enduit (similaire à ceux des murs MR1008 et MR1009) sont visibles sur l'intrados (seule partie accessible de la maçonnerie). Cette voûte couvre une extension du corps principal du bâtiment circonscrit par les murs MR1004 et MR1007. Contre le mur MR1009 était conservé un fragment de bois (pris dans le mortier et conservé sous l'enduit) provenant sans doute du cintre ayant servi lors la construction de la voûte.		167,26	3	3	1452	1900
MR1102	1102	Mur	Ensemble de deux dalles jointive, dotées d'une feuillure (jointive d'une dalle à l'autre). Les dalles, en calcaire de Villebois, ont été travaillées à la boucharde et la plus orientale fait apparaître une agrafe en fer (fortement corrodée) à sa surface. Elles forment la base, le solin de la cloison des boutiques modernes	168,308	168,10	3	3	1452	1900
FS1108	1103, 1107, 1108	Fosse	Fosse observée en coupe et laissant augurer une forme de cuvette plongeant vers le sud (et le mur gouttereau nord de l'église Saint-Nizier). Comblée d'une succession de couches argileuses (grise, homogène et plastiques) et cendreuses (US 1103) et d'une couche charbonneuse (US 1107) dans sa partie inférieure (observée). La fosse semble scellée par le dépôt des éclats de calcaire de Lucenay (US 1105) en lien avec le Mur gouttereau nord de l'église (formant la limite sud du sondage).	167,881	167,44	2	2	1100	1399

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
MR1301	1301	Mur	Le mur MR1301 est orienté ouest-est, il est composé de blocs de gneiss, de pierre dorée, et de rares fragments de tuiles, liés avec un mortier de chaux. L'US1301 découverte dans la partie haute du sondage 13, permet d'observer le parement sud du mur. Le mur MR1301 est perpendiculaire au mur MR1302, qui vient s'appuyer contre celui-ci. Il n'a pas été possible de déterminer si l'US1301 correspondait à la fondation ou l'élévation du mur. La largeur du mur est inconnue.	168,103	168,103	3	3	1452	1900
MR1302	1302	Mur	Le mur MR1302 est orienté nord-sud, il est composé de blocs de gneiss et de pierre dorée liés avec un mortier de chaux. Le mur MR1302 est perpendiculaire au mur MR1301. Il vient s'appuyer contre ce dernier, sans chaînage visible. L'US1302 découverte en partie haute du sondage possède un parement et un départ de voûte coté ouest, elle est située au sud du mur MR1301. La largeur de l'US1302 est inconnue car l'implantation de réseaux a détruit sa partie orientale. Il est impossible de déterminer s'il s'agit de la fondation ou de l'élévation du mur.	168,07	168,055	3	3	1452	1900
MR1304	1304	Mur	Le mur MR1304 est orienté ouest-est, il est composé de gneiss et de pierre dorée liés à la chaux. Ce mur est parallèle à MR1301, il est situé au Nord de ce dernier. Le mur MR1305 fonctionne avec le mur MR1304, il est perpendiculaire à ce dernier et vient s'appuyer contre lui. La largeur de l'US1304 n'a pu être déterminée, faute de parements conservés et de la destruction avancée de l'ouvrage. On peut néanmoins restituer la position du parement sud du mur, elle devait être au même niveau que la zone de contact entre MR1304 et MR1305 qui a été conservée. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de l'élévation ou de la fondation de MR1304.	167,932	167,932	3	3	1452	1900
MR1305	1305	Mur	Le mur MR1305 est orienté nord-sud. Il est composé de blocs de gneiss et de pierre dorée liés à la chaux. Celui-ci est parallèle au mur MR1302, il est situé à l'Est de ce dernier. Le mur MR1305 est perpendiculaire au mur MR1304 et vient s'appuyer contre lui. Un parement est conservé sur le coté est de l'US1305, mais la largeur totale du mur est inconnue. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la fondation ou de l'élévation de MR1305.	167,837	167,837	3	3	1452	1900
MR1306	1306	Mur	Le mur MR1306 est orienté ouest-est, il est composé de blocs de gneiss et de pierre dorée ainsi que de quelques fragments de tuiles liés à la chaux. L'US1306 découverte dans la partie basse du sondage 13 permet d'observer le parement nord de ce mur. Il est situé sous le mur MR1301, son axe est légèrement différent car décalé vers le nord. Un bourrelet de chaux masque la liaison avec le mur MR1306. Il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait de la fondation ou de l'élévation du mur. La largeur du mur est inconnue.			3	3	1452	1900
MR1307	1307	Mur	Le mur MR1307 est orienté nord-sud, il est composé de blocs de gneiss et de pierre dorée ainsi que de quelques fragments de tuiles liés à la chaux. Il est situé sous le mur MR1302, son axe est légèrement différent car décalé vers l'est. L'US1307 du mur MR1307 possède un parement visible coté ouest, juste au nord du mur MR1306, même s'il a été presque entièrement détruit par l'action des engins mécaniques. Un bourrelet de chaux masque la liaison avec le mur MR1306. Il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait de la fondation ou de l'élévation du mur. La largeur du mur est inconnue.			3	3	1452	1900



« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES FAITS ARCHÉOLOGIQUES

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
ESC1401	1401, 1402, 1403	Escalier	ESC1401 correspond au premier niveau des marches découvertes devant le porche central de l'église Saint-Nizier. Les sondages sont restés très superficiels, se limitant au retrait du macadam pour l'aménagement d'un chemin piétonnier lors des travaux. On constate cependant qu'une seule marche est conservée devant l'entrée, au niveau de l'US1401, l'embranchement entre la dalle du porche et la dalle mesure 11 centimètres, l'épaisseur de la marche est de 18 centimètres. À l'angle sud-est du porche central, au niveau de l'US1403, les sondages sont trop superficiels pour déterminer si d'autres marches ont été conservées, ils montrent par contre que l'escalier contourne les colonnes qui bordent le porche pour venir s'appuyer sur la façade de l'église. Le même constat peut être tiré du côté nord du porche central. Un niveau de marche, l'US1402, prolonge l'escalier devant le porche nord de l'église Saint-Nizier.	168,28	167,912	2	3	1100	1900
MF1601	1601, 1602, 1701	Massif de fondation	Le massif de fondation MF1601 occupe le centre et l'est du sondage 16, ainsi que le sondage SD17. Il est réalisé en gros béton, et mêle des blocs de gneiss, de calcaire et quelques fragments de tuiles. Certains blocs de gneiss mesurent plus de 15 centimètres de longueur. Dans le sondage SD16 il est traversé par le passage de deux tranchées de réseaux parallèles d'axe nord/sud, et partiellement entamé par le passage d'un troisième réseau de dimension plus réduite d'axe ouest/est. La partie centrale du massif correspond à l'US1601 et celle située en limite est du sondage SD16 à l'US1602. Dans le sondage SD17 il est observé sur une bande étroite entre l'église et le sondage SD16, il s'interrompt au nord et au sud en face des pilastres qui ceignent le porche central de l'église. Les US1601, US1602 et US1701 correspondent à un seul ouvrage dont la superficie totale nous est inconnue. La forme observable du massif affecte un plan semi-circulaire, la base faisant face au perron de l'église. Sa relation avec l'église Saint-Nizier n'a pas pu être observée, mais la distance réduite entre l'escalier ESC1401 et l'US1701, ainsi que la faible différence d'altitudes entre ces niveaux pose question.			2	4	1100	2018
V01603	1603	Sol	Voie de circulation observée au centre de SD16, composée de galets type tête de chat. Ce niveau de circulation est observé sur une emprise réduite, et apparaît assez haut dans le sondage. Il est situé sous le terre-plein central de la place Saint-Nizier et n'a pas été observé sous la voirie actuelle ou autour de MF1601. Il est situé dans l'axe de la rue des Bouquetiers et l'entrée principale de l'église Saint-Nizier.			2	4	1100	2018
MR1801	1801	Mur	Mur médiéval ou moderne orienté ONO/ESE de longueur et de fonction architecturale inconnue, situé coté est du sondage. Le parement est visible coté sud, l'épaisseur peut être déterminée. Il est composé de pierre dorée et de quelques tuiles et blocs de gneiss liés au béton. Le mur 1806 est situé dans le prolongement de MR1801, mais il est légèrement désaxé, son orientation est NO/SE, ils ont été individualisés. De plus le mur MR1801 et MR1806 sont perpendiculaires à MR1804 et ces deux murs s'appuient sur lui.	167,464	167,464	2	4	1100	2018
MR1804	1804, 1808	Mur	MR1804 est un mur orienté sud-ouest/nord-est perpendiculaire à MR1806 et presque perpendiculaire à MR1801. Son épaisseur n'a pu être déterminée car le parement n'a été observé que sur le côté ouest. L'agencement des blocs est très hétérogène et le mortier est jaune. Il pourrait s'agir des fondations du mur, ce qui expliquerait l'épaisseur anormalement large observée et l'existence d'un niveau de sable jaune (US1808), sous les pierres (US1804) qui semble recouper l'US1803. Le creusement de la tranchée de fondation correspond à l'US1819. Ce mur s'appuie sur MR1801 et MR1806 et masque la relation entre ces deux structures.	167,534	167,534	2	4	1100	2018

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
MR1805	1805	Mur	MR1805 est un mur composé de pierre dorée. Il est perpendiculaire à MR1804, il est orienté nord-ouest/sud-est, et il est parallèle à MR1806. Son épaisseur est indéterminée car l'implantation d'un réseau AEP a détruit le sud du mur. Sa fonction est inconnue, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la fondation ou l'élévation du mur.	167,275	166,333	2	4	1100	2018
MR1806	1806	Mur	Mur médiéval ou moderne orienté nord-ouest/sud-est situé à l'ouest du sondage, dans le prolongement de MR1801, mais légèrement désaxé. Il est composé de pierre dorée et de rares fragments de tuiles. L'épaisseur et la fonction du mur sont inconnues. Tout comme MR1801 il est postérieur à MR1804 et vient s'appuyer contre lui perpendiculairement.			2	4	1100	2018
SP1809	1809, 1821	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture individuelle dont l'individu est en position primaire, il est incomplet et découvert à l'extrémité ouest du mur MR1810. Les ossements des pieds sont posés sur l'extrémité du mur, toute la partie haute du corps a été coupée par les réseaux. On note un effet de contrainte, le pied gauche passe légèrement au dessus du droit. Aucun creusement ou comblement n'était visible à la fouille.	166,48	166,411	2	4	1100	2018
MR1810	1810	Mur	Mur orienté ouest-est situé dans la moitié nord du sondage 18. Il est composé de gneiss et de quelques tuiles liées à la chaux. L'épaisseur du mur est d'environ 35 centimètres il est parallèle à MR1815. Il est antérieur au fonctionnement de la couche sépulcrale, puisque la sépulture SP1809 repose en partie sur l'extrémité ouest du mur. MR1812 s'appuie sur l'est de MR1810 et semble fonctionner avec le bâtiment médiéval/moderne. Ce mur, ainsi que MR1815 pourraient être datés de l'antiquité.	166,513		1	4	300	2018
MR1811	1811	Mur	Mur orienté nord-ouest/sud-est en limite nord du sondage 18 composé de pierres dorées. Seul le parement coté sud est observable, la largeur du mur est inconnue. On observe cependant qu'il s'appuie sur le mur MR1815 qui est orienté ouest/est. Il s'agit donc de l'élévation du mur MR1811.	167,478	167,478	2	4	1100	2018
MR1812	1812	Mur	Mur orienté nord-est/sud-ouest en pierre dorée, la largeur et la fonction du mur sont indéterminées car il est recoupé par des réseaux à l'est. MR1812 s'appuie sur MR1810, sa relation avec la couche sépulcrale est inconnue. Il pourrait fonctionner avec la cave repérée dans le sondage 10, puisqu'il est parallèle à MR1819/1009 et perpendiculaire à MR1008 et MR1811/1007.	166,554	166,554	1	4	300	2018
VT1814	1814	Arcade	Voûte en berceau en pierre dorée accolée au sud du mur MR1811, elle est orientée nord-ouest/sud-est et prend appui sur le mur MR1815 qui est orienté ouest-est.	167,227	166,455	2	4	1100	2018
MR1815	1815	Mur	Mur d'orientation ouest-est en pierre dorée dont seul le parement sud est visible. La largeur et la fonction du mur sont inconnues. Il est cependant interrompu par la construction de MR1811, orienté nord-ouest/sud-est, et lui sert partiellement de fondation. Il en va de même pour le mur MR1819 accolée perpendiculairement au sud de MR1811 et qui s'appuie aussi sur MR1815. Il est parallèle à MR1810 et apparaît au même niveau, il pourrait, comme lui, être potentiellement daté de l'Antiquité.	166,5		2	4	1100	2018





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES FAITS ARCHÉOLOGIQUES

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
SP1817	1817, 1823	Sépulture à inhumation primaire en espace vide	Sépulture individuelle primaire (immature) située au sud de SP1809, à l'ouest de SP1813 et au dessus de SP1818. (individu n° 2) et ossements provenant d'une sépulture d'immature accolée (individu n°1) ? Ind. n° 1 : présence des membres supérieurs, du rachis lombaire, de la ceinture pelvienne, des côtes - Ind. n° 2 : Squelette très fragmenté, absence du membre supérieur droit et des segments jambiers Le défunt (ind. n° 2) est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos. Les restes de 2 individus suggèrent une sépulture multiple ou collective. Le creusement (US 1823) est indécélable. La décomposition de l'ind. n° 2 est envisagée en espace vide avec un contenant souple. Ind. n°1 : [5-9] – individu décédé entre 7 et 9 ans - Ind. n° 2 : [1-4] – individu décédé entre 4 et 4,5 ans	166,51	166,39	2	4	1100	2018
SP1818	1818, 1824	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture individuelle primaire aperçue en plan sous la sépulture SP1817 (manque de temps). Les restes observés en place sont limités à un radius droit et un fémur gauche associés (sans certitude absolue) à un seul et même individu de taille adulte. D'autres ossements ont été recueillis in situ : NR de 46 pour NMI de 3 individus: 1 adulte gracile, 1 adulte robuste (sq. 1) et 1 immature).	166,35		2	4	1100	2018
MR1819	1819	Mur	Mur orienté sud-ouest/nord-est composé de pierre dorée et de gneiss, il est perpendiculaire à MR1811 et s'appuie sur lui. Il est égal à MR1008 découvert dans la cave du sondage 10. Il vient s'appuyer sur le mur sous-jacent (MR1815). Il sert de base au départ de la voûte (VT1814).			2	4	1100	2018
SP1825	1825	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture individuelle primaire aperçu sous les sépultures SP1817 et SP1818 de la couche sépulcrale 1816. Les restes observés appartiennent aux membres inférieurs droit et gauche d'un individu de taille adulte s'y ajoute un fragment d'un ischium droit; en association avec des pièces osseuses de main droite (sans certitude). Le défunt est orienté tête à l'ouest et est allongé sur le dos (com. orale fouilleurs), il possède une taille adulte (20 ans ou plus) ; [20[.			2	3	1100	1900
SP1903	1903, 1904	Sépulture à inhumation indéterminée	Probable sépulture à inhumation multiple ou collective contenant au moins 4 individus (issus des US 1901, 1903 et 1904) . Ind n°1: demi-squelette proximal (de la tête osseuse au thorax inclus), ind n° 2 = 3 : tête osseuse et portions de membres supérieurs, ind n° 4 : fragments de crâne, ceinture scapulaire droite, humérus gauche, fragments de côtes et de vertèbres, ind n°5 : un crâne. Estimation de l'âge ; 1 ind. De taille adulte ; décédé à plus de 30 ans ou plus, [30[; 2 ind. de taille adulte (20 ans ou plus) , [20[; 1 ind. individu décédé autour d'1 an, [1-4] .	167,26	167,05	2	3	1100	1900
MR1906	1906	Mur	Mur orienté est-ouest et composé de moellons de gneiss et de granite liés au mortier de chaux. Observé en coupe après sa démolition, il semble s'installer sur la couche de remblais potentiellement antique (US 1907) et être recouvert par les niveaux sépulcraux (US 1905).	166,912	166,325	1	2	300	1399
MR2002	2002	Mur	Mur orienté O/E au milieu du sondage 20, composé de gros blocs de calcaire avec feuillure centrale et plusieurs négatifs rectangulaires, certains contiennent encore des crampons en fer pour soutenir des cloisons légères. Des morceaux de bois et des tessons de verre sont encore observés. Ce mur est équivalent au mur MR 09 découvert au diagnostic.	168,412	168,412	4	4	1790	2018

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
MR2003	2003		Mur orienté ouest/est sous le mur MR2002. Il est composé de gros fragments de tuiles et de pierres dans un mortier de chaux et de gravier. Ce mur est équivalent au mur MR 09 découvert lors du diagnostic, il est donc antérieur aux reconstructions de 1646-1648, qui ne sont pas observées dans le sondage 20, et aux reconstructions du début du XIX ^e siècle qui correspondent au mur MR2002. Il n'a pu être observé que sur une fenêtre très réduite dans le sondage 20, mais sa largeur était relativement imposante dans la tranchée de diagnostic, au point de supposer l'existence d'un étage, qui peut encore être observé sur les documents iconographiques du début du XIX ^e siècle.	168,032	168,032	3	4	1452	2018
MR2101	2101	Mur	Mur d'orientation nord/sud découvert au centre du sondage, en partie haute. Il est composé de pierre dorée liées avec du béton, qui est aussi utilisé comme enduit, au moins sur le parement ouest. Ce mur possède une semelle de fondation qui prend la forme de trois assises de pierre légèrement débordantes à sa base, créant ainsi une sorte de ressaut épousant parfaitement la largeur du mur MR2102 qui lui sert d'assise.			2	4	1100	2018
MR2102	2102		Mur d'orientation nord/sud au centre du sondage 20, sous le mur MR2101. Il est composé de nombreuses tuiles et de pierre dorée. Ce mur est plus large que le mur MR2101 qui s'appuie sur lui, ses parements ouest et est sont encore visible.			2	4	1100	2018
MR2103	2103	Mur	Mur observé dans la coupe nord du sondage 21, il est orienté ouest/est, perpendiculairement au mur MR2102, il apparaît au même niveau que celui-ci. Il est composé de pierre dorée, son épaisseur n'est pas connue car seul le parement sud a pu être observé.	167,030	167,030	2	4	1100	2018
MR2302	2302	Mur	Le mur MR2302 est constitué de pierre dorée et de fragments de TCA liés à la chaux. Il est axé Nord-Sud. Son épaisseur est d'au moins 80 centimètres. Aucun parement n'a pu être observé, la fonction de ce mur est indéterminée. Le mur MR2303 s'appuie sur le côté ouest de MR2302.	167,6	167,12	2	4	1100	2018
MR2303	2303	Mur	Le mur MR2303 est constitué de pierre dorée et de fragments de tuiles, il est axé Ouest-Est. Il s'appuie perpendiculairement contre le côté ouest de MR2302. Sa largeur et sa fonction sont inconnues.	167,6	167,12	2	4	1100	2018
MR2402	2402, 2403	Mur	Le mur MR2402 est composé de moellons de pierre dorée et de fragments de TCA, orienté Ouest-Est, sa largeur et sa fonction n'ont pas été identifiées. L'interruption (bris) du mur en plein milieu du sondage n°24 ne remet pas en cause sa continuité originale (2402: partie orientale et US 2403: partie occidentale).	167,18		2	4	1100	2018
MR2502	2502, 2503	Mur	Le mur MR2502 est situé dans la moitié nord du sondage SD25, orienté Nord-Ouest/Sud-Est il a été bâti dans la tranchée (US 2503) comblée de limon sableux. Son élévation est composée de moellons pierre dorée et de fragments de tuiles liées à la chaux. Le mur n'est pas tout à fait vertical et semble avoir légèrement versé vers le sud. Sa fonction et son épaisseur sont inconnues, mais un parement est observé sur le côté nord-est.	167,6	167,12	2	4	1100	2018
SP2603	2603, 2608	Sépulture à inhumation indéterminée	Sépulture primaire à inhumation multiple (double ?) observée partiellement en plan le reste du corps disparaissant dans la berme au S-E. L'individu n°1 est représenté par le crâne et le rachis cervical ainsi que l'humérus et la scapula gauches (connectés). Directement sous l'épaule gauche de l'individu n°1 se trouve le crâne de l'individu n°2. Les défunts sont orientés tête à l'ouest et est allongés sur le dos, et possèdent une taille adolescente [15-19].	167,635	167,54	2	3	1100	1900





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES FAITS ARCHÉOLOGIQUES

Fait	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)	TPQ (de la phase)	TAQ (de la phase)
MR2606	2606	Mur	Mur orienté est-ouest, débordant largement de l'emprise du sondage. Composé de béton et incluant de nombreux galets il a été implanté en tranchée étroite. Son extrémité ouest recouvre le mur MR2607.	167,759	167,759	2	3	1790	2015
MR2607	2607	Mur		168,006	167,252	3	4	1600	2015
SP2609	2609	Sépulture à inhumation indé- terminée	Sépulture primaire à inhumation. L'individu (Adulte) a été identifiée grâce à la présence d'un crâne, et de l'atlas et orienterait vers un squelette en situation primaire. On notera cependant la proximité des restes de 4 individus (US 2609 à 2612).	167,271		2	3	1100	1900
SP2610	2610	Sépulture à inhumation indé- terminée	Sépulture primaire à inhumation. L'individu (Adulte) a été identifiée grâce à la présence d'un crâne, du rachis cervical (T1 et T2) et orienterait vers un squelette en situation primaire. On notera cependant la proximité des restes de 4 individus (US 2609 à 2612).	167,205	167,205	2	3	1100	1900
SP2612	2612	Sépulture à inhumation indé- terminée	Sépulture primaire à inhumation. L'individu (Adulte) a été identifiée grâce à la présence d'un crâne, de la mandibule et du rachis (partiel) et orienterait vers un squelette en situation primaire. On notera cependant la proximité des restes de 4 individus (US 2609 à 2612).	167,202		2	3	1100	1900
SP2614	2614	Sépulture à inhumation indé- terminée	Sépulture primaire à inhumation. L'individu (Adulte) a été identifiée grâce à la présence d'un crâne, accompagné des vertèbres C1, C2, C4, C5 et d'une tête humérale gauche. les ossements observés en connexion (mais arrachées par la pelle mécanique) orienteraient vers un squelette en situation primaire.	166,987		2	3	1100	1900

7.3. Documentation photographique

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_001.jpg	SD 4	jpg	3,06	sud	SD n° 4 Vue générale depuis le Sud	6/27/2018	401	
69382-2213079_002.jpg	SD 4	jpg	2,89	ouest	SD n° 4 Vue du mur MR402 depuis l' Ouest	6/27/2018		MR402
69382-2213079_003.jpg	SD 4	jpg	2,92	nord	SD n° 4 Vue générale depuis le Nord	6/27/2018	401	MR402
69382-2213079_004.jpg	SD 4	jpg	2,91	nord-est	SD n° 4 Détail du mur MR402 depuis l' Ouest	6/27/2018	401	MR402
69382-2213079_005.jpg	SD 3	jpg	2,58	sud	SD n° 3 Vue générale depuis le Sud	6/27/2018	301	
69382-2213079_006.jpg	SD 3	jpg	2,96	nord	SD n° 3 Vue générale avec le mur MR32 depuis le Nord	6/27/2018	301	MR302
69382-2213079_007.jpg	SD 3	jpg	2,97	nord	SD n° 3 Détail du mur MR302 depuis le Nord	6/27/2018	301	MR302
69382-2213079_008.jpg	SD 3	jpg	3,01	sud	SD n° 3 Vue zénithale du mur MR302 depuis le Nord	6/27/2018	301	MR302
69382-2213079_009.jpg	SD 5	jpg	2,91	sud	SD n° 5 Vue générale depuis le Sud	6/27/2018	501	
69382-2213079_010.jpg	SD 5	jpg	3	sud	SD n° 5 Vue générale depuis le Sud	6/27/2018	501	
69382-2213079_011.jpg	SD 5	jpg	2,89	nord	SD n° 5 Vue générale depuis le Nord	6/27/2018	501	
69382-2213079_012.jpg	SD 5	jpg	2,85	nord	SD n° 5 Vue générale depuis le Nord	6/27/2018	501	
69382-2213079_013.jpg	SD 5	jpg	2,78	est	SD n° 5 Vue générale depuis le Est	6/27/2018	501	
69382-2213079_014.jpg	SD 5	jpg	2,87	ouest	SD n° 5 Vue générale depuis l'Ouest	6/27/2018	501	
69382-2213079_015.jpg	SD 5	jpg	3,05	sud-ouest	SD n° 5 Vue générale depuis le Sud-Ouest	6/27/2018	501	
69382-2213079_016.jpg	SD 5	jpg	3,03	sud-est	SD n° 5 Vue générale depuis le Sud-Est	6/27/2018	501	
69382-2213079_017.jpg	SD 1	jpg	2,88	sud-ouest	SD n° 1 Vue générale depuis le Sud-Ouest	6/27/2018	101	
69382-2213079_018.jpg	SD 1	jpg	2,89	sud	SD n° 1 Vue générale depuis le Sud	6/27/2018	101	
69382-2213079_019.jpg	SD 1	jpg	2,91	nord	SD n° 1 Vue générale depuis le Nord	6/27/2018	101	
69382-2213079_020.jpg	SD 1	jpg	2,84	est	SD n° 1 Vue générale depuis l'Est	6/27/2018	101	
69382-2213079_021.jpg	SD 1	jpg	2,9	ouest	SD n° 1 Vue générale depuis l'Ouest	6/27/2018	101	
69382-2213079_022.jpg	SD 1	jpg	2,85	sud-est	SD n° 1 Vue générale depuis le Sud-Est	6/27/2018	101	
69382-2213079_023.jpg	SD 8	jpg	2,88	sud-est	SD n° 8 Vue générale depuis le Sud-Est	6/28/2018	801	
69382-2213079_024.jpg	SD 8	jpg	2,92	sud	SD n° 8 Vue générale depuis le Sud	6/28/2018	801	
69382-2213079_025.jpg	SD 8	jpg	2,91	nord	SD n° 8 Vue générale depuis le Nord	6/28/2018	801	
69382-2213079_026.jpg	SD 8	jpg	2,92	est	SD n° 8 Vue générale depuis l'Est	6/28/2018	801	
69382-2213079_027.jpg	SD 8	jpg	3,01	ouest	SD n° 8 Vue générale depuis l'Ouest	6/28/2018	801	
69382-2213079_028.jpg	SD 8	jpg	3,05	nord-ouest	SD n° 8 Vue générale depuis le Nord-Ouest	6/28/2018	801	
69382-2213079_029.jpg	SD 9	jpg	3,03	sud-est	SD n° 9 Vue générale depuis le Sud-Est	6/28/2018	901	





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_030.jpg	SD 9	jpg	2,91	sud	SD n° 9 Vue générale depuis le Sud	6/28/2018	901	
69382-2213079_031.jpg	SD 9	jpg	2,86	nord	SD n° 9 Vue générale depuis le Nord	6/28/2018	901	
69382-2213079_032.jpg	SD 9	jpg	2,91	est	SD n° 9 Vue générale depuis l'Est	6/28/2018	901	
69382-2213079_033.jpg	SD 9	jpg	2,92	ouest	SD n° 9 Vue générale depuis l'Ouest	6/28/2018	901	
69382-2213079_034.jpg	SD 9	jpg	2,72	nord-ouest	SD n° 9 Vue générale depuis le Nord-Ouest	6/28/2018	901	
69382-2213079_035.jpg	SD 6	jpg	2,91	nord	SD n° 6 Vue générale depuis le Nord	6/28/2018	601	
69382-2213079_036.jpg	SD 6	jpg	2,91	sud	SD n° 6 Vue générale depuis le Sud	6/28/2018	601	
69382-2213079_037.jpg	SD 6	jpg	3,05	ouest	SD n° 6 Vue générale depuis l'Ouest	6/28/2018	601	
69382-2213079_038.jpg	SD 6	jpg	2,84	nord	SD n° 6 Vue générale depuis le Nord	6/28/2018	601	
69382-2213079_039.jpg	SD 2	JPG	2,58	est	SD n° 2 Vue générale	3/7/2018	203, 204, 206, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 224	MR202
69382-2213079_040.jpg	SD 2	JPG	2,82	est	SD n° 2 Vue générale	3/7/2018	203, 204, 206, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 224	MR202
69382-2213079_041.jpg	SD 2	JPG	2,88	est	SD n° 2 mur MR202 apparition	3/7/2018	203, 204, 206, 215, 216, 218	MR202
69382-2213079_042.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 mur MR202 apparition	3/7/2018	203, 204, 206, 215, 216, 218	MR202
69382-2213079_043.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 mur MR202 apparition	3/7/2018	204, 206, 215, 216	MR202
69382-2213079_044.jpg	SD 2	JPG	2,72	est	SD n° 2 mur MR202 apparition (vue depuis zénith)	3/7/2018	203, 204, 215	MR202
69382-2213079_045.jpg	SD 2	JPG	2,88	est	SD n° 2 mur MR202 détail	3/7/2018	215	MR202
69382-2213079_046.jpg	SD 2	JPG	2,9	est	SD n° 2 mur MR202 détail	3/7/2018	203, 204, 206, 213, 215, 216, 218, 224	MR202
69382-2213079_047.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 mur MR202 détail	3/7/2018	203, 204, 206, 213, 215, 216, 218, 224	
69382-2213079_048.jpg	SD 2	JPG	2,9	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest (niveau sépulcral)	3/7/2018	203, 212, 216	MR202
69382-2213079_049.jpg	SD 2	JPG	2,86	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest (niveau sépulcral, MR 202)	3/7/2018	203, 206, 216	MR202
69382-2213079_050.jpg	SD 2	JPG	2,87	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest (niveau sépulcral)	3/7/2018	203, 206, 216	
69382-2213079_051.jpg	SD 2	JPG	2,9	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest (niveau sépulcral)	3/7/2018	203, 216, 226, 227	SP226, SP227
69382-2213079_052.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 vue des ossements en connexion us 226 - topo 209	3/7/2018	203, 226	SP226

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_053.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 vue du rachis en connexion us 227 - topo 210	3/7/2018	203, 227	SP227
69382-2213079_054.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 vue du niveau sépulcral us 203	3/7/2018	203	
69382-2213079_055.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 vue du niveau sépulcral 203 et du rachis en connexion us 227	3/7/2018	203, 227	SP227
69382-2213079_056.jpg	SD 2	JPG	2,87	est	SD n° 2 vue du niveau sépulcral us 203	3/7/2018	203	
69382-2213079_057.jpg	SD 2	JPG	2,69	est	SD n° 2 vue des ossements en connexion us 226 - topo 209	3/7/2018	203, 226	SP226
69382-2213079_058.jpg	SD 2	JPG	2,86	est	SD n° 2 vue des stratigraphies à la jonction des bermes ouest et sud	3/7/2018	203, 206, 212, 213, 216, 217	
69382-2213079_059.jpg	SD 2	JPG	2,88	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	3/7/2018	203, 204, 206, 215, 216, 218, 224	MR202
69382-2213079_060.jpg	SD 2	JPG	2,85	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	3/7/2018	203, 204, 206, 215, 216, 218, 224	MR202
69382-2213079_061.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	3/7/2018	203, 204, 206, 215, 216, 218, 224	MR202
69382-2213079_062.jpg	SD 2	JPG	2,88	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	3/7/2018	203, 206, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 224	MR202
69382-2213079_063.jpg		JPG	2,4	est	Ambiance	4/7/2018		
69382-2213079_064.jpg	SD 2	JPG	2,9	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	4/7/2018	203, 204, 206, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 224	MR202
69382-2213079_065.jpg	SD 2	JPG	2,87	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	4/7/2018	203, 204, 206, 212, 215, 216	MR202
69382-2213079_066.jpg	SD 2	JPG	2,88	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	4/7/2018	203, 204, 206, 213, 214, 215, 217, 218, 224	MR202
69382-2213079_067.jpg	SD 2	JPG	2,87	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	4/7/2018	203, 204, 206, 215	MR202, CN219
69382-2213079_068.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 vue de la coupe ouest	4/7/2018	203, 204, 206, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 224	MR202
69382-2213079_069.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 vue du mur MR 202 et de l'égout CN 219 dans la coupe ouest	4/7/2018	203, 204, 206	MR202, CN219





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_070.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 mur MR202 et égout CN 219 dans berme ouest	4/7/2018	215	MR202, CN219
69382-2213079_071.jpg	SD 2	JPG	2,87	est	SD n° 2 mur MR202 et égout CN 219 dans berme ouest	4/7/2018	215	MR202, CN219
69382-2213079_072.jpg	SD 2	JPG	2,92	est	SD n° 2 mur MR202 et égout CN 219 dans berme ouest	4/7/2018	215	MR202, CN219
69382-2213079_073.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 connexion entre le mur MR202 et l'égout CN 219	4/7/2018	215	MR202, CN219
69382-2213079_074.jpg	SD 2	JPG	2,87	est	SD n° 2 connexion entre le mur MR202 et l'égout CN 219	4/7/2018	215	MR202, CN219
69382-2213079_075.jpg	SD 2	JPG	2,88	est	SD n° 2 connexion entre le mur MR202 et l'égout CN 219	4/7/2018	215	MR202, CN219
69382-2213079_076.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 connexion entre le mur MR202 et l'égout CN 219	4/7/2018	203, 204, 206, 215	MR202, CN219
69382-2213079_077.jpg	SD 2	JPG	2,57	sud	SD n° 2 mur MR202 et égout CN 219	4/7/2018	215	MR202, CN219
69382-2213079_078.jpg	SD 2	JPG	2,9	est	SD n° 2 arrêt du mur MR202 (parement est -détail)	4/7/2018		MR202
69382-2213079_079.jpg	SD 2	JPG	2,9	est	SD n° 2 Niveau sépulcral us 203 visible dans la coupe ouest (avec les ossements en connexion SP226 et SP227)	4/7/2018	203, 226, 227	SP226, SP227
69382-2213079_080.jpg	SD 2	JPG	2,9	est	SD n° 2 Niveau sépulcral visible dans la coupe ouest (avec les ossements en connexion SP226 et SP227)	4/7/2018	203, 226, 227	SP226, SP227
69382-2213079_081.jpg	SD 2	JPG	2,9	ouest	SD n° 2 Vue de la coupe est	4/7/2018	204, 209, 222, 224	CN219, MR207, MR208
69382-2213079_082.jpg	SD 2	JPG	2,86	ouest	SD n° 2 Vue des murs MR207 et MR 208 dans la coupe est	4/7/2018	204, 222, 224	MR207, MR208
69382-2213079_083.jpg	SD 2	JPG	2,87	ouest	SD n° 2 Vue des murs MR207 et MR 208 dans la coupe est	4/7/2018	204, 209, 222	MR207, MR208
69382-2213079_084.jpg	SD 2	JPG	2,89	ouest	SD n° 2 Vue des murs MR207 et MR 208 dans la coupe est	4/7/2018	204, 209, 222	MR207, MR208
69382-2213079_085.jpg	SD 2	JPG	2,86	ouest	SD n° 2 Vue des murs MR207 et MR 208 dans la coupe est	4/7/2018	204, 209, 222	MR207, MR208
69382-2213079_086.jpg	SD 2	JPG	2,9	ouest	SD n° 2 Détail des murs MR207 et MR 208 dans la coupe est	4/7/2018	209	MR207, MR208
69382-2213079_087.jpg	SD 2	JPG	2,92	ouest	SD n° 2 Vue de la coupe est	4/7/2018	204, 222	MR207, MR208
69382-2213079_088.jpg	SD 2	JPG	2,87	ouest	SD n° 2 Détail du parement nord du mur MR207	4/7/2018		MR207, MR208
69382-2213079_089.jpg	SD 2	JPG	2,89	ouest	SD n° 2 Détail du parement nord du mur MR207	4/7/2018		MR207, MR208
69382-2213079_090.jpg	SD 2	JPG	2,89	ouest	SD n° 2 Détail des mortiers des murs MR 207 et MR 208	4/7/2018		MR207, MR208
69382-2213079_091.jpg	SD 2	JPG	2,89	ouest	SD n° 2 Vue des murs MR207 et MR 208	4/7/2018	204, 209	MR207, MR208
69382-2213079_092.jpg	SD 2	JPG	2,91	nord	SD n° 2 Dégagement en coupe sud des sépultures SP 210 et SP 220	4/7/2018	203, 209, 221	SP210, SP220
69382-2213079_093.jpg	SD 2	JPG	2,88	nord	SD n° 2 Dégagement en coupe sud des sépultures SP 210 et SP 220	4/7/2018	203, 209, 221	SP210, SP220
69382-2213079_094.jpg		JPG	2,82	nord-ouest	SD n° 2 Vue générale du sondage	4/7/2018		
69382-2213079_095.jpg		JPG	2,84	nord	SD n° 2 Vue générale de la coupe sud du sondage	4/7/2018		

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_096.jpg		JPG	2,87	nord-est	SD n° 2 Vue générale du sondage	4/7/2018		MR202
69382-2213079_097.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 Vue générale de la coupe ouest	4/7/2018		
69382-2213079_098.jpg	SD 2	JPG	3,04	sud-est	SD n° 2 Vue générale de la coupe ouest	4/7/2018		
69382-2213079_099.jpg	SD 2	JPG	2,9	sud	SD n° 2 Vue générale de la coupe nord	4/7/2018		
69382-2213079_100.jpg	SD 2	JPG	2,88	sud-ouest	SD n° 2 Vue générale du sondage	4/7/2018		
69382-2213079_101.jpg	SD 2	JPG	2,89	ouest	SD n° 2 Vue générale du sondage	4/7/2018		
69382-2213079_102.jpg	SD 2	JPG	2,89	nord	SD n° 2 Vue de la coupe sud	4/7/2018	203, 205, 209, 210, 212, 213, 220, 221, 223	SP210, SP220
69382-2213079_103.jpg	SD 2	JPG	2,88	nord	SD n° 2 Vue de la moitié est de la coupe sud	4/7/2018	203, 205, 209, 210, 220, 223	SP210, SP220
69382-2213079_104.jpg	SD 2	JPG	2,88	nord	SD n° 2 Détail des structures funéraires SP 210 et 220	4/7/2018	203, 210, 220, 221	SP210, SP220
69382-2213079_105.jpg	SD 2	JPG	2,92	nord	SD n° 2 Vue de la coupe sud	4/7/2018	203, 205, 209, 210, 212, 213, 220, 221, 223	SP210, SP220
69382-2213079_106.jpg	SD 2	JPG	2,9	sud	SD n° 10 Blocs de choin us 1002 (détail)	4/7/2018	1001, 1002	MR1002
69382-2213079_107.jpg	SD 2	JPG	2,88	nord	SD n° 10 Vue zénithale des blocs de choin us 1002	4/7/2018	1001, 1002	MR1002
69382-2213079_108.jpg	SD 10	JPG	2,88	sud	SD n° 10 Vue des blocs de choin us 1002	4/7/2018	1001, 1002	MR1002
69382-2213079_109.jpg	SD 10	JPG	2,85	est	SD n° 10 Vue du niveau sépulcral dans la tranchée	4/7/2018	1000, 1001, 1002	MR1002
69382-2213079_110.jpg	SD 10	JPG	2,84	nord-est	SD n° 10 Vue du niveau sépulcral us 1000 et des blocs de choin us 1002	4/7/2018	1000, 1001, 1002	MR1002
69382-2213079_111.jpg	SD 10	JPG	2,86	est	SD n° 10 Remblais avec installation de sépulture sur les blocs de choin (US 1002)	4/7/2018	1000	
69382-2213079_112.jpg	SD 10	JPG	2,97	est	SD n° 10 Vue zénithale des blocs de choin us 1002	4/7/2018	1000, 1001, 1002	MR1002
69382-2213079_113.jpg	SD 10	JPG	2,91	est	SD n° 10 Vue zénithale des blocs de choin us 1002	4/7/2018	1000, 1001, 1002	MR1002
69382-2213079_114.jpg	SD 10	JPG	2,9	est	SD n° 10 Vue stratigraphique des blocs de choin us 1002, du niveau sépulcral us 1000 et du remblai contemporain avec des tuiles mécaniques us 1003	4/7/2018	1000, 1002, 1003	MR1002
69382-2213079_115.jpg	SD 10	JPG	3,01	ouest	SD n° 10 Vue zénithale de la partie nord de la tranchée avec les blocs de choin us 1002	4/7/2018	1001, 1002	MR1002
69382-2213079_116.jpg	SD 10	JPG	2,88	ouest	SD n° 10 Vue de la coupe est de la tranchée (partie nord) avec les blocs de choin us 1002	4/7/2018	1000, 1001, 1002, 1003	MR1002





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_117.jpg	SD 10	JPG	2,91	ouest	SD n° 10 Vue de la coupe est au nord de la tranchée	4/7/2018	1000, 1001, 1002, 1003	MR1002
69382-2213079_118.jpg	SD 10	JPG	2,9	sud	SD n° 11 Vue générale du sondage avec un bloc de seuil moderne pris sous l'enrobé	4/7/2018	1102	
69382-2213079_119.jpg	SD 11	JPG	2,87	sud	SD n° 11 Vue générale du sondage	4/7/2018	1102	
69382-2213079_120.jpg	SD 11	JPG	3,02	nord	SD n° 11 Vue zénithale du bloc de seuil us 1102	4/7/2018		
69382-2213079_121.jpg	SD 11	JPG	2,87	nord	SD n° 11 Dalle de seuil en calcaire de villebois (us 1102)	4/7/2018	1102	
69382-2213079_122.jpg	SD 11	JPG	2,88	nord	SD n° 11 Vue de la partie sud du sondage	4/7/2018		
69382-2213079_123.jpg	SD 11	JPG	2,91	nord-est	SD n° 11 Vue de la stratigraphie de la coupe ouest	4/7/2018	1101, 1103, 1104, 1105	
69382-2213079_124.jpg	SD 11	JPG	2,89	nord-ouest	SD n° 11 Vue de la stratigraphie de la coupe est	4/7/2018	1101, 1104, 1105, 1108	
69382-2213079_125.jpg	SD 2	JPG	2,9	ouest	SD n° 2 Vue de l'angle nord-est du sondage (partie supérieure)	5/7/2018	204, 213, 214, 217, 224	
69382-2213079_126.jpg	SD 2	JPG	2,87	ouest	SD n° 2 Vue de l'angle nord-est du sondage (partie supérieure)	5/7/2018	204, 213, 214, 217, 224	
69382-2213079_127.jpg	SD 2	JPG	2,99	ouest	SD n° 2 Vue de l'angle nord-est du sondage (partie supérieure, au nord de la tranchée AEP)	5/7/2018	204, 213, 214, 217, 222, 224	
69382-2213079_128.jpg	SD 2	JPG	2,91	ouest	SD n° 2 Vue de la tranchée AEP axée est-ouest	5/7/2018	204, 213, 214, 217, 222, 224	
69382-2213079_129.jpg	SD 2	JPG	2,91	nord-ouest	SD n° 2 Vue de l'angle sud-est du sondage avec les réseaux d'eau	5/7/2018		
69382-2213079_130.jpg	SD 2	JPG	2,95	nord-ouest	SD n° 2 Vue de la tranchée AEP axée nord-sud	5/7/2018	203, 209	
69382-2213079_131.jpg	SD 2	JPG	2,91	nord	SD n° 2 Vue de la partie centrale de la coupe sud	5/7/2018	203, 205, 210, 221, 223	SP210
69382-2213079_132.jpg	SD 2	JPG	2,91	nord	SD n° 2 Vue de la moitié ouest de la coupe sud	5/7/2018	203, 205, 212, 213, 223	
69382-2213079_133.jpg	SD 2	JPG	2,86	nord-est	SD n° 2 Vue de l'angle sud-est du sondage	5/7/2018	203, 205, 212, 213, 214, 217, 223	
69382-2213079_134.jpg	SD 2	JPG	2,87	nord-est	SD n° 2 Vue de la tranchée AEP	5/7/2018	206, 213, 217, 218	
69382-2213079_135.jpg	SD 2	JPG	2,83	est	SD n° 2 Vue de la stratigraphie de la coupe ouest	5/7/2018	203, 204, 206, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 224, 226, 227	SP226, SP227

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_136.jpg	SD 2	JPG	2,89	est	SD n° 2 Vue de la partie nord de la coupe ouest	5/7/2018	203, 204, 206, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 224	
69382-2213079_137.jpg	SD 2	JPG	2,42	sud-est	SD n° 2 Vue de l'angle nord-ouest du sondage	5/7/2018	204, 206, 213, 214, 217, 218, 224	
69382-2213079_138.jpg	SD 2	JPG	2,9	sud-est	SD n° 2 Vue de l'angle nord-ouest avec le remblai us 204	5/7/2018	204, 213, 214, 217	
69382-2213079_139.jpg	SD 2	JPG	2,44	sud	SD n° 2 Vue de la partie ouest de la coupe nord	5/7/2018	204, 213, 214, 217	
69382-2213079_140.jpg	SD 2	JPG	2,69	sud-ouest	SD n° 2 Vue de la partie est de la coupe nord	5/7/2018	204, 213, 214, 217	
69382-2213079_141.jpg	SD 2	JPG	2,77	sud-ouest	SD n° 2 Vue de l'angle nord-est du sondage	5/7/2018	204, 213, 214, 217	
69382-2213079_142.jpg	SD 2	JPG	2,96	ouest	SD n° 2 Vue de la partie nord de la coupe est	5/7/2018	204, 213, 214, 217, 222, 224	
69382-2213079_143.jpg	SD 2	JPG	2,98	nord-ouest	SD n° 2 Vue de la tranchée AEP axée est-ouest	5/7/2018		
69382-2213079_144.jpg	SD 2	JPG	2,91	nord-ouest	SD n° 2 Vue de l'angle sud-est du sondage	5/7/2018	209, 214, 217	
69382-2213079_145.jpg	SD 2	JPG	2,91	nord	SD n° 2 Vue des deux réseaux d'eau potable dans l'angle sud-est du sondage	5/7/2018		
69382-2213079_146.jpg	SD 2	JPG	2,92	nord	SD n° 2 Vue de la tranchée AEP axée sud-nord	5/7/2018	203, 205, 209, 214, 217, 223	
69382-2213079_147.jpg	SD 2	JPG	2,31	ouest	Photo floue, non exploitable	5/7/2018	204, 222	MR207, MR208
69382-2213079_148.jpg	SD 2	JPG	2,57	ouest	SD n° 2 Vue de la coupe est du sondage avec le mur MR 207 repris ultérieurement MR 208	5/7/2018	204, 222, 224	MR207, MR208
69382-2213079_149.jpg	SD 2	JPG	2,47	nord-ouest	SD n° 2 Vue de la partie inférieure de l'angle sud-est du sondage	5/7/2018	203, 209	MR207, MR208
69382-2213079_150.jpg	SD 2	JPG	2,9	nord-ouest	SD n° 2 Détails des structures funéraires observées dans la coupe sud	5/7/2018	203, 221	SP210, SP220
69382-2213079_151.jpg	SD 2	JPG	2,92	nord	SD n° 2 Vue de la partie ouest de la coupe sud	5/7/2018	203, 205, 212, 213, 223	
69382-2213079_152.jpg	SD 2	JPG	2,83	nord-est	SD n° 2 Vue de l'angle sud-ouest du sondage	5/7/2018	203, 212	SP226, SP227
69382-2213079_153.jpg	SD 2	JPG	2,75	est	SD n° 2 Détail de l'us 206	5/7/2018	203, 206, 216	
69382-2213079_154.jpg	SD 2	JPG	2,59	sud-est	SD n° 2 Vue de l'angle nord-ouest du sondage	5/7/2018	204	
69382-2213079_155.jpg	SD 2	JPG	2,98	sud	SD n° 2 Détail de l'us 204 en coupe nord	5/7/2018	204	
69382-2213079_156.jpg	SD 2	JPG	2,56	sud	SD n° 2 Détail de l'us 204 en coupe nord	5/7/2018	204	





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_157.jpg	SD 2	JPG	3	sud-ouest	SD n° 2 Vue de l'angle nord-est du sondage	5/7/2018	204, 222	MR207, MR208
69382-2213079_158.jpg	SD 2	JPG	2,58	ouest	photo floue non exploitable	5/7/2018	204	
69382-2213079_159.jpg	SD 2	JPG	2,85	nord-ouest	SD n° 2 Détail des murs MR 207 et MR 208	5/7/2018	204, 209	MR207, MR208
69382-2213079_160.jpg	SD 2	JPG	2,73	nord-ouest	SD n° 2 Détail des murs MR 207 et MR 208, des us 209 et 203 et de la banquette non touchée par les travaux	5/7/2018	203, 209	MR207, MR208
69382-2213079_161.jpg	SD 2	JPG	2,87	nord	Sd n° 2 Détail des structures funéraires observées en coupe sud	5/7/2018	203, 221	SP210, SP220
69382-2213079_162.jpg	SD 2	JPG	2,89	nord	SD n° 2 Détail de l'us 203 en coupe sud	5/7/2018	203, 205, 212	
69382-2213079_163.jpg	SD 2	JPG	2,36	nord-est	SD n° 2 Détail du mur MR 202	5/7/2018	203, 206, 216	MR202
69382-2213079_164.jpg	SD 2	JPG	2,55	est	Photo floue, non exploitable	5/7/2018	204, 206, 215	MR202, CN219
69382-2213079_165.jpg	SD 2	JPG	2,59	sud-est	SD n° 2 Détail du mur MR 202 et de l'égout CN 219	5/7/2018	202, 204, 219	MR202, CN219
69382-2213079_166.jpg	SD 2	JPG	2,47	Aucune	photo floue, non identifiable	5/7/2018		
69382-2213079_167.jpg	SD 2	JPG	2,48	Aucune	photo floue, non identifiable	5/7/2018		
69382-2213079_168.jpg	SD 2	JPG	2,9	nord-ouest	SD n° 2 Vue de l'angle sud-est du sondage	5/7/2018	203, 209	MR207, MR208
69382-2213079_169.jpg	SD 2	JPG	2,97	nord	SD n° 2 Détail des structures funéraires visibles en coupe sud	5/7/2018	203, 221	SP210, SP220
69382-2213079_170.jpg	SD 2	JPG	2,91	nord-est	SD n° 2 Détail de l'us 203 dans l'angle sud-ouest du sondage	5/7/2018	203, 205, 212	
69382-2213079_171.jpg	SD 2	JPG	2,96	ouest	SD n° 2 Détail des murs MR 207 et MR 208	5/7/2018	222	MR207, MR208
69382-2213079_172.jpg	SD 2	JPG	2,95	est	SD n° 2 Détail du mur MR 202	5/7/2018	206, 215, 216	MR202
69382-2213079_173.jpg	SD 2	JPG	2,87	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_174.jpg	SD 2	JPG	3	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_175.jpg	SD 2	JPG	2,51	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_176.jpg	SD 2	JPG	2,42	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_177.JPG	SD 2	JPG	2,87	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_178.JPG	SD 2	JPG	2,94	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_179.JPG	SD 2	JPG	2,48	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_180.JPG	SD 2	JPG	2,23	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_181.JPG	SD 2	JPG	2,78	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_182.JPG	SD 2	JPG	2,68	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_183.JPG	SD 2	JPG	2,62	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_184.JPG	SD 2	JPG	2,46	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_185.JPG	SD 2	JPG	2,68	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_186.JPG	SD 2	JPG	2,48	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_187.JPG	SD 2	JPG	2,71	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_188.JPG	SD 2	JPG	2,56	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_189.JPG	SD 2	JPG	2,33	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_190.JPG	SD 2	JPG	2,53	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_191.JPG	SD 2	JPG	2,55	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_192.JPG	SD 2	JPG	2,61	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_193.JPG	SD 2	JPG	2,66	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_194.JPG	SD 2	JPG	2,87	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_195.JPG	SD 2	JPG	2,54	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_196.JPG	SD 2	JPG	2,59	Aucune	Couverture extensive pour génération de modèle 3 D du SD n° 2.	5/7/2018		
69382-2213079_197.jpg	SD 2	JPG	2,9	sud-est	SD n° 11 Surveillance en cours	5/7/2018	1102	





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_198.jpg	SD 2	JPG	2,67	est	SD n° 11 Vue de la stratigraphie ouest	5/7/2018	1101, 1103, 1104, 1105	
69382-2213079_199.jpg	SD 2	JPG	2,8	est	SD n° 11 Vue de la stratigraphie ouest	5/7/2018	1101, 1103, 1104, 1105	
69382-2213079_200.jpg		JPG	2,84	est	SD n° 11 Vue de la stratigraphie ouest	5/7/2018	1101, 1103, 1104, 1105	
69382-2213079_201.jpg	SD 11	JPG	2,9	est	SD n° 11 Détail de la stratigraphie ouest	5/7/2018	1101, 1103, 1104, 1105	
69382-2213079_202.jpg	SD 11	JPG	2,66	est	SD n° 11 Détail de la stratigraphie ouest avec les blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1101, 1102, 1103, 1104, 1105	
69382-2213079_203.jpg	SD 11	JPG	2,9	ouest	SD n° 11 Vue de la stratigraphie en coupe est	5/7/2018	1101, 1104, 1105, 1108	
69382-2213079_204.jpg	SD 11	JPG	2,9	ouest	SD n° 11 Vue de la stratigraphie en coupe est	5/7/2018	1101, 1102, 1104, 1105, 1108	
69382-2213079_205.jpg	SD 11	JPG	2,9	ouest	SD n° 11 Vue de la stratigraphie en coupe est	5/7/2018	1101, 1104, 1105, 1108	
69382-2213079_206.jpg	SD 11	JPG	2,89	ouest	SD n° 11 Détail de la stratigraphie de la coupe est	5/7/2018		
69382-2213079_207.jpg	SD 11	JPG	2,87	ouest	SD n° 11 Détail de la stratigraphie de la coupe est	5/7/2018		
69382-2213079_208.jpg	SD 11	JPG	2,71	sud	SD n° 11 Détail des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_209.jpg	SD 11	JPG	2,51	est	SD n° 11 Détail des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_210.jpg	SD 11	JPG	3,02	nord	SD n° 11 Détail des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_211.jpg	SD 11	JPG	3,01	sud	SD n° 11 Détail des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_212.jpg	SD 11	JPG	2,52	sud	SD n° 11 Détail des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_213.jpg	SD 11	JPG	2,35	sud	SD n° 11 Détail des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_214.jpg	SD 11	JPG	2,83	sud	SD n° 11 Détail de l'agrafe en métal sur l'un des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_215.jpg	SD 11	JPG	2,26	est	SD n° 11 Détail de la jointure entre les deux blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_216.jpg	SD 11	JPG	2,54	nord	SD n° 11 Détail des blocs de seuil us 1102	5/7/2018	1102	
69382-2213079_217.jpg	SD 11	JPG	2,87	ouest	SD n° 2 Détail des murs MR 207 et MR 208	5/7/2018	225	MR207, MR208
69382-2213079_218.jpg	SD 11	JPG	2,87	ouest	SD n° 2 Vue zénithale des murs MR 207 et MR 208	5/7/2018	225	MR207, MR208
69382-2213079_219.jpg	SD 11	JPG	2,9	est	SD n° 2 Détail du mortier rose utilisé en plusieurs endroits dans le mur MR 207	5/7/2018	225	MR207, MR208
69382-2213079_220.jpg	SD 2	JPG	2,91	ouest	SD n° 2 Mur MR207 et MR208	5/7/2018	225	MR207, MR208
69382-2213079_221.jpg	SD 2	JPG	2,89	ouest	SD n° 2 Mur MR207 et MR208	5/7/2018	225	MR207, MR208

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_222.jpg	SD 2	JPG	2,89	ouest	SD n° 2 Vue zénithale des murs MR207 et MR208	5/7/2018	225	MR207, MR208
69382-2213079_223.jpg	SD 2	JPG	2,91	ouest	SD n° 2 Détail du mur MR207	5/7/2018	225	MR207
69382-2213079_224.jpg	SD 2	JPG	2,9	ouest	SD n° 2 Détail des mortiers du mur MR207	5/7/2018	225	MR207
69382-2213079_225.jpg	SD 2	JPG	2,71	est	SD n° 2 Détail du mur MR 207	5/7/2018	225	MR207
69382-2213079_226.jpg	SD 2	JPG	3,04	est	SD n° 2 Détail du mur MR 207	5/7/2018	225	MR207
69382-2213079_227.jpg	SD 2	JPG	2,89	nord	SD n° 2 Rachis visible en coupe sud (SP 210 ?)	5/7/2018	203	SP210
69382-2213079_228.jpg	SD 2	JPG	2,9	nord	SD n° 2 Rachis visible en coupe sud (SP 210 ?)	5/7/2018	203	SP210
69382-2213079_229.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 Vue zénithale de la sépulture SP 228 au premier plan et de la sépulture SP 229 au second plan	5/7/2018	203	SP228, SP229
69382-2213079_230.jpg	SD 2	JPG	2,91	est	SD n° 2 Vue zénithale de la sépulture SP 228 au premier plan et de la sépulture SP 229 au second plan	5/7/2018	203	SP228, SP229
69382-2213079_231.jpg	SD 2	JPG	2,87	est	SD n° 2 Vue rapprochée de la sépulture SP 228	5/7/2018	203	SP228
69382-2213079_232.jpg	SD 2	JPG	2,9	nord	SD n° 2 Vue rapprochée des sépultures SP 228 et SP 229	5/7/2018	203	SP228, SP229
69382-2213079_233.jpg	SD 2	JPG	2,87	nord	SD n° 2 Vue rapprochée des sépultures SP 228 et SP 229	5/7/2018	203	SP228, SP229
69382-2213079_234.jpg	SD 2	JPG	2,88	est	SD n° 2 Vue des sépultures SP 228 et SP 229 dans la coupe ouest	5/7/2018	203, 216	SP227, SP228, SP229
69382-2213079_235.jpg	SD 2	JPG	2,9	nord	SD n° 2 Vue rapprochée du rachis en connexion visible dans la coupe nord (SP 210 ?)	5/7/2018	203	SP210
69382-2213079_236.jpg	SD 2	JPG	2,9	nord	SD n° 2 Vue du rachis en connexion visible dans la coupe nord (SP 210 ?)	5/7/2018	203	SP210
69382-2213079_237.jpg	SD 2	JPG	2,89	nord	SD n° 2 Vue rapprochée du rachis en connexion visible dans la coupe nord (SP 210 ?)	5/7/2018	203	SP210
69382-2213079_238.jpg	SD 2	JPG	3,05	nord	SD n° 2 Vue rapprochée du rachis en connexion visible dans la coupe nord (SP 210 ?)	5/7/2018	203	SP210
69382-2213079_239.jpg	SD 10	JPG	2,87	est	SD n° 10 Vue du mur MR1004 axé SE-NO dans la coupe ouest	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_240.jpg	SD 10	JPG	2,91	est	SD n° 10 Vue de la coupe ouest du sondage	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_241.jpg	SD 10	JPG	2,87	est	SD n° 10 Vue de la coupe ouest du sondage	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_242.jpg	SD 10	JPG	2,85	est	SD n° 10 Vue du mur MR 1004 dans la coupe ouest	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_243.jpg	SD 10	JPG	2,84	est	SD n° 10 Vue du mur MR 1004 dans la coupe ouest	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_244.jpg	SD 10	JPG	2,87	est	SD n° 10 Vue de la coupe ouest du sondage	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_245.jpg	SD 10	JPG	2,86	est	SD n° 10 Détail du mur MR 1004 et de son enduit sur le parement sud	6/7/2018	1006	MR1004
69382-2213079_246.jpg	SD 10	JPG	2,88	est	SD n° 10 Détail de l'enduit sur le parement sud du mur MR 1004	6/7/2018	1006	MR1004
69382-2213079_247.jpg	SD 10	JPG	2,88	nord-est	SD n° 10 Jonction entre le mur MR1004 et la couche sépulcrale us 1000 dans la coupe ouest.	6/7/2018	1000	MR1004
69382-2213079_248.jpg	SD 10	JPG	2,89	est	SD n° 10 Vue rapprochée du mur MR 1004	6/7/2018		MR1004
69382-2213079_249.jpg	SD 10	JPG	2,78	sud	SD n° 10 Vue générale avec le blindage	6/7/2018		
69382-2213079_250.jpg	SD 12	JPG	3,02	sud	SD n° 12 Vue générale (sondage de l'ancienne bouche d'incendie)	6/7/2018		
69382-2213079_251.jpg	SD 12	JPG	2,51	est	SD n° 12 Dalle calcaire à l'est du sondage (ancienne bouche d'incendie). Mettre en lien avec l'us 1102 dans SD n° 11.	6/7/2018		
69382-2213079_252.jpg	SD 12	JPG	2,88	est	SD n° 12 Dalle calcaire à l'est du sondage (ancienne bouche d'incendie). Mettre en lien avec l'us 1102 dans SD n° 11.	6/7/2018		
69382-2213079_253.jpg	SD 12	JPG	2,8	sud	SD n° 12 Berme nord (stratigraphie) du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_254.jpg	SD 12	JPG	2,76	sud	SD n° 12 Berme nord (stratigraphie) du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_255.jpg	SD 12	JPG	2,57	sud-est	SD n° 12 Angle nord-ouest du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_256.jpg	SD 12	JPG	2,9	nord	SD n° 12 Berme sud du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_257.jpg	SD 12	JPG	2,98	nord-est	SD n° 12 Angle sud-ouest du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_258.jpg	SD 12	JPG	2,92	ouest	SD n° 12 Vue générale du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_259.jpg	SD 12	JPG	3,06	ouest	SD n° 12 Vue générale du sondage, au pied d'un des murs est de l'église Saint-Nizier	6/7/2018		
69382-2213079_260.jpg	SD 10	JPG	2,46	ouest	SD n° 10 Corbeau visible sur le parement sud du mur MR 1004 (il a été dégagé dans la coupe est du sondage)	6/7/2018	1005	MR1004
69382-2213079_261.jpg	SD 10	JPG	2,28	ouest	SD n° 10 Corbeau visible sur le parement sud du mur MR 1004 (il a été dégagé dans la coupe est du sondage)	6/7/2018	1005	MR1004
69382-2213079_262.jpg	SD 10	JPG	2,69	ouest	SD n° 10 Corbeau visible sur le parement sud du mur MR 1004 (il a été dégagé dans la coupe est du sondage)	6/7/2018	1005	MR1004

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_263.jpg	SD 10	JPG	2,91	ouest	SD n° 10 Corbeau visible sur le parement sud du mur MR 1004 (il a été dégagé dans la coupe est du sondage)	6/7/2018	1005	MR1004
69382-2213079_264.jpg	SD 10	JPG	2,33	ouest	SD n° 10 Retour (orienté N-E/S-O) sur le mur MR1004 (hors emprise).	6/7/2018		MR1004
69382-2213079_265.jpg	SD 10	JPG	2,96	ouest	SD n° 10 Corbeau sur le parement sud du mur MR 1004	6/7/2018		MR1004
69382-2213079_266.jpg	SD 10	JPG	2,91	ouest	SD n° 10 Corbeau sur le parement sud du mur MR 1004	6/7/2018		MR1004
69382-2213079_267.jpg	SD 10	JPG	2,87	ouest	SD n° 10 Corbeau sur le parement sud du mur MR 1004	6/7/2018		MR1004
69382-2213079_268.jpg	SD 10	JPG	2,93	nord	SD n° 10 Vue générale de la moitié sud du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_269.jpg	SD 10	JPG	2,83	sud	SD n° 10 Vue générale de la partie nord du sondage	6/7/2018		
69382-2213079_270.jpg	SD 10	JPG	2,91	ouest	SD n° 10 Vue générale du mur MR1004 (avec le corbeau) dans la coupe est	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_271.jpg	SD 10	JPG	2,87	ouest	SD n° 10 Vue générale du mur MR1004 (avec le corbeau) dans la coupe est	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_272.jpg	SD 10	JPG	2,89	ouest	SD n° 10 Vue générale du mur MR1004 (avec le corbeau) dans la coupe est	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_273.jpg	SD 10	JPG	2,87	nord-ouest	SD n° 10 Vue générale du mur MR1004 (avec le corbeau) dans la coupe est	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_274.jpg	SD 10	JPG	2,86	nord-ouest	SD n° 10 Vue générale du mur MR1004 (avec le corbeau) dans la coupe est	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_275.jpg	SD 10	JPG	2,9	est	SD n° 10 Vue générale de la coupe est dans la partie sud du sondage	6/7/2018	1000, 1001, 1003, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_276.jpg	SD 10	JPG	2,91	nord-est	SD n° 10 Vue de la voûte VT1010	6/7/2018	1000	VT1010
69382-2213079_277.jpg	SD 10	JPG	2,92	nord-est	SD n° 10 Vue de la voûte VT1010	6/7/2018	1000	MR1008, VT1010
69382-2213079_278.jpg	SD 10	JPG	2,92	nord-est	SD n° 10 Vue de la voûte VT1010	6/7/2018	1010, 1011	MR1007, MR1008, VT1010
69382-2213079_279.jpg	SD 10	JPG	2,49	est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	VT1010
69382-2213079_280.jpg	SD 10	JPG	2,31	est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	VT1010
69382-2213079_281.jpg	SD 10	JPG	2,75	est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	VT1010
69382-2213079_282.jpg	SD 10	JPG	2,49	est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	VT1010
69382-2213079_283.jpg	SD 10	JPG	2,34	nord-est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_284.jpg	SD 10	JPG	2,27	nord-est	SD n° 10 Vue de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_285.jpg	SD 10	JPG	2,52	nord-est	SD n° 10 Vue de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_286.jpg	SD 10	JPG	2,93	nord-est	SD n° 10 Vue du mur MR 1008	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_287.jpg	SD 10	JPG	2,9	sud-est	SD n° 10 Détail d'une tubulure en céramique insérée dans le mur MR1007 (à des fins d'assainissement ?)	6/7/2018		MR1007
69382-2213079_288.jpg	SD 10	JPG	2,92	est	SD n° 10 Vue rapprochée du mur MR 1007	6/7/2018		MR1007
69382-2213079_289.jpg	SD 10	JPG	2,86	est	SD n° 10 Vue générale de la niche au sud du mur MR 1007	6/7/2018	1000, 1006, 1011	MR1007, MR1008, VT1010
69382-2213079_290.jpg	SD 10	JPG	2,87	est	SD n° 10 Vue générale de la niche au sud du mur MR 1007	6/7/2018	1000, 1006, 1011	MR1007, MR1008, VT1010
69382-2213079_291.jpg	SD 10	JPG	2,88	sud-est	SD n° 10 Vue du mur MR 1007	6/7/2018	1006, 1011	MR1007
69382-2213079_292.jpg	SD 10	JPG	2,89	nord/nord-est	SD n° 10 Vue de l'enduit sur le parement nord du mur MR1007	6/7/2018	1006	MR1007
69382-2213079_293.jpg	SD 10	JPG	2,87	nord/nord-est	SD n° 10 Vue rapprochée du mur MR 1007	6/7/2018	1000, 1006	MR1007
69382-2213079_294.jpg	SD 10	JPG	2,91	est	SD n° 10 Détail d'une tubulure en céramique dans le mur MR 1007	6/7/2018		MR1007
69382-2213079_295.jpg	SD 10	JPG	2,36	nord-est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_296.jpg	SD 10	JPG	2,62	est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_297.jpg	SD 10	JPG	2,51	nord-est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_298.jpg	SD 10	JPG	2,53	nord-est	SD n° 10 Vue de l'intrados de la voûte VT 1010 et du mur MR 1008	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_299.jpg	SD 10	JPG	2,85	nord	SD n° 10 Vue de la voûte VT1010 et du mur MR1008	6/7/2018	1011	MR1008, VT1010
69382-2213079_300.jpg	SD 10	JPG	2,87	ouest	SD n° 10 Vue du mur MR1007	6/7/2018		MR1007
69382-2213079_301.jpg	SD 10	JPG	2,91	ouest	SD n° 10 Vue du mur MR1007	6/7/2018		MR1007
69382-2213079_302.jpg	SD 10	JPG	2,89	ouest	SD n° 10 Vue de l'extrémité de la coupe est du sondage, avec le mur MR1007	6/7/2018	1000, 1006	MR1007
69382-2213079_303.jpg	SD 10	JPG	2,86	ouest	SD n° 10 Vue de l'extrémité de la coupe est du sondage, avec le mur MR1007	6/7/2018	1000, 1006	MR1007
69382-2213079_304.jpg	SD 10	JPG	2,86	ouest	SD n° 10 Vue rapprochée du mur MR1007	6/7/2018	1000, 1006	MR1007
69382-2213079_305.jpg	SD 10	JPG	2,88	ouest	SD n° 10 Vue générale de la coupe est	6/7/2018	1000, 1006	MR1007
69382-2213079_306.jpg	SD 10	JPG	2,91	sud	SD n° 10 Vue générale du sondage achevé	6/7/2018		

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_307.jpg	SD 13	JPG	2,48	sud	SD n° 13 vue du mur MR1301	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_308.jpg	SD 13	JPG	2,65	sud	SD n° 13 vue du parement côté sud du mur MR1301	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_309.jpg	SD 13	JPG	2,72	sud	SD n° 13 vue du parement côté sud du mur MR1301	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_310.jpg	SD 13	JPG	2,72	ouest	SD n° 13 vue du départ de voûte de MR1302 et du parement de MR1301	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_311.jpg	SD 13	JPG	2,62	sud	SD n° 13 détail du parement côté sud du mur MR1301	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213079-312.jpg	SD 13	JPG	2,59	sud	SD n° 13 détail du parement côté sud du mur MR1301	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_313.jpg	SD 13	JPG	2,74	sud	SD n° 13 vue du mur MR1302 au premier plan et du mur MR1301 au second plan	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_314.jpg	SD 13	JPG	2,86	ouest	SD n° 13 vue zénithale des murs MR1301 et MR1302	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_315.jpg	SD 13	JPG	2,43	est	SD n° 13 vue du mur MR1302	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_316.jpg	SD 13	JPG	2,35	sud	SD n° 13 vue du mur MR1301 et du mur MR1302	3/19/2019	1301, 1302	MR1302, MR1301
69382-2213323_317.jpg	SD 13	JPG	2,88	sud	SD n° 13 vue des mur MR1304 et MR1305	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213323_318.jpg	SD 13	JPG	2,71	sud	SD n° 13 vue de 3/4 des murs MR1304 et MR1305	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213323_319.jpg	SD 13	JPG	2,74	nord	SD n° 13 vue zénithale des murs MR1304 et MR1305	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213323_320.jpg	SD 13	JPG	2,7	est	SD n° 13 vue zénithale du mur MR1305 qui vient s'appuyer sur MR1304	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213323_321.jpg	SD 13	JPG	2,75	sud	SD n° 13 vue en coupe des mur MR1304 et MR1305	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213079-322.jpg	SD 13	JPG	2,7	sud	SD n° 13 vue de 3/4 des murs MR1304 et MR1305	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213079-323.jpg	SD 13	JPG	2,72	ouest	SD n° 13 vue du mur MR1305 venant s'appuyer contre le mur MR1304	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213323_324.jpg	SD 13	JPG	2,71	sud	SD n° 13 vue en coupe des mur MR1304 et MR1305	3/19/2019	1304, 1305	MR1304, MR1305
69382-2213323_325.jpg	SD 13	JPG	2,31	Aucune	SD n° 13 vue des conditions d'intervention suite à la pose du blindage	3/20/2019		
69382-2213323_326.jpg	SD 13	JPG	2,45	Aucune	SD n° 13 vue des conditions d'intervention suite à la pose du blindage	3/20/2019		
69382-2213323_327.jpg	SD 13	JPG	2,11	Aucune	SD n° 13 vue des conditions d'intervention suite à la pose du blindage	3/20/2019		
69382-2213323_328.jpg	SD 13	JPG	2,28	Aucune	SD n° 13 vue des conditions d'intervention suite à la pose du blindage	3/20/2019		
69382-2213323_329.jpg	SD 13	JPG	2,71	est	SD n° 13 vue du parement côté nord de l'US1306, appartenant au mur MR1306 au fond du sondage.	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_330.jpg	SD 13	JPG	2,75	est	SD n° 13 vue du parement côté nord de l'US1306, appartenant au mur MR1306 au fond du sondage	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307
69382-2213323_331.jpg	SD 13	JPG	2,39	est	SD n° 13 vue des US1306 et US1307 appartenant respectivement aux murs MR1306 et MR1307	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307
69382-2213323_332.jpg	SD 13	JPG	2,51	est	SD n° 13 vue des US1306 et US1307 appartenant respectivement aux murs MR1306 et MR1307	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307
69382-2213323_333.jpg	SD 13	JPG	2,72	est	SD n° 13 vue des restes du parement côté ouest de l'US1307 du mur MR1307	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307
69382-2213323_334.jpg	SD 13	JPG	2,57	est	SD n° 13 vue des restes du parement côté ouest de l'US1307 du mur MR1307	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307
69382-2213323_335.jpg	SD 13	JPG	2,54	est	SD n° 13 vue de la jonction entre l'US1306 et l'US1307	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307
69382-2213323_336.jpg	SD 13	JPG	2,64	est	SD n° 13 vue générale de l'US1306 et de l'US1307 au fond du sondage	3/21/2019	1306, 1307	MR1306, MR1307
69382-2213323_337.jpg	SD 13	JPG	2,26	nord	SD n° 13 vue des conditions d'intervention suite à la pose du blindage une fois le fond du sondage atteint	3/21/2019		
69382-2213323_338.jpg	SD 13	JPG	2,32	ouest	SD n° 13 vue des conditions d'intervention suite à la pose du blindage une fois le fond du sondage atteint	3/21/2019		
69382-2213323_339.jpg	SD 13	JPG	2,28	ouest	SD n° 13 vue des murs MR1306 et MR1307 au fond du sondage et des murs MR1304 et MR1305 en haut du sondage	3/21/2019	1304, 1305, 1306, 1307	MR1304, MR1305, MR1306, MR1307
69382-2213323_340.jpg	SD 13	JPG	2,46	nord	SD n° 13 vue générale du sondage à la fin de l'intervention	3/21/2019		
69382-2213323_341.jpg	SD 15	JPG	3061457	est	Vue générale sur SD15 (partie sud)	4/2/2019	1502	
69382-2213323_342.jpg	SD 15	JPG	3033687	est	Vue générale sur SD15 (partie sud et nord)	4/2/2019	1502	
69382-2213323_343.jpg	SD 15	JPG	3033877	est	Vue générale sur SD15 (partie nord)	4/2/2019		
69382-2213323_344.jpg	SD 15	JPG	3018039	est	Vue générale sur SD15 (partie sud)	4/2/2019	1502	
69382-2213323_345.jpg	SD 15	JPG	3041242	sud	Vue générale sur SD15 (partie ouest)	4/2/2019	1502	
69382-2213323_346.jpg	SD 16	JPG	3021628	nord	dégagement du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_347.jpg	SD 16	JPG	3068028	nord-ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_348.jpg	SD 16	JPG	2867997	ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_349.jpg	SD 16	JPG	3068994	ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_350.jpg	SD 16	JPG	2971410	ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_351.jpg	SD 16	JPG	2956491	ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_352.jpg	SD 16	JPG	3054323	ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_353.jpg	SD 16	JPG	3040768	nord	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_354.jpg	SD 16	JPG	3035193	nord	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_355.jpg	SD 16	JPG	3030682	nord	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_356.jpg	SD 16	JPG	3029719	nord	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_357.jpg	SD 16	JPG	3108245	ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_358.jpg	SD 16	JPG	2824507	ouest	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601	MF1601
69382-2213323_359.jpg	SD 16	JPG	2931577	ouest	Vue générale du béton US1602	4/4/2019	1601, 1602	MF1601
69382-2213323_360.jpg	SD 16	JPG	3015393	ouest	Vue générale du béton US1602	4/4/2019	1602	MF1601
69382-2213323_361.jpg	SD 16	JPG	3005808	ouest	Vue générale du béton US1602	4/4/2019	1601, 1602	MF1601
69382-2213323_362.jpg	SD 16	JPG	3080840	ouest	Vue générale du béton US1602	4/4/2019	1601, 1602	MF1601
69382-2213323_363.jpg	SD 16	JPG	3018648	est	Vue zénithale des têtes de chat : US1603	4/4/2019	1603	VO1603
69382-2213323_364.jpg	SD 16	JPG	3082209	est	Vue zénithale du cailloutis (US1605) présent sous US1603	4/4/2019	1605	
69382-2213323_365.jpg	SD 16	JPG	3027516	est	Vue zénithale du cailloutis (US1605) présent sous US1603	4/4/2019	1603, 1605	VO1603
69382-2213323_366.jpg	SD 16	JPG	3019571	nord	Vue zénithale du cailloutis (US1604) présent sous US1601	4/4/2019	1604	
69382-2213323_367.jpg	SD 16	JPG	3034094	nord	Vue du cailloutis US1604	4/4/2019	1604	
69382-2213323_368.jpg	SD 16	JPG	3052131	ouest	Vue zénithale de la partie nord du béton US1602 (coupé par un réseau)	4/4/2019	1602	MF1601
69382-2213323_369.jpg	SD 16	JPG	3051978	ouest	Vue générale du béton US1601 (et US1602 au fond)	4/4/2019	1601, 1602	MF1601
69382-2213323_370.jpg	SD 16	JPG	3040965	ouest	Vue du béton US1601	4/4/2019	1601, 1602	MF1601
69382-2213323_371.jpg	SD 16	JPG	3039668	nord	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601, 1602, 1604	MF1601
69382-2213323_372.jpg	SD 16	JPG	3058873	nord	Vue générale du béton US1601	4/4/2019	1601, 1602, 1604	MF1601
69382-2213323_373.jpg	SD 16	JPG	3029852	sud	Vue générale du béton US1601 (et US1602 ; coupés par un réseau)	4/4/2019	1601, 1602	MF1601
69382-2213323_374.jpg	SD 16	JPG	3056897	sud	Vue générale du béton US1601 (et US1602 ; coupés par un réseau)	4/4/2019	1601, 1602	MF1601
69382-2213323_375.jpg	SD 15	JPG	3024136	ouest	Vue des réseaux qui bouleversent l'US1502	4/4/2019	1502	
69382-2213323_376.jpg	SD 15	JPG	3183175	sud	Vue des réseaux qui bouleversent l'US1502	4/4/2019	1502	
69382-2213323_377.jpg	SD 15	JPG	3038180	nord	Vue des réseaux qui bouleversent l'US1502	4/4/2019	1502	
69382-2213323_378.jpg	SD 15	JPG	2553467	nord	Vue de détail sur les ossements de l'US1501	4/4/2019	1501, 1502	
69382-2213323_379.jpg	SD 14	JPG	3007765	nord	Vue générale du l'US1403	4/5/2019	1403	ESC1401
69382-2213323_380.jpg	SD 14	JPG	2992810	nord	Vue de 3/4 de l'US1403	4/5/2019	1403	ESC1401
69382-2213323_381.jpg	SD 14	JPG	3040512	nord	Vue de 3/4 de l'US1403 sans plaque	4/5/2019	1403	ESC1401





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_382.jpg	SD 14	JPG	3046003	nord	Vue zénithale de l'US1403	4/5/2019	1403	ESC1401
69382-2213323_383.jpg	SD 14	JPG	3047523	nord	Vue zénithale de l'US1403 sans plaque	4/5/2019	1403	ESC1401
69382-2213323_384.jpg	SD 14	JPG	3055048	nord	Vue zénithale de l'US1403	4/5/2019	1403	ESC1401
69382-2213323_385.jpg	SD 14	JPG	3053329	nord	Vue zénithale de l'US1403 sans plaque	4/5/2019	1403	ESC1401
69382-2213323_386.jpg	SD 14	JPG	2818270	nord-ouest	Vue générale de l'US1401	4/5/2019	1401	ESC1401
69382-2213323_387.jpg	SD 14	JPG	3041342	ouest	Vue rapprochée de l'US1401 de 3/4	4/5/2019	1401	ESC1401
69382-2213323_388.jpg	SD 14	JPG	2997618	ouest	Vue rapprochée de l'US1401 de 3/4 sans plaque	4/5/2019	1401	ESC1401
69382-2213323_389.jpg	SD 14	JPG	3049479	ouest	Vue rapprochée zénithale de l'US1401	4/5/2019	1401	ESC1401
69382-2213323_390.jpg	SD 14	JPG	3004392	ouest	Vue rapprochée zénithale de l'US1401 sans plaque	4/5/2019	1401	ESC1401
69382-2213323_391.jpg	SD 14	JPG	3013636	ouest	Détail de la marche de l'US1401 (épaisseur)	4/5/2019	1401	ESC1401
69382-2213323_392.jpg	SD 14	JPG	2975589	ouest	Détail de la marche de l'US1401 (épaisseur) sans plaque	4/5/2019	1401	ESC1401
69382-2213323_393.jpg	SD 14	JPG	3077557	nord-ouest	Vue générale de l'US1402 et du porche	4/5/2019	1402	ESC1401
69382-2213323_394.jpg	SD 14	JPG	3165120	nord	Vue rapprochée de l'US1402 et du porche	4/5/2019	1402	ESC1401
69382-2213323_395.jpg	SD 14	JPG	3038838	ouest	Vue rapprochée de l'US1402 et de la gouttière	4/5/2019	1402	ESC1401
69382-2213323_396.jpg	SD 14	JPG	3190281	nord	Vue rapprochée de l'US1402 et de la gouttière	4/5/2019	1402	ESC1401
69382-2213323_397.jpg	SD 14	JPG	3043485	ouest	Détail de l'US1402 Vue de 3/4	4/5/2019	1402	ESC1401
69382-2213323_398.jpg	SD 14	JPG	3002308	ouest	Détail de l'US1402 Vue de 3/4 sans plaque	4/5/2019	1402	ESC1401
69382-2213323_399.jpg	SD 17	JPG	3020221	sud-ouest	Vue générale de SD17	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_400.jpg	SD 17	JPG	3002783	sud	Vue générale de SD17	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_401.jpg	SD 17	JPG	3040482	sud	Vue générale de US1701 (extrémité sud)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_402.jpg	SD 17	JPG	3016341	sud	Vue rapprochée de 3/4 de US1701 (extrémité sud)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_403.jpg	SD 17	JPG	3036800	sud	Vue zénithale de US1701	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_404.jpg	SD 17	JPG	3016231	sud	Vue zénithale de US1701 sans plaque	4/4/2019	1701	MF1601
69382-2213323_405.jpg	SD 17	JPG	3039773	nord	Vue générale de l'US1701 (extrémité nord)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_406.jpg	SD 17	JPG	3022228	nord	Vue de détail de l'US1701 de 3/4	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_407.jpg	SD 17	JPG	3056077	nord	Vue de détail de l'US1701 de 3/4 sans plaque	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_408.jpg	SD 17	JPG	3027761	nord	Vue zénithale de l'US1701 (extrémité nord)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_409.jpg	SD 17	JPG	3006828	nord	Vue rapprochée de l'US1701 sans plaque de 3/4	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_410.jpg	SD 17	JPG	3030994	nord	Vue générale de l'US1701 (partie centrale)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_411.jpg	SD 17	JPG	3010664	nord	Vue zénithale de l'US1701 (partie centrale)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_412.jpg	SD 17	JPG	3058688	nord	Vue de détail de la partie centrale de l'US1701 (sans plaque)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_413.jpg	SD 17	JPG	3000834	nord	Vue zénithale de la partie centrale de l'US1701 (sans plaque)	4/8/2019	1701	MF1601

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_414.jpg	SD 17	JPG	3055908	nord-ouest	Vue générale des pierres saillants de l'US1701 (partie centrale)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_415.jpg	SD 17	JPG	3038741	nord-ouest	Vue générale de l'extrémité nord de l'US1701	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_416.jpg	SD 17	JPG	3031943	ouest	Vue zénithale de la partie centrale de l'US1701 (pierres nettoyées)	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_417.jpg	SD 17	JPG	3053292	ouest	Vue générale de la position des pierres saillantes de l'US1701	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_418.jpg	SD 17	JPG	3066812	ouest	Vue zénithale des pierres saillantes de l'US1701	4/8/2019	1701	MF1601
69382-2213323_419.jpg	SD 15	JPG	3037671	est	Vue coupe ouest dans l'extension nord de SD15	4/9/2019	1503	
69382-2213323_420.jpg	SD 15	JPG	2995686	est	Vue coupe ouest dans l'extension nord de SD15	4/9/2019	1503	
69382-2213323_421.jpg	SD 16	JPG	3058199	Aucune	Vue du bloc US1606 en réemploi	4/9/2019	1606	
69382-2213323_422.jpg	SD 16	JPG	3047147	Aucune	Vue du bloc US1606 en réemploi sans plaque	4/9/2019	1606	
69382-2213323_423.jpg	SD 16	JPG	3015785	Aucune	Vue de 3/4 du bloc US1606	4/9/2019	1606	
69382-2213323_424.jpg	SD 14	JPG	3043542	est	Vue zénithale de l'US1402			
69382-2213323_425.jpg	SD 14	JPG	3043732	sud	Vue de 3/4 de l'US1402			
69382-2213323_426.jpg	SD 14	JPG	3185987	nord	Vue générale de l'US1401 (contexte)			
69382-2213323_427.jpg	SD 14	JPG	2964508	nord-ouest	Vue générale de l'US1401 (contexte)			
69382-2213323_428.jpg	SD 14	JPG	3048245	nord	Vue zénithale de l'US1401			
69382-2213323_429.jpg	SD 14	JPG	3022822	nord	Vue de 3/4 de l'US1401			
69382-2213323_430.jpg	SD 14	JPG	2979323	ouest	Vue de 3/4 de l'US1401			
69382-2213323_431.jpg	SD 14	JPG	3060983	ouest	Vue de 3/4 de l'US1401			
69382-2213323_432.jpg	SD 14	JPG	3036013	nord-ouest	Vue de 3/4 de l'US1401			
69382-2213323_433.jpg	SD 14	JPG	2764324	nord-ouest	Vue de 3/4 de l'US1402			
69382-2213323_434.jpg	SD 14	JPG	2796649	nord	Vue générale de l'US 1403			
69382-2213323_435.jpg	SD 14	JPG	2563056	ouest	Vue zénithale de l'US1403			
69382-2213323_436.jpg	SD 14	JPG	3004618	est	Vue zénithale de l'US1403			
69382-2213323_437.jpg	SD 14	JPG	3171559	sud	Vue générale de l'US 1403			
69382-2213323_438.jpg	SD 18	JPG	3044126	est	Vue générale des murs (1801-1804-1805)		1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1808	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_439.jpg	SD 18	JPG	3027360	sud	Vue générale des murs (1801-1804-1805)		1801, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_440.jpg	SD 18	JPG	3055742	nord	Vue MR1801 coupe		1801, 1802, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_441.jpg	SD 18	JPG	3071392	nord	Vue de détail en coupe de MR1801 et MR1806		1801, 1802, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806
69382-2213323_442.jpg	SD 18	JPG	3153513	nord	Vue de détail en coupe de MR1801 et MR1807		1801, 1802, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806
69382-2213323_443.jpg	SD 18	JPG	3056814	ouest	Vue zénithale de MR1804, MR1801 et MR1806		1801, 1802, 1803, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806
69382-2213323_444.jpg	SD 18	JPG	3028006	sud	Vue zénithale de MR1804		1801, 1803, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806
69382-2213323_445.jpg	SD 18	JPG	3062083	sud	Vue zénithale de MR1805		1803, 1804, 1805	MR1804, MR1805
69382-2213323_446.jpg	SD 18	JPG	3044940	est	Vue zénithale de MR1805 et MR1804		1801, 1803, 1804, 1805	MR1801, MR1804, MR1805
69382-2213323_447.jpg	SD 18	JPG	3058014	est	Vue générale de MR1805, MR1804 et MR1801		1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_448.jpg	SD 18	JPG	2999497	nord	Vue en coupe de MR1801 et MR1806		1802, 1804, 1806	MR1804, MR1806
69382-2213323_449.jpg	SD 18	JPG	3195405	nord-est	Vue en coupe de MR1806		1802, 1804, 1806	MR1804, MR1806
69382-2213323_450.jpg	SD 18	JPG	3185953	nord	Vue en coupe de MR1801 et MR1806		1801, 1802, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806
69382-2213323_451.jpg	SD 18	JPG	3144605	nord	Vue de 3/4 de MR180, MR1806 et MR1804		1801, 1802, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806
69382-2213323_452.jpg	SD 18	JPG	3059519	ouest	Vue du parement ouest de MR1804		1801, 1804, 1806	MR1801, MR1804, MR1806
69382-2213323_453.jpg	SD 18	JPG	3066984	ouest	Vue du parement ouest de MR1804		1804, 1806	MR1804, MR1806
69382-2213323_454.jpg	SD 18	JPG	3045015	ouest	Vue du parement ouest de MR1804		1801	MR1801, MR1804
69382-2213323_455.jpg	SD 18	JPG	3045652	nord-ouest	Vue oblique du parement ouest de MR1804		1804	MR1804
69382-2213323_456.jpg	SD 18	JPG	3053093	est	Vue en coupe de MR1804, MR180 et l'us 1808 en bas		1801, 1803, 1804, 1808	MR1801, MR1804
69382-2213323_457.jpg	SD 18	JPG	3133720	est	Vue en coupe de MR1804, MR180 et l'us 1808 en bas		1801, 1803, 1804, 1808	MR1801, MR1804
69382-2213323_458.jpg	SD 18	JPG	3136186	sud	Vue en coupe de MR1804, MR180 et l'us 1808 en bas		1801, 1803, 1804, 1808	MR1801, MR1804
69382-2213323_459.jpg	SD 18	JPG	2966002	est	Détail de l'US1808		1801, 1803, 1804, 1808	MR1801, MR1804

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_460.jpg	SD 18	JPG	3020822	ouest	Vue générale de MR1806, MR1804 et MR1805		1801, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_461.jpg	SD 18	JPG	3158662	ouest	Vue générale de MR1806, MR1804 et MR1805		1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_462.jpg	SD 18	JPG	3044400	nord	Vue générale du sondage 18		1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_463.jpg	SD 18	JPG	3048752	est	Vue générale du sondage 18		1801, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_464.jpg	SD 18	JPG	3056276	sud	Vue générale du sondage 18		1801, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_465.jpg	SD 18	JPG	3038885	sud-ouest	Vue générale du sondage 18		1801, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_466.jpg	SD 18	JPG	3052390	sud-est	Vue générale du sondage 18		1801, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_467.jpg	SD 18	JPG	3039379	nord	Vue des parements de MR1801 et MR1804		1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_468.jpg	SD 18	JPG	3010005	nord	Vue des parements de MR1801 et MR1804		1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_469.jpg	SD 18	JPG	3025193	nord	Vue lors de la découverte de la colonne d'eau devant MR1801		1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806	MR1801, MR1804, MR1805, MR1806
69382-2213323_470.jpg	SD 18	JPG	3016700	nord	Vue de l'individu 1809		1809, 1810, 1816	MR1810, SP1809
69382-2213323_471.jpg	SD 18	JPG	3036723	nord	Vue de l'individu 1809		1809, 1810, 1816	MR1810, SP1809
69382-2213323_472.jpg	SD 18	JPG	3018606	nord	Vue de l'individu 1809		1809, 1810, 1816	MR1810, SP1809
69382-2213323_473.jpg	SD 18	JPG	3029596	est	Vue de l'individu 1809		1809, 1810, 1816	MR1810, SP1809
69382-2213323_474.jpg	SD 18	JPG	3007556	est	Vue de l'individu 1809		1809, 1810, 1816	MR1810, SP1809
69382-2213323_475.jpg	SD 18	JPG	2983879	nord-ouest	Vue de l'individu 1809		1809, 1810, 1816	MR1810, SP1809





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_476.jpg	SD 18	JPG	2973177	nord-ouest	Vue de l'individu 1809		1809, 1810, 1816	MR1810, SP1809
69382-2213323_477.jpg	SD 18	JPG	3005154	nord	Vue zénithale de l'individu 1809 sur MR1810		1809, 1810, 1812, 1816	MR1810, MR1812, SP1809
69382-2213323_478.jpg	SD 18	JPG	2998706	nord	Vue zénithale de l'individu 1809 sur MR1810		1809, 1810, 1811, 1812, 1814, 1816	MR1810, MR1811, MR1812, VT1814, SP1809
69382-2213323_479.jpg	SD 18	JPG	2997407	nord	Vue zénithale de l'individu 1809 sur MR1810		1809, 1810, 1811, 1812, 1814, 1816	MR1810, MR1811, MR1812, VT1814, SP1809
69382-2213323_480.jpg	SD 18	JPG	3001846	nord	Vue zénithale de l'individu 1809 sur MR1810		1809, 1810, 1811, 1812, 1814, 1816	MR1810, MR1811, MR1812, VT1814, SP1809
69382-2213323_481.jpg	SD 18	JPG	3022850	sud	Vue générale de VT1814 et MR1811		1811, 1814, 1815, 1819	MR1811, VT1814, MR1815, MR1819
69382-2213323_482.jpg	SD 18	JPG	3045396	sud-est	Vue générale de VT1814 et MR1811		1811, 1814, 1815, 1819	MR1811, VT1814, MR1815, MR1819
69382-2213323_483.jpg	SD 18	JPG	3035589	sud-est	Vue générale de VT1814 et MR1811		1811, 1814, 1815, 1819	MR1811, VT1814, MR1815, MR1819
69382-2213323_484.jpg	SD 18	JPG	3031505	sud-est	Vue rapprochée de la jonction entre VT1814 et MR1811		1811, 1814, 1815, 1819	MR1811, VT1814, MR1815, MR1819
69382-2213323_485.jpg	SD 18	JPG	3007207	nord	Vue de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_486.jpg	SD 18	JPG	3035991	nord	Vue de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_487.jpg	SD 18	JPG	3063973	nord	Vue de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_488.jpg	SD 18	JPG	3040256	est	Vue de détail de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_489.jpg	SD 18	JPG	3073221	est	Vue de détail de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_490.jpg	SD 18	JPG	3026068	est	Vue de détail de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_491.jpg	SD 18	JPG	3179913	ouest	Vue de détail de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_492.jpg	SD 18	JPG	3005176	ouest	Vue de détail de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_493.jpg	SD 18	JPG	3000223	ouest	Vue de détail de l'individu 1817		1816, 1817	SP1817
69382-2213323_494.jpg	SD 18	JPG	3069367	nord	Vue zénithale de l'individu 1817		1810, 1816, 1817	MR1810, SP1817
69382-2213323_495.jpg	SD 18	JPG	3052688	nord	Vue zénithale de l'individu 1817		1810, 1816, 1817	MR1810, SP1817

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_496.jpg	SD 19	JPG	3180943	ouest	Vue générale de US1901	5/16/2019	1901	
69382-2213323_497.jpg	SD 19	JPG	2720053	sud	Détail de l'US901	5/16/2020	1901	
69382-2213323_498.jpg	SD 19	JPG	2720053	sud	Détail de l'US901	5/16/2020	1901	
69382-2213323_499.jpg	SD 19	JPG	2902159	ouest	Vue générale de SD19	5/16/2019	1901, 1902	
69382-2213323_500.jpg	SD 19	JPG	3075017	ouest	Vue des perturbations dans SD20 (couches inversées par les réseaux)	5/16/2019		
69382-2213323_501.jpg	SD 19	JPG	3058205	nord-ouest	Vue générale SD20	5/16/2019	2002	MR2002
69382-2213323_502.jpg	SD 19	JPG	3058205	nord	Vue générale SD20	5/16/2019	2002	MR2002
69382-2213323_503.jpg	SD 19	JPG	3196312	nord	Vue générale zénithale de US1901	5/16/2019	1901	
69382-2213323_504.jpg	SD 19	JPG	3196312	nord	Vue générale zénithale de US1901	5/16/2019	1901	
69382-2213323_505.jpg	SD 19	JPG	3196312	nord	Vue générale zénithale de US1901	5/16/2019	1901	
69382-2213323_506.jpg	SD 19	JPG	2834310	sud	Détail de US1901	5/16/2019	1901	
69382-2213323_507.jpg	SD 19	JPG	3048556	nord	Vue zénithale de US1903	5/16/2019	1903	SP1903
69382-2213323_508.jpg	SD 19	JPG	3048556	nord	Vue zénithale de US1903	5/16/2019	1903	SP1903
69382-2213323_509.jpg	SD 19	JPG	3048556	nord	Vue zénithale de US1903	5/16/2019	1903	SP1903
69382-2213323_510.jpg	SD 19	JPG	3153245	nord	Détail sépulture SP1903	5/16/2019	1903	SP1903
69382-2213323_511.jpg	SD 19	JPG	3031029	ouest	Détail main gauche SP1903	5/16/2019	1903	SP1903
69382-2213323_512.jpg	SD 20	JPG	3031029	nord	Vue générale SD20 et MR2002	5/16/2019	2002	MR2002
69382-2213323_513.jpg	SD 20	JPG	3031029	nord	Vue MR2002 partie Est	5/16/2019	2002	MR2002
69382-2213323_514.jpg	SD 20	JPG	3031029	nord	Vue MR2002 détail partie centrale (bois et verre conservés)	5/16/2019	2002	MR2002
69382-2213323_515.jpg	SD 20	JPG	3051365	nord	Vue MR2002 partie Ouest	5/16/2019	2002	MR2002
69382-2213323_516.jpg	SD 20	JPG	3051365	ouest	Vue zénithale US2003	5/16/2019	2002, 2003	MR2002, MR2003
69382-2213323_517.jpg	SD 20	JPG	3051365	ouest	Vue de détail de US2003	5/16/2019	2003	MR2003
69382-2213323_518.jpg	SD 21	JPG	2461894	nord	Vue générale SD21	5/17/2019	2101, 2102	MR2101, MR2102
69382-2213323_519.jpg	SD 21	JPG	2354511	ouest	Détail US2102	5/17/2019	2102	MR2102
69382-2213323_520.jpg	SD 21	JPG	2555705	ouest	Détail US2102	5/17/2019	2102	MR2102
69382-2213323_521.jpg	SD 21	JPG	2859692	ouest	Vue de 3/4 de US2102	5/17/2019	2102	MR2101, MR2102
69382-2213323_522.jpg	SD 21	JPG	3077956	ouest	Détail de US2101	5/17/2019	2101	MR2101
69382-2213323_523.jpg	SD 21	JPG	2589225	ouest	Vue générale de US2101	5/17/2019	2101	MR2101
69382-2213323_524.jpg	SD 21	JPG	3033215	nord	Vue générale de US2101	5/17/2019	2101	MR2101
69382-2213323_525.jpg	SD 21	JPG	2496752	ouest	Vue générale de US2102	5/17/2019	2102	MR2102





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_526.jpg	SD 21	JPG	3193314	sud	Vue de US2101 et US2102	5/17/2019	2101, 2102	MR2101, MR2102
69382-2213323_527.jpg	SD 21	JPG	3019452	sud	Vue générale de US2103	5/17/2019	2103	MR2103
69382-2213323_528.jpg	SD 21	JPG	2997338	sud	Vue générale de US2103	5/17/2019	2103	MR2103
69382-2213323_529.jpg	SD 21	JPG	3043316	sud	Vue générale de US2103	5/17/2019	2103	MR2103
69382-2213323_530.jpg	SD 19	JPG	2755042	nord	Coupe sud SD19 partie haute	5/17/2019	1902, 1905, 1907	
69382-2213323_531.jpg	SD 19	JPG	2790730	nord	Coupe sud SD19 partie basse	5/17/2019	1905, 1907	
69382-2213323_532.jpg	SD 19	JPG	2758341	nord	Coupe sud SD19 partie basse	5/17/2019	1905, 1907, 1908	
69382-2213323_533.jpg	SD 20	JPG	3018407	est	Vue des blocs de calcaire à l'est de MR2002	6/17/2019	2002	MR2002
69382-2213323_534.jpg	SD 20	JPG	3030047	nord	Vue de l'angle des blocs de calcaire de MR2002	6/17/2019	2002	MR2002
69382-2213323_535.jpg	SD 20	JPG	2984050	est	Vue d'ensemble des blocs de calcaire de MR2002	6/17/2019	2002	MR2002
69382-2213323_536.jpg	SD 20	JPG	3041436	sud	Vue des blocs de calcaire au sud de MR2002	6/17/2019	2002	MR2002
69382-2213323_537.jpg	SD 20	JPG	3041322	ouest	Vue de l'angle des blocs de calcaire de MR2002	6/17/2019	2002	MR2002
69382-2213323_538.jpg	SD 22	JPG	3003168	nord	Vue générale SD22 avec plaque	6/26/2019	2201	
69382-2213323_539.jpg	SD 22	JPG	3023745	nord	Vue générale SD22 avec plaque	6/26/2019	2201	
69382-2213323_540.jpg	SD 22	JPG	3044011	nord-est	Vue d'ensemble de SD22	6/26/2019	2201	
69382-2213323_541.jpg	SD 23	JPG	3016235	sud	Vue générale de MR2302		2301, 2302	
69382-2213323_542.jpg	SD 23	JPG	3044736	sud	Détail de MR2302		2302	
69382-2213323_543.jpg	SD 23	JPG	3051889	sud	Vue générale de MR2302 et MR2303		2302, 2303	
69382-2213323_544.jpg	SD 23	JPG	3020519	sud	Vue générale de MR2302 et MR2303		2302, 2303	
69382-2213323_545.jpg	SD 24	JPG	3035512	sud	Vue générale du sondage SD24 (US 2402 et 2403)		2401, 2402, 2403	
69382-2213323_546.jpg	SD 24	JPG	3016733	sud-est	Vue générale de MR2402 (US 2402 et 2403)		2401, 2402, 2403	
69382-2213323_547.jpg	SD 24	JPG	3010153	sud	Vue générale de MR2402 (US 2402 et 2403)		2401, 2402, 2403	
69382-2213323_548.jpg	SD 24	JPG	3008833	sud	Détail de l'US 2403		2401, 2402, 2403	
69382-2213323_549.jpg	SD 25	JPG	3045028	sud	Vue générale de MR2502		2501, 2502	
69382-2213323_550.jpg	SD 25	JPG	3050456	sud	Détail de MR2502		2502	
69382-2213323_551.jpg	SD 25	JPG	3046613	sud	Détail de MR2502		2502	
69382-2213323_552.jpg	SD 25	JPG	3049085	sud	Détail de MR2502		2502	

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_553.jpg	SD 25	JPG	3054631	ouest	Vue générale du sondage SD25		2502, 2503, 2504, 2505, 2506	
69382-2213323_554.jpg	SD 25	JPG	3013278	ouest	Vue générale du sondage SD25		2502, 2503, 2504, 2505, 2506	
69382-2213323_555.jpg	SD 25	JPG	3043539	sud-ouest	Détail de US2506 et US 2503		2502, 2503, 2506	
69382-2213323_556.jpg	SD 25	JPG	3071747	sud-ouest	Détail de US2506 et US 2503		2502, 2503, 2506	
69382-2213323_557.jpg	SD 25	JPG	3061710	ouest	Coupe Est SD25 (MR2502, US 2503 et US2506)		2502, 2503, 2506	
69382-2213323_558.jpg	SD 25	JPG	3063967	ouest	Coupe Est SD25 (MR2502, US 2503 et US2506)		2502, 2503, 2506	
69382-2213323_559.jpg	SD 26	JPG	3,57	sud	Sépulture à Inhumation individu n° 2603 (US 2603 et fait SP2603)	1/29/2020	2603	SP2603
69382-2213323_560.jpg	SD 26	JPG	3,64	sud	Sépulture à Inhumation individu n° 2603 (US 2603 et fait SP2603)	1/29/2020	2603	SP2603
69382-2213323_561.jpg	SD 26	JPG	3,57	ouest	Sépulture à Inhumation individu n° 2603 (US 2603 et fait SP2603)	1/29/2020	2603	SP2603
69382-2213323_562.jpg	SD 26	JPG	3,62	sud	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2603 (US 2603 et fait SP2603)	1/29/2020	2603	SP2603
69382-2213323_563.jpg	SD 26	JPG	3,54	sud	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2603 (US 2603 et fait SP2603)	1/29/2020	2603	SP2603
69382-2213323_564.jpg	SD 26	JPG	3,62	sud	Cliché avec étiquette de la sépulture à Inhumation individu n° 2603 (US 2603 et fait SP2603)	1/29/2020	2603	SP2603
69382-2213323_565.jpg	SD 26	JPG	3,56	sud	Sépulture à Inhumation individu n° 2604 (US 2604 et fait SP2604)	1/29/2020	2604	
69382-2213323_566.jpg	SD 26	JPG	3,82	sud	Sépulture à Inhumation individu n° 2604 (US 2604 et fait SP2604)	1/29/2020	2604	
69382-2213323_567.jpg	SD 26	JPG	3,57	est	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2604 (US 2604 et fait SP2604)	1/29/2020	2604	
69382-2213323_568.jpg	SD 26	JPG	3,71	nord	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2604 (US 2604 et fait SP2604)	1/29/2020	2604	
69382-2213323_569.jpg	SD 26	JPG	3,65	sud	Sépulture à Inhumation individu n° 2605 (US 2605 et fait SP2605)	1/29/2020	2605	
69382-2213323_570.jpg	SD 26	JPG	3,61	sud	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2605 (US 2605 et fait SP2605)	1/29/2020	2605	





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_571.jpg	SD 26	JPG	3,63	sud	Vue générale des sépultures à Inhumation individu n° 2603 à 2605 (SP2603, SP2604, SP2605)	1/29/2020	2605	
69382-2213323_572.jpg	SD 26	JPG	3,62	sud-ouest	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2603 (Atlas et Axis)	1/29/2020	2603	SP2603
69382-2213323_573.jpg	SD 26	JPG	3,62	sud-ouest	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2608 (US 2608 et fait SP2608)	1/29/2020	2607, 2608	SP2603
69382-2213323_574.jpg	SD 26	JPG	3,58	sud-ouest	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2608 (US 2608 et fait SP2608)	1/29/2020	2607, 2608	SP2603
69382-2213323_575.jpg	SD 26	JPG	3,63	sud	Vue générale des sépultures à Inhumation individu n° 2609 à 2612 (SP2609-SP2612)	1/29/2020	2607, 2609, 2610, 2611, 2612	SP2609
69382-2213323_576.jpg	SD 26	JPG	3,59	sud	Vue générale des sépultures à Inhumation individu n° 2609 à 2612 (SP2609-SP2612)	1/29/2020	2609, 2610, 2611, 2612	SP2609
69382-2213323_577.jpg	SD 26	JPG	3,59	sud	Vue générale des sépultures à Inhumation individu n° 2609 à 2612 (SP2609-SP2612)	1/29/2020	2609, 2610, 2611, 2612	SP2609
69382-2213323_578.jpg	SD 26	JPG	3,73	sud	Détails sur sépulture à Inhumation individu n° 2612 (US 2612 et fait SP2612)	1/29/2020	2612	
69382-2213323_579.jpg	SD 26	JPG	3,76	est	Vue générale du sondage SD26	1/29/2020		
69382-2213323_580.jpg	SD 26	JPG	3,62	nord-ouest	Vue générale du sondage SD26	1/29/2020		
69382-2213323_581.jpg	SD 26	JPG	3,65	nord-ouest	Vue générale du sondage SD26	1/29/2020		
69382-2213323_582.jpg	SD 26	JPG	3,62	sud-est	Vue générale de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_583.jpg	SD 26	JPG	3,62		Détails de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_584.jpg	SD 26	JPG	3,39		Détails de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_585.jpg	SD 26	JPG	3,44		Détails de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_586.jpg	SD 26	JPG	3,62		Détails de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_587.jpg	SD 26	JPG	3,45	sud-est	Détails de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_588.jpg	SD 26	JPG	3,53	sud-est	Détails de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_589.jpg	SD 26	JPG	3,58	sud-est	Détails de la berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_590.jpg	SD 26	JPG	3,42	est	Détails de la berme ouest du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_591.jpg	SD 26	JPG	3,58	est	Détails de la berme ouest du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_592.jpg	SD 26	JPG	3,59	sud-est	Détails des bermes ouest et nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_593.jpg	SD 26	JPG	3,62	sud-est	Détails des bermes ouest et nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_594.jpg	SD 26	JPG	3,62	sud-ouest	Détails individu dans berme nord du sondage SD26	1/30/2020		
69382-2213323_595.jpg		JPG	1,44	Aucune	SP1903, sq. 5. Os frontal, vue inférieure	10/10/2019	1903	SP1903

N° de photo	Vue du sondage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213323_596.jpg		JPG	1,6	Aucune	SP1903, sq. 5. Os frontal, vue inférieure	10/10/2019	1903	SP1903
69382-2213323_597.jpg		JPG	1,64	Aucune	SP1903, sq. 5 ; calvarium, vue endocrânienne	10/10/2019	1903	SP1903
69382-2213323_598.jpg		JPG	1,98	Aucune	SP1903, sq. 5 ; calvarium, vue endocrânienne	10/10/2019	1903	SP1903
69382-2213323_599.jpg		JPG	1,9	Aucune	SP1903 ; crâne avec traumatisme par objet tranchant, vue supérieure	10/10/2019	1903	SP1903
69382-2213323_600.jpg		JPG	2,07	Aucune	SP1903 ; crâne avec traumatisme par objet tranchant, vue supérieure	10/10/2019	1903	SP1903
69382-2213323_601.jpg		JPG	1,91	Aucune	SP1903 ; crâne avec traumatisme par objet tranchant, vue supérieure latérale gauche	10/10/2019	1903	SP1903





7.4. Documentation graphique

N° de Relevé	Sondage	Type de relevé	Échelle	Orientation	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_G1	2	Photo rectifiée/ interprétée	1/20	sud/nord	Stratigraphie relevée dans la berme ouest du sondage SD n° 2.	7/27/2018	202, 203, 204, 206, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 224, 228	MR202, SP228
69382-2213079_G2	2	Photo rectifiée/ interprétée	1/20	est/ouest	Stratigraphie relevée dans la berme sud du sondage SD n° 2.	7/27/2020	203, 205, 210, 212, 213, 214, 217, 220, 221, 223, 228	SP210, SP220, SP228
69382-2213079_G3	2	Photo rectifiée/ interprétée	1/20	nord/sud	Stratigraphie relevée dans la berme est du sondage SD n° 2.	7/27/2020	203, 204, 207, 208, 219, 222	MR207, MR208
69382-2213079_G4	10	Stratigraphie	1/20	sud/nord	Stratigraphie relevée dans la berme ouest, au centre du sondage SD n° 10.	7/28/2020	1000, 1003, 1004, 1005, 1006	MR1004
69382-2213079_G5	10	Stratigraphie	1/20	nord/sud	Stratigraphie relevée dans la berme est, au centre du sondage SD n° 10.	7/28/2018	1000, 1003, 1004, 1006	MR1004
69382-2213079_G6	10	Stratigraphie	1/20	sud/nord	Stratigraphie relevée dans berme ouest, au sud du sondage SD n° 15	7/28/2018	1000, 1003, 1005, 1006, 1008, 1009, 1010	MR1007, MR1008, MR1009, VT1010
69382-2213079_G7	11	Stratigraphie	-	nord/sud	Stratigraphie schématique relevée dans la berme est du sondage SD n° 11.	7/28/2018	1102, 1104, 1105, 1106	MR1102, MR1104
69382-2213079_G8	11	Stratigraphie	-	nord/sud	Stratigraphie schématique relevée dans la berme ouest du sondage SD n° 11.	7/28/2018	1101, 1102, 1103, 1104, 1105	MR1102, MR1104

N° de Relevé	Sondage	Type de relevé	Échelle	Orientation	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles
69382-2213079_G9	19	Photogrammétrie/plan	1/5	-	Relevé en plan de la sépulture SP1903 dans le sondage SD 19	5/16/2019	1903	SP1903
69382-2213079_G10	19	Stratigraphie	1/20	est/ouest	Stratigraphie schématique relevée dans la berme sud du sondage SD n° 19.	5/16/2019	1905,1906,1907	
69382-2213079_G11	16	Photogrammétrie	Plan	-	Série de clichés pour relevé photogrammétrique du bloc architectural calcaire retrouvé en partie ouest du SD16.	4/9/2019		
69382-2213079_G12	26	Stratigraphie	Stratigraphie	-	Stratigraphie schématique de la Berme nord du sondage n° 26. Exécuté sans descendre dans le sondage (non blindé) sur la base de points topographiques projetés en coupe et d'un relevé schématique.	1/31/2020		2613, 2615, 2616, 2617, 2618





7.5. Prélèvements

N° identifiant				Chro	N° de carton	Analyse (O/N)	Quantité en L.	Description	Objectif potentiel du prélèvement	Conservé (O/N)
M	US	SP	N° inv							
P	202	M	1	ANT	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	207	M	2	ANT	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	208	M	3	MED	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	209	M	4	MED	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	215	M	5	MED	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	225	M	6	ANT	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	1004	M	7	MED-MOD	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	1004	M	8	MED-MOD	2	N	0,1	Mortier servant d'enduit sur parement . 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	1007	M	9	MED-MOD	2	N	0,1	Mortier servant d'enduit sur parement . 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	1008	M	10	MED-MOD	2	N	0,1	Mortier. 1 petit sac (env. 10 cl)	Analyse macroscopique du mortier	oui

N° identifiant				Chro	N° de carton	Analyse (O/N)	Quantité en L.	Description	Objectif potentiel du prélèvement	Conservé (O/N)
M	US	SP	N° inv							
P	1010	M	11	MED-MOD	2	N	0,1	1 petit sac (env. 10 cl) des restes de bois provenant du cintre (coffrage ayant servi à l'édification de la voûte). Les restes de bois ont été pris dans le mortier et couvert par l'enduit.	Analyse macroscopique du mortier	oui
P	210	M	12	MED	-	O	0,1	Datation C14 : 880 BP ± 20 soit calibrée a 2 sigma: 11048 – 1084 AD (18,5%) ou 1124 – 1136 AD (3,3%) ou 1150 – 1218 AD (73,6%).	Datation C14 de l'inhumation	non
P	226	M	13	MED	-	O	0,1	Datation C14 : 660 BP ± 20 soit calibrée a 2 sigma: 1280 – 1316 AD (47,2%) ou 1355 – 1390 AD (48,2%).	Datation C14 de l'inhumation	non
P	1601	M	14	MOD	-	n	1	Mortier de gros béton provenant de l'US1601	Analyse macroscopique du mortier	non
P	1402	M	15	MOD	-	n	0,25	Fragment de calcaire provenant de l'US1402 d'une marche de l'escalier ESC1401	Analyse macroscopique de la pierre	non





7.6. Faune

N° Identifiant				chro.	N° carton	État de conservation	Bœuf	Porc	Mouton/chèvre	Équidés	Chien	Autres	Grand mammifère	Petit mammifère	Avifaune	Ichtyofaune	Malacofaune	Indéterminés	Microfaune	Description	Comptage		
P	N°US	sp.	N°cat.																		Poids (g)	Sacs	NR
P	201	F	1	CON ?	1	moyen	22	23	22				15	19	4					Rejets de consommation. Présence de découpe sur le bœuf. Répartitions anatomiques de la triade variée, surtout des adultes. Caprinés = mouton et chèvre repérés. Présence d’un coq : ergot.	1100	1	105
P	203	F	2	MED	1	moyen	3		3			1	1							Découpe de boucherie sur un radius de bœuf, présence de chien ?	169	1	8
P	204	F	3	CON	1	mauvais		1	2				1	2						Déchets de consommation	54	1	6
P	209	F	4	MED	1	moyen	1		2				1		1					Déchets de consommation	58	1	5
P	211	F	5	MED ?	1	moyen	1		2											Déchets de consommation	30	1	3
P	216	F	6	ANT/MED	1	mauvais	1													Fragment de coxal de bœuf	36	1	1
P	228	F	7	MED	1	mauvais	1													Fragment de côte de bœuf	5	1	1
P	1000	F	8	MED	1	moyen	5	5	2				3	3						Déchets de consommation, triade domestique, découpe sur une côte de porc	443	1	18
P	1101	F	9	MOD	1	moyen	31	5	7				7	4	1					Déchets de consommation, triade domestique, concentration de restes de bœuf (crâne, extrémités, membres). Traces de découpe.	1137	1	55

N° Identifiant				chro.	N° carton	État de conservation	Bœuf	Porc	Mouton/chèvre	Équidés	Chien	Autres	Grand mammifère	Petit mammifère	Avifaune	Ichtyofaune	Malacofaune	Indéterminés	Microfaune	Description	Comptage		
P	N°US	sp.	N°cat.																		Poids (g)	Sacs	NR
P	201	F	1	CON ?	1	moyen	22	23	22				15	19	4					Rejets de consommation. Présence de découpe sur le bœuf. Répartitions anatomiques de la triade variée, surtout des adultes. Caprinés = mouton et chèvre repérés. Présence d'un coq : ergot.	1100	1	105
P	203	F	2	MED	1	moyen	3		3			1	1							Découpe de boucherie sur un radius de bœuf, présence de chien ?	169	1	8
P	204	F	3	CON	1	mauvais		1	2				1	2						Déchets de consommation	54	1	6
P	209	F	4	MED	1	moyen	1		2				1		1					Déchets de consommation	58	1	5
P	211	F	5	MED ?	1	moyen	1		2											Déchets de consommation	30	1	3
P	216	F	6	ANT/MED	1	mauvais	1													Fragment de coxal de bœuf	36	1	1
P	228	F	7	MED	1	mauvais	1													Fragment de côte de bœuf	5	1	1
P	1000	F	8	MED	1	moyen	5	5	2				3	3						Déchets de consommation, triade domestique, découpe sur une côte de porc	443	1	18
P	1101	F	9	MOD	1	moyen	31	5	7				7	4	1					Déchets de consommation, triade domestique, concentration de restes de bœuf (crâne, extrémités, membres). Traces de découpe.	1137	1	55



7.7. Mobilier anthropologique

N°Identifiant					Chronologie		Localisation		État de conservation		Description	Comptage		Stockage	
P	US	SP	Sp.	N° inv.	Période	Datation	Situation	Précisions	Appréciation	Pantin	Régions anatomiques conservées	NR	NMI	nb. Sacs	caisse n°
P	201		H	1	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	273	3		2
P	201		H	2	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	12	2		2
P	203		H	3	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	86	2		2
P	203		H	4	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	10	2		2
P	203		H	5	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Autour de SP 228-229	Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	4	1		2
P	204		H	6	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	19	1		2
P	209		H	7	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	16	2		2
P	209		H	8	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	5	2		2
P	210	210	H	9	MED	1150-1218	Primaire	Archive biologique prélevée en coupe sud de SD 2	Fragmentaire	Oui	Individu de taille adulte. Archive biologique : mandibule et vertèbres C1 et C2, fragment de crâne. C2 envoyé en radiodation (Re.S.Artes).	0	1	1	2
P	211		H	10	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	7	1		2
P	211		H	11	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièce immature.	1	1		2
P	226	226	H	12	MED	1280-1390	Primaire	Archive biologique Prélevée dans coupe ouest de SD2.	Fragmentaire	Oui	Individu immature. Fragment d'os coxal D envoyé en radiodation (Re.S.Artes); éléments de la main droite.	0	1	1	2
P	227	227	H	13	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire	Archive biologique Prélevée dans coupe ouest de SD2.	Fragmentaire	oui	Individu de taille adulte. Hémi-diaphyse proximale du radius droit, deux vertèbres thoraciques et fragments de côtes droites.	0	1	1	2
P	228	228	H	14	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire	Squelette emporté par la pelle mécanique. Fouille rapide.	Fragmentaire	Oui	Individu de taille adulte. Tronc, mandibule, membre supérieur droit, main gauche.	0	1		2
P	229	229	H	15	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire	Squelette emporté par la pelle mécanique. Fouille rapide.	Fragmentaire	Oui	Individu de taille adulte. Tronc.	0	1		2
P	1000		H	16	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Au droit de MR 1004 et au sud de MR 1008	Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	109	4		3
P	1000		H	17	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Au droit du MR 1004	Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	7	2		3
P	1101		H	18	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	177	6	17	4
P	1101		H	19	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	20	2	9	4
Totaux												745	36	29	

N°Identifiant					Chronologie		Localisation		État de conservation		Description	Comptage		Stockage	
P	US	SP	Sp.	N° inv.	Période	Datation	Situation	Précisions	Appréciation	Pantin	Régions anatomiques conservées	NR	NMI	Nb. Sacs	Caisse n°
P	1501		H	20	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	252	5	6	5
P	1501		H	21	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	32	4	32	5
P	1802		H	22	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	34	2	1	6
P	1802		H	23	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	9	2	1	6
P	1803		H	24	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte et sub-adulte	13	2	1	6
P	1807		H	25	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures et adultes. Varia	2	2	1	6
P	1807		H	26	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Attribué à un individu en place, mais contradictoire avec restes osseux conservés	Fragmentaire		Pièces immatures et adultes : 1 fragment de diaphyse de radius G adulte; 1 fragment de diaphyse de fémur de format immature	2	2	1	6
P	1809	1809	H	27	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire		Fragmentaire et lacunaire	Oui	Individu de taille adulte. Segments jambiers D et G.	0	1	1	6
P	1817	1817	H	28	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire	2 individus prélevés dans US 1817, mais leur appartenance à une même sépulture plurielle n'est pas assurée.	Fragmentaire et lacunaire	Oui	Individu n°1. Immature.	0	1		6
P	1817		H	29	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Prélevés avec individu n° 1 de SP 1817	Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	20	2	1	6
P	1817	1817	H	30	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire	2 individus prélevés dans US 1817, mais leur appartenance à une même sépulture plurielle n'est pas assurée.	Fragmentaire et lacunaire	Oui	Individu n°2. Immature	0	1		6
P	1817		H	31	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Prélevés avec individu n° 2 de SP 1817	Fragmentaire		Pièces immatures et adultes. Varia	12	2		6
P	1818		H	32	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	37	1		6
P	1818		H	33	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	7	1		6
P	1818	1818	H	34	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire	Pièces osseuses identifiées sur le terrain à un squelette en place.	Fragmentaire et très lacunaire	Oui	Individu de taille adulte : radius droit et fémur gauche. Pas d'argument ostéologique pour attribuer ces deux pièces à un seul individu, si ce n'est le format et la maturité.	0	1	1	6
P	1825		H	35	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	91	3		6
P	1825		H	36	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	9	1		6





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DU MOBILIER ANTHROPOLOGIQUE

N°Identifiant					Chronologie		Localisation		État de conservation		Description	Comptage		Stockage	
P	US	SP	Sp.	N° inv.	Période	Datation	Situation	Précisions	Appréciation	Pantin	Régions anatomiques conservées	NR	NMI	Nb. Sacs	Caisse n°
P	1825	1825	H	37	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire		Fragmentaire et très lacunaire	Oui	Individu de taille adulte. Membres inférieurs et main droite.	0	1		6
P	1901		H	38	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Sous les 3 crânes prélevés dans le sondage	Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	9	1	1	7
P	1901		H	39	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Sous les 3 crânes prélevés dans le sondage	Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	17	1	1	7
P	1901	1903	H	40	MED	1170-1270	Primaire ou secondaire	Sépulture plurielle	Fragmentaire et lacunaire	Oui	Individu n°5. Crâne immature. Cribra orbitalia.	0	1	1	7
P	1901	1903	H	41	MED	1170-1270	Primaire	Sépulture plurielle	Fragmentaire et lacunaire	Oui	Individu n°4. Immature.	0	1	1	7
P	1901	1903	H	42	MED	1170-1270	Primaire	Appariements entre US 1901, 1904 et 1903	Fragmentaire et lacunaire	Oui	Individu n°2 = n° 3. Taille adulte.	0	1		7
P	1903	1903	H	43	MED	1170-1270	Primaire	Appariements entre US 1903 et 1901	Fragmentaire et lacunaire	Oui	Individu n° 1. Taille adulte. Tronc (membres inférieurs absents). Une phalange de la main droite envoyée pour radiodation (Re.S.Artes)	0	1		7
P	1905		H	44	MED	XII-XIII ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia.	9	1	1	7
P	1905	1905	H	/	MED	1150-1220	Primaire	Pièce prélevée en coupe, en fond de sondage, appartenant à un squelette en connexion	Fragmentaire		Fragment de diaphyse fémorale envoyé pour radiodation (Re.S.Artes)	1	1		7
P	2001		H	45	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièce de taille adulte.	1	1	1	7
P	2025		H	46	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	2	1	1	7
P	2205		H	47	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	13	1	1	7
P	SD18		H	48	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Pelle mécanique	Fragmentaire		Pièces de taille adulte. Varia	20	2		6
P	SD18		H	49	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire	Pelle mécanique	Fragmentaire		Pièces immatures. Varia	3	1		6
P	2601		H	50	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Pièces immatures. Varia.	6	2	1	8
P	2601		H	51	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Pièces adultes. Varia.	44	2	1	8
P	2602		H	52	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Pièces de taille adulte.	9	3	1	8
P	2602		H	53	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Pièces immatures.	7	4	1	8

N°Identifiant					Chronologie		Localisation		État de conservation		Description	Comptage		Stockage	
P	US	SP	Sp.	N° inv.	Période	Datation	Situation	Précisions	Appréciation	Pantin	Régions anatomiques conservées	NR	NMI	Nb. Sacs	Caisse n°
P	2603		H	54	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire		Fragmentaire et lacunaire	oui	Individu 2603. Grand adolescent. Tête osseuse, ceinture scapulaire, membres sup. et côtes lacunaires.	0	1	1	8
P	2603		H	55	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Pièces de taille adulte et immature.	4	2	1	8
P	2604		H	56	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Pièces de taille adulte et immatures. Varia.	10	2	1	8
P	2605		H	57	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Pièces de taille adulte.	6	2	1	8
P	2608	2608	H	58	MED	XII-XIV ^e s.	primaire		Fragmentaire et lacunaire	oui	Individu 2608. Grand adolescent (apex dentaire pas refermés). Tête osseuse, C1 à C7, vertèbres thoraciques.	0	1	1	8
P	2608		H	59	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire		Fragmentaire et lacunaire		Une tête de côte.	1	1	1	8
P	2609	2609	H	60	MED	XII-XIV ^e s.	primaire		Fragmentaire et lacunaire	oui	Individu de taille adulte 2609. Tête osseuse, et atlas	0	1	1	8
P	2610	2610	H	61	MED	XII-XIV ^e s.	primaire		Fragmentaire et lacunaire	oui	Individu de taille adulte 2610. Tête osseuse, C1 à C7, côtes, vertèbres thoraciques	0	1	1	8
P	2611		H	62	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire ?		Fragmentaire et lacunaire		Pièces de taille adulte. Crâne.	9	1	1	8
P	2612		H	63	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire ?		Fragmentaire et lacunaire		Taille adulte. Crâne (sans face ni temporaux).	11	1	1	8
P	2612	2612	H	64	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire		Fragmentaire et lacunaire	oui	Individu de taille adulte 2612. Tête osseuse, C1 à C7, et varia anecdotiques.	0	1	1	8
P	2613		H	65	MED	XII-XIV ^e s.	Secondaire ?		Fragmentaire et lacunaire		Pièces de taille adulte. Tête osseuse (manque seulement l'occiput), 2 vertèbres thoraciques.	43	1	1	8
P	2614	2614	H	66	MED	XII-XIV ^e s.	Primaire		Fragmentaire et lacunaire	oui	Individu de taille adulte 2614. Tête osseuse, C1 à C4, tête humérale gauche.	0	1	1	8
Totaux												745	75	71	



7.8. Mobilier céramique

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	201	C	1		ANT				1	Stable	Luisante	Portout 37	1				1	1
M	201	C	1		ANT				1	Stable	Luisante	Portout 40 ?	1				1	1
M	201	C	2		ANT				1	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 37	1				1	1
M	201	C	3		ANT				1	Stable	Cér. à revêtement argileux div.					1	1	
M	201	C	4		ANT				1	Stable	Cér. plombifère (Italie)					1	1	
M	201	C	5		ANT				1	Stable	DSP grise	(fond annulaire)		1			1	
M	201	C	6		ANT				1	Stable	Commune claire	Cruche à lèvre en bourrelet	1				1	1
M	201	C	6		ANT				1	Stable	Commune claire	Opércule	1				1	1
M	201	C	7		ANT				1	Stable	Commune tournée rouge	Marmite ? (lèvre quadrangulaire pendante)	1				1	1
M	201	C	7		ANT				1	Stable	Commune tournée rouge					3	3	
M	201	C	8		ANT				1	Stable	Commune tournée grise					6	6	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Gauloise 4	1				1	1
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Gaule				7	7	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Bétique			1	3	4	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Keay IB			1		1	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Keay IA ?	1				1	1
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Afrique				2	2	
M	201	C	9		MED				1	Stable	Amphore	Orient ?				2	2	
M	201	C	9		MED				1	Stable	Amphore	Indéterminée				2	2	
M	201	C	10		MED				1	Stable	Rouge glaçurée					4	4	
M	201	C	11		MED				1	Stable	Grise					2	2	
M	203	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise	(bord quadrangulaire)	1				1	1
M	203	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise				1	3	4	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Sigillée Gaule du sud	Drag. 27	1				1	1
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Luisante					1	1	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée rouge					2	2	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée grise					1	1	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Afrique			1		1	

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				3	3	
M	204	C	1	CON	CON				1	Stable	Faïence		1				1	1
M	204	C	2	CON	MED	rés.			1	Stable	Grise	Fonds bombés dont un marqué		3			3	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Luisante	Jattes/bols	2				2	2
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Luisante			1		1	2	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune claire					2	2	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune claire	Mortier à colerette pendante	1				1	1
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée rouge					1	1	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée grise					3	3	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				6	6	
M	209	C	1	MOD	MOD				1	Stable	Céramique jaune sur engobe					1	1	
M	209	C	2	MOD	MED	rés.			1	Stable	Grise					2	2	
M	209	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable	Sigillée Gaule du centre					2	2	
M	209	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée grise					1	1	
M	209	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				3	3	
M	210	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Orient				1	1	
M	210	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
M	211	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Commune claire					1	1	
M	211	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Africaine culinaire					1	1	
M	211	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
M	216	C	1	MED	MED				1	Stable	Commune orangée	Sevrey ?		1			1	
M	216	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				1	1	
M	229	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				1	1	
M	1000-a	C	1	MED	XII				1	Stable	Rouge					1	1	
M	1000-a	C	2	MED	XII				1	Stable	Rouge glaçurée	Pichet ? (fond plat)		1			1	
M	1000-a	C	3	MED	XII				1	Stable	Grise	Oule à lèvres en bandeau	1				1	1
M	1000-a	C	3	MED	XII				1	Stable	Grise	Oule à lèvres en bandeau	1				1	1
M	1000-a	C	3	MED	XII				1	Stable	Grise	(bord quadrangulaire)	1				1	1
M	1000-a	C	3	MED	XII				1	Stable	Grise	Marmite ? (vase à anses)	1				1	1
M	1000-a	C	3	MED	XII				1	Stable	Grise	(fond bombé)		1			1	
M	1000-a	C	3	MED	XII				1	Stable	Grise				2	10	12	





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213079

INVENTAIRE DES CÉRAMIQUES

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	1000-a	C	4	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. communes [2], amphore Gaule [1], Afrique [1], et indét. [1])	2			4	6	2
M	1000-b	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (amphore Gaule [1])				1	1	
M	1000-c	C	1	MED	XII				1	Stable	Rouge glaçurée		1				1	1
M	1000-c	C	2	MED	XII				1	Stable	Grise					2	2	
M	1000-d	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (amphore indét. [1])		1			1	
M	1000-e	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (amphore indét. [1])				1	1	
M	1001	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise	(fond bombé)		1			1	
M	1001	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise					3	3	
M	1001	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. communes [2], amphores Gaule [2] et Lipari [1])				5	5	
M	1103	C	1	MOD	MOD				1	Stable	Service vert Meillonas ?	(brûlé ; colle avec tesson de 1104)				1	1	
M	1104	C	1	MOD	MOD				1	Stable	Service vert Meillonas ?	(brûlé ; colle avec tesson de 1103)				1	1	
M	1104	C	2	MOD	MOD				1	Stable	Grise		1			1	2	1
M	1104	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. com [1], amphore Afrique [1])				2	2	
M	1106	C	1	MOD	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. com [1], amphore Lipari [1])				2	2	
M	1501	C	1	CON	ANT	rés.			1	Stable	Sigillée Gaule du sud			1			1	
M	1501	C	2	CON	ANT	rés.			1	Stable	Luisante	Mortier (Portout 40 ?)				1	1	
M	1501	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée	Pichet	1				1	1
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée	Pichets		2			2	
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée				1		1	
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée					1	1	
M	1501	C	5	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge					1	1	
M	1501	C	6	CON	MED	rés.			1	Stable	Grise				1		1	
M	1501	C	6	CON	MED	rés.			1	Stable	Grise					6	6	
M	1802	C	1	MED ou MOD ?	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée		1				1	1
M	1802	C	2	MED ou MOD ?	MED	rés.			1	Stable	Grise					1	1	
M	1816	C	1	MED ou MOD ?	MED ou MOD				1	Stable	Grise	Bassine	1				1	1

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	1901	C	1	MED ou MOD ?	MED ou MOD				1	Stable	Grise	Marmite (avec cordon de pâte)				1	1	
M	1903	C	1	MED ou MOD ?	MED ou MOD				1	Stable	Grise					1	1	
M	1905	C	1	MED ou MOD ?	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Amphorisque		1			1	
M	1905	C	1	MED ou MOD ?	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Orient				1	1	
M	2505	C	1	CON	ANT				1	Stable	Luisante					1	1	
M	2505	C	2	CON	ANT				1	Stable	Cér. à revêtement argileux div.		1				1	1
M	2505	C	3	CON	ANT				1	Stable	Commune tournée rouge					1	1	
M	2505	C	4	CON	ANT				1	Stable	Commune claire					1	1	
M	2505	C	5	CON	ANT				1	Stable	Amphore	Afrique				1	1	





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES CÉRAMIQUES

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	201	C	1		ANT				1	Stable	Luisante	Portout 37	1				1	1
M	201	C	1		ANT				1	Stable	Luisante	Portout 40 ?	1				1	1
M	201	C	2		ANT				1	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 37	1				1	1
M	201	C	3		ANT				1	Stable	Cér. à revêtement argileux div.					1	1	
M	201	C	4		ANT				1	Stable	Cér. plombifère (Italie)					1	1	
M	201	C	5		ANT				1	Stable	DSP grise	(fond annulaire)		1			1	
M	201	C	6		ANT				1	Stable	Commune claire	Cruche à lèvre en bourrelet	1				1	1
M	201	C	6		ANT				1	Stable	Commune claire	Opércule	1				1	1
M	201	C	7		ANT				1	Stable	Commune tournée rouge	Marmite ? (lèvre quadrangulaire pendante)	1				1	1
M	201	C	7		ANT				1	Stable	Commune tournée rouge					3	3	
M	201	C	8		ANT				1	Stable	Commune tournée grise					6	6	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Gauloise 4	1				1	1
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Gaule				7	7	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Bétique			1	3	4	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Keay IB			1		1	
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Keay IA ?	1				1	1
M	201	C	9		ANT				1	Stable	Amphore	Afrique				2	2	
M	201	C	9		MED				1	Stable	Amphore	Orient ?				2	2	
M	201	C	9		MED				1	Stable	Amphore	Indéterminée				2	2	
M	201	C	10		MED				1	Stable	Rouge glaçurée					4	4	
M	201	C	11		MED				1	Stable	Grise					2	2	
M	203	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise	(bord quadrangulaire)	1				1	1
M	203	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise				1	3	4	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Sigillée Gaule du sud	Drag. 27	1				1	1
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Luisante					1	1	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée rouge					2	2	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée grise					1	1	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Afrique			1		1	
M	203	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				3	3	
M	204	C	1	CON	CON				1	Stable	Faïence		1				1	1

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Car-ton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	204	C	2	CON	MED	rés.			1	Stable	Grise	Fonds bombés dont un marqué		3			3	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Luisante	Jattes/bols	2				2	2
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Luisante			1		1	2	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune claire					2	2	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune claire	Mortier à collerette pendante	1				1	1
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée rouge					1	1	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée grise					3	3	
M	204	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				6	6	
M	209	C	1	MOD	MOD				1	Stable	Céramique jaune sur engobe					1	1	
M	209	C	2	MOD	MED	rés.			1	Stable	Grise					2	2	
M	209	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable	Sigillée Gaule du centre					2	2	
M	209	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable	Commune tournée grise					1	1	
M	209	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				3	3	
M	210	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Orient				1	1	
M	210	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
M	211	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Commune claire					1	1	
M	211	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Africaine culinaire					1	1	
M	211	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
M	216	C	1	MED	MED				1	Stable	Commune orangée	Sevrey ?		1			1	
M	216	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				1	1	
M	229	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Varia				1	1	
M	1000-a	C	1	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Rouge					1	1	
M	1000-a	C	2	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Rouge glaçurée	Pichet ? (fond plat)		1			1	
M	1000-a	C	3	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Grise	Oule à lèvres en bandeau	1				1	1
M	1000-a	C	3	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Grise	Oule à lèvres en bandeau	1				1	1
M	1000-a	C	3	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Grise	(bord quadrangulaire)	1				1	1





« Rives de Saône : terrasses de la Presqu'île » - 69001-69002 Place Saint-Nizier N° 69382 2213323

INVENTAIRE DES CÉRAMIQUES

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Car-ton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	1000-a	C	3	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Grise	Marmite ? (vase à anses)	1				1	1
M	1000-a	C	3	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Grise	(fond bombé)		1			1	
M	1000-a	C	3	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Grise				2	10	12	
M	1000-a	C	4	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. communes [2], amphore Gaule [1], Afrique [1], et indét. [1])	2			4	6	2
M	1000-b	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (amphore Gaule [1])				1	1	
M	1000-c	C	1	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Rouge glaçurée		1				1	1
M	1000-c	C	2	MED	XIIe/XIVe s.				1	Stable	Grise					2	2	
M	1000-d	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (amphore indét. [1])		1			1	
M	1000-e	C	1	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (amphore indét. [1])				1	1	
M	1001	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise	(fond bombé)		1			1	
M	1001	C	1	MED	MED				1	Stable	Grise					3	3	
M	1001	C	2	MED	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. communes [2], amphores Gaule [2] et Lipari [1])				5	5	
M	1103	C	1	MOD	MOD				1	Stable	Service vert Meillonas ?	(brûlé ; colle avec tesson de 1104)				1	1	
M	1104	C	1	MOD	MOD				1	Stable	Service vert Meillonas ?	(brûlé ; colle avec tesson de 1103)				1	1	
M	1104	C	2	MOD	MOD				1	Stable	Grise		1			1	2	1
M	1104	C	3	MOD	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. com [1], amphore Afrique [1])				2	2	
M	1106	C	1	MOD	ANT	rés.			1	Stable		Mobilier antique résiduel (cér. com [1], amphore Lipari [1])				2	2	
M	1501	C	1	CON	ANT	rés.			1	Stable	Sigillée Gaule du sud			1			1	
M	1501	C	2	CON	ANT	rés.			1	Stable	Luisante	Mortier (Portout 40 ?)				1	1	
M	1501	C	3	CON	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée	Pichet	1				1	1

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Car- ton	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée	Pichets		2			2	
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée				1		1	
M	1501	C	4	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée					1	1	
M	1501	C	5	CON	MED	rés.			1	Stable	Rouge					1	1	
M	1501	C	6	CON	MED	rés.			1	Stable	Grise				1		1	
M	1501	C	6	CON	MED	rés.			1	Stable	Grise					6	6	
M	1802	C	1	MED ou MOD ?	MED	rés.			1	Stable	Rouge glaçurée		1				1	1
M	1802	C	2	MED ou MOD ?	MED	rés.			1	Stable	Grise					1	1	
M	1816	C	1	MED ou MOD ?	MED ou MOD				1	Stable	Grise	Bassine	1				1	1
M	1901	C	1	MED ou MOD ?	MED ou MOD				1	Stable	Grise	Marmite (avec cordon de pâte)				1	1	
M	1903	C	1	MED ou MOD ?	MED ou MOD				1	Stable	Grise					1	1	
M	1905	C	1	MED ou MOD ?	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Amphorisque		1			1	
M	1905	C	1	MED ou MOD ?	ANT	rés.			1	Stable	Amphore	Orient				1	1	
M	2505	C	1	CON	ANT				1	Stable	Luisante					1	1	
M	2505	C	2	CON	ANT				1	Stable	Cér. à revêtement argi- leux div.		1				1	1
M	2505	C	3	CON	ANT				1	Stable	Commune tournée rouge					1	1	
M	2505	C	4	CON	ANT				1	Stable	Commune claire					1	1	
M	2505	C	5	CON	ANT				1	Stable	Amphore	Afrique				1	1	





7.9. Mobilier en verre

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Catégorie	Description	Couleur	Technique	Comptages					
M	US	SP	N° inv												B	F	A	P	NR	NMI
M	201	V	1		ANT ?				1	Stable	Vaisselle	Bord formé par repliement	Verdâtre	Soufflé	1				1	1
M	201	V	2		ANT ?				1	Stable	Vaisselle		Bleuté	Soufflé				1	1	
M	203	V	1						1	Irisé	Vaisselle		Bleuté					1	1	
M	209	V	1						1	Irisé	Vaisselle		Incolore	Soufflé				2	2	



8. ANNEXES

Annexe 1 : Re.S.Artes- Étude de datation par Carbone 14 de deux sépultures (SP 210 et SP 226)

Annexe 2 : Re.S.Artes- Étude de datation par Carbone 14 de deux sépultures (SD 19, US1903 et US1905)

Annexe 3 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 210

Annexe 4 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 226

Annexe 5 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 227

Annexe 6 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 228

Annexe 7 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 229

Annexe 8 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1809 (ind. 1)

Annexe 9 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1817 (ind. 1)

Annexe 10 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1817 (ind. 2)

Annexe 11 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1818

Annexe 12 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1903 (ind. 1)

Annexe 13 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1903 (ind. 2-3)

Annexe 14 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1903 (ind. 4)

Annexe 15 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 1903 (ind. 5)

Annexe 16 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 2603

Annexe 17 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 2608

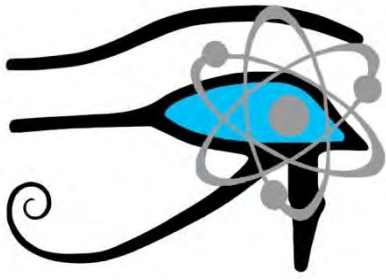
Annexe 18 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 2609

Annexe 19 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 2610

Annexe 20 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 2612

Annexe 21 : Figure de conservation anatomique (pantin) de l'US 2614

Annexe 22 : Tableau des mesures diaphysaires



Re.S.Artes

Le Regard de la Science sur les Arts et le patrimoine culturel

Rapport d'analyse R 243363A-2

Place Saint-Nizier, Lyon (69) :

Étude de datation par Carbone 14
de deux sépultures (SP 210 et SP 226)

1 – PROBLÉMATIQUE CHRONOLOGIQUE

L'étude de datation présentée ici concerne deux sépultures mises au jour Place Saint-Nizier, à Lyon (69002).

Le contexte funéraire du site est avéré par la présence de l'église Saint-Nizier (basilique funéraire - V^e s. ?), devenue église canoniale carolingienne, puis église paroissiale au Moyen Âge central), ou encore d'une chapelle Saint-Jacquême (XIII^e s. – fin de l'époque moderne).

Dans ce contexte, la chronologie des inhumations mises au jour n'est pas établie ; elles pourraient se situer entre le Moyen-âge et l'Epoque Moderne, et se rattacher à l'un ou l'autre des édifices connus sur le site.

L'objectif est donc ici de déterminer précisément le moment de la mort des deux individus, à partir d'analyses par carbone 14. Dès lors, étant admis que les dépôts sont d'ordre primaire, on pourra considérer que leur datation est, par extension, représentative du moment de l'inhumation.

Les résultats obtenus, à partir de prélèvements osseux, seront confrontés aux hypothèses archéologiques afin de préciser l'histoire chronologique du site.

2 – MATÉRIEL À DATER

Des ossements ont été prélevés dans les deux sépultures sélectionnées pour cette étude. Un descriptif des échantillons à analyser est dressé au Tableau 1.

D'après la stratigraphie, très perturbée et peu accessible en raison de la nature de l'opération (surveillance de sondages profonds en milieu urbain), la SP 210 serait antérieure à la SP 226.

Sépultures	Données anthropologiques	Référencement de la datation	Description du prélèvement	Période chronologique
SP 210	Sujet adulte	S218180 UGAMS 38247	Axis (C2)	Haut Moyen-âge à Epoque Moderne
SP 226	Sujet immature (grand adolescent)	S218181 UGAMS 38248	Fragment d'un os coxal	Bas Moyen-âge à Epoque Moderne

Tab. 1 : Prélèvements à dater par Carbone 14 – AMS. Ils sont issus de deux sépultures (S2181 : N° Re.S.Artes ; UGAMS 382** : N° d'enregistrement du laboratoire d'analyse).**

3 – MÉTHODOLOGIE MISE EN OEUVRE

Préparation du matériel

Les prélèvements osseux subissent différentes phases de nettoyage mécaniques et chimiques afin de s'affranchir d'éventuelles sources de pollution (matières organiques provenant de l'environnement d'enfouissement, en particulier). Puis, un traitement spécifique est mené afin d'extraire la fraction de collagène contenant le carbone à dater.

Des étapes de combustion successives permettent enfin d'isoler le CO₂ à analyser.

Mesure de la concentration en Carbone 14

Pour les os, une mesure préalable des concentrations en carbone et en azote dans le collagène à dater permet de déterminer si son degré de préservation est suffisant pour garantir une datation fiable. En effet, pour un matériau bien conservé, le rapport C/N doit être compris entre 2,9 et 3,5, ce qu'il convient de vérifier [1].

Puis, les différents isotopes du carbone sont séparés par spectrométrie de masse (AMS), et la concentration en carbone 14 est déterminée en comparant simultanément les mesures de ¹⁴C, ¹³C et ¹²C avec celles contenues dans des produits de référence [2-3].

La teneur résiduelle en carbone 14 ainsi obtenue (notée pMC) est corrigée du fractionnement isotopique (δ C13) évalué à partir des rapports de concentration ¹³C/¹²C et ¹⁴C/¹²C [4]. Outre les informations apportées sur le régime alimentaire des individus, ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et renseigne sur la fiabilité de la mesure, en complément de l'analyse du rapport C/N.

L'incertitude associée (σ , sigma) rend compte de la distribution statistique des comptages et des effets de la soustraction du « blanc ».

Détermination de l'âge radiocarbone et calibration du résultat

A partir de ces mesures, on détermine l'âge C14 brut (donné en années BP) qui représente le temps écoulé entre l'année de référence 1950 et la mort de l'organisme (coupe de l'arbre, mort de l'être vivant, ...).

Enfin, la calibration de l'âge brut est effectuée en utilisant les courbes de référence *OxCal v4.3.2* [5] et *IntCal13, decadal atmospheric data* [6]. Elle permet de définir un ou plusieurs intervalles de dates (donnés en BC / avant J.C. ou AD / après J.C. et affectés d'un certain pourcentage de probabilité) pour replacer le fait recherché dans notre calendrier.

4 – RÉSULTATS OBTENUS

Une synthèse des datations obtenues est proposée Tableau 2.

Afin de faciliter l'utilisation des dates calibrées, nous n'avons repris ici que les intervalles donnés à deux écarts-types (pour le détail des résultats, on se reportera aux annexes).

Les résultats obtenus sont également illustrés Figure 1.

Après traitement chimique, il a été possible d'obtenir, pour les deux prélèvements analysés, une quantité suffisante de carbone pour procéder à la mesure de la teneur en C14 résiduel par spectrométrie de masse.

De plus, le rapport C/N déterminé pour les deux ossements s'est révélé conforme à l'ordre de grandeur attendu pour des matériaux correctement préservés (3,12 et 3,17, cf. annexes).

Signalons également que les rapports isotopiques du carbone et de l'azote établis pour les deux individus renvoient à un régime alimentaire classique, de type « C3 », marqué par une consommation de produits d'origine essentiellement terrestre (végétaux et protéines animales, [7-14]).

Sépultures / Individus	Référencement de la datation	Âge C14 (ans BP)	Datation calibrée (AD, à 2σ)
SP 226	S218181 UGAMS 38248	660 ± 20	1280 – 1316 AD (47,2%) 1355 – 1390 AD (48,2%)
SP 210	S218180 UGAMS 38247	880 ± 20	1048 – 1084 AD (18,5%) 1124 – 1136 AD (3,3%) 1150 – 1218 AD (73,6%)

Tab. 2 : Bilan des datations acquises pour les deux sépultures concernées par cette étude chronologique. Elles ont été reclassées par ordre d'ancienneté. Ces résultats semblent confirmer la chronologie relative pressentie entre les deux inhumations.

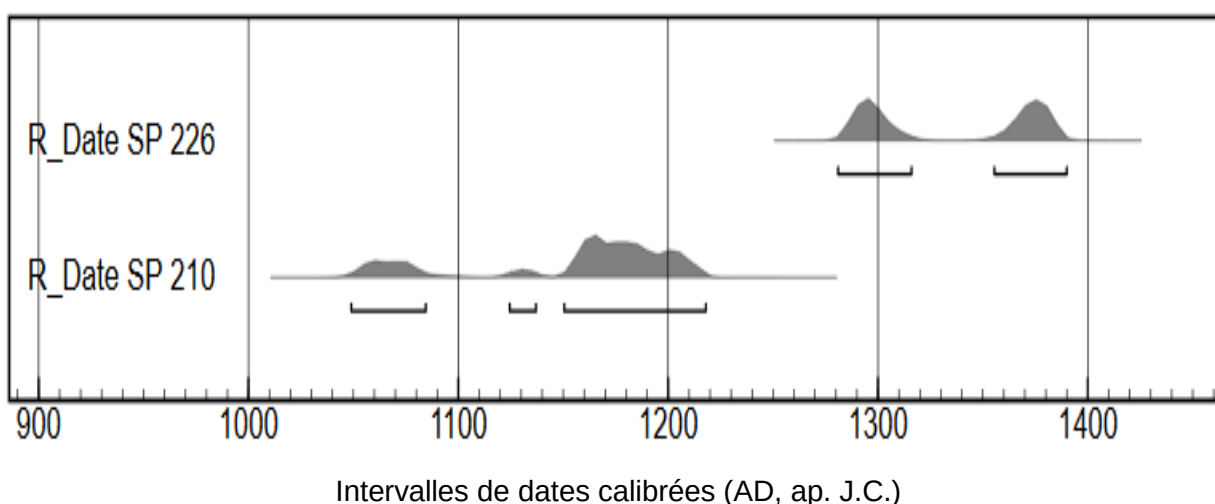


Fig. 1 : Représentation graphique des datations acquises pour les deux sépultures concernées par cette étude chronologique (d'après OxCal v4.3.2 et IntCal13 atmospheric curve [5-6]). Elles renvoient à deux phases distinctes d'inhumation.

5 – BILAN CHRONOLOGIQUE ET DISCUSSION

Les résultats obtenus témoignent de faits disjoints, survenus entre les XII^{ème} et XIV^{ème} siècles :

 **La sépulture SP 210** apparaît comme la plus ancienne. Elle est placée, le plus probablement, dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle (1150 – 1218 AD à 73,6% de probabilité).

 **La sépulture SP 226** est sensiblement plus récente. Elle caractérise une inhumation survenue **entre la fin du XIII^{ème} siècle et la fin du XIV^{ème} siècle**. Signalons ici que les deux intervalles de dates obtenus sont quasiment équiprobables, ce qui ne permet pas d'en privilégier un par rapport à l'autre. C'est pourquoi on conservera l'intégralité de la période chronologique déterminée à l'issue de la calibration pour qualifier ce fait (1280 – 1390 AD).

On observe donc un écart chronologique significatif d'environ 60 ans cal entre les deux sépultures. Ceci tend à confirmer la chronologie relative pressentie sur le site.

Par ailleurs, compte tenu du contexte historique dans lequel ces faits ont été mis au jour, deux hypothèses peuvent être envisagées pour interpréter ces résultats.

La première consisterait à rattacher la SP 210 à l'église paroissiale St Nizier qui est active durant le Moyen Âge central et la SP 226 à la chapelle St Jacquême (XIII^{ème} s. – fin de l'époque moderne). Cette proposition est illustrée Figure 2.

La seconde consisterait à entrevoir un ensemble funéraire homogène et de longue durée, lié à l'église paroissiale Saint-Nizier, la chapelle Saint-Jacquême étant un sanctuaire secondaire, moins polarisant d'un point de vue funéraire.

De prochaines investigations devraient permettre d'apporter des éléments de réponse complémentaires.

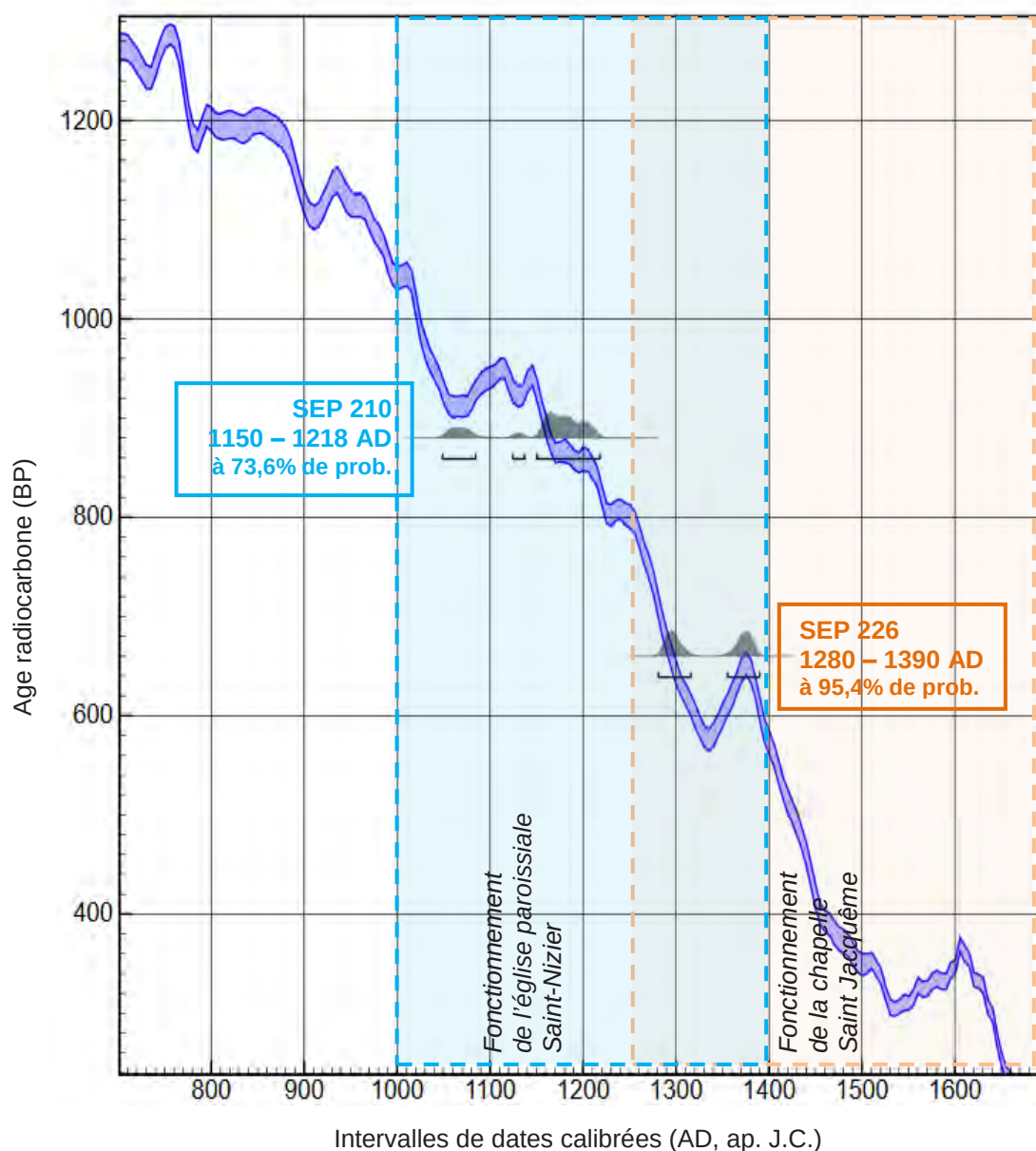


Fig. 2 : Transposition graphique des datations acquises pour les deux sépultures concernées par cette étude chronologique sur la courbe de calibration du C14 et confrontation avec les données de terrain (d'après OxCal v4.3.2 et IntCal13 atmospheric curve [5-6]).

6 – CONCLUSIONS

L'étude chronologique menée sur deux sépultures mises au jour Place Saint-Nizier, à Lyon (69002) met en évidence les informations suivantes :

-  La sépulture **SP 210** est placée, le plus probablement, **entre 1150 et 1218 AD** (à 73,6% de probabilité).
-  La sépulture **SP 226** caractérise une inhumation survenue **entre 1280 et 1390 AD**.
-  Compte tenu du contexte historique dans lequel ces faits ont été mis au jour, on pourrait envisager de rattacher la SP 210 à l'église paroissiale St Nizier, active durant le Moyen Âge central, et la SP 226 à la chapelle St Jacquême (XIII^e s. – fin de l'époque moderne), ou considérer un ensemble funéraire homogène et de longue durée, lié à l'église paroissiale.

Fait à Bordeaux le 19 Octobre 2018

Dr Céline Roque

Cette étude a été menée en collaboration avec le Center For Applied Isotope Studies, University of Georgia, Athens, United States.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Van Klinken G.J., 1999, "Bone collagen quality indicators for Paleodietary and Radiocarbon Measurements", *Journal of Archaeological science*, 26, 687-695.
- [2] Cherkinsky A., Culp R., Dvoracek D., Noakes J., 2010, "Status of the AMS facility at the Center for Applied Isotope Studies, University of Georgia", *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B*, 268, 867-870.
- [3] Nigam M., Noakes J., Culp R. and Dvoracek D., 2005, "Compact C-14 accelerator mass spectrometer at the University of Georgia: Status and prospects", *Proceedings of AMS-10, Berkeley, California, September 5-10, 2005*.
- [4] Stuiver M. and Polach H.A., 1977, "Reporting of ^{14}C data", *Radiocarbon* 19, 3, 355-363.
- [5] Bronk Ramsey C., 2017, "OxCal v4.3.2", *Radiocarbon*, in press.
- [6] Reimer P. et al, 2013, "IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves, 0-50,000 years cal BP", *Radiocarbon*, 55, 4, in press.
- [7] H. P. Schwarcz, 1991, "Some theoretical aspects of isotope paleodiet studies", *Journal of Archaeological Science*, Volume 18, Issue 3, p. 261-275.
- [8] Ambrose, S. H., 1993, "Isotopic Analysis of Palaeodiets: Methodological and Interpretive Considerations". In: M. K. Sandford (ed.), *Investigations of Ancient Human Tissue: Chemical Analysis in Anthropology*, USA: Gordon and Breach Science Publishers, 59-130.
- [9] Bocherens, H. and D. Drucker, 2003, "Trophic Level Isotopic Enrichment of Carbon and Nitrogen in Bone Collagen: Case Studies from Recent and Ancient Terrestrial Ecosystems", *International Journal of Osteoarchaeology* 13, 46-53.
- [10] Schoeninger, M. J. and M. J. DeNiro, 1984, "Nitrogen and Carbon Isotopic Composition of Bone Collagen from Marine and Terrestrial Animals", *Geochimica et Cosmochimica Acta* 48, 625-639.
- [11] Schoeninger, M. J., M. J. DeNiro and H. Tauber, 1983, " $^{15}\text{N}/^{14}\text{N}$ Ratios of Bone Collagen Reflect Marine and Terrestrial Components of Prehistoric Diets", *Science* 220, 1381-1383.
- [12] Schulting, R. J., 1998, "Slighting the sea: Stable isotope evidence for the transition to farming in northwestern Europe", *Documenta Praehistorica* 25, 203-218.
- [13] E. Herrscher, 2003, "Alimentation d'une population historique : analyse des données isotopiques de la nécropole Saint-Laurent de Grenoble (XIIIe-XVe siècle, France)", *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, Tome 15, Fascicule 3-4, p. 145-320.
- [14] Bocherens, H., 1999, "Isotopes stables et reconstitution du régime alimentaire des Hominidés fossiles : une revue", *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, Tome 11, Fascicule 3-4, p. 261-287.



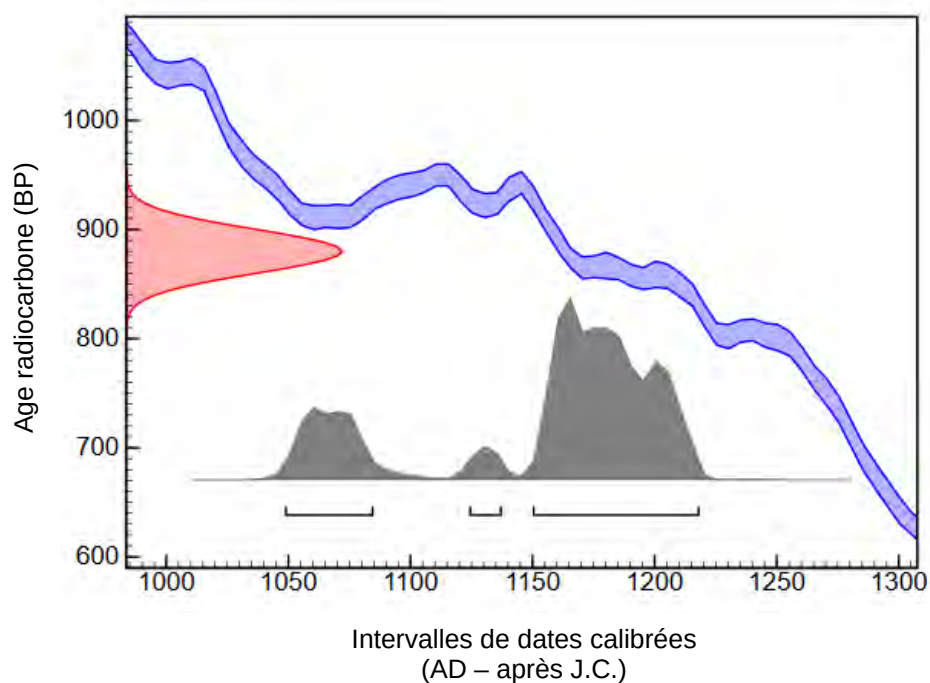
DOCUMENTS ANNEXES

1 / 2

SÉPULTURE SEP 210

S218180 UGAMS 38247	C/N	δ C13 (‰)	δ N15 (‰)	pMC
Os, collagène	3,12	-19,35	10,55	89,64 ± 0,22
Age brut (ans BP)	880 ± 20			
Intervalles de dates calibrées (BC / AD)	à 1 σ (68,2% de probabilité)		à 2 σ (95,4 % de probabilité)	
	1154 – 1210 AD (68,2%)		1048 – 1084 AD (18,5%)	
			1124 – 1136 AD (3,3%)	
			1150 – 1218 AD (73,6%)	

d'après OxCal v4.3.2 et Intcal 13



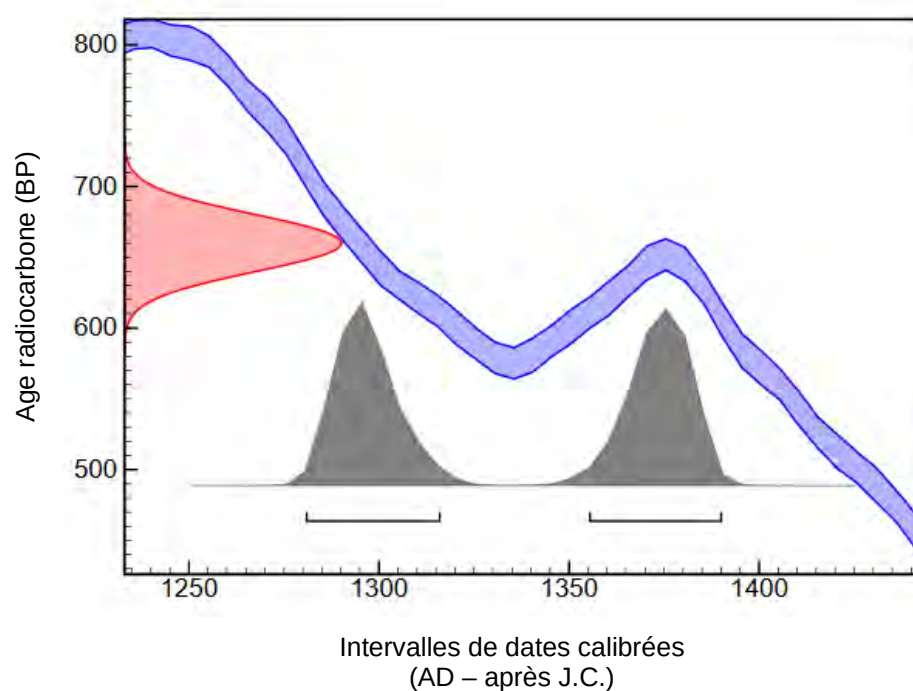
DOCUMENTS ANNEXES

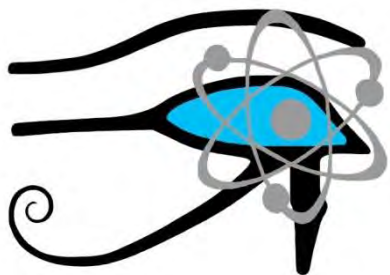
2 / 2

SÉPULTURE SEP 226

S218181 UGAMS 38248	C/N	δ C13 (‰)	δ N15 (‰)	pMC
Os, collagène	3,17	-19,75	10,70	92,06 ± 0,24
Age brut (ans BP)	660 ± 20			
Intervalles de dates calibrées (BC / AD)	à 1 σ (68,2% de probabilité)		à 2 σ (95,4 % de probabilité)	
	1286 – 1304 AD (33,5%)		1280 – 1316 AD (47,2%)	
	1365 – 1384 AD (34,7%)		1355 – 1390 AD (48,2%)	

d'après OxCal v4.3.2 et Intcal 13





Re.S.Artes

Le Regard de la Science sur les Arts et le patrimoine culturel

Rapport d'analyse R 243747A

Cimetière de l'église Saint-Nizier, Lyon (69) :

Étude de datation par Carbone 14
de deux sépultures
(SD 19, US1903 et US1905)

1 – PROBLÉMATIQUE CHRONOLOGIQUE

L'étude de datation présentée ici concerne des sépultures mises au jour dans le cimetière de type paroissial associé à l'église Saint-Nizier de Lyon (69).

Cet espace passe pour avoir été une basilique funéraire durant le haut Moyen Âge (V^{ème}-VII^{ème} siècles ?), puis un chapitre canonial à partir de l'époque carolingienne pour ensuite devenir un édifice de culte paroissial.

Lors d'une opération de surveillance de réseaux, des sépultures ont été mises au jour dans un secteur dont l'exploitation funéraire n'a *a priori* plus cours durant la fin du Moyen Âge puisqu'il est réputé être occupé par la voirie (rue connue par les textes à partir de 1350).

C'est donc pour établir la chronologie des dépôts qu'une campagne de datation par Carbone 14 a été menée sur deux individus issus d'un même sondage (SD19) :

-  Le premier (SP1, US1903) correspond à une inhumation primaire mise au jour au sommet des dépôts sépulcraux. Il appartient donc à une ultime phase d'ensevelissement, antérieur au percement de la rue.
-  Le second (US 1905) provient de couches sépulcrales mises au jour en fond de sondage, à environ 3m sous le niveau de sol actuel. Il pourrait renvoyer à une phase d'ensevelissement ancienne dont la période de mise en place reste à déterminer.

Dans ce contexte, les résultats obtenus à partir de prélèvements osseux devraient permettre de préciser la période de l'occupation funéraire.

2 – MATÉRIEL À DATER

Des os ont été prélevés dans les deux sépultures sélectionnées pour cette étude.
Un bilan des échantillons à analyser est dressé au Tableau 1.

Sépulture	Référencement de la datation	Description du prélèvement	Période chronologique
SP 1, US 1903	S219161 UGAMS 44747	Quatrième phalange proximale de la main gauche	Avant 1350
US 1905	S219162 UGAMS 44748	Fragment de diaphyse fémorale	Avant 1350

Tab. 1 : Prélèvements osseux à dater par Carbone 14 – AMS. Ils sont issus de deux sujets adultes (S219** : N° Re.S.Artes ; UGAMS 447** : N° d'enregistrement du laboratoire d'analyse).

3 – MÉTHODOLOGIE MISE EN OEUVRE

Préparation du matériel

Les prélèvements osseux subissent différentes phases de nettoyage mécaniques et chimiques afin de s'affranchir d'éventuelles sources de pollution (matières organiques provenant de l'environnement d'enfouissement, en particulier). Puis, un traitement spécifique est mené afin d'extraire la fraction de collagène contenant le carbone à dater.

Des étapes de combustion successives permettent enfin d'isoler le CO₂ à analyser.

Mesure de la concentration en Carbone 14

Pour les os et les dents, une mesure préalable des concentrations en carbone et en azote dans le collagène à dater permet de déterminer si son degré de préservation est suffisant pour garantir une datation fiable. En effet, pour un matériau bien conservé, le rapport C/N doit être compris entre 2,9 et 3,5, ce qu'il convient de vérifier [1].

Puis, les différents isotopes du carbone sont séparés par spectrométrie de masse (AMS), et la concentration en carbone 14 est déterminée en comparant simultanément les mesures de ¹⁴C, ¹³C et ¹²C avec celles contenues dans des produits de référence [2-3].

La teneur résiduelle en carbone 14 ainsi obtenue (notée pMC) est corrigée du fractionnement isotopique (δ C13) évalué à partir du rapport de concentration ¹³C/¹²C comparé à celui d'une référence internationale [4]. Outre les informations apportées sur le régime alimentaire des individus, ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et renseigne sur la fiabilité de la mesure, en complément de l'analyse du rapport C/N.

L'incertitude associée (σ , sigma) rend compte de la distribution statistique des comptages et des effets de la soustraction du « blanc ».

Détermination de l'âge radiocarbone et calibration du résultat

A partir de ces mesures, on détermine l'âge C14 brut (donné en années BP) qui représente le temps écoulé entre l'année de référence 1950 et la mort de l'organisme (coupe de l'arbre, mort de l'être vivant, ...).

Enfin, la calibration de l'âge brut est effectuée en utilisant les courbes de référence *OxCal v4.3.2* [5] et *IntCal13, decadal atmospheric data* [6]. Elle permet de définir un ou plusieurs intervalles de dates (donnés en BC / avant J.C. ou AD / après J.C. et affectés d'un certain pourcentage de probabilité) pour replacer le fait recherché dans notre calendrier.

4 – RÉSULTATS OBTENUS

Après traitement chimique, il a été possible d'obtenir, pour les deux prélèvements analysés, une quantité suffisante de carbone pour procéder à la mesure de la teneur en C14 résiduel par spectrométrie de masse à partir de la fraction de collagène. De plus, le rapport C/N déterminé pour tous les os s'est révélé conforme à l'ordre de grandeur attendu pour des matériaux correctement préservés (3,19 à 3,21, cf. annexes).

Finalement, une synthèse des datations obtenues est proposée Tableau 2 et illustré Figure 1.

Afin de faciliter l'utilisation des dates calibrées, nous n'avons repris ici que les intervalles donnés à deux écarts-types (pour le détail des résultats, on se reportera aux annexes).

Précisons que les rapports isotopiques du carbone et de l'azote déterminés pour les deux individus renvoient à un régime alimentaire classique de type « C3 », marqué par une consommation de produits d'origine essentiellement terrestre (végétaux et protéines animales, [7-14]).

Sépulture	Référencement de la datation	Âge C14 (ans BP)	Datation calibrée (AD, à 2σ)
SP 1, US 1903	S219161 UGAMS 44747	810 ± 30	1169 – 1270 AD (95,4%)
US 1905	S219162 UGAMS 44748	870 ± 20	1052 – 1080 AD (7,8%) 1151 – 1220 AD (87,6%)

Tab. 2 : Bilan des datations acquises pour les deux sujets concernés par cette étude chronologique. Elles respectent l'ordre stratigraphique des découvertes.

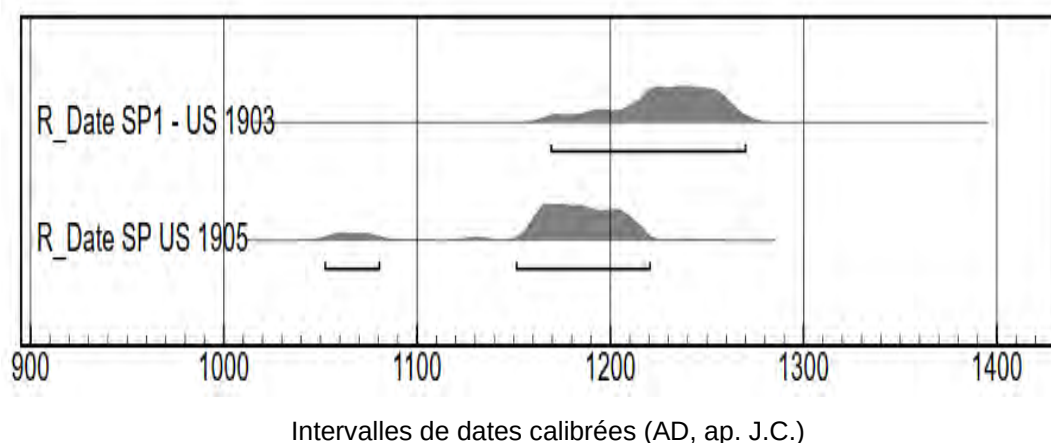


Fig. 1 : Représentation graphique des datations acquises pour les deux individus concernés par cette étude chronologique (d'après OxCal v4.3.2 et IntCal13 atmospheric curve [5-6]).

5 – BILAN CHRONOLOGIQUE ET DISCUSSION

Les résultats obtenus témoignent de faits survenus, le plus probablement, entre 1150 et 1270 AD.

Ils respectent la stratigraphie, la sépulture SP1 étant trouvée sensiblement plus jeune que la sépulture mise au jour en fond de sondage.

On observe néanmoins un faible écart chronologique entre les deux (60 ans BP), qui peut interroger compte tenu de la profondeur d'enfouissement relativement importante de l'inhumation la plus ancienne (3m par rapport au niveau de sol actuel). Il faudrait considérer alors que les deux inhumations se sont succédé dans un temps relativement court, selon l'échelle de temps accessible par C14, ce qui peut paraître inattendu.

Dans tous les cas, les deux faits sont bien trouvés antérieurs à 1350, comme présumé.

6 – CONCLUSIONS

L'étude chronologique menée sur deux sujets mis au jour dans le cimetière associé à l'église Saint-Nizier de Lyon (69) met en évidence les informations suivantes :

-  La sépulture SP1 est datée entre 1170 et 1270 AD.
-  La sépulture découverte au fond de sondage est datée entre 1052 et 1220 AD, et plus probablement entre 1150 et 1220 AD (à 87,6% de probabilité).
-  Ces résultats sont en accord avec l'hypothèse antérieure à 1350, et cohérents même si le faible écart chronologique mis en évidence entre les deux faits peut apparaître inattendu.

Fait à Bordeaux le 18 Novembre 2019

Dr Céline Roque

Cette étude a été menée en collaboration avec le Center For Applied Isotope Studies, University of Georgia, Athens, United States.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Van Klinken G.J., 1999, "Bone collagen quality indicators for Paleodietary and Radiocarbon Measurements" *Journal of Archaeological science*, 26, 687-695.
- [2] Cherkinsky A., Culp R., Dvoracek D., Noakes J., 2010, "Status of the AMS facility at the Center for Applied Isotope Studies, University of Georgia" *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B*, 268, 867-870.
- [3] Nigam M., Noakes J., Culp R. and Dvoracek D., 2005, "Compact C-14 accelerator mass spectrometer at the University of Georgia: Status and prospects" *Proceedings of AMS-10, Berkeley, California, September 5-10, 2005*.
- [4] Stuiver M. and Polach H.A., 1977, "Reporting of ^{14}C data" *Radiocarbon* 19, 3, 355-363.
- [5] Bronk Ramsey C., 2017, "OxCal v4.3.2" *Radiocarbon*, in press.
- [6] Reimer P. *et al*, 2013, "IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves, 0-50,000 years cal BP" *Radiocarbon*, 55, 4, 1869-1887.
- [7] H. P. Schwarcz, 1991, "Some theoretical aspects of isotope paleodiet studies" *Journal of Archaeological Science*, Volume 18, Issue 3, p. 261-275.
- [8] Ambrose, S. H., 1993, "Isotopic Analysis of Palaeodiets: Methodological and Interpretive Considerations" In: M. K. Sandford (ed.), *Investigations of Ancient Human Tissue: Chemical Analysis in Anthropology*, USA: Gordon and Breach Science Publishers, 59-130.
- [9] Bocherens, H. and D. Drucker, 2003, "Trophic Level Isotopic Enrichment of Carbon and Nitrogen in Bone Collagen: Case Studies from Recent and Ancient Terrestrial Ecosystems" *International Journal of Osteoarchaeology* 13, 46-53.
- [10] Schoeninger, M. J. and M. J. DeNiro, 1984, "Nitrogen and Carbon Isotopic Composition of Bone Collagen from Marine and Terrestrial Animals" *Geochimica et Cosmochimica Acta* 48, 625-639.
- [11] Schoeninger, M. J., M. J. DeNiro and H. Tauber, 198, " $^{15}\text{N}/^{14}\text{N}$ Ratios of Bone Collagen Reflect Marine and Terrestrial Components of Prehistoric Diets" *Science* 220, 1381-1383.
- [12] Schulting, R. J., 1998, "Slighting the sea: Stable isotope evidence for the transition to farming in northwestern Europe" *Documenta Praehistorica* 25, 203-218.
- [13] E. Herrscher, 2003, "Alimentation d'une population historique : analyse des données isotopiques de la nécropole Saint-Laurent de Grenoble (XIIIe-XVe siècle, France) " *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, Tome 15, Fascicule 3-4, p. 145-320.
- [14] Bocherens, H., 1999, "Isotopes stables et reconstitution du régime alimentaire des Hominidés fossiles : une revue" *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, Tome 11, Fascicule 3-4, p. 261-287.



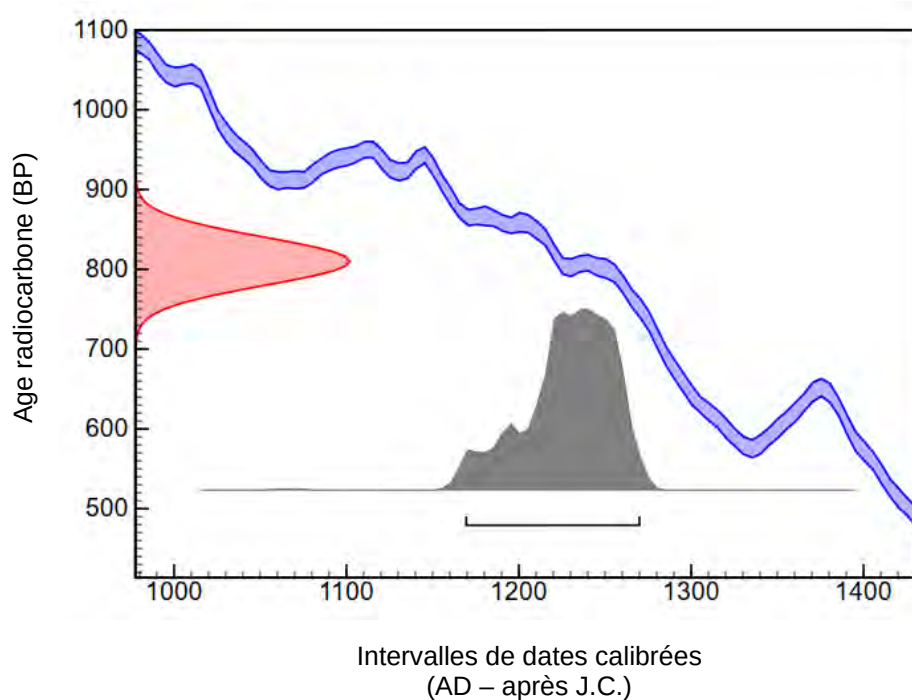
DOCUMENTS ANNEXES

1 / 2

SEPULTURE SP 1 – US 1903

S219161 UGAMS 44747	C/N	δ C13 (‰)	δ N15 (‰)	pMC
Os, collagène	3,21	-19,78	9,62	90,37 ± 0,33
Age brut (ans BP)	810 ± 30			
Intervalles de dates calibrées (BC / AD)	à 1 σ (68,2% de probabilité)		à 2 σ (95,4 % de probabilité)	
	1215 – 1260 AD (68,2%)		1169 – 1270 AD (95,4%)	

d'après OxCal v4.3.2 et Intcal 13



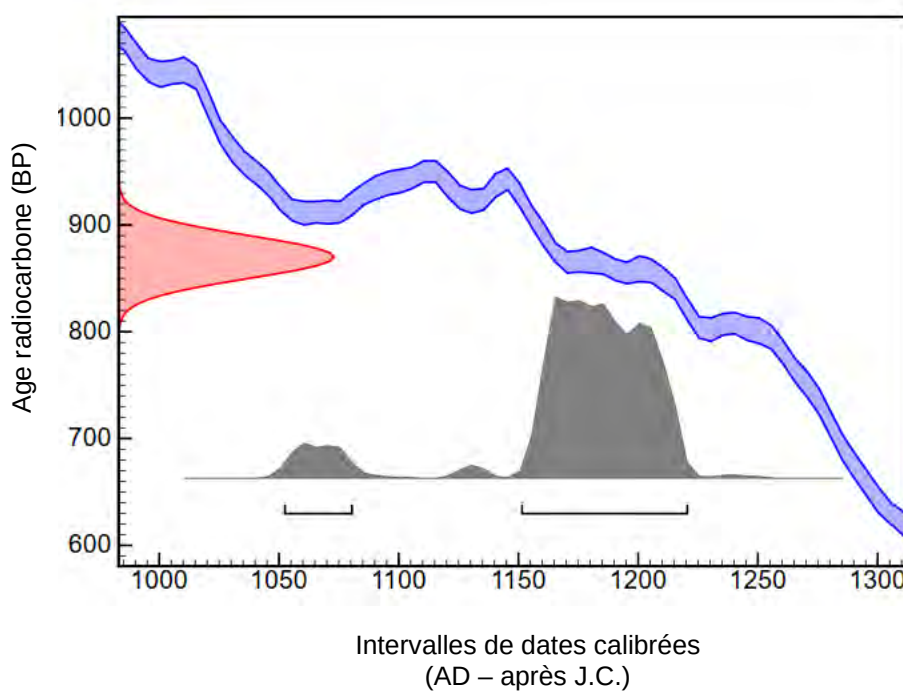
DOCUMENTS ANNEXES

2 / 2

SEPULTURE de l'US 1905

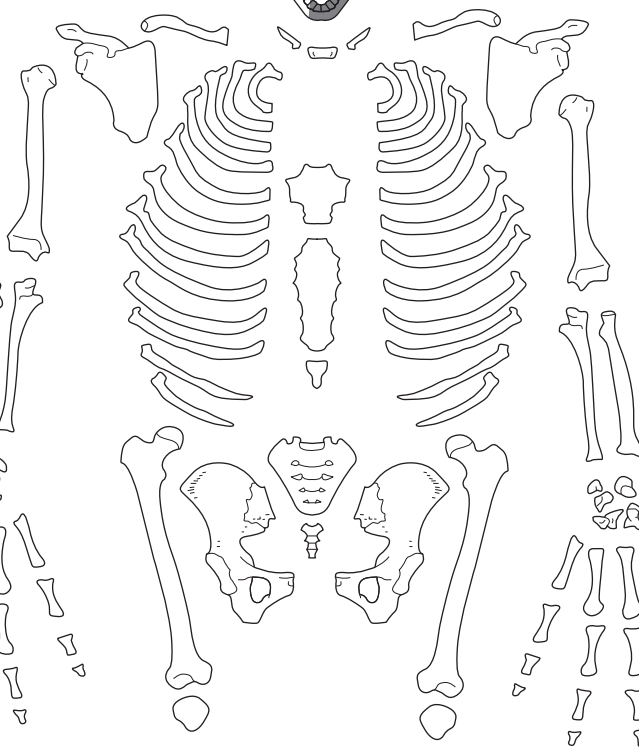
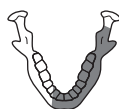
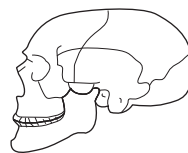
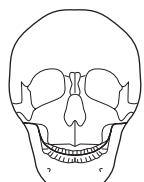
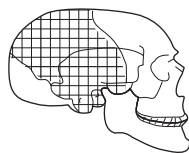
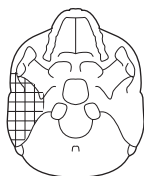
S219162 UGAMS 44748	C/N	δ C13 (‰)	δ N15 (‰)	pMC
Os, collagène	3,19	-20,12	8,97	89,71 ± 0,23
Age brut (ans BP)	870 ± 20			
Intervalles de dates calibrées (BC / AD)	à 1 σ (68,2% de probabilité)		à 2 σ (95,4 % de probabilité)	
	1162 – 1208 AD (68,2%)		1052 – 1080 AD (7,8%) 1151 – 1220 AD (87,6%)	

d'après OxCal v4.3.2 et Intcal 13



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent *in situ*
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0 La racine est seule présente *in situ*
- ⊗ Agénésie dentaire
- ⊗ Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- ① Germe présent *in situ*
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



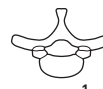
Cervicales

Thoraciques

Lombaires



1



1



1



2



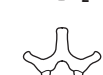
2



2



3



3



3



4



4



4



5



5



5



6



6



7



7



8



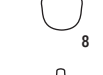
9



10



11



12

- ? Latéralisation incertaine
- ~ Fracture taphonomique
- Région présente et identifiée avec certitude
- ▤ Région fragmentée
- ▨ Situation exacte inconnue avec certitude
- ▩ Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2018

N° Patriarche : 693822213079

N° sep: 226

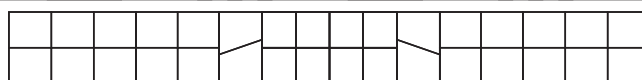
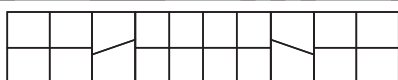
N° squelette : 226

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

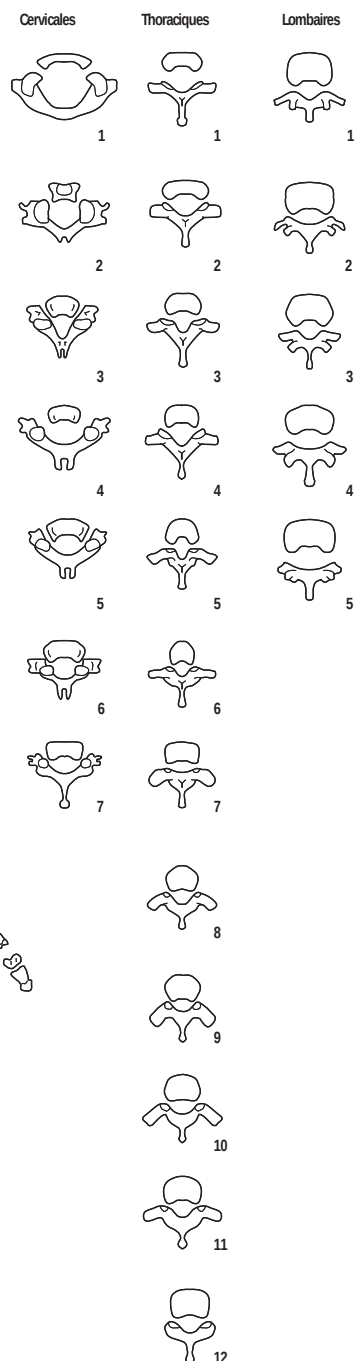
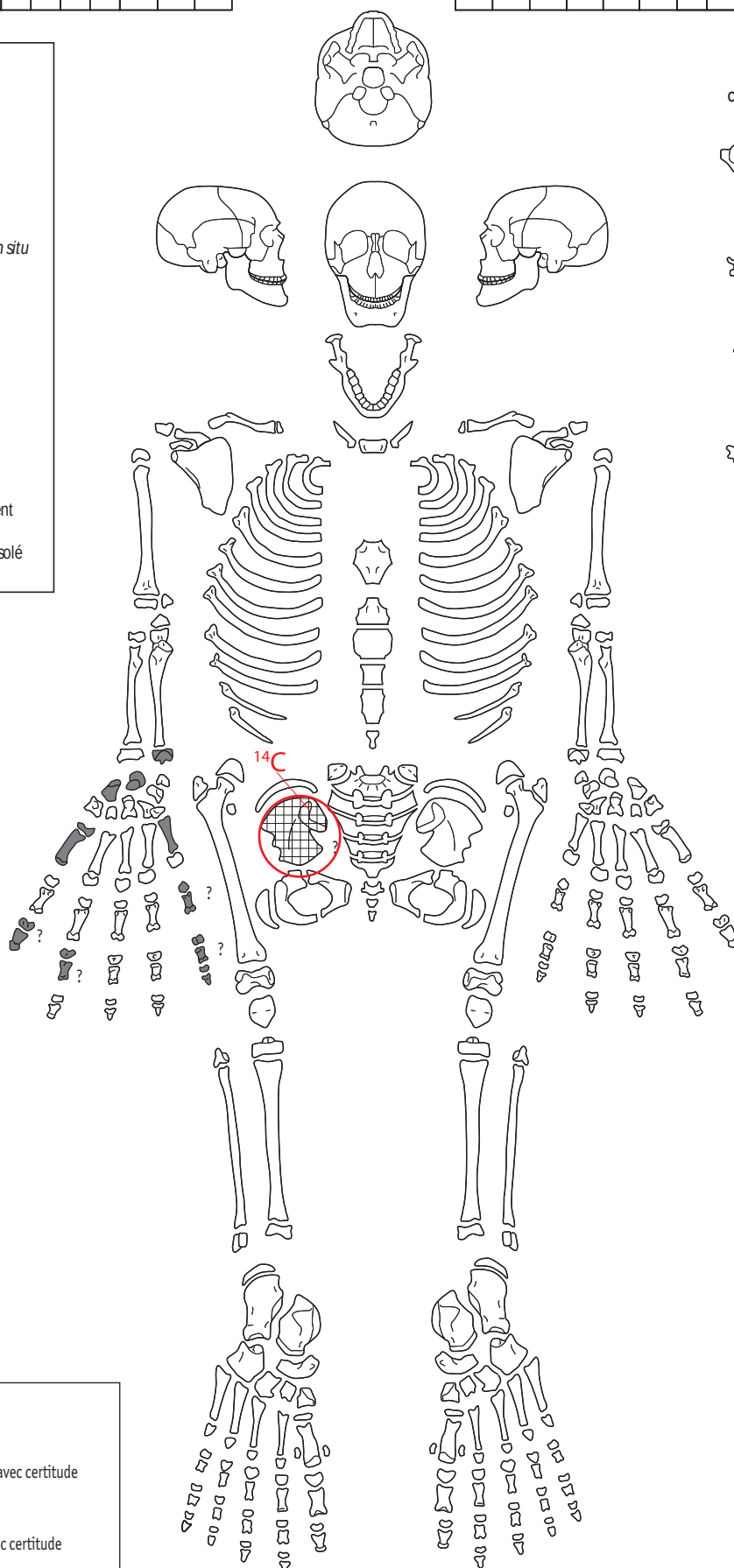
N° catalogue : P/226/226/H/12

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent *in situ*
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente *in situ*
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermée)
- ① Germe présent *in situ*
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



- ? Latéralisation incertaine
- ✓ Fracture taphonomique
- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2018

N° Patriarche : 693822213079

N° sep: 227

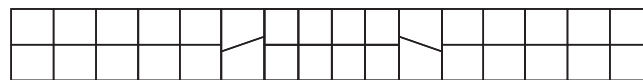
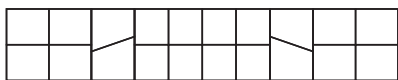
N° squelette : 227

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

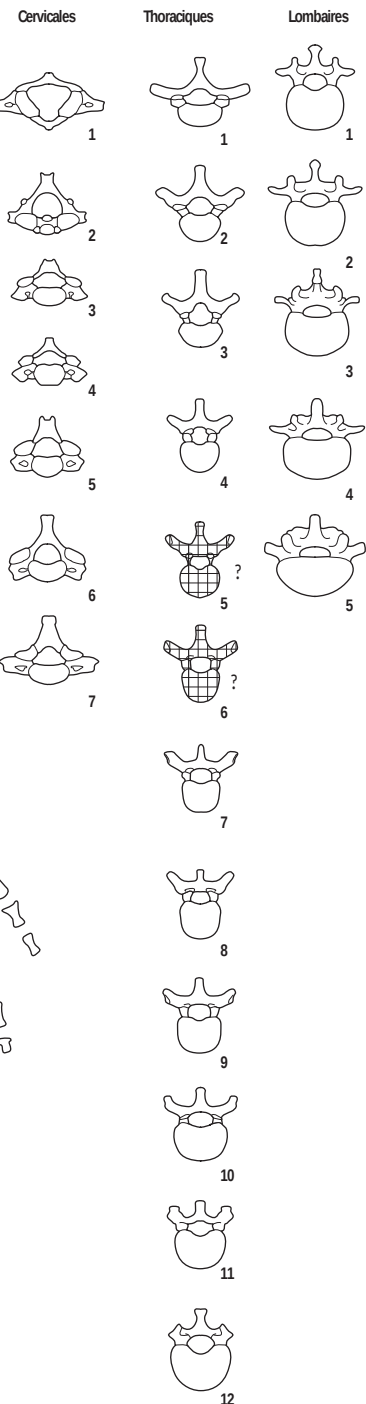
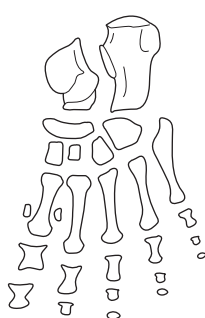
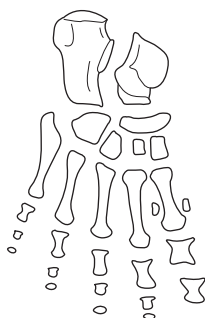
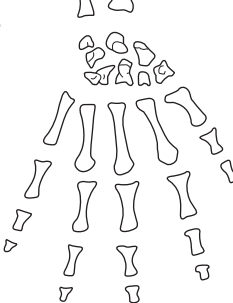
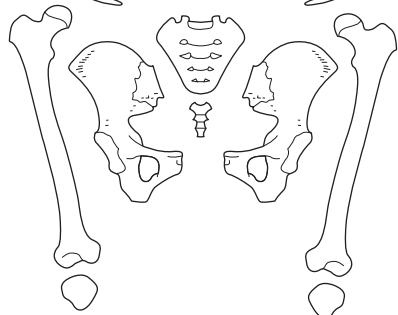
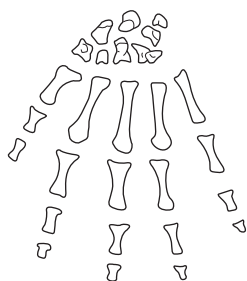
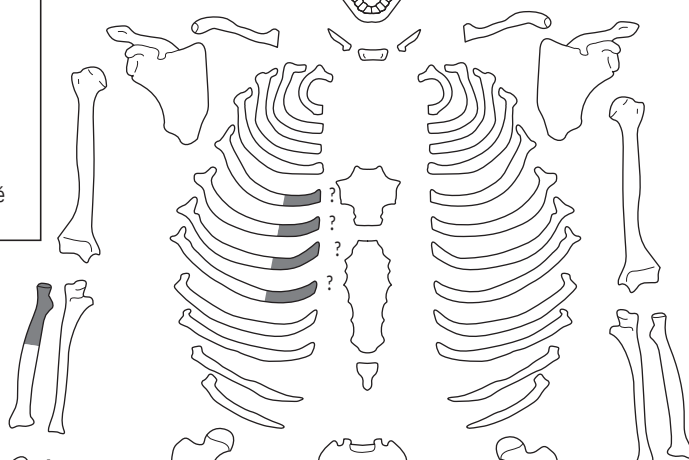
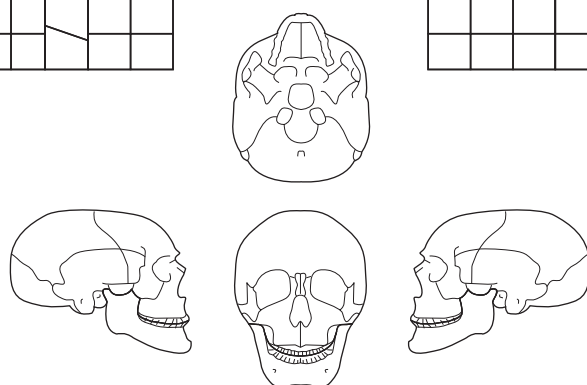
N° catalogue : P/227/227/H/13

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Élément présent *in situ*
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O** La racine est seule présente *in situ*
- ⊗** Agénésie dentaire
- ⊗** Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- Ⓢ** Germe présent *in situ*
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



? Latéralisation incertaine

✓ Fracture taphonomique

Région présente et identifiée avec certitude

Région fragmentée

Situation exacte inconnue avec certitude

Droite ou Gauche ?



Année fouille : 2018

N° Patriarche : 693822213079

N° sep: 228

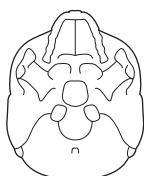
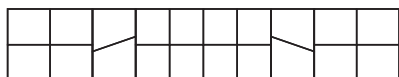
N° squelette : 228

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

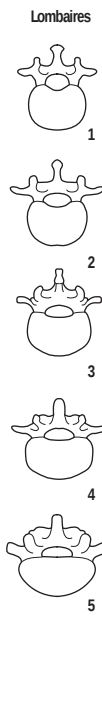
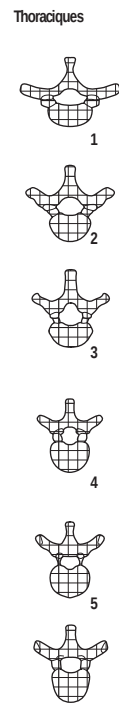
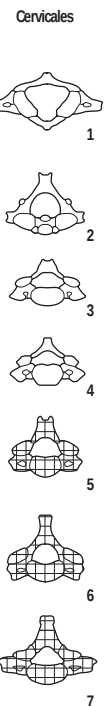
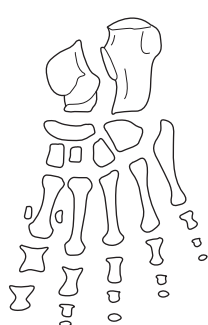
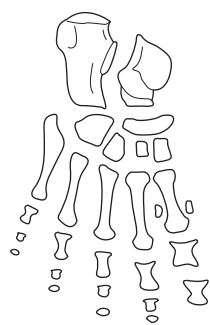
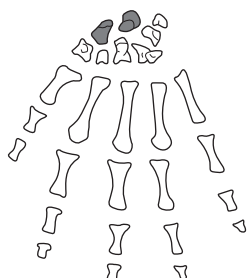
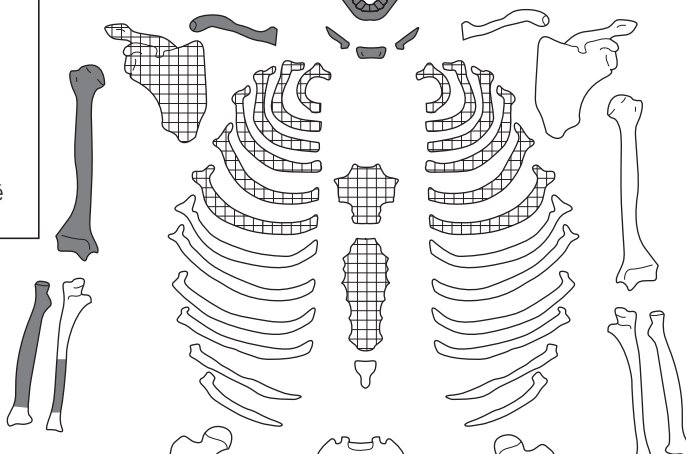
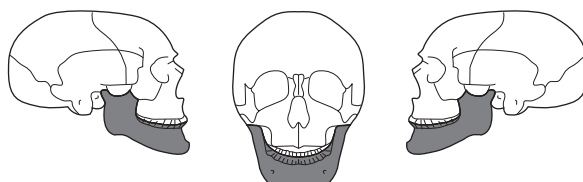
N° catalogue : P/228/228/H/14

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Élément présent *in situ*
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0** La racine est seule présente *in situ*
- ⊗** Agénésie dentaire
- ⊗** Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- Ⓢ** Germe présent *in situ*
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



? Latéralisation incertaine

✓ Fracture taphonomique

■ Région présente et identifiée avec certitude

▨ Région fragmentée

▨ Situation exacte inconnue avec certitude

▨ Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2018

N° Patriarche : 693822213079

N° sep: 229

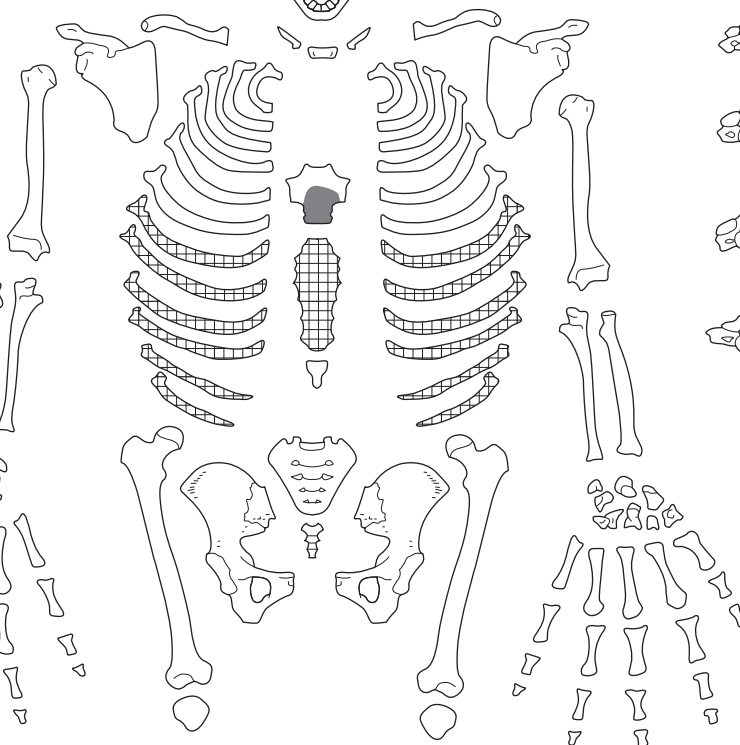
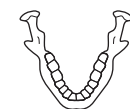
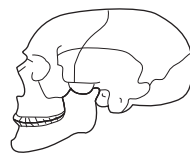
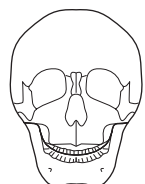
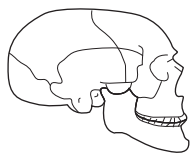
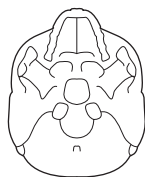
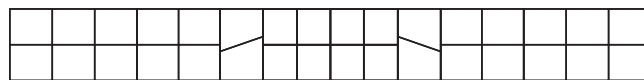
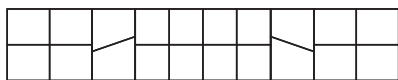
N° squelette : 229

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

N° catalogue : P/229/229/H/15

Auteur : Bouvard-Mor



Cervicales

Thoraciques

Lombaires



1

1

1



2

2

2



3

3

3



4

4

4



5

5

5



6

6

6



7

7

7



8



9



10



11



12

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Élément présent *in situ*
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- La racine est seule présente *in situ*
- Agénésie dentaire
- Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- Germe présent *in situ*
- Un de ces éléments est présent
- L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

? Latéralisation incertaine

✓ Fracture taphonomique

Région présente et identifiée avec certitude

Région fragmentée

Situation exacte inconnue avec certitude

Droite ou Gauche ?



Année fouille : 2019

N° Patriarche : 693822213323

N° sep: 1809

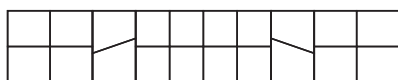
N° squelette : ind. n°1

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

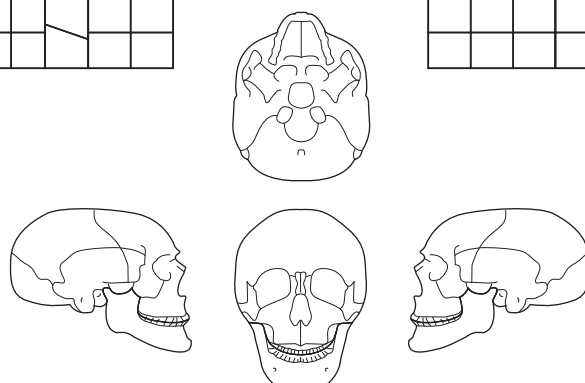
N° catalogue : P/ 1809/1809/H/27

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent *in situ*
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente *in situ*
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermée)
- I Germe présent *in situ*
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



Cervicales

Thoraciques

Lombaires



1

1

1



2

2

2



3

3

3



4

4

4



5

5

5



6

6

6



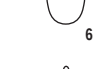
7

7

7



8



9



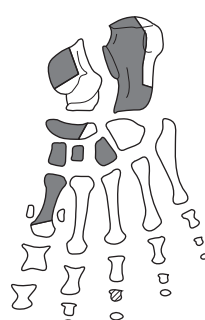
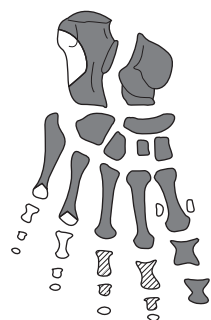
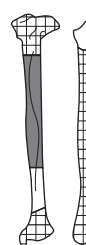
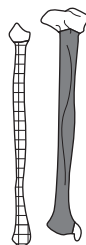
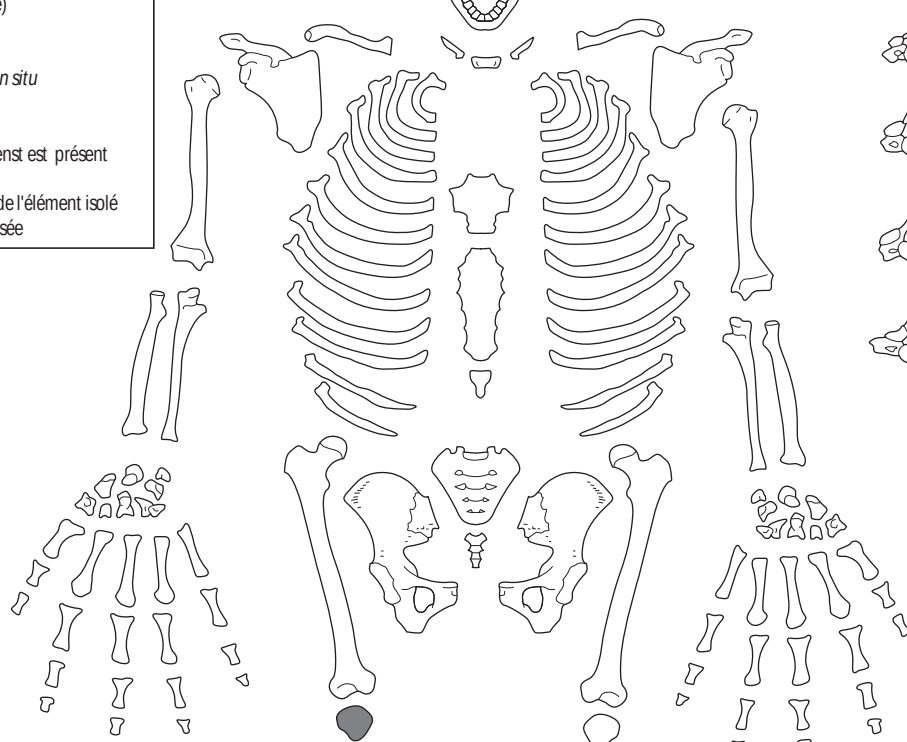
10



11



12



? Latéralisation incertaine

~ Fracture taphonomique

■ Région présente et identifiée avec certitude

▤ Région fragmentée

▨ Situation exacte inconnue avec certitude

▩ Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2019

N°Patriarche : 693822213323

N°sep: 1817

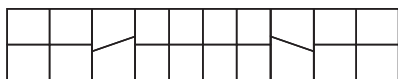
N° squelette : ind. n° 1

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

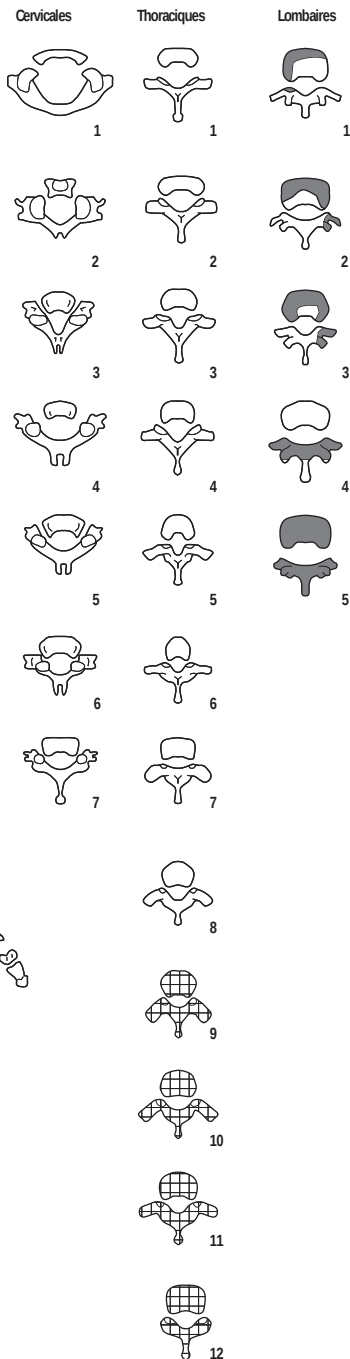
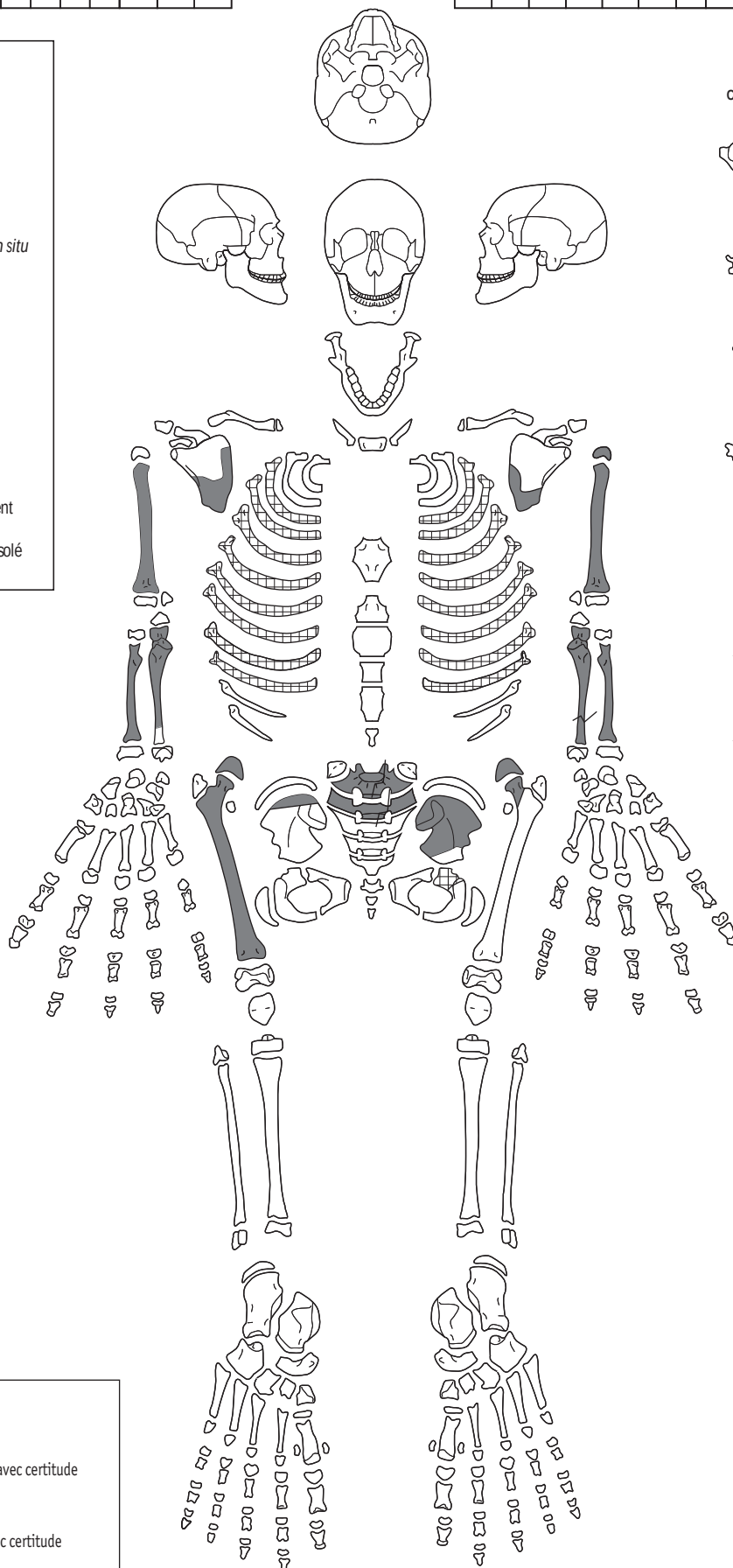
N° catalogue : P/1817/1817/H/28

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

-  Élément présent *in situ*
-  L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
-  La racine est seule présente *in situ*
-  Agénésie dentaire
-  Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
-  Germe présent *in situ*
-  Un de ces éléments est présent
-  L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



? Latéralisation incertaine

✓ Fracture taphonomique

 Région présente et identifiée avec certitude

 Région fragmentée

 Situation exacte inconnue avec certitude

 Droite ou Gauche ?



N° squelette : ind. n°2

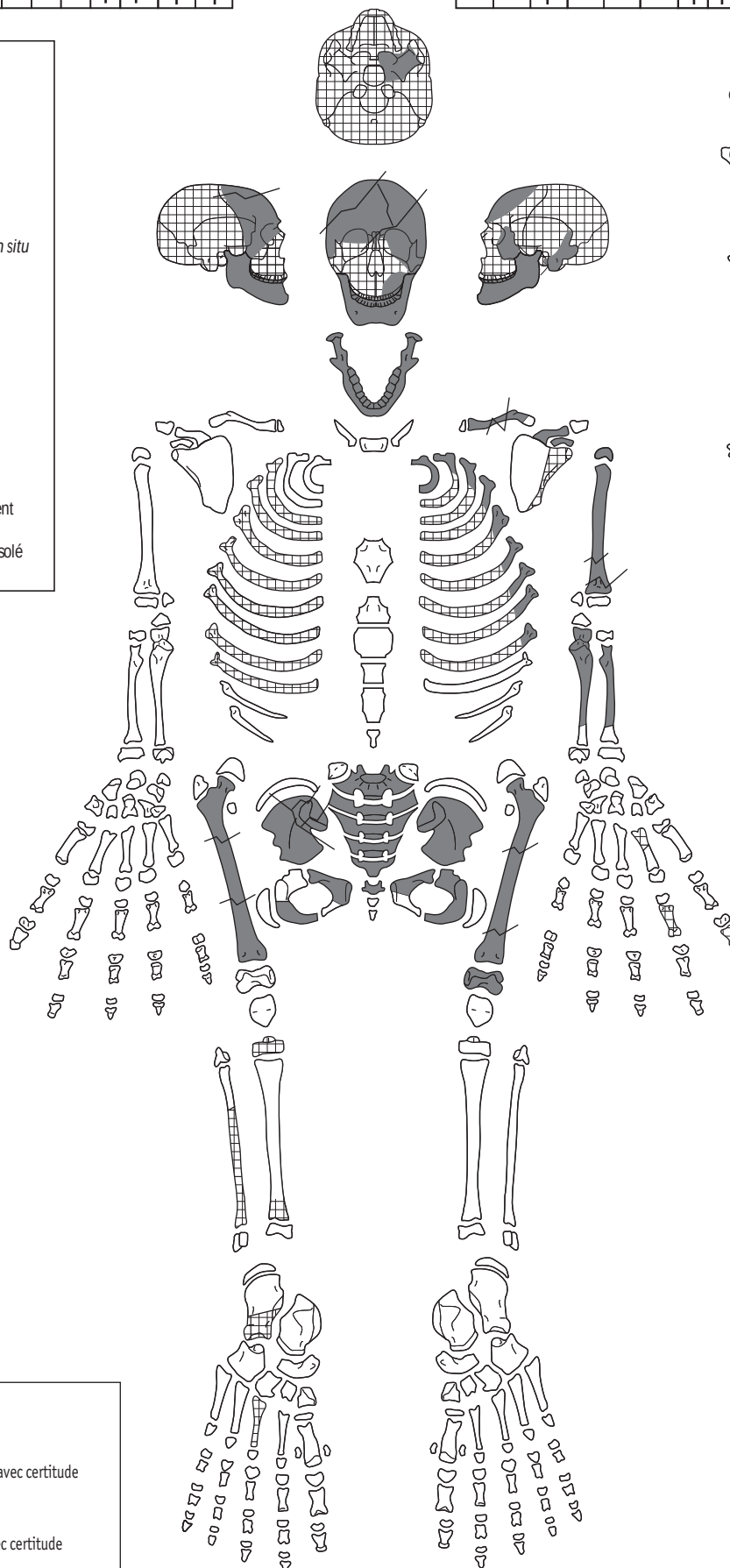
Auteur : Bouvard-Mor

1	1	1					1	1	1
1						1	1	1	1

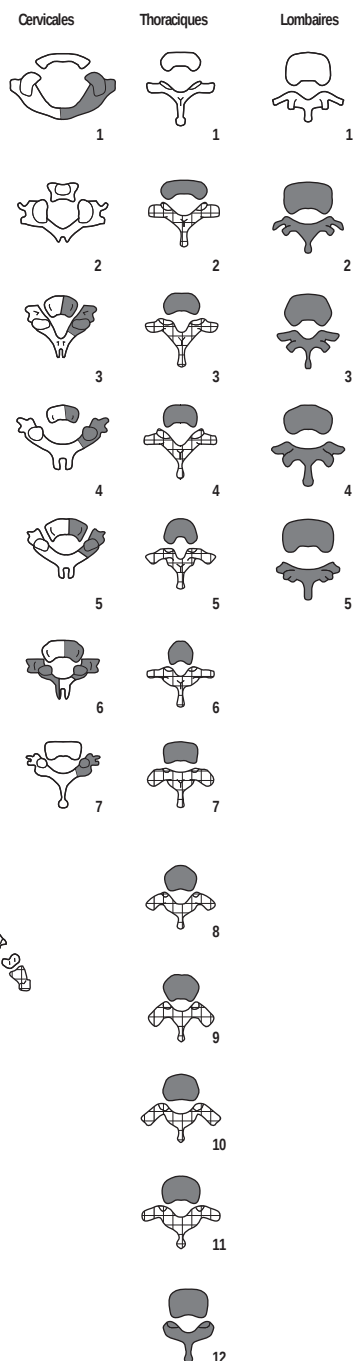
		I	I			I	I	I	I				I	
		I				I	I	I						I

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- | | |
|---|---|
| I | Élément présent <i>in situ</i> |
| L | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
| 0 | La racine est seule présente <i>in situ</i> |
| ⊗ | Agénésie dentaire |
| ⊗ | Dent perdue <i>ante mortem</i>
(alvéole refermé) |
| Ⓢ | Germe présent <i>in situ</i> |
| ? | Un de ces éléments est présent |
| ? | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |



- | | |
|--|--|
| ? | Latéralisation incertaine |
| ✓ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |





Année fouille : 2019

N° Patriarche : 693822213323

N° sep: 1818

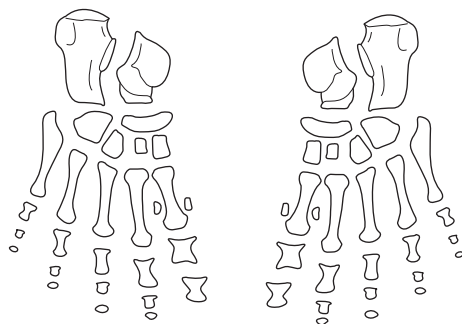
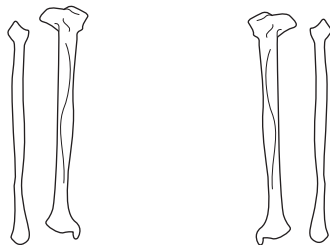
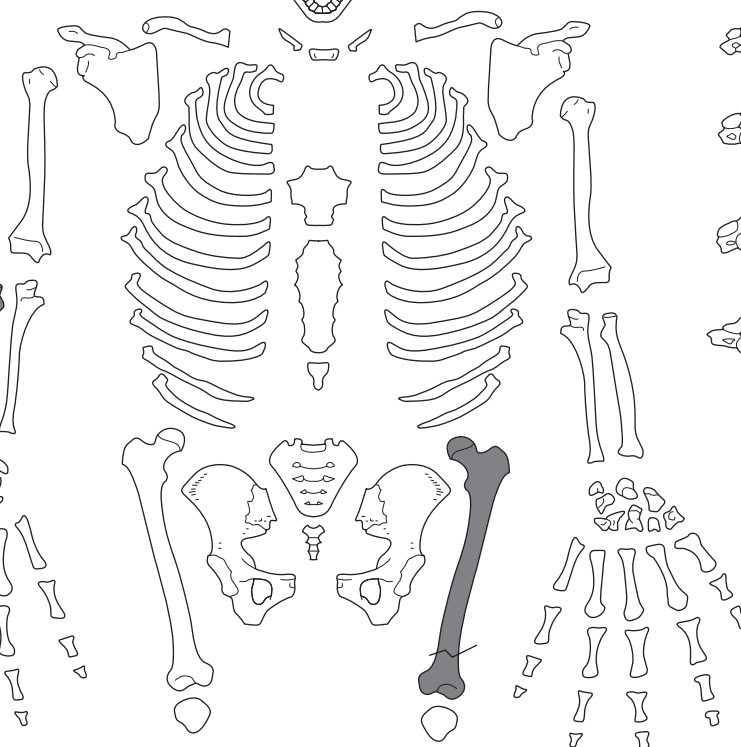
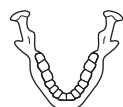
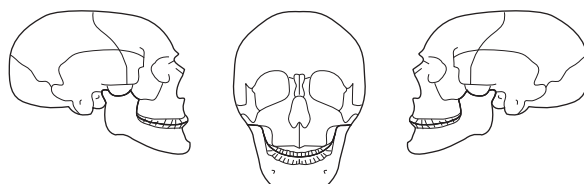
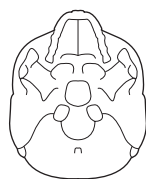
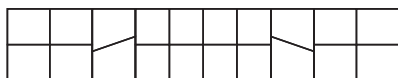
N° squelette : 1818

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

N° catalogue : P/1818/1818/H/34

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent *in situ*
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0 La racine est seule présente *in situ*
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- I Germe présent *in situ*
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

Cervicales

Thoraciques

Lombaires



1

1

1



2

2

2



3

3

3



4

4

4



5

5

5



6

6

6



7

7

7



8



9



10



11



12

? Latéralisation incertaine

✓ Fracture taphonomique

Région présente et identifiée avec certitude

Région fragmentée

Situation exacte inconnue avec certitude

Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2019

N° Patriarche : 693822213323

N° sep: 1825

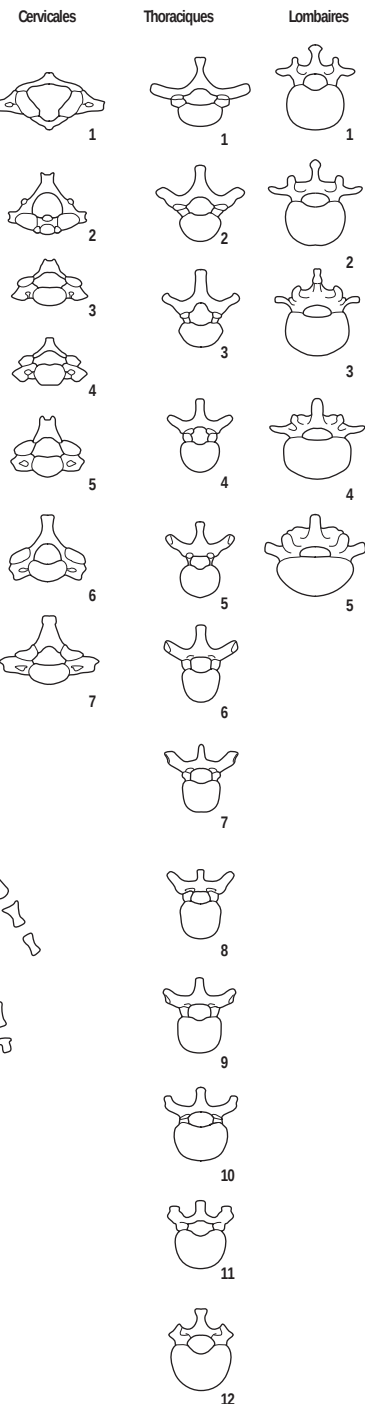
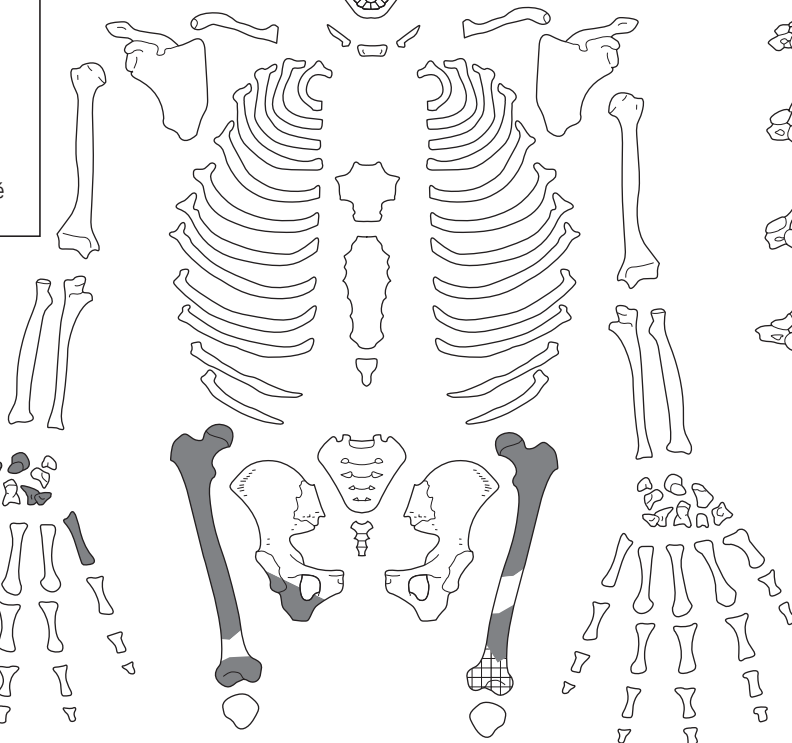
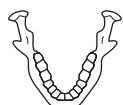
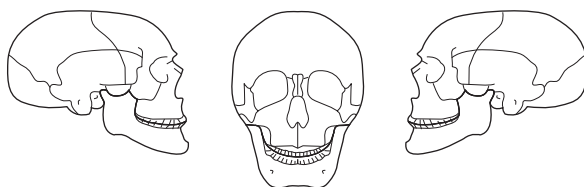
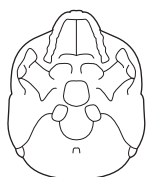
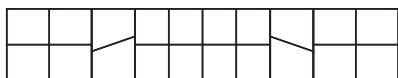
N° squelette : 1825

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

N° catalogue : P/1825/1825/H/37

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Élément présent *in situ*
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0** La racine est seule présente *in situ*
- ⊗** Agénésie dentaire
- ⊗** Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- ①** Germe présent *in situ*
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

? Latéralisation incertaine

~ Fracture taphonomique

■ Région présente et identifiée avec certitude

▤ Région fragmentée

▨ Situation exacte inconnue avec certitude

▤ Droite ou Gauche ?



Année fouille : 2019

N° Patriarche : 693822213323

N° sep: 1903

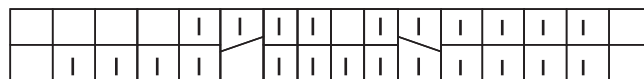
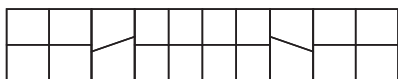
N° squelette : ind. n°1

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

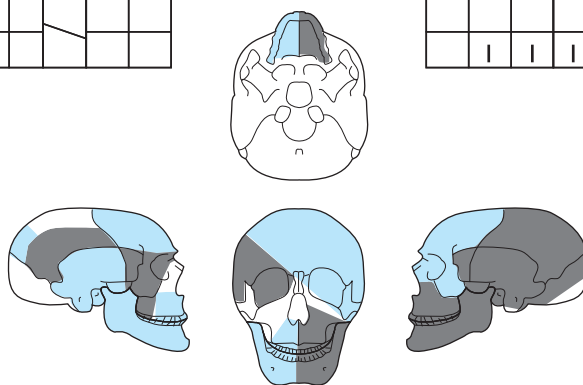
N° catalogue : P/1903/1903/H/43

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent *in situ*
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0 La racine est seule présente *in situ*
- ⊗ Agénésie dentaire
- ⊗ Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- ① Germe présent *in situ*
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



Cervicales

Thoraciques

Lombaires



1

1

1



2

2

2



3

3

3



4

4

4



5

5

5



6

6

6



7

7

7



8



9



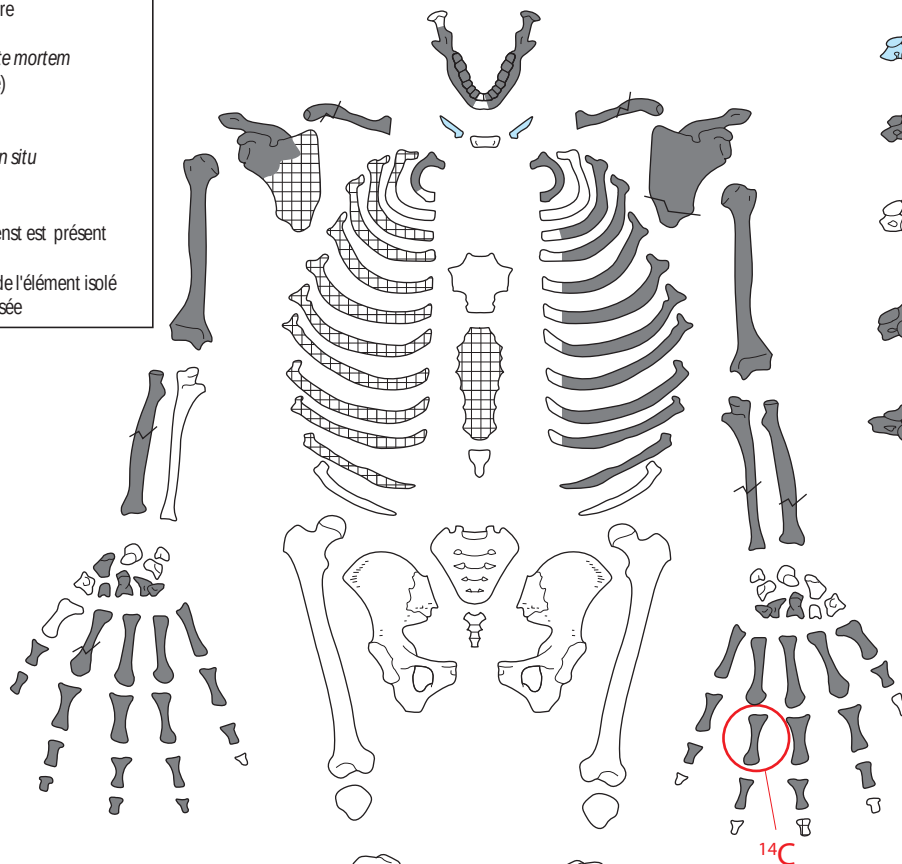
10



11



12



14C

- Appariements avec lot n° 2 de US 1901
- ? Latéralisation incertaine
- ✓ Fracture taphonomique
- Région présente et identifiée avec certitude
- ⊗ Région fragmentée
- ⊗ Situation exacte inconnue avec certitude
- ⊗ Droite ou Gauche ?



Site : Saint-Nizier 2019

Année fouille : 2019

N° Patriarche : 693822213323

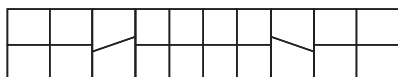
N° sep: 1903

N° squelette : ind. n° 2=3
dans US 1901; 1903; 1904
Auteur : Bouvard-Mor

Année étude : 2019

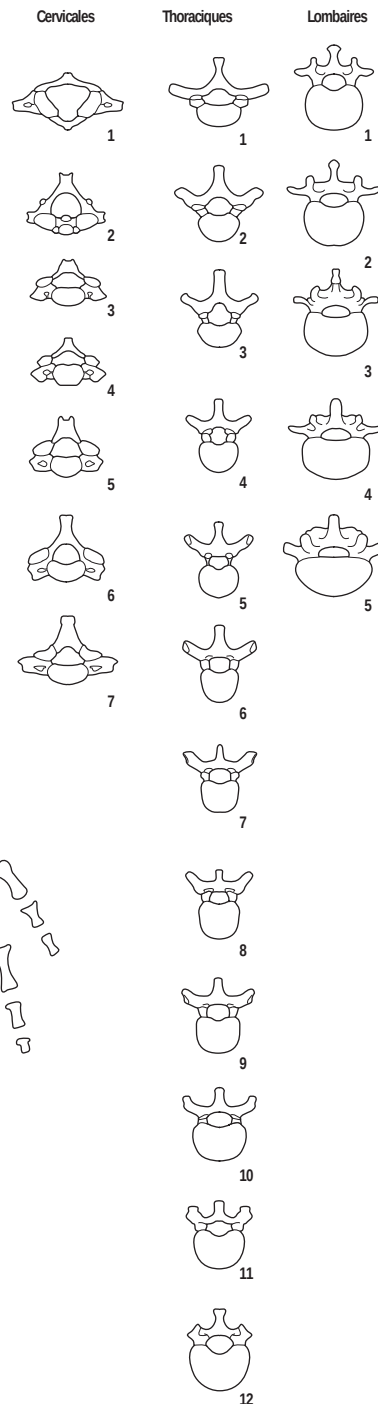
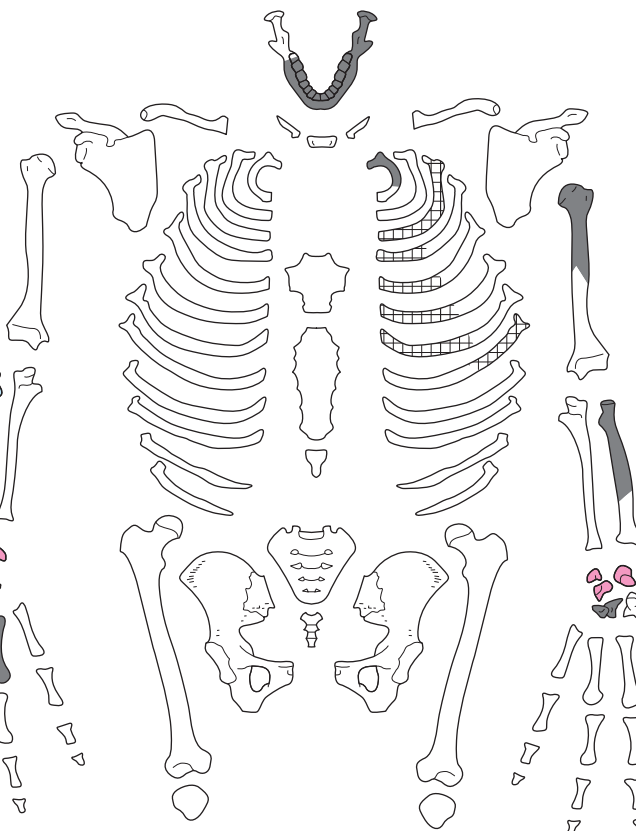
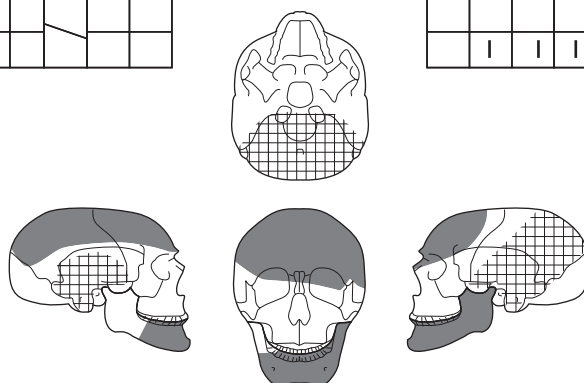
N° ALyAS : 2018.040-02

N° catalogue : P/1901/1903/H/42



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Élément présent *in situ*
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0** La racine est seule présente *in situ*
- ⊗** Agénésie dentaire
- ×** Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermée)
- Ⓢ** Germe présent *in situ*
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



- US 1904**
- US 1903**
- ?** Latéralisation incertaine
- ✓** Fracture taphonomique
- US 1901** Région présente et identifiée avec certitude
- ⊗** Région fragmentée
- ⊗** Situation exacte inconnue avec certitude
- ⊗** Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2019

N°Patriarche : 693822213323

N°sep: 1903

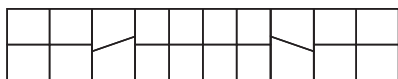
N° squelette : ind. n°4 (US 1901)

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

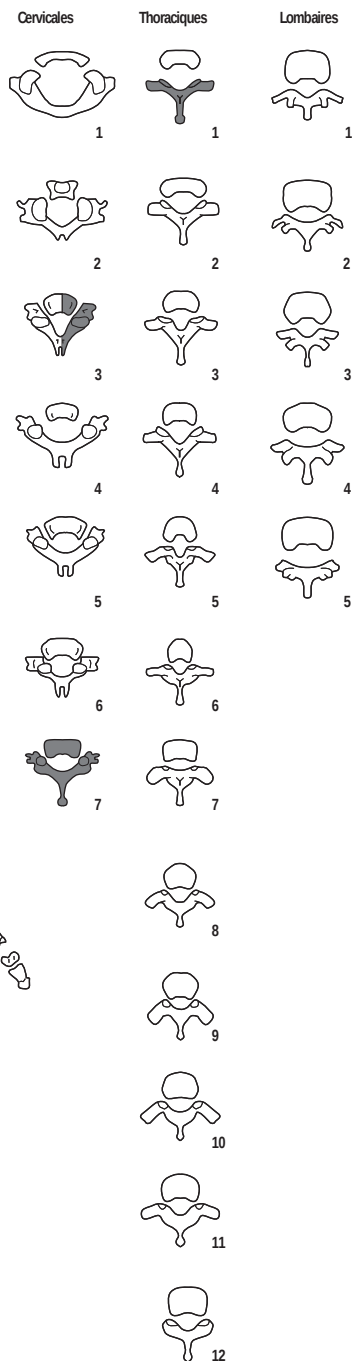
N° catalogue : P/1903/1903/H/41

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

-  Élément présent *in situ*
-  L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
-  La racine est seule présente *in situ*
-  Agénésie dentaire
-  Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
-  Germe présent *in situ*
-  Un de ces éléments est présent
-  L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



? Latéralisation incertaine

✓ Fracture taphonomique

 Région présente et identifiée avec certitude

 Région fragmentée

 Situation exacte inconnue avec certitude

 Droite ou Gauche ?



Année fouille : 2019

N° Patriarche : 693822213323

N° sep: 1903

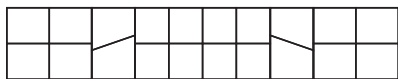
N° squelette : ind. n°5 (US 1901)

Année étude : 2019

N° ALyAS : 2018.040-02

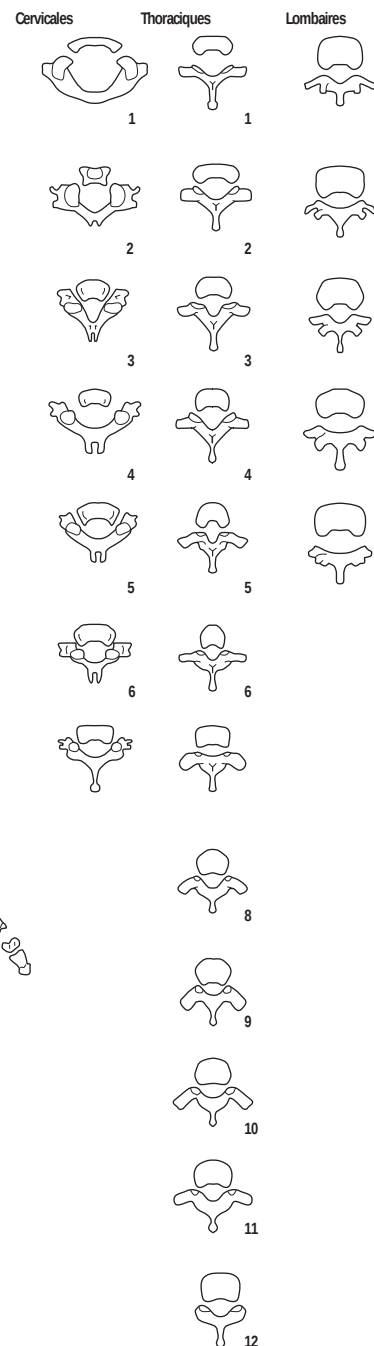
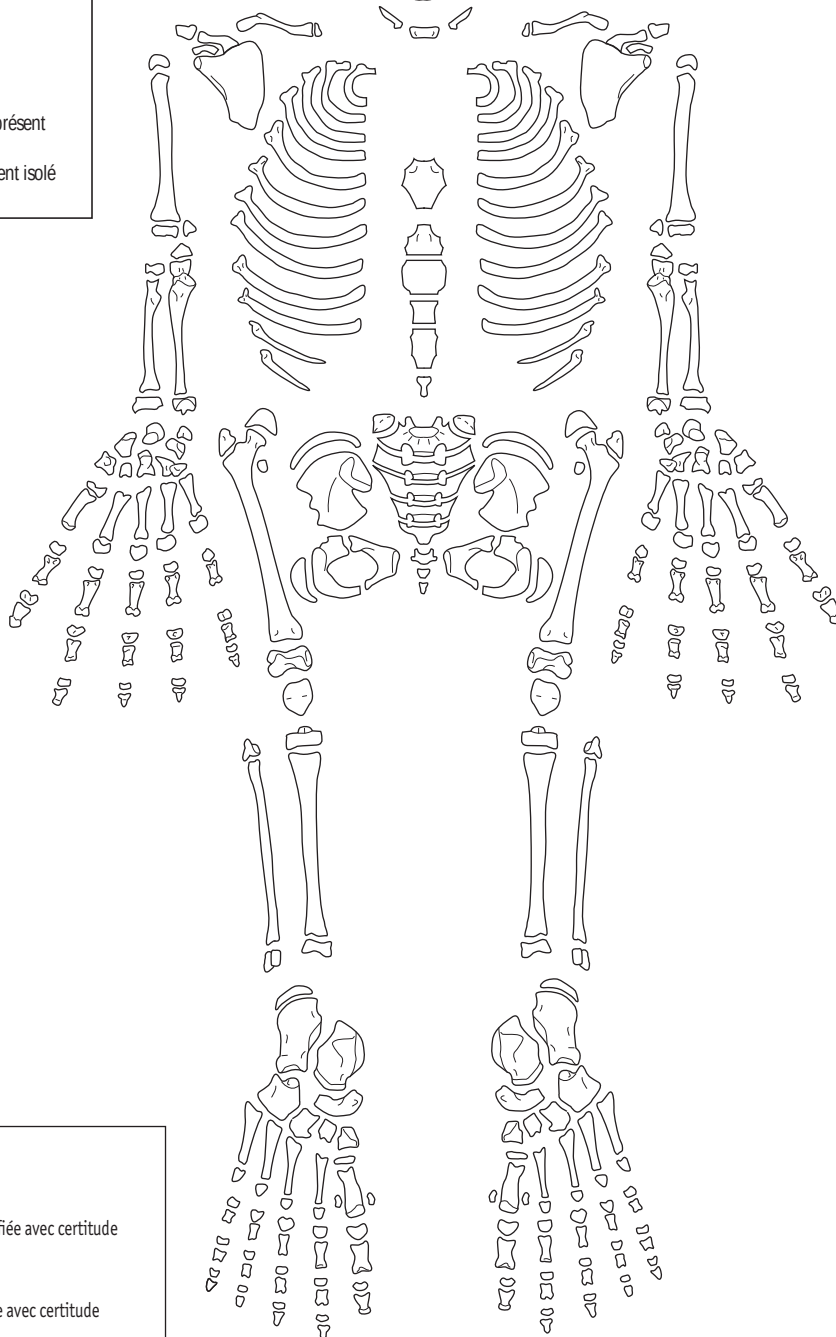
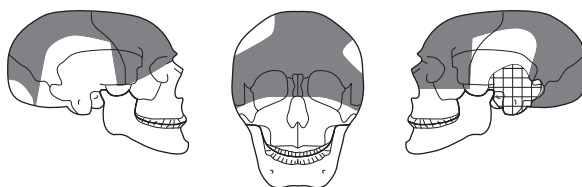
N° catalogue : P/1901/1903/H/40

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRE

- I** Élément présent *in situ*
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0** La racine est seule présente *in situ*
- ⊗** Agénésie dentaire
- ⊗** Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- ①** Germe présent *in situ*
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



? Latéralisation incertaine

~ Fracture taphonomique

■ Région présente et identifiée avec certitude

▤ Région fragmentée

▨ Situation exacte inconnue avec certitude

▩ Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2020

N°Patriarche : 693822213323

N°sep: 2603

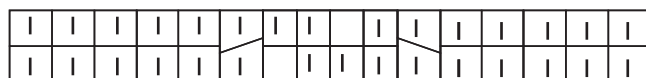
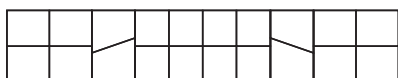
N° squelette : 2603

Année étude : 2020

N° ALyAS : 2018.040-02

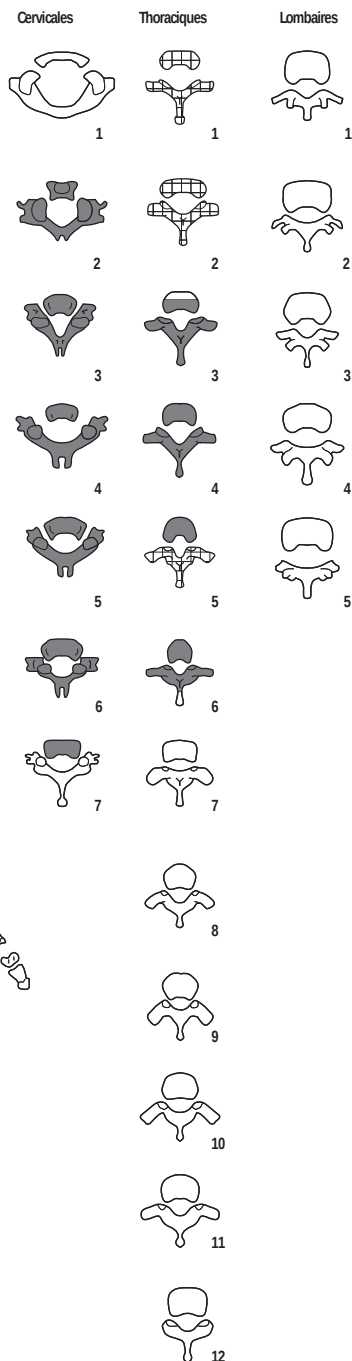
N° catalogue : P/2603/2603/H/54

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

-  Élément présent *in situ*
-  L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
-  La racine est seule présente *in situ*
-  Agénésie dentaire
-  Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
-  Germe présent *in situ*
-  Un de ces éléments est présent
-  L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



? Latéralisation incertaine

~ Fracture taphonomique

■ Région présente et identifiée avec certitude

▤ Région fragmentée

▨ Situation exacte inconnue avec certitude

▩ Droite ou Gauche ?



Auteur : Bouvard-Mor

		0			/					/					

Droite ou Gauche ?



Année fouille : 2020

N°Patriarche : 693822213323

N°sep: 2609

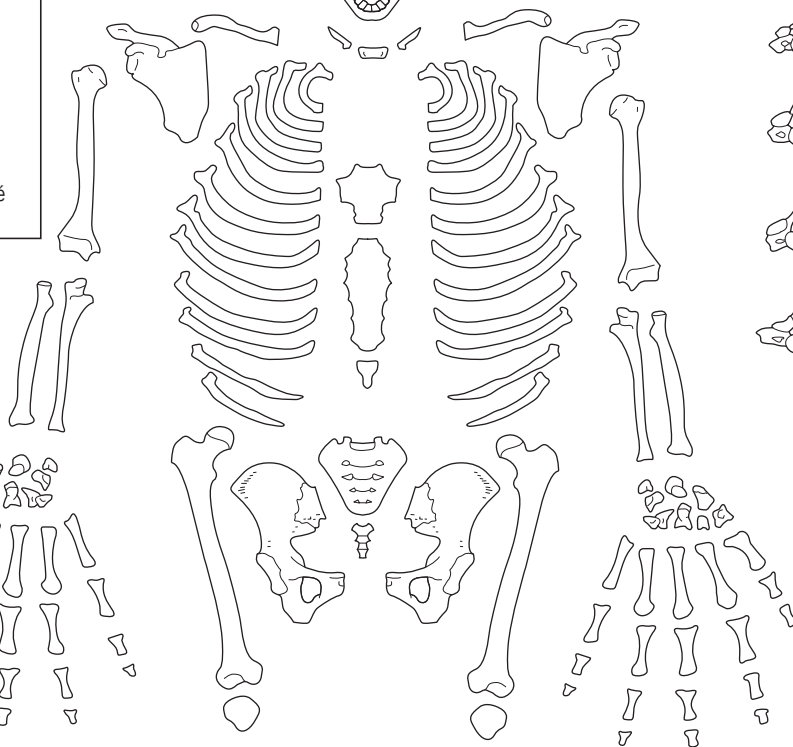
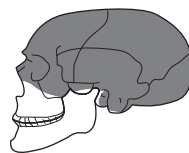
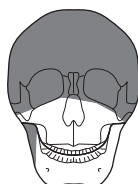
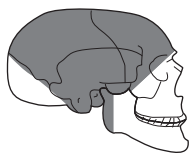
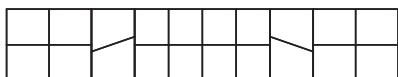
N° squelette : 2609

Année étude : 2020

N° ALyAS : 2018.040-02

N° catalogue : P/2609/2609/H/60

Auteur : Bouvard-Mor



Cervicales

Thoraciques

Lombaires



1

1

1



2

2

2



3

3

3



4

4

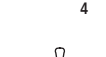
4



5

5

5



6

6

6



7

7

7



8



9



10



11



12

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRE

- I** Elément présent *in situ*
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0** La racine est seule présente *in situ*
- ⊗** Agénésie dentaire
- ⊗** Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- Ⓢ** Germe présent *in situ*
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

? Latéralisation incertaine

✓ Fracture taphonomique

■ Région présente et identifiée avec certitude

▤ Région fragmentée

▨ Situation exacte inconnue avec certitude

▤ Droite ou Gauche ?





Année fouille : 2020

N° Patriarche : 693822213323

N° sep: 2609

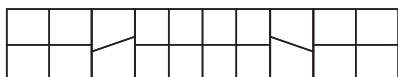
N° squelette : 2610

Année étude : 2020

N° ALyAS : 2018.040-02

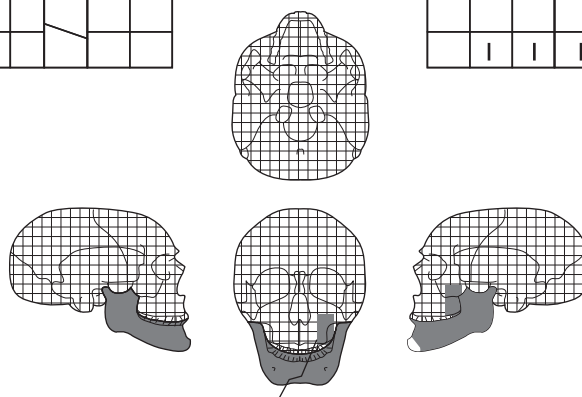
N° catalogue : P/2610/2610/H/61

Auteur : Bouvard-Mor

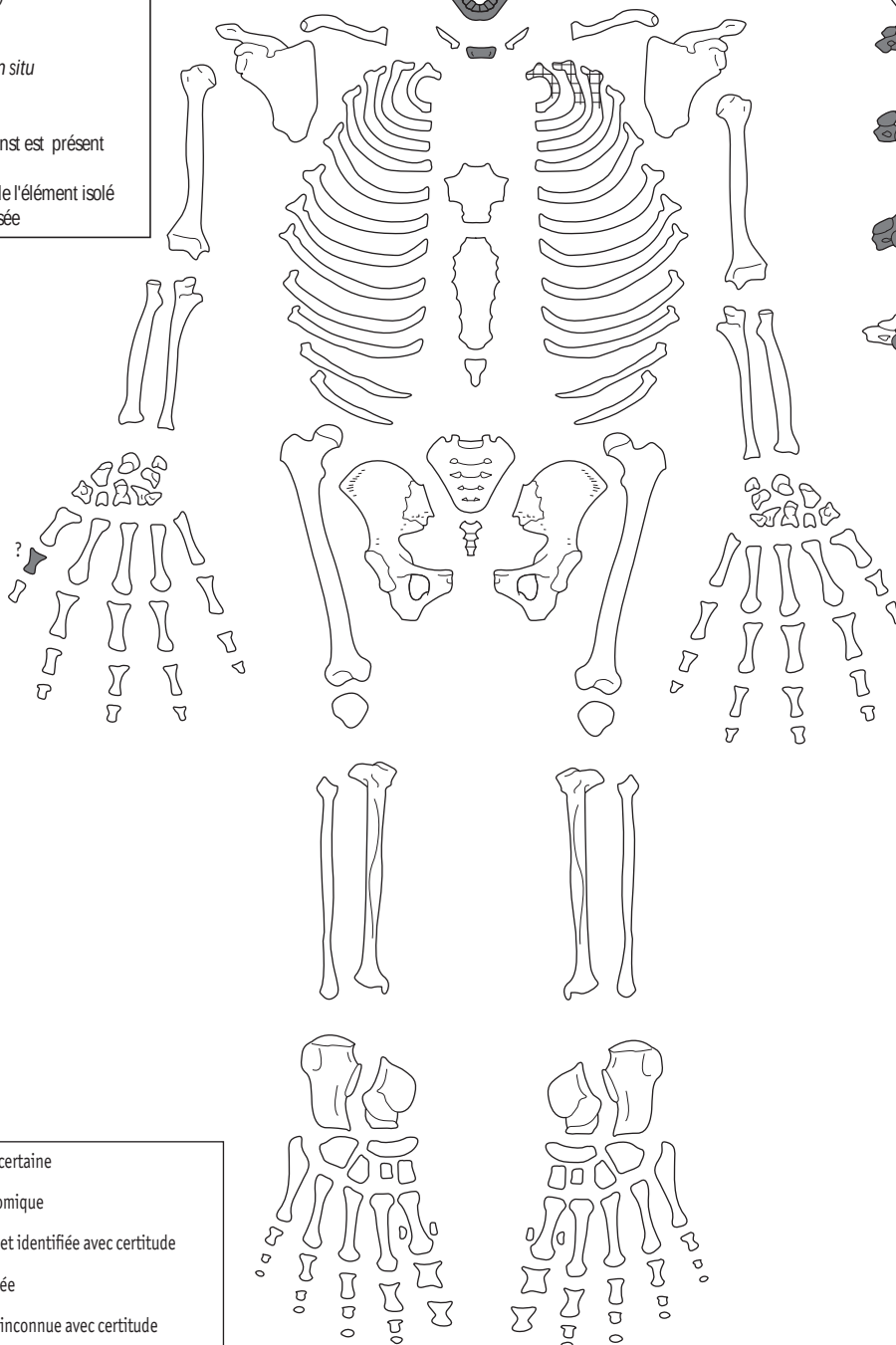
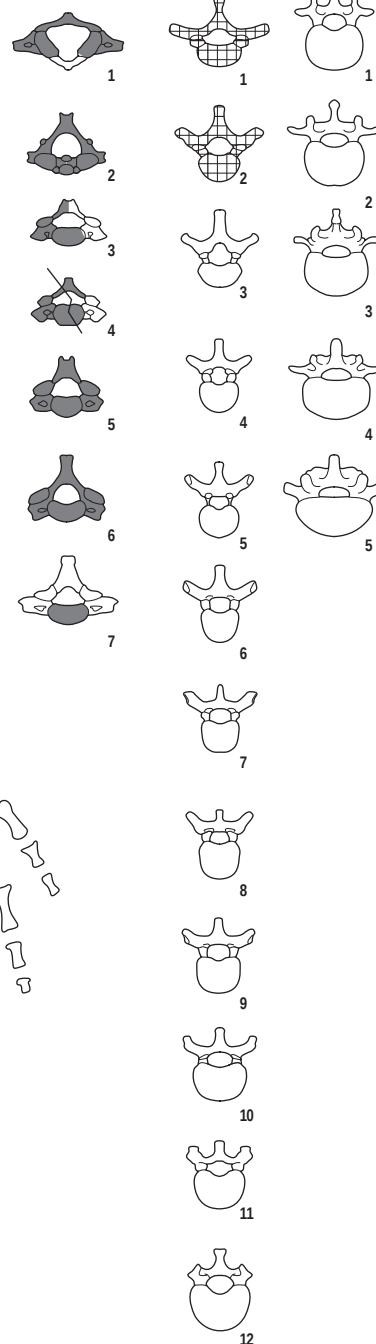


LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRE

- I** Élément présent *in situ*
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0** La racine est seule présente *in situ*
- ⊗** Agénésie dentaire
- ⊗** Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- I** Germe présent *in situ*
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



Cervicales Thoraciques Lombaires



? Latéralisation incertaine

~ Fracture taphonomique

■ Région présente et identifiée avec certitude

▤ Région fragmentée

▨ Situation exacte inconnue avec certitude

▤ Droite ou Gauche ?



Auteur : Bouvard-Mor

		0		



Site : Saint-Nizier 2020



Année fouille : 2020

N° Patriarche : 693822213323

N° sep: 2614

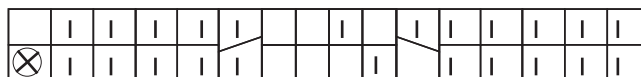
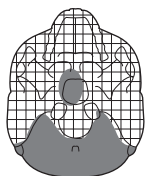
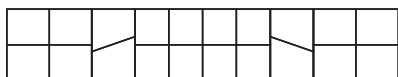
N° squelette : 2614

Année étude : 2020

N° ALyAS : 2018.040-02

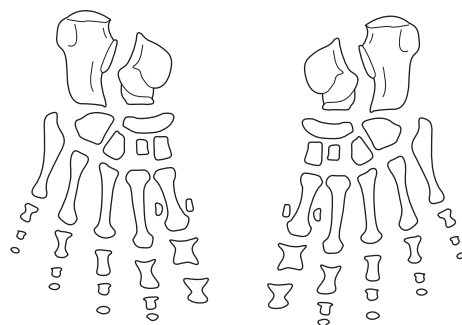
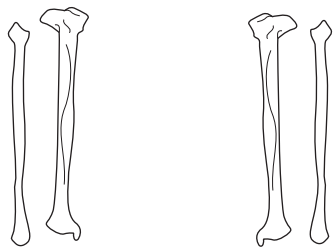
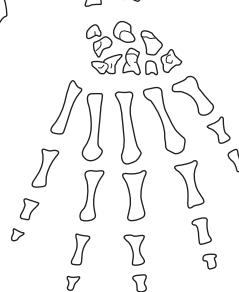
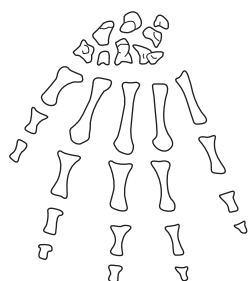
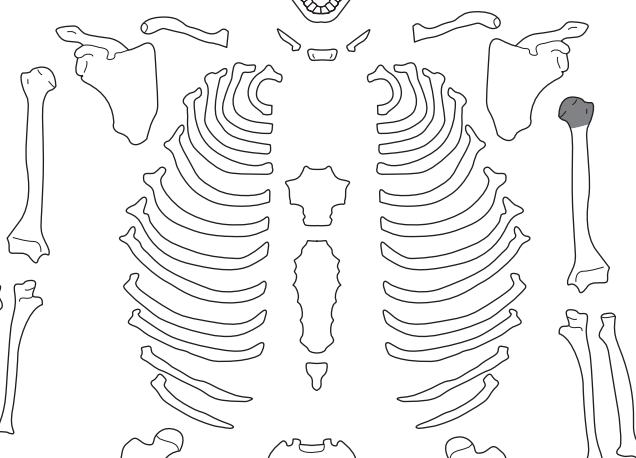
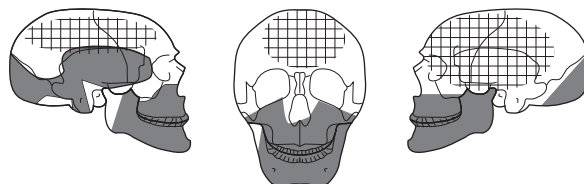
N° catalogue : P/2614/2614/H/66

Auteur : Bouvard-Mor



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent *in situ*
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0 La racine est seule présente *in situ*
- ⊗ Agénésie dentaire
- ⊗ Dent perdue *ante mortem* (alvéole refermé)
- Ⓢ Germe présent *in situ*
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



Cervicales

Thoraciques

Lombaires



1

1

1



2

2

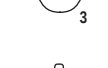
2



3

3

3



4

4

4



5

5

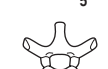
5



6

6

6



7

7

7



8



9



10



11



12

?

Latéralisation incertaine



Fracture taphonomique



Région présente et identifiée avec certitude



Région fragmentée



Situation exacte inconnue avec certitude



Droite ou Gauche ?





SP/Sq	Classe	Âge	Méthode utilisée	Mesure os longs (mm) D						Mesure os longs (mm) G					
				Hum	Rad	Uln	Fém	Tib	Fib	Hum	Rad	Uln	Fém	Tib	Fib
1817/1	[5-9]	7-9	Maresh, 1970	217	160					221	158	177			
1817/2	[1-4]	4-4,5	Maresh, 1970				231						229		
1903/4	[1-4]	1	Maresh, 1970							108					

Tableau des mesures diaphysaires